

Cap-Santé, le 18 août 1978.

Gens de Cap-Santé,
Cap-Santé,
Québec.

Chers "Capsantéens",

Nos ancêtres ont bâti ce coin de pays pour nous. Ils l'ont préparé avec amour en espérant nous réserver un avenir meilleur. Travaillant sans relâche, ils ont défriché, essouché et ensemencé le grain pour nourrir leurs descendants. Par ce modeste ouvrage, nous voulons leur rendre hommage ainsi qu'à vous, parents et grands-parents, qui avez su conserver l'héritage de nos aïeux.

VOUS TROUVEREZ DANS CE LIVRE-SOUVENIR:

- I. Sigle, slogan, chanson-thème et mascotte
Messages d'introduction
Comité des fêtes
Dates mémorables
Cap-Santé en images
- II. L'histoire du Cap-Santé de 1636 à 1845
- III. La vie religieuse
La vie politique
La vie scolaire
La vie agricole
La vie économique
La vie socioculturelle

Ce travail a été pour nous un véritable plaisir et la source d'un grand enrichissement, car la vie de la paroisse de Cap-Santé est remplie d'événements historiques.

Malgré le trop court temps que nous avons eu pour écrire ce livre, nous voulons vous dire que nous avons mis tout notre cœur et toutes nos énergies pour le bâtir; aussi, chers "Capsantéens", nous vous dédions ce volume dans toute sa simplicité et espérons que vous aurez autant de bonheur à le lire que nous en avons eu à l'écrire.

L'équipe du Livre-Souvenir

notre sigle



SLOGAN DES FETES DU 300E:

"C'est un rendez-vous"

Auteur: Mme Pauline R. Brière.

SIGLE DES FETES

Les trois symboles du sigle s'expliquent ainsi:
 1-Le triangle: Ce triangle représente nos 300 ans d'histoire. Chaque petit triangle symbolise un siècle d'existence; de plus, ils nous indiquent que Cap-Santé est formé de trois concentrations: le village, les rangs et Jacques-Cartier.

2-La roue: Elle rend hommage à nos ancêtres les défricheurs. Elle est aussi le sigle de la route des pionniers (anciennement nommée chemin du roy), qui traverse d'est en ouest notre belle paroisse. La roue brisée, ce qui permet à la population de Cap-Santé de porter un regard vers l'avenir; son contour signifie le "C" de Cap-Santé.

3-Le puits, qui est un élément typique de la paroisse du Cap-Santé, existe depuis 1799.

Auteur du sigle: Mme Annette Pelletier, aidée de M. B. Côté.

notre chanson

CHANT DU 300^E

Musique et parole: Madame Yvon Lesage

Tempo: Allegro bien marqué

Refrain:

Le trois centième ça se fête
 Passe, passe, passe le temps
 Le trois centième ça se fête
 Revivons les jours d'antan

Couplet:

Trois cents ans ont passé, hommage à nos pionniers
 Cap-Santé, ton histoire est belle
 Cap-Santé, ton nom est fidèle
 Que de travail à nos yeux, sur la terre de nos aïeux

Couplet:

Les refrains les plus gais, résonnent du clocher
 Cap-Santé, aujourd'hui on fête
 Le grand nom de tous nos ancêtres
 Leur courage et dévouement ont marqué jusqu'à ce temps

Couplet:

Tu coules oh! Saint-Laurent, tu coules au gré du vent
 Jacques-Cartier tu as dû séduire
 Car un fort on a fait construire
 Qu'on se doit de conserver, car c'est une antiquité

Couplet:

Venez le coeur joyeux, fêter jeunes et vieux
 Rendre hommage à tous ces grands hommes
 Qui ont gardé les traditions
 Grâce aux travaux de leurs mains, ils ont tracé le chemin

capté



A vous tous, nous présentons Capté. Choisi parmi tant d'autres mascottes, ce clown sympathique participera avec nous à toutes les festivités de notre tricentenaire.

S'unissant aux plus vieux comme aux plus jeunes, aux gens de la paroisse comme à ceux de l'extérieur, il imprègnera de sa gaieté toutes les activités qui animeront notre village.

Pour nous, Capté représente la mascotte idéale. Humain, chaleureux, reflétant la joie de vivre, il pourra facilement transmettre à chacun de nous ses qualités.

Afin de retracer l'origine de son nom, nous prenons la première et la dernière syllabe du mot Cap-Santé, nous les réunissons ensemble et nous retrouvons facilement le nom de notre porte-bonheur.

L'esthétique de notre clown est facile à reconnaître et à se rappeler. Voici la signification de son costume:

- chapeau muni de ballons: couleur verte, reflétant l'espoir. Son nom figure au devant et les ballons serviront à le repérer dans les foules.
- manteau: rouge, il reflète la joie et le bonheur qui se dégagent des Fêtes.
- pantalon: jaune et bleu. Ces couleurs représentent la chaleur de la célébration, le calme qui y règne et la sénérité qui s'en suit.
- gants: blancs, symbolisent l'unité de ceux qui participent à la Fête.
- souliers: jaunes. Ils répandent en marchant la chaleur et le goût de fêter le Tricentenaire.

Capté est le symbole du rire et il nous souhaite beaucoup de plaisir pour que nous puissions nous rappeler pendant très longtemps ce tricentenaire. En somme, "Capté a Capté" la façon de fêter le tricentenaire ensemble.

programme des fêtes

SOMMAIRE

Vendredi, 27 juillet, 1979	Ouverture des Fêtes Bal populaire et spectacle Place de l'Eglise
Samedi, 28 juillet, 1979	Journée de la Fraternité Messe anniversaire de vie religieuse et matrimoniale- Tournois paroissiaux-Bal de la Courtisane
Dimanche, 29 juillet, 1979	Journée des Retrouvailles Marché sur la Place de l'Eglise Grande parade du Tricentenaire
Lundi, 30 juillet, 1979	Journée des Jeunes Invitation d'une étoile du sport Course au trésor- Spectacle de marionnettes
Mardi, 31 juillet, 1979	Journée de la Femme Artisanat - Dîner-conférence Expositions
Mercredi, 1 août, 1979	Journée de l'Age d'Or Exposition de vieilles photos Tableaux vivants - Soirée canadienne
Jeudi, 2 août, 1979	Journée Agricole Visite à la ferme - Tire de poneys Exposition des jeunes éleveurs
Vendredi, 3 août, 1979	Journée des commerçants Diaporama sur les commerces Dîner-conférence sur la P.M.E.
Samedi, 4 août, 1979	Journée des pionniers Arrivée des ancêtres sur le fleuve Concours de sciage - Folkloristes
Dimanche, 5 août, 1979	Fête au village Criée - Parade de vieilles voitures Messe en latin



**MESSAGE DU CARDINAL
MAURICE ROY
ARCHEVÊQUE
DU DIOCÈSE DE QUÉBEC**

Un troisième centenaire, c'est l'occasion toute choisie pour un retour bénéfique aux sources de notre histoire.

C'est ce que veulent les célébrations que Cap-Santé prépare déjà, et il le fait avec autant plus de ferveur que les annales sont riches en leçons de toutes sortes: courage héroïque des pionniers face aux difficultés d'un établissement à l'étranger, très loin de la Mère Patrie, sur une terre inculte, peuplée de nations sauvages et souvent dangereuses.

La foi chrétienne et l'attachement aux traditions familiales et sociales de la vieille France ont permis à nos ancêtres, là comme ailleurs, de se développer tel un arbre vigoureux, solidement enraciné dans le sol et qui étend de très belles ramures chargées de fruits.

L'héritage que nous ont légué nos pères n'a rien du vulgaire et du laisser-aller: il est fait de noblesse et d'un bon sens que les idéologies, le confort et les facilités du monde moderne n'ont pas distrahit des valeurs essentielles.

Il nous sera donc profitable de relire avec soin les faits nombreux et variés que nous rappelle l'histoire de la paroisse de la Sainte-Famille de Cap-Santé.

Puissions-nous puiser-là, avec amour et piété reconnaissante, ce qui doit faire de nous un peuple croyant et légitimement fier de ses origines.

+ Maurice Card. Roy

CARDINAL MAURICE ROY.



MESSAGE DE
M. JACQUES PELLETIER
CURÉ DU CAP-SANTÉ

"La vie de l'homme est brève, soixante-dix en fait le compte; à quatre-vingts, c'est un exploit, si la vigueur y est".

Livre des Psaumes, Psaume 90.

Toutes proportions gardées, trois cents ans pour une paroisse, c'est un exploit digne de mention. Cap-Santé a réussi cet exploit et nous en sommes tous très fiers. Cet exploit a été réussi, comme le dit la Bible, grâce à la "vigueur" de ses paroissiens valeureux qui dans des conditions de vie très difficiles ont édifié un temple prestigieux. Ce temple est devenu un pôle d'attraction autour duquel s'est élaborée une vie paroissiale intense. Une fois de plus s'est réalisée cette vérité que le spirituel est le levain du matériel.

Au bout de trois cents ans, en 1979, Cap-Santé doit relever de nouveaux défis: abandon de l'agriculture, développements domiciliaires, population plus nombreuse et plus jeune, instruction plus poussée, loisirs plus nombreux. Comment à travers tout cela développer un esprit communautaire et paroissial? Comment intégrer les nouveaux arrivants à Cap-Santé ou les intéresser à participer à la vie de Cap-Santé et surtout à la vie paroissiale de Cap-Santé? Comment organiser la pastorale et la liturgie dans ces conditions nouvelles? Tels sont les défis que la paroisse de Cap-Santé doit affronter et saura relever, je l'espère, en s'inspirant des leçons du passé. Car le passé nous aide à vivre au présent et à envisager l'avenir avec confiance.

Jacques Pelletier, curé

JACQUES PELLETIER.



**MESSAGE DU PREMIER
MINISTRE DU CANADA
L' HONORABLE
M. PIERRE-E. TRUDEAU**

Je suis heureux de rendre hommage aux pionniers du village de Cap - Santé à l'occasion du tricentenaire de la fondation de ce village.

Nous ne pouvons qu' être remplis d'admiration en songeant au courage et à la tenacité qu'il a fallu aux fondateurs de nos villages et de nos villes. Nous devons aussi nous réjouir de la constance avec laquelle leurs descendants ont suivi leur exemple, poursuivant la tâche collective inaugurée il y a trois siècles.

A toute la population de Cap-Santé, j'adresse mes cordiales salutations et souhaite la plus heureuse des célébrations.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "P. E. Trudeau". The signature is fluid and cursive, with a large initial "P" and "E".

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU.



**MESSAGE DU PREMIER
MINISTRE DU QUÉBEC
L'HONORABLE
M. RENÉ LEVESQUE**

Permettez-moi de me joindre à vous qui célébrez dans la joie et avec une émotion compréhensible trois siècles d'existence du beau et si sympathique village de Cap-Santé.

C'est grâce à l'apport dynamique de chacun de ses concitoyens que votre municipalité a su prospérer et s'épanouir en gardant tout le charme de l'authenticité.

A toutes et à tous, je souhaite que cette année de souvenance en soit aussi une d'élan vers l'avenir.

Très cordialement vôtre,

A handwritten signature in cursive script that reads "René Lévesque". The signature is written in dark ink and is positioned above the printed name.

RENE LEVESQUE.



**MESSAGE DU
DÉPUTÉ FÉDÉRAL
DE PORTNEUF
M. PIERRE BUSSIERES**

Meilleurs voeux au comité organisateur et à toute la population à l'occasion du Tricentenaire de Cap-Santé.

Le dynamisme qui a toujours caractérisé les membres de votre communauté continuera, j'en suis assuré, à contribuer au rayonnement du village de Cap-Santé.

Pendant ces trois cents ans, Cap - Santé et sa population ont démontré des signes d'attachement aux valeurs qui sont le fondement de ce pays.

Je vous invite tous à continuer à protéger ces valeurs et à les faire rayonner dans notre beau pays.

PIERRE BUSSIERES.



**MESSAGE DU
DÉPUTÉ PROVINCIAL
DE PORTNEUF
M. MICHEL PAGÉ**

En tant que représentant du comté de Portneuf à l'Assemblée Nationale, il m'est particulièrement agréable de souligner les trois cents ans d'existence de votre municipalité de Cap-Santé.

Je salue très cordialement ses citoyens demeurés fidèles à un passé riche de vénérables traditions. Je me rejouis que tous travaillent dans la fraternité et l'harmonie pour la prospérité de leur municipalité d'aujourd'hui.

Une telle célébration évoque toujours l'époque difficile de la fondation et le travail inlassable des pionniers. Je constate avec satisfaction que la population de Cap-Santé trouve le courage et la force nécessaires pour continuer l'oeuvre de ses devanciers.

Je m'associe de tout coeur avec vous et souhaite à tous des fêtes joyeuses et réussies.

MICHEL PAGE.



**MESSAGE DE
M. JEAN RICARD
MAIRE DU CAP-SANTÉ**

Chers Concitoyens,

1979 nous rappelle le tricentenaire de la fondation de la paroisse de Cap-Santé.

A cette occasion, je formule mes meilleurs vœux à toute la population et je souhaite que les manifestations auxquelles donnera lieu la célébration de ces fêtes soient pour nous tous une occasion de rencontres, de réjouissances, de souvenirs et de fraternité.

Ayons un souvenir particulier et reconnaissant pour nos ancêtres qui ont travaillé, peiné et lutté, et qui nous ont légué un des plus beaux coins de terre de la province, un héritage dont nous sommes fiers.

Que ces fêtes nous rappellent que nous devons vivre dans l'harmonie, la paix et la compréhension, afin que notre paroisse soit bien vivante, progressive, où il fait bon demeurer.

Je félicite tous ceux et celles qui se dévouent pour assurer le succès de ces fêtes mémorables. Encourageons ces personnes bénévoles en participant en très grand nombre aux activités afin que nous gardions tous un souvenir inoubliable.

JEAN RICARD.



Notre conseil municipal 1977-78

M. Jean Ricard, maire,
 M. Alfred Larivière, conseiller,
 M. Hervé Frenette, conseiller,
 M. Pierre Leclerc, conseiller,

M. Robert Lamothe, conseiller,
 M. J.-Bte Hardy, conseiller,
 M. Roger Godin, conseiller,
 M. Vauquelin Frenette, sec.-trés.



**MESSAGE DE
M. JACQUES GODIN
PRÉSIDENT DES
FÊTES DU 300^e**

Je veux tout d'abord remercier l'équipe qui a contribué à la rédaction de ce livre - souvenir. Son intégrité, son souci constant d'authenticité, sa manière simple de montrer le pays d'ici ont fait de cet album un reflet juste de notre merveilleuse histoire.

Merci aussi au gouvernement central et aux commanditaires sans l'aide financière de qui ce précieux bouquin n'aurait jamais vu le jour.

Je veux enfin rendre un hommage particulier à nos ancêtres pionniers qui, comme grains en terre, n'ont ménagé aucun effort pour sortir de ces interminables hivers et bâtir ce village, cette église, ces maisons qui sont devenues parures à notre patelin et merveilles à vos regards.

Le Tricentenaire de Cap-Santé n'est-il pas l'occasion d'un retour aux sources pour y puiser un peu de nous, de cette joie de vivre qui bien souvent sème l'amour de l'autre.

JACQUES GODIN,



Comité exécutif des fêtes du tricentenaire

M. Jacques Godin, président,
M. Jean-Yves Nobert, vice-président,
M. Jean-Marie Mercure, vice-président,
M. Robert Matte, trésorier,
Mme Lucienne L. Blondeau, secrétaire,
M. Jean-Guy Jacques, directeur,

Mme Mariette Frenette, directrice,
M. Eugène Bertrand, directeur,
Mme Cécile Fortin, directrice,
M. Michel Gagné, directeur,
M. Jean-Pierre Fournier, directeur.



Comité d'honneur des fêtes du tricentenaire

M. Jacques Pelletier, curé,
M. Jean Ricard,
M. Vauquelin Frenette,
M. Robert Lamothe,
M. Antonin Dubé,
M. Alfred Larivière,
M. Lorenzo Lavallée,

M. Richard Piché,
M. Jean-Baptiste Hardy,
M. Roger Godin,
M. Jean-Yves Nobert,
M. Pierre Leclerc,
M. Jean Janssen.

dates mémorables

- I636: La Compagnie des Cent - Associés promet à Jacques Le Neuf de la Poterie une concession sur les hauteurs de Cap - Santé et de Portneuf.
- I640: Tentative d'établissement sur les bords de la rivière Portneuf. Le péril iroquois fait rater l'entreprise.
- I647: Acte de concession de la seigneurie de Portneuf au sieur de la Poterie.
- I659: Concession du fief Jacques-Cartier à Dame Gagnier.
- I675: Premiers établissements permanents à Cap-Santé.
- I679: Ouverture du premier registre de la paroisse de Cap-Santé.
- I681: La seigneurie de Portneuf est érigée en baronnie.
- I684: Contrat de concession à Robert Germain, premier cultivateur de Cap-Santé.
- I709: Construction du premier presbytère-chapelle.
- I716: Erection canonique de la paroisse de la Sainte - Famille du Cap-Santé. M. Charles Rageot-Morin, premier curé (1714).
- Construction de la première église.
- I718: M.Rageot-Morin bénit la première église.
- I739: Colonisation du Petit Bois de l'Ail.
- I755: Début de la construction de l'église actuelle.
- I759: Erection du fort Jacques-Cartier.
- I760: La garnison du fort Jacques-Cartier se rend aux Anglais.
- I767: L'église est terminée.
- I782: Début de la colonisation de l'Enfant-Jésus.

- I789: Début de la colonisation du rang St-François.
- I822: Ordination de Pierre Mercure, probablement le premier prêtre de Cap-Santé.
- I829: Bâtisse du pont royal sur la rivière Jacques-Cartier.
- Six écoles sont établies dans la paroisse.
- I843: Premier démembrement: Saint-Basile.
- I845: Erection civile de la municipalité de Cap-Santé.
- I846: Fondation de la Commission Scolaire de Cap-Santé.
- I847: La municipalité de Cap-Santé devient partie de la municipalité de Portneuf.
- I849: Construction du presbytère actuel.
- I852: Deuxième démembrement: Saint-Basile s'agrandit.
- I855: Erection de la municipalité de la paroisse de la Sainte-Famille.
- I86I: Troisième démembrement: Notre-Dame de Portneuf.
- I867: Quatrième démembrement: Sainte-Jeanne de Neuville (Pont-Rouge)
- I889: Séparation des deux commissions scolaires (village et paroisse).
- I924: Commémoration du 250e anniversaire de la fondation de la paroisse et du 170e anniversaire de la construction de l'église (Fête des Anciens).
- I940: Fondation de la Caisse Populaire de Cap-Santé.
- I950: Création d'un service de protection contre les incendies.
- Installation de l'aqueduc de Jacques-Cartier.
- I95I: Création d'une école de quatre classes à Jacques-Cartier.
- I953: Formation d'un corps de pompiers volontaires à Jacques-Cartier.
- I954: Organisation des " Frais funéraires de la Sainte-Famille du Cap-Santé".

1954: La Commission scolaire du village est fusionnée à celle de la paroisse.

- Construction d'un couvent de huit classes avec logement pour les religieuses (Soeurs du Bon-Pasteur).
- La municipalité de Cap-Santé construit au village un aqueduc et un système contre les incendies.

1955: Deuxième centenaire de la pose de la pierre angulaire de l'église de Cap-Santé.

- Consécration de l'église de Cap-Santé.
- Centenaire de la nomination du premier préfet du comté de Portneuf.

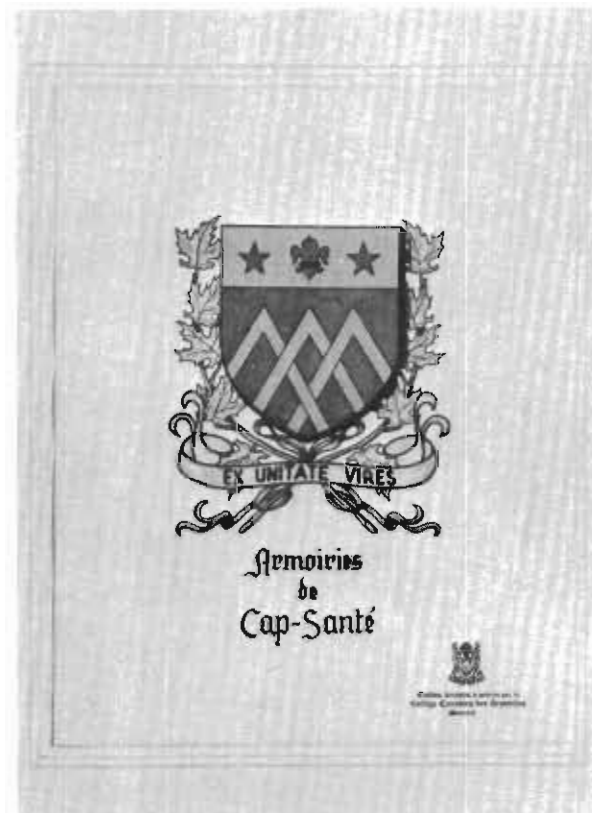
1969: Première "Fête au village" de Cap-Santé.

1970: Réfection de l'aqueduc du village.

1971: Regroupement avec la Commission scolaire de Portneuf.

1978: Inauguration du centre des loisirs "La rencontre".

1979: Fêtes du Tricentenaire de la paroisse de Cap-Santé.



ARMOIRIES DU CAP-SANTE

cap-Santé en images



VUE DE LA PLACE DE L'ÉGLISE -1900-.

VUE DU VILLAGE -1900-.





M. OCTAVE THIBODEAU, CENTENAIRE
DU PETIT BOIS DE L'AIL.



PUITS DE LA PLACE DE L'ÉGLISE
DATANT DE 1799.

L'ANCIEN CALVAIRE DU GRAND BOIS DE L'AIL.





MAISON ALFREDICE LAMOTHE
GRAND BOIS DE L'AIL.

MAISON MARCOTTE DANS
L'ANSE DU CAP-SANTE.



MAISON PIERRE PERROT;
FIN XVIIIE SIECLE.

MAISON FALARDEAU _
DEMOLIE EN 1965. _



MAGASIN A. PICHÉ,
SITUE EN BAS DE LA COTE
DE JACQUES-CARTIER.

FORGE DU
GRAND BOIS DE L'AIL





L'EGLISE VUE DU
QUAI -1900-.

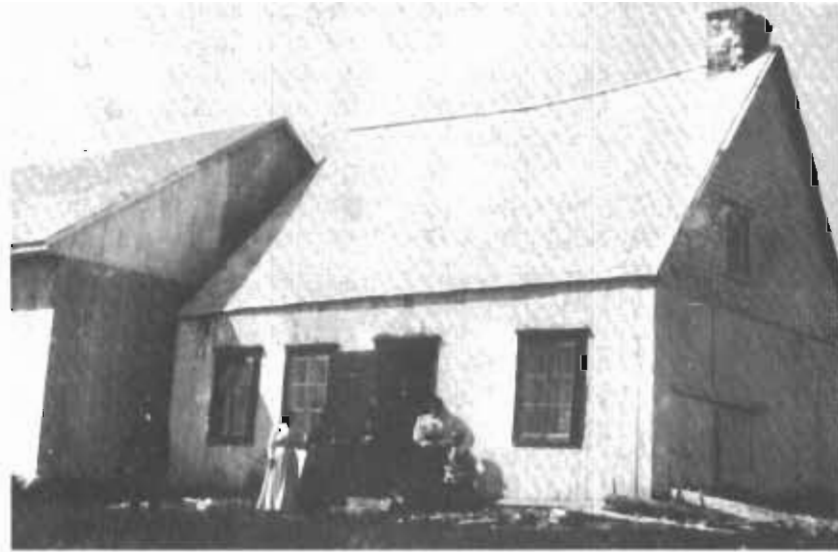


ANCIENNE GARE DU C.N.R. FERMÉE EN 1962.

LE BATEAU ÉTOILE AU
QUAI DU CAP-SANTE.



MAISON MATHURIN
MORISSETTE; DEBUT
DU XVIII^E SIECLE.



MAISON DE LA FAMILLE ALFRED GODIN,



ARCHE DE LA
FETE DES ANCIENS.

L'histoire du cap-santé de 1636 À 1845

UNE LEGENDE

Ce chapitre sur les deux premiers siècles d'existence du Cap-Santé ne se veut pas exhaustif. Contraints par le temps, nous nous sommes servis quasi exclusivement de l'Histoire du Cap-Santé de l'abbé Félix Gatién. Aux faits rapportés par ce dernier, nous avons tenté de donner un éclairage nouveau. De plus, nous avons laissé tomber tous les détails qui, à notre avis, n'avaient aucune signification pour l'histoire de la paroisse. Nous avons parfois corrigé les affirmations du prêtre-historien. Trop souvent, nous avons dû nous contenter de douter du premier chroniqueur du Cap-Santé sans pouvoir vérifier ses dires. Seule la partie sur le peuplement et le régime seigneurial a fait l'objet de sondages dans les archives publiques et dans les greffes de notaire. C'est pour cette raison qu'elle occupe plus de pages que chacune des trois autres parties.

Le maigre squelette de notre documentation nous a forcés à employer l'approche thématique par opposition à une division chronologique de la matière. Ainsi nous avons regroupé, de façon quelque peu arbitraire, les rubriques peuplement et régime seigneurial, économie et vie quotidienne, vie religieuse et mentalité. Notre dernière partie sur l'histoire politique est un ramassis de données diverses sur les officiers de milice du régime français ainsi que sur la participation des "Capsantéens" à la vie militaire de l'époque.

Quelquefois, dans ce retour aux sources, des mythes mordront la poussière. A commencer par l'origine du nom "Cap-Santé". L'abbé Gatién, dans la préface de son livre, raconte le dur hiver de 1535 que passa le navigateur Jacques Cartier sur les bords de la rivière Sainte-Croix (Saint-Charles) qu'il assimile à tort à la rivière Jacques-Cartier. Cette erreur est sans doute à l'origine de la légende qui veut que Cartier ait trouvé sur le promontoire du Cap-Santé une herbe médicale qui guérit ses hommes du scorbut. Pour cette raison, il nomma ces hauteurs escarpées "Cap-Santé". Cette belle histoire ne résiste pas à l'analyse, surtout quand on sait que vingt-cinq français moururent de la terrible maladie en cet hiver 1535.

C'est l'historien d'art Gérard Morisset qui fournit l'explication toponymique la plus sérieuse. Selon lui, notre paroisse s'est appelée le Cap de la Sainte-Famille (selon le nom de son patron) jusqu'en 1725 environ. A cette époque, ce nom s'écrivait Cap de la Sante Famille. Peu à peu, il devint Cap de la Sante. Avec le temps, seul le premier et le dernier mot sont demeurés pour faire "Cap-Santé".

Ces considérations étant faites, passons à l'histoire proprement dite de notre patelin.

LE PEUPELEMENT ET LE RÉGIME SEIGNEURIAL

Des débuts difficiles

Le 11 juin 1636, débarquait à Québec le sieur Jacques Le Neuf de la Poterie. Il n'arrivait pas les mains vides puisqu'il s'était fait promettre, six mois auparavant, une étendue de terre à prendre le long du fleuve Saint-Laurent. Agé de 30 ans, Le Neuf n'avait rien du laboureur tant chanté par les manuels d'histoire du Canada de notre enfance. Toute sa carrière en Nouvelle-France démontrera qu'il était plus intéressé par les charges publiques et le commerce des pelleteries et de l'eau-de-vie. Gouverneur suppléant des Trois-Rivières, il sera âpre au gain, ne négligeant rien pour favoriser sa femme et son frère Michel, pourvoyeurs en alcool des "Savages". Commerçant retors, il ne cessera d'avoir des démêlés avec la justice. Peu enclin à coloniser son fief de Portneuf, il fera néanmoins quelques efforts vers 1640, établissant des colons sur les bords de la rivière Portneuf. Ceux-ci ne pourront y demeurer, les Iroquois faisant des incursions fréquentes dans la région. Lui-même se réfugie en 1642 chez les religieuses de l'Hôtel-Dieu à Sillery. Il se ressaie en 1645 mais, s'il faut le croire, il verra de nouveau ses bâtiments brûlés par les Iroquois " en quoy il a souffert de notables pertes qui luy coustent à restablir presentement" [1668]. Les deux seuls occupants connus sont Pierre Gareman et René Mézeré dit Nopce.

C'est le 16 avril 1647 qu'il devient officiellement seigneur de Portneuf. Dans son titre de concession, les Cent-Associés déclarent qu'ils donnent au sieur de la Poterie: "une lieue et demie le long du fleuve Saint-Laurent sur trois lieues de profondeur dans les terres, ainsi qu'il est porté par la délibération de notre compagnie du 5 janvier 1636, depuis lequel temps le dit sieur de la Poterie se seroit mis en possession de pareille quantité de terres situées sur le dit fleuve St-Laurent, depuis le ruisseau de la roche jusqu'au Cap du Sault..." Parmi les conditions formulées par la compagnie métropolitaine, on retrouve la défense au propriétaire et à ses successeurs de bloquer le fleuve qui appartient de plein droit à tous les habitants de la Nouvelle-France. Il est en outre stipulé que les seigneurs et censitaires"... seront tenus de laisser un chemin royal sur le dit fleuve St-Laurent de vingt toises de large à prendre du bord du dit fleuve, en la saison qu'il est le plus élevé jusqu'aux terres plus proches d'icelui". Le Neuf est aussi, sur son fief, dispensateur de la haute,

★ ★ ★

UN HOMMAGE AUX ANCÊTRES DE LA FAMILLE PHILIPPE GERMAIN

Robert Germain (1639-1723) premier cultivateur établie à Cap-Santé en 1681
 Antoine Germain (1678-) Jean-Baptiste Germain (1712-)
 Joseph Germain (1478-1818) Charles Germain (1796-1869)
 Camille Germain (1828-1913) Maire durant 25 ans (1878-1903)
 Charles Germain (1878-1961) Maire durant 6 ans (1919-1925)
 Philippe Germain (1907-1977)

de la moyenne et de la basse justice.

La seigneurie de Portneuf commencerait aujourd'hui à l'est à 1,3 milles en aval du quai de Cap-Santé (propriété de Benoît Piché) et se rendrait à l'ouest à 1,3 milles en amont de l'embouchure de la rivière Portneuf. Dans sa profondeur, l'angle nord-ouest atteindrait la rivière Sainte-Anne.

Voisin de la seigneurie de Portneuf était le fief Pinguet, concédé le 17 février 1638 à Henry Pinguet. Il mesurait un quart de lieue de front par une lieue et demie de profondeur (2646 arpents). Il était borné à l'est par la seigneurie Jacques-Cartier. Le 25 août 1664, il passa au fils d'Henry, Noël Pinguet. Celui-ci, lors d'un acte de foi et hommage en 1667, déclara qu'il n'avait pu occuper les lieux à cause du péril iroquois. Curieusement, il n'est plus fait mention, après cette date, du fief Pinguet. Jusqu'ici, les recherches n'ont pu déterminer ce qu'il en était advenu. Cependant, notre intuition est qu'il a été englobé par la seigneurie de Portneuf.

Le fief Jacques-Cartier fut concédé le 29 mars 1659 à dame Gagnier, veuve de Jean-Clément de Wauls, chevalier, seigneur de Monceau: "demy lieue de large sur le bord du fleuve Saint-Laurent, avec cinq lieues de profondeur en tel endroit qu'il plaira à monsieur d'Ailleboust, gouverneur, dans l'estendue du fleuve Saint-Laurent, à la charge que ce soit en lieu non concédé, et de laisser un chemin de cent pieds de large entre le dit fleuve et les terres concédées. A titre de fief mouvant et relevant de la Compagnie de la Nouvelle-France à Québec." Ce fief de 17 640 arpents ne put être borné immédiatement à cause du danger iroquois. Il couvrirait aujourd'hui le village de Jacques-Cartier et la ville de Donnacona jusqu'aux Ecureuils, et sa profondeur, s'étendrait jusqu'à la rivière Sainte-Anne.

Commencée péniblement vers 1640, la colonisation de la région du Cap-Santé n'est pas brillante vingt ans plus tard. Au recensement de 1666, personne n'y est noté. La Poterie lui-même habite les Trois-Rivières. La situation générale de la Nouvelle-France n'est guère meilleure: 3 035 habitants en 1663. Ce n'est que vingt ans plus tard que la situation va changer.

Un siècle d'expansion

En 1663, le gouvernement de Louis XIV décidait de prendre en main la Nouvelle-France pour en faire une colonie d'exploitation rationnelle. Le ministre Colbert et ses intendants, Talon notamment, s'appliquèrent donc à diversifier l'économie et à accroître la population du Canada. Parallèlement à cela, le régiment de Carignan-Salières était envoyé pour pacifier la province en 1665. Il constituait en même temps un moyen de colonisation efficace; ainsi 400 soldats demeureraient dans la colonie. Toutefois, le mouvement était lent. Les "vrais" premiers colons de Cap-Santé se sont installés vers 1685. Nous disons "vrais" puisque l'aveu et dénombrement (1677) du nouveau seigneur de Portneuf, René Robineau de Bécancour,

★ ★ ★

HOMMAGE À

J. ARTHUR FRENETTE (1884-1961) sec.-trés.

de la Corporation municipale de Cap-Santé de 1914-1961
descendant des pionniers

Michel Fernet (1645-1716), Simon Frenet (1689), Jean-Baptiste Frenet (1720-1802), Joseph Frenet (1753-1820), Joseph Frenet (1786-1874)
François-Xavier Frenet (1819-1891) Léandre Frenette (1846-1935)
Par ses enfants

mentionne les noms de huit censitaires qui, sauf un, n'ont jamais occupé leurs terres qui, d'ailleurs, n'avaient pas encore été concédées officiellement. Il faut ici comprendre que les seigneurs, constamment harcelés par les fonctionnaires royaux qui désiraient voir peupler la colonie, exagéraient souvent l'état de développement de leur seigneurie et, en certains cas, forgeaient même de toutes pièces des papiers terriers.

C'est le recensement gouvernemental de 1681 qui est le plus sûr moyen de connaître l'état véritable d'une seigneurie. Pour Portneuf, il nous donne les seuls noms de Jean Catelan, 38 ans; Jeanne Carreau, sa femme, 23 ans; Marie, leur fille, 5 ans. Catelan avait à son service deux domestiques: François Jumar, 21 ans et Jean Gastebois, 8 ans. Il possédait un fusil, cinq bêtes à cornes et cultivait 18 arpents de terre. Nous n'avons pas trouvé trace de Catelan ou de ses descendants dans le terrier du sieur de Croisille en 1723.

Venues presque exclusivement du nord-ouest de la France et du littoral atlantique, les "vieilles familles" du Cap-Santé ont commencé par occuper les terres du bord de l'eau. Pour ne donner que deux exemples, disons que le premier contrat de concession a été octroyé le 4 novembre 1684 à Robert Germain qui, apparemment, travaillait sur sa terre depuis 1681. Vers le même temps, arrivait Mathurin Morisset, ancien constructeur de moulins, qui s'est établi sur l'emplacement actuel des terrains du Ministère des Transports (Maison Guillemette). Avec d'autres, les Morisset et les Germain peuvent être considérés comme les fondateurs de notre paroisse. De même, le bas du Grand Bois de l'Ail (fief Bélair) avait commencé à être habité et vers 1712, on y a construit le moulin banal des Ecu-reuils.

Le papier terrier de 1723 nous renseigne sur l'état de la baronnie de Portneuf. Bien qu'une terre ait été concédée à l'extrémité nord de la seigneurie à Martin Pagé et que quelques tenanciers possédaient des granges et des lopins cultivés dans la concession Saint-Charles, les habitations, au nombre de 26, étaient toutes situées sur le bord du fleuve. Les propriétaires jouissaient en général de trois ou quatre arpents de front sur quarante de profondeur. Quelques-uns en avaient six: Mathurin Morisset, François Jugnac, Jacques Marcot, Simon Frenet et Robert Germain.

Vingt ans plus tard, on dénombrait 45 tenanciers au premier rang. Six occupaient Saint-Charles alors que le Petit Bois de l'Ail commençait à se développer: onze terres y étaient concédées. De plus, la partie du Grand Bois de l'Ail située dans la seigneurie de Neuville (à partir de l'ancienne terre de Lauréat Mercure en montant) a été colonisée dans ces années 1740 par des pionniers qui ont pour noms Richard, Matte, Langlois, Mottard, Laroche, Petit et Piché. Ces familles ont défriché en même temps la partie-ouest de l'Enfant-Jésus. Quant à la population de la paroisse, le curé Voyer l'estimait à 577 âmes en 1749. En 1762, elle atteignait le chiffre de 774, dont 133 hommes et 127 femmes. Il y avait 243 enfants mâles pour 245 enfants femelles. Une famille se composait du père, de la mère et de 4 enfants en moyenne. La revanche des berceaux n'était pas encore commencée. Notons en outre la présence de domestiques (30) et d'étrangers (6).

★ ★ ★

HOMMAGES À NOS ANCÊTRES PIONNIERS DE CAP-SANTÉ

FAMILLE LAMOTHE

Par: Joseph et Ernestine, Blanche, Romuald et Bernadette, Émérencienne, Edmour, Laurier, Robert, Denise, Louise, Paul, Gérard, Madeleine, Réjeanne Lamothe.

Enfin, soulignons que la population de Portneuf était en 1765 de 3293 h. alors que celle de Cap-Santé atteignait les 811 personnes, soit presque 25% du nombre total.

Nous avons noté plus haut que la seigneurie de Portneuf avait un nouveau propriétaire en la personne de René Robineau de Bécancour qui l'avait acquise le 16 juillet 1671 de Jacques Le Neuf de la Poterie. Né en 1625, à Paris, René Robineau avait déjà une brillante carrière militaire à son actif avant de passer dans le Nouveau Monde en 1645, où il fut d'abord officier du Camp volant qui avait pour tâche de faire la chasse aux Iroquois qui ravageaient les alentours de Montréal et des Trois-Rivières. Comme Le Neuf de la Poterie, il s'intéressait beaucoup à la traite des pelleteries et au commerce de l'eau-de-vie "...trafic /... nécessaire/.../et/.../d'un extrême besoin pour l'établissement du commerce et celui de la Religion..." Premier grand voyer de la Nouvelle-France, il ne semble pas avoir pris sa charge très au sérieux puisque l'intendant Duchesneau disait de lui le 13 novembre 1680 : "J'ai été obligé de rendre mon ordonnance portant qu'il ferait ses visites avec défense de lui payer aucun gage qu'il ne m'ait apporté les procès-verbaux mais bien loin d'y satisfaire il est venu m'insulter avec un de ses enfants nommé Villebon." Résidant souvent aux Trois-Rivières pour ses activités commerciales, il semble qu'il s'installa définitivement à Portneuf à l'automne 1673. Dans son aveu et dénombrement du 3 septembre 1677, il est fait mention de vingt arpents "pour Domaine et Manoir Seigneurial dont il y en a environ /.../ arpents en valeur avec une grande maison, boulangerie, grange, stable, moulin à vent, cour et jardin". Pour le récompenser des services rendus, probablement en tant que militaire, Louis XIV fit de Portneuf une baronnie en mars 1681. Dans cet acte, on fait la description du domaine de Robineau "consistant en manoir seigneurial, décoré de toutes les marques de noblesse et seigneurie, accompagné d'une belle chapelle où se célèbre le service divin, tant pour ce dit sieur de Bécancourt et sa famille, domestiques, qu'habitants de la dite seigneurie, de plusieurs autres bâtiments pour le logement de ses domestiques, chevaux et équipages, et d'autres choses nécessaires pour les commodités de la vie, à côté, desquels est une basse-cour, et les bâtiments qui sont nécessaires, comme étable, granges, parcs, jardins, bois, moulins et une quantité de terres bien cultivées, qui produisent un revenu considérable".

Le recensement de 1681 confirme cette image d'un Robineau prospère. Agé de 55 ans, il vit avec son épouse, Marie-Anne Le Neuf de la Poterie, 49 ans, et avec ses neuf enfants: Pierre 27 ans; Joseph, 26 ans; René, 23 ans; François, 18 ans; Jacques, 11 ans; Marie-Anne, 10 ans; Daniel, 9 ans; Michel, 7 ans et Louis, 5 ans. Il a à son service 11 domestiques: Jeanne Lenoir, Geneviève Duclos, Thomas Godefroy, Jean Bridault, Innocent Laroche, Jean Demars, Pierre Perrot, François Turbot, Daniel Lemerle, Jean Legoyer et Mathieu Alléro, qui exploitent son domaine de 10 arpents en culture et s'occupent de ses 22 bêtes à cornes et de sa cavale. Il possède en outre 6 fusils et 6 pistolets.

La tradition peint René Robineau et ses fils comme des hommes difficiles. Apparemment, leur plus grand plaisir était de faire harceler par de gros chiens les personnes qui passaient près de chez-eux. Un jour, ils s'amusèrent même à

★ ★ ★

HOMMAGES À

LORENZO LAVALLÉE

MARGUILLER: 1951-1953
Président de la Commission scolaire: 1930-1932
Maire: 1937-1969
Préfet de comté: 1954-1965

PAR SES ENFANTS

Louis-Paul
Joseph
Jean

faire dévorer une femme indienne qui se promenait dans les environs du domaine.

Le baron de Portneuf décéda à Québec le 12 décembre 1699. Le 20 août 1708, ses héritiers se réunirent pour décider du sort de la seigneurie de Portneuf: "lesquelles parties ont dit qu'ayant entreux meurement conféré pour l'entière conservation de la Seigneurie de Portneuf dépendantes de leurs dits père et mère, sans la démembrer ny diviser, la connaissant mesme indivisible parce que si la division s'en faisait, quelques suppléments qu'on put faire des meilleures parts sur les moindres elles auraient toujours été de peu de valeur pourquoy ils ont résolu que l'un d'eux prendroit, la dite Seigneurie en entier". C'est au sieur Dejordy et à sa femme, gendre et fille de René Robineau, qu'échut la baronnie de Portneuf. L'aîné, Pierre Robineau se réservait cependant la qualité de baron. Une clause stipulait que si l'épouse du sieur Dejordy mourait avant lui, la baronnie retournerait aux Robineau de Bécancour au décès du dit Dejordy.

L'année suivante, les Robineau firent un nouvel acte de partage qui donnait à Jacques Robineau la jouissance entière de la Seigneurie de Portneuf. Encore une fois, Pierre Robineau se réservait le titre de baron ainsi que les droits honorifiques quand il se rendrait entendre le service religieux à la chapelle de Portneuf ou à toute autre église construite sur le territoire de la baronnie. Chaque fois qu'il irait au manoir seigneurial, Jacques devrait lui fournir deux bottes de foin. Il reçut 2900 livres de l'héritage de ses parents. Le reste fut partagé entre René Robineau fils et François Dejordy (1100) et Jacques (1000) qui devait solder les dettes de ses père et mère. Né en 1670, Jacques Robineau avait d'abord suivi ses frères en Acadie où, comme eux, il avait porté les armes et s'était adonné à la traite des pelleteries. Sa situation financière n'était pas brillante comme en fait foi l'inventaire dressé après sa mort, survenue le 26 mars 1715. Nous croyons intéressant d'énumérer les biens que le notaire François Rageot trouva sur les propriétés du seigneur de Portneuf.

CHAMBRE A COUCHER:

Un petit lit couvert de coutil,
une petite couverture de Normandie, vieille et toute trouée,
une autre petite couverture percée et trouée,
un vieux sac huron de corde de bois blanc,
trois mouchoirs dont un tout troué,
un vieux méchant baril,
une petite cruche verte,
un cul de lampe de fer,
un gros écheveau de fil du pays,
et un morceau de plaque de fer sur un poêle de brique.

CUISINE:

Une vieille table de sapin toute rompue,
une autre table plus petite aussi rompue,
six bonnes chaises de merisier,

★ ★ ★

HOMMAGE À NOTRE ANCÊTRE FRANÇOIS MERCURE

Soldat de M. de Vaudreuil et capitaine de milice
du Cap-Santé, baptisé en France en 1666,
inhumé à Cap-Santé, le 19 juin, 1747.

La famille Mercure
Paul, Jean-Marie

HOMMAGE À L'ANCÊTRE DE LA FAMILLE «GIGNAC» ★★FRANÇOIS★★

ÉTABLI À CAP-SANTÉ EN L'ANNÉE «1684»

DE FLORENT GIGNAC (8e génération)
ET SON ÉPOUSE JEANNE (Donnacona) ET
DE SES ENFANTS ★ANDRÉ★DIANE★MARIE★
★LUCIE★NATALIE

une huche de bois de sapin,
 deux chandeliers de cuivre dépareillés,
 dix-huit assiettes d'étain,
 deux grands plats d'étain,
 deux moyens plats d'étain,
 un plat de fer blanc,
 un petit plat de terre,
 un petit pot de terre verte,
 une petite poivrière de fer blanc,
 deux bouteilles de gros verre,
 un grand verre à boire,
 une méchante rouanne rompue,
 seize cueillers d'étain,
 quatre fourchettes de fer,
 une méchante tasse de fer blanc rompue,
 sept serviettes et deux draps de toile du pays,
 un méchant sac sauvage rempli de ferraille,
 deux méchants seaux à chercher de l'eau,
 deux grosses haches,
 une fourchette de fer à trois branches dont une rompue,
 neuf terrines dont deux fêlées,
 un pot de terre à faire de la soupe,
 quatre méchants ouragans
 une petite chaudière d'étain sans anse,
 un petit marteau de fer à manche de bois,
 une huguenote de terre,
 deux courroies de cuir rapiécées,
 un poêlon de cuivre jaune sans queue,
 un couloir de cuivre jaune avec son anse de fer,
 une bonne cuiller à pot de fer,
 une poêle à frire avec trois pièces,
 une petite broche de fer à rôtir,
 une chaudière de cuivre jaune percée dans le milieu,
 une vieille poissonnière très méchante sans anse,
 un vieux houchet servant de pelle à feu,
 et deux vieux chenets tout brisés par le bout.

CHAPELLE DU MANOIR:

Un petit porte-Dieu d'argent,
 trois petites boîtes d'argent à mettre les Saintes Huiles,
 un calice d'argent avec sa patène,
 treize cadres grands et petits, dorés avec leur toile et bouquet,
 deux bouquets de paille avec leur bordure aussi de paille,
 une chasuble, le manipule et l'étole doublés de toile du pays,
 une voile de calice de damas rouge bordé de vieux galons

★ ★ ★

HOMMAGE À

RICHARD PICHÉ

échevin (1949-1951) (1959-1969)
Maire (1969-1971)

descendants des Pionniers

Pierre Pichet	(1636-1713)	Adrien Piché	(1701-)	François Piché	(1779-)
Liboire Piché	(1849-1923)	Adrien Piché	(1668-1739)	François Piché	(1745-)
Cléophas Piché	(-1879)	Adélard Piché	(1879-1943)		

d'argent,
 une vieille boîte à hosties,
 un parement d'autel de taffetas,
 une vieille chasuble,
 une étole et manipule,
 un couvre-calice,
 un porte-nappe doublé avec quinze morceaux de toile servant à l'autel,
 une nappe de communion,
 deux aubes garnies de dentelle à la vieille mode,
 un amict,
 trois aunes ou environ de dentelle,
 un missel couvert d'indienne dont les derniers feuillets manquent,
 une petite cassette sans serrure,
 deux burettes d'étain dont une entièrement rompue,
 un plat d'étain à "laxer" (ou laver),
 un évangile selon Saint-Jean,
 cinq petits pots de faïence pour bouquets,
 une boîte de fer blanc pour des hosties,
 un petit méchant marteau de fer,
 un crucifix de cuivre monté sur bois noir,
 un petit oreiller pour mettre le livre à dire la messe,
 seize livres de filasse,
 deux chandeliers de cuivre,
 un couvre-autel,
 une petite cloche de fonte,
 une nappe d'autel,
 une pierre d'autel,
 un parement d'autel d'indienne,
 une bande de toile d'indienne garnie de vieille guipure et de vieille frange servant à parer la chapelle,
 un grand tableau à cadre doré où est représentée la Nais-
 sance du Christ,
 trois morceaux de tapisserie qui entourent la dite cha-
 pelle,
 et un méchant prie-Dieu de bois de noyer du pays.

GRENIER AU DESSUS DE LA CHAPELLE:

Neuf minots de blé,
 et douze minots d'avoine de semence.

HANGAR APPELÉ LA "REDOUTE":

Une centaine d'objets de peu de valeur, outils, barriques vides, etc...

★ ★ ★

HOMMAGES À NOS ANCÊTRES

DE LA FAMILLE

JEAN-NOËL LESAGE

«La famille Eugène Bertrand»

Eugène Bertrand, cultivateur de
 1933 à 1968, époux de
 Rachel Delisle

Vendu à la famille Gaston Germain,
 propriétaire depuis 1968,
 époux de Lise Bertrand.

POULAILLER:

Vingt-cinq poules et un coq français,
quatre poules d'Inde et un coq,
trois oies,
un cochon de dix-huit mois.

BERGERIE:

Sept moutons et quatre agneaux.

PRAIRIE:

Une cavale et un poulain d'un an,
quatre boeufs de travail,
six vaches à lait dont trois rouges et trois noires,
deux taures de deux ans,
et deux petits taureaux.

PIGEONNERIE:

Six pigeons.

GRANGE:

Une charrue neuve avec sa garniture et une vieille char-
rue presque hors de service.

Il est aisé de constater que Jacques Robineau ne vivait pas dans un château. En fait, outre la chapelle, son manoir ne contenait que deux pièces, cuisine et chambre à coucher. Beaucoup d'objets qui l'entouraient étaient très vieux ou hors d'usage; on ne trouve pas trace dans l'inventaire d'espèces sonnantes.

Ce furent ses deux nièces, Marie-Anne et Marguerite-Renée Robineau, filles de Pierre, qui héritèrent de ses biens; la première était l'épouse de Charles Le Gardeur de Croisille qui devint seigneur de Portneuf à la mort de sa femme en 1723. S'intéressant depuis longtemps à l'industrie de la pêche, il obtint, en même temps qu'une partie de la baronnie, les droits de pêche afférents. A cette époque, le domaine seigneurial consistait en quinze arpents de front sur toute la profondeur de la seigneurie, sur laquelle il y avait une maison de colombage de trente pieds de long sur vingt-quatre de large, "une grange close de pieux", un moulin de cinquante pieds de long par trente de large, une écurie de pieux de vingt pieds de long par quinze de large et une étable "construite de même" de trente pieds de long par vingt pieds de large. Il y avait trente arpents de terre labourable et vingt-cinq arpents de prairie.

Le Gardeur céda Portneuf en 1741 au lieutenant Lambert Dumont fils, pour la somme de 12 000 livres. A cette époque, la seigneurie rapportait annuellement quelque 463 livres. Le nouveau propriétaire ne pouvait pas percevoir les droits

★ ★ ★

HOMMAGES À NOS PIONNIERS

**LA CORPORATION MUNICIPALE
DE
CAP-SANTÉ**

de banalité puisqu'il n'y avait plus de moulin, plus de manoir principal ni de domaine seigneurial, celui-ci étant passé au censitaire François Delisle. Dumont ne garda la baronnie que 3 ans, la vendant en 1744 aux Ursulines au même prix qu'il l'avait payée. Une partie de ces terres provenait de la dot de sa femme, Charlotte Petit.

Le temps ne nous ayant pas permis de pousser les recherches très loin, nous ne donnerons que quelques faits concernant les autres fiefs compris sur le territoire du Cap-Santé.

Le 20 août 1725, François-Madeleine Ruelle d'Auteuil et de Monceaux fournissait son aveu et dénombrement pour quinze arpents de front sur cinq lieues de profondeur du fief et seigneurie de Jacques-Cartier. Il déclarait l'avoir hérité de dame Claire - François Clément du Vault, sa mère, qui elle-même l'avait acquis en tant que créancière de sa propre mère, dame Anne Gasnier, épouse du sieur Clément du Vault. D'Auteuil agissait tant en son nom personnel qu'en celui des autres propriétaires de Jacques-Cartier. Le 9 juillet 1767, un acte de partage entre les héritiers Ruelle D'Auteuil faisait de Charles-Auguste Rhéaume le seul propriétaire du fief et de la seigneurie de Jacques-Cartier. Celui-ci revendait le tout le 22 septembre 1773 à Georges Allsopp et John Bondfield. Le 2 février 1775, ce dernier abandonnait tous ses droits à Allsopp. Dans les années 1830, l'homme d'affaires anglais s'installait dans la maison Piché qu'il a complètement rénovée par la suite.

Nous avons déjà dit qu'une partie du fief Bélair se trouvait dans Cap-Santé. Il s'agissait des terres du Grand Bois de l'Ail situées entre le moulin Matte et la maison habitée aujourd'hui par Armand Cloutier. Il y avait aussi des abouts de cette seigneurie dans Saint-Joseph. La propriété de Robert Leclerc en ferait aujourd'hui partie. Ce fief avait été concédé le 3 novembre 1672 aux sieurs Toupin, père et fils. Il mesurait une demi-lieue de front (42 arpents) sur une lieue de profondeur (84 arpents). En 1830, il appartenait à un M. Naut des Trois-Rivières.

Le fief d'Auteuil était en grande partie aussi compris dans les limites de la vieille paroisse du Cap-Santé. Il avait été concédé le 15 février 1693 par Louis de Buande, sieur de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France et par Jean Bouchart, intendant. Selon l'abbé Gatién "... D'Auteuil contient un reste de terre non concédée alors, qui a pour front la ligne de profondeur du sieur Toupin du Sault, au nord-est la ligne du sieur Dumont, au sud-ouest celle du fief du dit sieur d'Auteuil; et au nord-ouest une ligne tirée au bout de quatre lieues et demie. Ainsi elle a de largeur une demi-lieue et quatre et demie de profondeur". Georges Allsopp l'acquiesça en 1773 de Charles-Auguste Rhéaume.

Enfin, la seigneurie de Bourg-Louis fut concédée au sieur Louis Fornel le 14 mars 1741. Elle mesurait 1/2 lieue et 3/4 environ derrière la seigneurie de Neuville, bornée sur le front par la ligne qui sépare la dite Seigneurie de Neuville des terres son concédées, au nord-est par la ligne de profondeur du fief de Bélair aussi prolongée, et aussi par-derrière aux terres non concédées". Elle était

★ ★ ★

**HOMMAGES DE LA
MUNICIPALITÉ**

SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES,

Saint-Augustin-de-Desmaures
Cité. Portneuf

Jean-Paul Thériault: secrétaire-trésorier

Maire: Vincent Barrette,
Conseillers: Pierre Valin,
André Braün,
Guy Côté,
Michel Chabot,
Marcel Desroches,
Luc Cantin.

G0A 3E0



MANOIR ALLSOPP,

en 1830 la propriété des messieurs Panet.

Le fait que plusieurs seigneuries aient constitué le territoire du Cap-Santé signifie pour les tenanciers qu'ils ont dû payer des rentes seigneuriales quelquefois à deux seigneurs différents. A Cap-Santé, paroisse n'égalait pas seigneurie. L'abbé Gatien, bien qu'il ait écrit ces lignes en 1830, a consacré quelques pages au fonctionnement local du système seigneurial; on peut appliquer certaines de ses conclusions aux XVII et XVIIIèmes siècles.

Le prêtre-historien fait d'abord remarquer que seules les seigneuresse de Portneuf, les Ursulines, ont droit aux honneurs dus aux seigneurs primitifs, l'église paroissiale étant bâtie dans leur seigneurie. Tous les habitants de la paroisse doivent porter leurs grains au moulin seigneurial quoique quelques contrats stipulent "que les grains portés ailleurs seront sujets à confiscation et même celui qui en portera sera sujet à une amende arbitraire". Dans d'autres contrats, la permission est donnée au censitaire d'aller faire moudre ailleurs pourvu qu'il paie son droit de mouture au moulin seigneurial.

Gatien traite ensuite de la seigneurie de Portneuf. Il nous apprend que les propriétaires des vieilles terres du bord de l'eau paient un sol tournois par arpent superficiel sur quarante de profondeur, un chapon "gras vif et en plumes par chaque arpent de largeur sur la dite profondeur"; de plus, ils doivent fournir une journée de corvée pour chaque deux arpents de largeur sur les quarante. Ils ont le droit de pêche et de chasse, à la charge de payer au seigneur le onzième gibier et poisson "que chaque particulier est obligé de porter au manoir seigneurial". Les seigneurs "n'ont exigé le onzième poisson que dans le temps de la pêche de l'anguille: ce qui a eu lieu autrefois". Dans les autres concessions, le censitaire paie aussi un sol tournois par arpent superficiel et un chapon par arpent de front, plus le cens. Dans plusieurs contrats, les rentes ne sont payées qu'en argent, à la rivière Belle-Ile, par exemple.

Dans les seigneuries de Jacques - Cartier et d'Auteuil, les anciennes terres sont concédées sur le pied de quarante sols de rente et un sol de cens par arpent de front sur la profondeur de quarante arpents. Dans le rang Saint-Georges,

Le mode de concession varie au détriment des nouveaux arrivants qui paient de plus en plus cher. Ainsi, les premières terres paient un demi-minot de blé pour chaque arpent de front sur quarante de profondeur et deux sols par arpent superficiel. Les terres concédées postérieurement n'ont que 27 arpents de front et un sol et demi. Les dernières terres concédées (27 et 28 arpents) paient un demi-minot de blé par arpent de front et deux sols par arpent superficiel. Ce qui fait dire à Gatién:

"D'ailleurs encore le plus grand nombre des terres de ce village, et il en est de même des dernières concédées par les locataires de la seigneurie de Port-neuf, montre les réserves ordinaires et pour ainsi dire de droit, énoncées dans les anciens contrats de concessions de terres du pays, qui sont chargées de tant de réserves et droits en faveur des seigneurs, que les tenanciers qui occupent ces terres pourraient être considérés autant comme des serfs sur ces terres, que comme des propriétaires. De plus, une fausse pitié, pour ne rien dire de plus engage les seigneurs de d'Auteuil et de Jacques-Cartier à ne pas pressurer leurs tenanciers de payer leurs rentes, et, autres droits. Pate qui veut, pour ainsi dire, mais ces rentes qu'on ne paie pas, ces droits qu'on néglige de payer, tout cela paie l'intérêt, les sommes s'accablent, les intérêts les gros-sissent journellement, de là il arrive que des particuliers, en retard seulement de quelques années, et qui ne croient devoir qu'une somme médiocre, se trouvent redevables de sommes considérables, de sommes doubles de celles qu'ils croyaient devoir. De là l'impossibilité pour eux de se liquider avec les seigneurs".

L'historien du Cap-Saint-Jacques prophétise: "L'effet d'un pareil état de choses, néanmoins, sera de ruiner tous ces particuliers qui, à une époque qui n'est pas bien éloignée, se trouveront trop heureux si on les laisse fermiers sur leurs propres terres et concessions".

Ces considérations confirment les vues de certains historiens, entre autres Fernand Ouellet, sur l'endettement des masses rurales et l'avidité de certains seigneurs dans la première moitié du XIX^e siècle.

Nous avons noté plusieurs fois les limites des différentes seigneuries. Il est maintenant temps de voir l'étendue de la paroisse jusqu'au premier désem-blement en 1842.

Cap-Saint-Jacques fut érigé en paroisse pour les fins de la religion en 1714 (Sainte-Famille du Cap-Saint-Jacques). Sept ans plus tard, soit le 20 septembre 1721, le gouverneur Vaudreuil, l'intendant Bégon et l'évêque de Québec, Mgr De Saint-Vallier, rendaient une ordonnance qui fixait les limites de la paroisse: "L'étendue de la paroisse de la Sainte-Famille, située en la dite seigneurie (Portneuf), sera d'une lieue et demie à prendre du côté d'en bas, depuis la rivière Jacques-Cartier, en remontant le long du fleuve, jusqu'à la seigneurie d'Eschambault, ensemble des profondeurs renfermées dans ces bornes; et les parties de la seigneurie de Bélar et du sieur d'Auteuil, qui sont au-delà de la dite rivière Jacques-Cartier, au nord d'icelle, continueront à être desservies par le cure

* * *

HOMMAGES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE NEUVILLE

Maire: Paul-Eugène Drolet
Conseillers: Maurice Béland,
Jean-Paul Brown,
Gilles Forget,
Raymond Gagnon,
Augustin Jobin,
Marc Rouleau

Gilles Côté, secrétaire-trésorier

de la dite paroisse par voie de mission". Le vieux Cap-Santé comprenait donc les municipalités actuelles de Portneuf-Ville, Portneuf-Station, Saint-Basile, une partie de Pont-Rouge et une partie de Saint-Raymond.

Cap-Santé au début du XIXe siècle

Le Cap-Santé continuait de se développer. La partie-est de l'Enfant-Jésus commença à être habitée vers 1782. Puis ce fut le tour de Saint-François vers 1789. Cinq ans plus tard, Terrebonne fut colonisée. Dans les premières années du XIXe siècle, le rang de la rivière Belle-Ile commença son existence. Vers 1814, la concession Saint-Georges vit le jour. Puis en 1822, au grand malheur du curé Gatién et de ses successeurs, 18 familles irlandaises, presque toutes protestantes, s'établirent dans le rang de la chapelle. Ces développements et l'accroissement naturel de la population firent que celle-ci s'élevait à 2516 en 1826 et constituait presque 19% de la population du comté de Portneuf (13 285). On se souvient qu'en 1765 la proportion était presque de un sur quatre (25%). Cette population se répartissait dans 10 concessions qui étaient par ordre d'importance: Côte du Bord de l'eau, Grand Bois de l'Ail, Petit Bois de l'Ail, Saint-Charles, Saint-Joseph, Terrebonne, l'Enfant-Jésus, Saint-François, Rivière Belle-Ile et Coteau, et Saint-Georges.

S'il est un problème aigu qui se posait aux Québécois du XIXe siècle, c'est bien celui des communications. Au peuplement des concessions devait correspondre l'ouverture de voies d'accès. Par exemple, le village de Terrebonne vit son chemin verbalisé en 1800. En 1828, on construisit une nouvelle route qui reliait l'Enfant-Jésus à l'extrémité-nord de Saint-Joseph. Quelques années auparavant, la route des Commissaires avait vu le jour. En 1830, de nouveaux chemins furent établis dans les extrémités nord-est et ouest de la paroisse. En effet, la Législature accorda 250 louis pour faire une route au-dessus des terres de la rivière Belle-Ile jusqu'à la vallée de la rivière Sainte-Anne. En même temps, elle vota 350 louis pour achever 2 chemins dans les Brûlés, suivant la ligne de front de la seigneurie de Bourg-Louis.

Pour savoir comment se déroulait l'homologation d'une voie publique, reportons-nous à l'été 1797 alors qu'il est question d'établir une côte conduisant à la grève de Cap-Santé.

Le tout a débuté avec une requête des paroissiens Mathurin Urbain Thibaudeau, marchand, Mathurin Morisset, Charles Garneau, Joseph et François Morisset et Joseph Piché habitants. En leur nom et en celui du public en général, ils ont demandé qu'une côte permanente soit ouverte dans les environs de l'église; elle faciliterait ainsi le commerce du bois et "l'embarquement et débarquement des effets", que les requérants sont dans le cas de faire exporter et importer au dit lieu de Cap-Santé." A cette époque, les habitants de cette partie de la paroisse étaient obligés de traverser la rivière Jacques-Cartier à gué, ce qui leur faisait perdre beaucoup de temps en certaines périodes de l'année. A la

★ ★ ★

HOMMAGES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE POINTE-AUX-TREMBLES

Cté. Portneuf

Yves Raymond, secrétaire-trésorier

G0A 2R0

Maire: Claude Bouillon
Conseillers: Jean-Louis Rochette
Paul Noreau
Guy Flamand
Yves Côté
Jean Larue
André Julien

fin de leur mémoire, les requérants demandaient au grand voyer Gabriel Elzéar Taschereau de venir sur les lieux pour trouver la meilleure solution.

Celui-ci s'est rendu à la demande des 6 "Capsantéens" et a convoqué une assemblée pour le vendredi 11 août à 9 heures du matin. Il semblerait qu'une majorité ait été en faveur d'une côte près du temple divin; seuls Jean-Baptiste Matte et Jacinthe Germain, sous-voyers, et quelques autres s'y sont opposés. "Ils auraient dit que le passage serait nuisible à l'Eglise, plusieurs convenant cependant de la nécessité d'une côte." Le grand voyer Taschereau a été définitivement gagné à la cause des requérants lorsque le curé Dubord et Jean-Baptiste Mottard, tous deux propriétaires des terrains où passait la vieille côte que tout le monde utilisait, ont donné leur consentement par écrit.

Le fonctionnaire de Québec a approuvé alors "le passage et cote tel qu'il a été pratiqué cy devant en alongeant un peu la direction de la dite cote vers le haut suivant les piquets que nous avons fait planter traversant le terrain à l'usage du curé jusqu'à la place publique de l'église, laquelle place communie au chemin du roi." Jean-Baptiste Mottard s'est engagé à donner le terrain. La côte elle-même aurait de douze à quinze pieds de large et "il y sera placé de bons gardes corps solides de la manière ordonnée dans notre ordre et direction générale des chemins". Les travaux seraient exécutés à tour de rôle, par les habitants du premier rang (entre la côte à Pagé et la côte de Jacques-Cartier), de Saint-Joseph, de Saint-François, de Terrebonne et de ceux du Petit Bois de l'Ail qui ont leur sortie par Saint-Joseph. Seuls seraient exemptés des corvées, la Fabrique, le curé et Jean-Baptiste Mottard. En même temps, le grand voyer a ordonné que les eaux qui se répandaient sur la place de l'église soient détournées par un fossé. Enfin, les requérants se sont divisés les frais d'homologation. La Cour des Sessions de la Paix a homologué le procès-verbal de Taschereau le 10 janvier 1798.

Le meilleur exemple des problèmes que causait la nature à nos prédécesseurs, c'est celui de la Jacques-Cartier. Le chemin du roi, de Québec à Montréal, fut inauguré le 8 août 1734. Il passait à Pont-Rouge, car c'était l'endroit où les rives de la rivière Jacques-Cartier étaient le plus rapprochées. Les habitants du coin y construisirent un pont dans les mêmes années. Plus bas, non loin de l'emplacement actuel du vieux pont de Donnacona, il n'y avait pas de construction permanente. Dans l'histoire du Cap-Santé, on raconte qu'un pont de bateaux fut établi vers 1749. Ce passage était très dangereux, la nuit surtout. Le chevalier de la Pause écrivait en 1755: "après l'avoir passé on trouve une cote quy est affreuse, et ou l'on est obligé de faire portage".

Le premier pont du Grand Bois de l'Ail n'était pas solide. Il fut emporté par les eaux à plusieurs reprises et les inconvénients étaient grands pour les habitants et les voyageurs qui empruntaient le chemin du roi. Pour ces raisons, le grand voyer Jean Renaud ordonna en 1785 de construire un nouveau pont. Deux ans plus tard, les capitaines de milice Garneau, de la Pointe-aux-Trembles, et Mercure, du Cap-Santé, reçurent l'ordre de "commander aux habitants de leur compagnie de préparer le bois et le transporter pour la construc-

★ ★ ★

**CORPORATION MUNICIPALE
PAROISSE DE SAINTE-CATHERINE
PORTNEUF, QUÉBEC**

Maire: Paul-Guy Boucher
Conseillers: Jean-Baptiste Martel
Bruno Boucher
Michel Falardeau
Georges H. Harvey
Claude Sauvé
Julien Bertrant
Secrétaire-trésorier: Marcel Grenier

tion du pont d'en haut de la rivière Jacques - Cartier le printemps prochain". En 1788, les mêmes habitants, aidés par l'abbé Deschenaud, seigneur de Neuville, firent un pont solide qui dura jusqu'en 1798. A cette date, le gouvernement en fit bâtir un en pierre, avec une seule arche; la nouvelle construction s'écroula au moment où on enlevait les cintres de la voûte. Deux jeunes gens faillirent se noyer.

Le Pont Royal, comme on l'appelait, fut rebâti en 1801 avec un quai de pierre et un pontage en bois. La maison Déry, construite en 1752, servait de relais de poste. Selon l'abbé Laurent Leclerc qui s'est intéressé à la question, on y gardait toujours quatre chevaux et un "stage", sorte de voiture employée pour le transport du courrier. Ainsi, les fonctionnaires chargés du transport de la "malle" pouvaient y changer de monture et parfois de voiture. Les droits de péage étaient de dix-huit sols. A partir de 1816, et ce pendant plus de 100 ans, les gardiens du pont ont été des Déry (d'où le nom de Pont Déry). Ils percevaient les droits de péage et entretenaient le pont.

Ces droits de péage ne plaisaient guère aux usagers du pont, surtout qu'on voulait les obliger à passer dessus l'hiver quand il était possible de traverser sur la glace. Ils décidèrent donc d'ériger un nouveau pont (1821-22) non loin de l'ancien tant abhorré. Ce "Pont des Habitants", le futur "Pont-Rouge", était couvert pour que le bois dure plus longtemps. Il était très facile d'accès et pouvait supporter de lourdes charges. Comme il était très populaire, les routes voisines furent verbalisées. Naturellement, le passage était gratuit.

Le 20 mars 1839, le Pont Royal s'écroula. Seuls les quais restèrent debout. La Législature accorda 150 louis pour le réparer. Elle abolit en même temps le droit de péage. En 1819, les Allsopp réussirent à faire passer un bill qui leur permettait de bâtir un pont à péage près de l'embouchure de la rivière. Ils engagèrent un nommé Joseph Piché qui devait construire le pont à ses frais, en supporter toutes les pertes et en somme, qui perdait tout si le pont ne tenait pas. Ce qui devait arriver se produisit, puisque la nouvelle construction fut emportée par les eaux comme Piché finissait de poser la planche. Un nommé Jérôme Fiset des Ecureuils reprit le travail et le pont fut livré au public en juillet 1821. Il était plus sûr et plus commode que le bac qui jusque-là avait



PONT DERY AU TEMPS OU IL ETAIT EN BOIS,

desservi les paroisses de Cap-Santé et des Ecureuils. En effet, le bateau ne pouvait être utilisé le printemps et l'automne; même en été, après les grandes pluies, on ne parvenait à passer qu'en canot.

Comme le nouveau pont était situé plus haut que l'ancien passage par bateau, il fallait changer la route de place; c'est ce à quoi s'appliquait la requête de Georges Allsopp et E. Hale, tous deux commissaires des communications intérieures dans le comté d'Hampshire (Portneuf): "il devient nécessaire de changer le chemin actuel depuis le pied de la nouvelle côte sommairement faite au côté Est de la dite rivière dans une direction vers le nouveau pont qui se bâtit actuellement avec un petit pont sur le canal du moulin et à travers le petit bois à l'Est du dit pont; et du côté ouest de la Rivière (...) et proche de la terre de Jean Baptiste Tourangeau en suivant les contours de la coulée et en remontant vers la terre de Jean Piché dit Delisle, afin d'avoir la montée de la côte de manière à passer devant ou derrière la maison du dit Jean Piché ...". Le procès-verbal de la nouvelle route fut homologué le 19 janvier 1822.

En 1830, la Législature accorda 200 livres pour améliorer les avenues du pont qui étaient incommodes et dangereuses. Les propriétaires devaient cependant réduire le prix du passage d'un tiers pendant dix ans. L'abbé Gatién ne trouve pas que les travaux ont porté fruit.

En 1837, le "Pont de Fisette" fut emporté par les eaux. Il avait tenu le coup 18 ans. Un an plus tard, des habitants et notables du Cap-Santé signèrent une requête demandant la "fixation" d'un bac et la remise en force du procès-verbal qui existait avant la construction du pont. Le grand voyer agréa immédiatement à leur demande.

Comme on le voit, la vie n'était pas toujours rose dans le Cap-Santé du XIXe siècle. Les amateurs d'un passé idéalisé oublient souvent que nos ancêtres avaient aussi des problèmes à résoudre, et pas les moindres.

JALONS D'HISTOIRE MILITAIRE

Cap-Santé, comme les autres paroisses du Québec, a participé à la vie nationale. Du point de vue militaire, nos prédécesseurs ont vécu la guerre de la Conquête et la Révolution américaine.

Les officiers de milice du régime français

La Nouvelle-France était une colonie où les militaires jouaient un rôle important. C'est qu'elle était continuellement en guerre, d'abord contre les Iroquois, puis contre les Anglais. Très tôt, les habitants avaient dû apprendre à manier le mousquet et même le tomahawk. En 1669, la milice fut fondée. Les habitants entre 16 ans et 60 ans devaient tous en faire partie, à moins de raisons graves. Dans les paroisses nombreuses, il y avait deux compagnies (ce

fut le cas à Cap-Santé à partir de 1750) qui avaient leur capitaine, lieutenant, enseigne et sergent. Le capitaine de milice devait veiller à entraîner ses troupes pour qu'elles soient prêtes immédiatement en cas de guerre. Mais la fonction du capitaine de milice était surtout sociale. Il était le représentant de l'intendant dans la paroisse. Il lisait les édits royaux, pourchassait les criminels et recevait sous son toit les personnages de marque. Ainsi, le Chevalier de la Pause raconte dans sa relation de voyage de 1755 qu'au Cap-Santé, il fut logé chez le capitaine Mercure qui demeurait à une lieue de la rivière Portneuf. C'était un poste de prestige. Il semble que le capitaine de milice ait eu la faveur des habitants, ce qui n'était pas toujours le cas pour le seigneur. Nous avons retrouvé la liste des officiers de milice du Cap-Santé sous le Régime français. Nous l'offrons au lecteur en l'avertissant toutefois qu'elle n'est sans doute pas exhaustive ni complètement exacte.

Jean Catelan: capitaine (1629-1709). Il meurt au Cap-Santé en 1712.

François Mercure dit Villenouvelle: capitaine (1709-1721). Né en France vers 1666. En 1687, il est venu comme soldat de la compagnie de Vaudreuil dont il est l'ami. Sa nomination ne se fait pas sans heurt. L'intendant Raudot proteste car Mercure a été accusé d'avoir cassé à coups de bâton le bras d'un nommé Corriveau. Le ministre Pontchartrain blâme le gouverneur Vaudreuil: "L'intention du Roy est que vous ne donniez ces postes qu'à d'honnêtes gens dont la vie soit sans reproche." Vaudreuil répond que le beau-père de Mercure, Jean Catelan, a exercé cet emploi de 20 à 30 ans et qu'il aurait cru injuste en ne donnant pas le poste à son gendre.

Pierre Hardy: lieutenant (1721) capitaine (1725-28).

Pierre Mercure: capitaine de la première compagnie (1755-60). Né en 1737 à la Pointe-aux-Trembles.

Joseph Freschet: premier aide-major (1760).

Joseph Hardy: deuxième aide-major (1760).

François-Amable Hardy: capitaine (1760). Né au Cap-Santé en 1733. Il reçoit sa commission de Vaudreuil le 16 avril 1760. Il est le frère de Joseph et le fils de Pierre.

Alexis Delisle: deuxième capitaine (1760). Né à Pointe-aux-Trembles en 1709.

Mathurin Morisset: enseigne (1760) et lieutenant (1760) de la première compagnie. Né au Cap-Santé en 1725.

Joseph Langlois: sergent de la première compagnie (1760). Né en 1743 au Cap-Santé.

Jean Fresnet: sergent de la première compagnie (1760).

★ ★ ★

HOMMAGES DE LA
MUNICIPALITÉ DU
VILLAGE DE PONT-ROUGE

Pont-Rouge
Tél.: 873-4481

Cité. Portneuf
GOA 2X0

HOMMAGES DE LA
CORPORATION MUNICIPALE
DE LA PAROISSE DE SAINT-CASIMIR

Cité. Portneuf

GOA 3L0

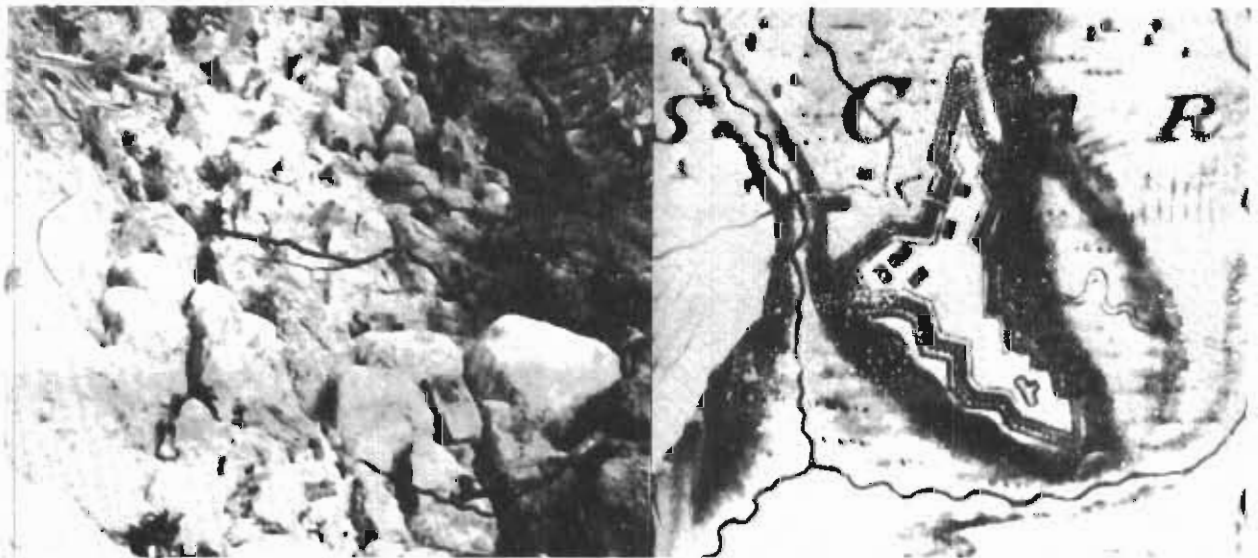
Jean-Baptiste Jeanot: *sergent de la première compagnie (1760).*

Baptiste Laroche: *sergent de la deuxième compagnie (1760).*

Le fort Jacques-Cartier

Le 18 septembre 1759, l'armée française est battue et mise en déroute lors de la célèbre bataille des Plaines d'Abraham. Voilà 5 ans que la guerre dure et la lumière ne luit plus très fort pour la colonie française. Pourtant, l'état-major espère encore. Sous la conduite du marquis de Vaudreuil et du Chevalier de Lévis, l'armée française se replie sur la rive-ouest de la rivière Jacques-Cartier. Nous sommes le 15 septembre. Le lendemain, les ingénieurs tracent les plans du fort qui est commencé le 27.

La situation stratégique de de fort est très bonne. Bâti sur un escarpement



LES RUINES DE L'ANCIENNE POUDRIERE PLAN DU FORT JACQUES-CARTIER.

de 150 pieds, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Jacques-Cartier, il n'est attaquable par voie de terre qu'au nord et à l'ouest. C'est pourquoi on érige de ce côté un fossé profond et une clôture de pieux. Non loin de là est la maison Picher (futur manoir Allsopp) où Lévis établit son quartier général.

A l'aube de cet hiver misérable de 1760, l'armée s'installe dans les environs du fort, réquisitionnant vivres et bétail. Gatiien écrit: "Ceux des habitants qui purent conserver un mouton ou deux, n'y réussirent qu'en cachant soigneusement ces animaux jusque dans leurs caves, pour les soustraire aux recherches

★ ★ ★

**CORPORATION MUNICIPALE
PAROISSE DE SAINT-THURIBE**

Conseillers: Léo Genest, Maire
Sylvio Lachance
René Hamelin
Mme Yvonne Tessier

Cité. Portneuf, Qué. G0A 4H0

Gaétan Thibault
Denis Douville
Paul-Étienne Garneau

Meilleurs voeux!

continuelles que l'on faisait pour se procurer des aliments. " Les soldats payent mais en monnaie de papier que les habitants savent ne pas valoir grand-chose en ces années troublées. Ils n'ont pas encore digéré que l'armée ait réquisitionné quelques 20 000 planches lors de la construction de la bâtisse du fort et des baraques ; ce bois fut pris principalement à l'église en construction.

Au printemps, les forces françaises descendent sur Québec et sont victorieuses à Sainte-Foy (20 avril). Lévis doit lever le siège de la ville, les renforts n'arrivant pas. Il part pour Montréal, laissant à Jacques-Cartier une cinquantaine de soldats réguliers et peut-être 150 miliciens. Ils y restent 4 mois sous le commandement du comte et marquis d'Albergalti Veza. Leur présence fait craindre aux habitants des combats et des représailles de la part des Anglais. Plusieurs se retirent dans les concessions, comme le curé Fillion qui passe l'été chez Amable Hardy de Saint-Joseph où il dit la messe tous les dimanches.

Le 8 septembre 1760, la Nouvelle-France capitule. Pourtant, à une trentaine de milles de Québec, la petite garnison de Jacques-Cartier n'en sait rien. Le 10 septembre, une armée anglaise se présente devant le fort. Le colonel Fraser, qui commande le détachement, somme le marquis d'Albergalti Veza de se rendre. Celui-ci répond qu'il se défendra jusqu'à la dernière extrémité; en même temps, il commande la décharge de quelques fusils à laquelle les Anglais ne prennent même pas la peine de répondre, tellement elle leur paraît dérisoire. Dès que les batteries ennemies se mettent en branle, d'Albergalti Veza demande la capitulation avec tous les honneurs de la guerre, ce qu'il obtient. L'affaire n'a même pas duré une heure.

Ainsi, le fort Jacques-Cartier n'a pas eu une longue histoire et il est faux de prétendre qu'il a été le lieu d'actions héroïques comme le soutient l'abbé Gatién. Ce dernier a été victime des mensonges du comte et marquis d'Albergalti Veza qui retourne en France, a grossi sa défense et s'est peint en héros, ce qui lui a valu une pension de 300 livres.

L'invasion américaine (1775-76)

En 1774, la Révolution américaine éclate. Dans leur désir d'indépendance, les rebelles tentent de gagner le Canada à leur cause. Ils envahissent la province de Québec en 1775. Espérant avoir l'appui de la population qui devrait se " libérer du joug britannique", les insurgés se rendent compte qu'il n'est pas facile de gagner les Canadiens. Les seigneurs et le clergé sont farouchement royalistes. Les marchands hésitent. La masse rurale, du moins dans la région de Québec, se confie dans un neutralisme opportun. Ennemis de la guerre, les paysans canadiens ne demandent qu'à vivre en paix. Ils profitent de la situation. Quand le rapport de force est en faveur des Américains et que ceux-ci payent le blé en espèces sonnantes, l'habitant québécois obéit aux nouveaux maîtres. Mais quand le soldat révolutionnaire sort de sa poche la monnaie de

★ ★ ★

FÉLICITATIONS À CAP-SANTÉ POUR SON TRICENTENAIRE!

VILLAGE DE:

Jean-Marie Douville
Henri Leboeuf
Marcel L. Marcotte
Aimé Audet
Gilles Falardeau
Joseph E. Marcotte
Gilles Perron
Rosaire Douville

SAINT-ALBAN

Maire
conseiller (1)
conseiller (2)
conseiller (3)
conseiller (4)
conseiller (5)
conseiller (6)
secrétaire-trésorier

PAROISSE DE:

Me Hermann Saint-Amant
Paul-Émile Petitclerc
Me Mario Denis
Jean-Paul Chalifour
Bernard Savard
Venance Julien
Gérard Grondines
Myriam Marcotte

papier de sinistre mémoire, le paysan cache son grain. Les Britanniques payant mieux, il en redeviendra l'ami. Jamais, cependant, le peuple ne prendra en masse les armes, ni pour le roi d'Angleterre, ni pour le Congrès américain.

En 1776, les Américains ayant été expulsés, le gouverneur Carleton s'applique à restaurer l'ordre. Indulgent, il veut toutefois couvrir de honte les Canadiens qui ont frayed avec les rebelles. A cette fin, il nomme trois commissaires, François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkins Williams, qui entreprennent la tournée des paroisses du gouvernement de Québec "tant pour l'établissement des milices dans chaque paroisse que pour l'examen des personnes qui ont assisté ou aider les rebels..."

Les enquêteurs sont au Cap-Santé le 5 juin 1776. Ils font assembler la milice locale à 9 heures du matin. Après la lecture de leur mandat, il cassent la commission des officiers de milice prorebelles et en nomment de nouveaux "pleins de confiance". Les officiers répudiés sont le capitaine Jos Etienne Pagé et les sergents Mathurin Morisset, Augustin Delisle, Jean Pichet et Pierre Girou. A leur place, sont nommés Pierre Mercure, capitaine, Pierre Laparé, lieutenant, Jean-François Pagé, enseigne, ainsi que les sergents Antoine Colet, Augustin Richard, Joseph Bertrand, Augustin Langlois et Joseph Chailler. Aux nouveaux tenants de l'ordre, Baby et ses collègues recommandent l'équité et la fermeté pour l'exécution des ordres du roi. Ils les encouragent aussi à voir à ce que les chemins soient bien entretenus. Ils passent ensuite en revue les 134 hommes de la milice de Cap-Santé à qui ils font crier: "Vive le Roi".

D'après le rapport des commissaires, il semble que Cap-Santé ait été neutre et n'ait pas différé des autres paroisses de la région de Québec: "les habitants de cette paroisse n'ont point pris les armes mais, /.../, il parait qu'ils ont exécuter toutes /sic/ les ordres qui leur ont été donnés sans la moindre opposition de leur part, ils ont porté de bon gré des vivres au camp tant qu'on les leur a payé en argent". A part de François Germain qui a tenu des propos séditions et fait valoir le parti des rebelles, seul le capitaine de milice Pagé a eu une conduite répréhensible. Même les cinq sergents répudiés ont été forcés d'accepter leur fonction. Par exemple, Pagé aurait dit à Pierre Girou: "il faut que tu sois sergent, il m'en faut un absolument tu es un pauvre homme ils te payeront quarante huit francs par mois". Serviteur zélé des Américains, Pagé a continué, malgré la défense du général Carleton, de commander son oncle Pierre Mercure qui était, en fait, capitaine de milice. Il s'est apparemment battu à Sorel aux côtés du lieutenant-colonel Mc Lean, officier américain. Cependant, son autorité n'était pas bien grande puisqu'il n'a pu recruter personne pour prendre les armes. Pas sa faute, trois habitants, Joseph Matte, Louis Nicolas Matte et un nommé Pagé du Bois de l'Ail, ont été condamnés à payer l'amende aux rebelles parce qu'ils ont refusé de faire des corvées pour eux. Toutefois, tout porte à croire que l'attitude de Pagé était commandée par la crainte. Quoi qu'il en soit, le rapport de l'enquête Baby est muet sur le sort qui lui fut réservé.

★ ★ ★

HOMMAGES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE RIVIÈRE-À-PIERRE

Cité. Portneuf G0A 3A0

Jacques Delisle, Maire

Conseillers: Jean-Marie Alain
Marcel Goyette
Raymond Borgia
Samuel Voyer
Robert Goyette
Jean-Marc Duval
Sec.-Irés. Marc-Aurèle Voyer,

NOTES SUR L'ÉCONOMIE DU CAP-SANTÉ AVANT 1850

Avec les données que nous possédons, il n'est guère possible de tracer l'évolution économique de notre paroisse. Vu que l'agriculture occupe une place spéciale dans ce volume, (voir plus loin), nous ne traiterons donc ici que de la pêche, des activités du bois et de l'artisanat.

La pêche

C'est la pêche qui, la première, avait attiré les Européens sur les côtes de l'Amérique du Nord. Secteur important de l'économie sous le Régime français, elle devint vite un revenu d'appoint pour l'habitant qui puisait dans les eaux poissonneuses les différentes variétés de la faune aquatique québécoise.

Au Cap-Santé, la pêche était aussi présente. Au début du XVIII^e siècle, un observateur dit même qu'à Portneuf "le seul avantage est la pêche à l'anguille qui y est très abondante". En 1830, l'abbé Gatien raconte qu'autrefois l'Anse de Portneuf était remplie d'anguilles et qu'il y avait beaucoup de poissons partout dans le fleuve. Il se plaint, imaginez donc, de ce que la pêche est moins fructueuse qu'avant: "Des querelles, des disputes, des injustices commises au sujet des places de pêche, ont été comme le signal de la disparition du poisson et de la perte des avantages que procuraient les pêches abondantes qu'on en faisait". "D'ailleurs, nous dit-il, le passage des "cajeux" de bois et de draves surtout, empêche de tendre des pêches, et leur passage paraît donner la chasse aux poissons". La pollution du Saint-Laurent a donc commencé au temps du curé Gatien!

Les rivières abondaient également en saumon, notamment la Jacques-Cartier. Encore une fois, le prêtre-historien déplore la diminution de la pêche en cet endroit. Près du Pont Royal, le seigneur de Neuville loue une pêche à des étrangers qui y viennent à partir du milieu-juillet. A l'embouchure de la rivière, on prend surtout de gros esturgeons en les dardant.

Les activités du bois

Cap-Santé a toujours été assez bien pourvu en bois de toutes sortes. Pins, érables et bouleaux se voisinaient dans la seigneurie de Portneuf. Dans Bourg-

★ ★ ★

**AVEC LES HOMMAGES DE
LA CORPORATION MUNICIPALE DE
SAINT-BASILE VILLAGE SUD**

Saint-Basile

Pagé, Robert: secrétaire-trésorier

G0A 3G0

Maire: Caron, Joseph E.
Conseillers: Bédard, Raymond
Ouellet, Victorin
Delage, Albert
Savard, André
Tessier, Fernand
Ferland, Marc

Louis, outre ces espèces, le frêne et le hêtre abondaient. Du point de vue commercial, c'était le pin qui avait la faveur des habitants. Ensuite, ceux-ci se lancèrent dans le commerce du bois de chauffage (érable). La conjoncture internationale n'était cependant pas favorable aux bois canadiens.

Ce furent les premières années du XIXe siècle qui donnèrent aux activités du bois la primauté dans l'économie québécoise. En effet, le blocus napoléonien des côtes anglaises et l'embargo américain obligèrent la Grande-Bretagne à délaissier ses fournisseurs traditionnels de la Baltique en faveur de ses colonies nord-américaines. Le cultivateur québécois se fit bûcheron et journalier.

Le témoignage de l'abbé Gatien est précieux sur cette transformation de l'économie dans notre paroisse. Il nous apprend que le 12 avril 1801, les Ursulines louèrent à bail emphytéotique (50 ans) la seigneurie de Portneuf à un M. Macnider qui céda son bail le 20 mai 1806 à W. B. Coltman, commerçant. Celui-ci établit sur les bords de la rivière Portneuf un vaste chantier de bateaux. En même temps, il exportait une grande quantité de bois de construction qui était préparé dans une scierie hydraulique. Bouchette confirme en 1815 les dires du chroniqueur du Cap-Santé, "et il n'est pas rare d'y voir une espèce de petite flotte de vaisseaux de différentes classes à l'encre / sic / à l'embouchure de la Rivière Portneuf, lesquels prennent leur fret à bord..." Ce fret était constitué par les planches et madriers mais aussi par les produits agricoles, car Coltman possédait également des moulins à farine. Ces établissements passeront plus tard au nouveau seigneur de Portneuf, Edouard Hale. Il semble que les Allsopp aient tenté aussi d'implanter le commerce, voire un commencement d'industrie, au Cap-Santé. Bouchette constate en 1815 l'existence de quelques moulins à blé et de plusieurs magasins. (Fond Jacques - Cartier) Ils ne constituent que les restes d'un établissement considérable qui a été, quelques années auparavant, la proie des flammes: "peu avant cet accident on y avait dépensé une grande somme d'argent pour le rendre complet en tout point, et le mettre en état d'y faire un commerce très étendu qui était devenu florissant".

Un autre chantier considérable était celui de M. Graves, forgeron-maréchal de Québec, qui avait passé un accord avec Allsopp pour avoir la permission de construire un moulin à scie sur la rivière Portneuf. Située près du moulin à farine de Saint-Georges, cette usine, comme on l'appelait alors, convertissait l'épinette en madriers destinés à l'exportation. Graves faisait couper les billots qui étaient transportés l'hiver à la rivière Portneuf et "dravés" jusqu'à la scierie, où ils étaient remis à l'eau. Cette entreprise procura du travail aux habitants du Petit Bois de l'Ail, de Terrebonne, de Saint-Georges et de Saint-François.

En 1829, ce fut le nord et le nord-ouest de la paroisse qui entendirent le puissant cri des travailleurs de la forêt. Cette fois-ci, c'était des merisiers qu'on coupait, qu'on équarissait et qu'on apportait sur le bord du fleuve où les "cajeux", radeaux formés par les billots ou madriers, qu'ils transportaient, les acheminaient vers Québec.

★ ★ ★

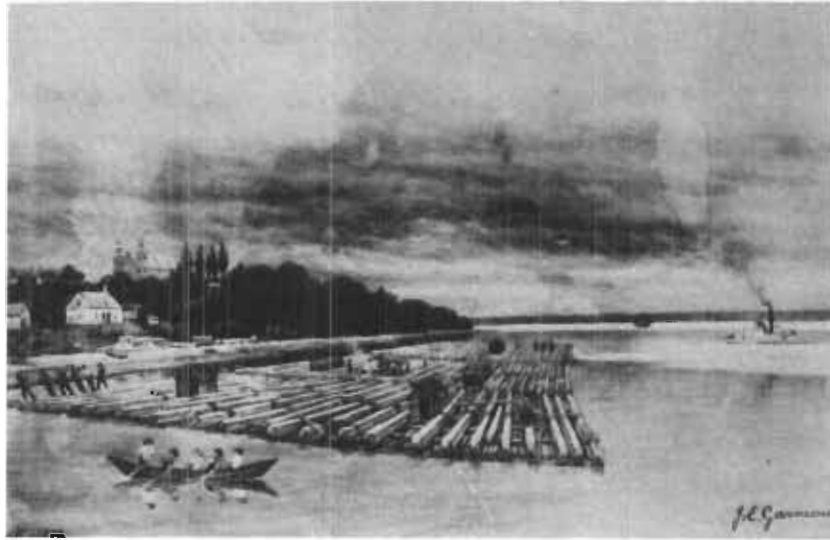
**AVEC LES HOMMAGES DE
LA CORPORATION MUNICIPALE DE
NOTRE-DAME DE PORTNEUF**

Clé. Portneuf

Lorenzo Morissette: secrétaire-trésorier

GOA 220

Maire: Gérard Piché
Conseillers: Gaston Morissette
Wellie Welsh
Philippe Leclerc
Jean-Louis Marcotte
Henri Julien
Gérard Julien



LES "CAJEUX" D'APRES LE PEINTRE ELZEBERT GARNEAU.

Dans ses écrits, l'abbé Gatién, en bon prêtre du XIX^e siècle, ne manque pas de trouver néfaste le commerce du bois qui éloigne les cultivateurs de leur demeure et provoque des excès de toutes sortes. Bien qu'il réalise que les 20 scieries de la paroisse aident ses ouailles à joindre les deux bouts, le curé du Cap-Santé ne peut s'empêcher d'en déplorer les conséquences morales et en ressort tout le négatif. Ainsi, il met en garde l'habitant contre le danger de noyade quand il travaille sur un "caxeux", et il monte en épingle le fait que certains ne trouvent pas d'acheteurs une fois rendus à Québec et doivent presque donner leur bois. Fait intéressant, dans son réquisitoire, il blâme les exploitants de la forêt "qui, bientôt, se trouveront dans une très grande étendue sans un arbre de bois de service, tellement, qu'il y a actuellement des particuliers qui ne trouveraient pas sur leurs terres de quoi bâtir une maison ou tout autre bâtiment un peu considérable". Enfin, il attaque les seigneurs qui monopolisent les terres à bois non concédées pour leur avantage personnel.

Ce mariage forêt-agriculture demeurera une composante de la vie rurale du Cap-Santé, comme celle du Québec tout entier jusqu'à tout récemment.

Les commerçants et les artisans du Cap-Santé

Cap-Santé est une bourgade agricole dans la première moitié du XIX^e siècle.

★ ★ ★

**AVEC LES HOMMAGES DE
LA CORPORATION MUNICIPALE DE
SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

Cité. Portneuf

Tél.: 268-3862

Jean-Pierre Julien: secrétaire-trésorier

Maire: Alcide Rochette
Conseillers: Normand Languais
Martin Marcotte
Guy Denis
Benoît Grenier
Albert Tessier
Louis Perreault

Pourtant, avec l'accroissement de la population, des besoins nouveaux se font sentir. Aux forgerons et aux menuisiers, s'ajoutent des tailleurs et des cordonniers. Cap-Santé étant situé sur le chemin du Roy, il faut également des aubergistes et subvenir aux besoins des voyageurs. En somme, les artisans et les commerçants jouent un rôle de plus en plus grand dans la communauté.

Grâce à des données cueillies par un chercheur de Laval, Michel Monet, il nous a été possible de constituer certaines statistiques sur les non-cultivateurs. Nous commençons par traiter d'eux en général puis nous les prenons par profession en donnant pour chaque cas un exemple précis.

Monet a inventorié 88 artisans et commerçants aux recensements de 1831 et de 1842. Malheureusement, il n'est pas possible de connaître leur moyenne d'âge. Nous avons des renseignements sur leurs familles, sur leur appartenance religieuse ainsi que sur leur état foncier.

Les familles des artisans et des commerçants comptent en moyenne 7,05 personnes. Elles sont à 88,6% catholiques, les exceptions étant 4 familles anglicanes, une famille méthodiste et cinq familles mixtes, c'est-à-dire dont certains membres appartiennent à la religion catholique alors que d'autres sont des adhérents à l'Eglise anglicane ou à l'Eglise presbytérienne. Au chapitre de la propriété foncière, nos ouvriers spécialisés et nos bourgeois occupent en moyenne 97,9 acres mais n'en cultivent que 19,06%. C'est dire que seulement 19,46% de la terre sert à les nourrir.

LES FORGERONS

Les forgerons sont le groupe professionnel plus important avec 15 individus (17,04%). Un n'est pas marié alors que les autres supportent en moyenne 5,5 personnes. Ils sont tous catholiques et occupent 19,86 acres per capita. Ils cultivent leurs bien-fonds à 27,34% (5,43 acres par famille).

Exemple: Prisque Laurencelle

famille: 6

métier: forgeron mais vit principalement de l'agriculture.

maisons habitées: 1

propriétaire de biens-fonds

religion: catholique

★ ★ ★

terre occupée: 20 acres

terre cultivée: 20 acres

LES MENUISIERS

Ils sont 12 (13,63%) et ont des familles moyenne de 6,36% personnes, (un n'est par marié). Ils sont tous catholiques et occupent en moyenne 79,4 acres dont 15,13 cultivées soit seulement 19,06%.

Exemple: Joseph Montreuil

★ ★ ★

HOMMAGE
DE

HOMMAGES DE LA

**CORPORATION MUNICIPALE DE
SAINTE-CHRISTINE**

CTÉ. PORTNEUF

G0A 1A0

P.O.

**CORPORATION MUNICIPALE
SAINT-LEONARD-DE-PORTNEUF**

Comté de Portneuf

G0A 4B0

Manus Moisan
Gilles Moisan,
Camilien Béland,
Aimé Béland,
Pierre Beaupré,
Claude Huard,
Aimé Côté,

Ernest Lesage.

Maire
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller
Conseiller

Sec. Trés.

métier: cultivateur et menuisier. Vit principalement de l'agriculture.
 famille: 10
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: catholique
 terre occupée: 3 acres
 terre cultivée: 20 acres

LES MARCHANDS

Le groupe marchand compte neuf familles qui ont en moyenne 8,11 personnes. Six familles sont catholiques, 2 sont anglicanes et une mixte, catholique et anglicane. Au niveau de la propriété foncière, les marchands dépassent de loin les autres professions avec 521,6 acres qui sont cultivées seulement à 12,49% (65,16 acres par personne). Nous les soupçonnons d'exploiter la forêt "capsantéenne" et peut-être aussi de s'adonner à la spéculation.

Exemple: John Graves
 métier: bourgeois
 famille: 15
 religion: église anglicane (2), catholique (13)
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 commerce ou négoce
 terre occupée: 3000 acres
 terre cultivée: 60 acres

LES MAÇONS

Les maçons sont au nombre de 8 (9,09%). Leurs familles comprennent en moyenne 6,37 individus. Ils sont tous catholiques. Ils occupent 65,06 acres dont 35,03 cultivées. Ils ont la plus forte proportion d'utilisation de leurs terres: 53,84%.

Exemple: Jean Matte
 métier: cultivateur et maçon. Vit principalement de l'agriculture
 famille: 9
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: catholique
 terre occupée: 80 acres
 terre cultivée: 20 acres

LES MEUNIERs

Il y a 7 meuniers (7,95%) à Cap-Santé. Leur famille moyenne se compose de

★ ★ ★

HOMMAGES DES MEMBRES DU CONSEIL

DE LA

VILLE DE DONNACONA

Cté. Portneuf

G0A 1T0

5,42 individus. Tous catholiques, ils occupent 83,7 acres de terre et en cultivent 19,7 (23,53%).

Exemple: Louis Marcotte
 métier: meunier
 famille: 7
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: catholique
 terre occupée: 72 acres
 terre cultivée: 18 acres

LES CORDONNIERS

Les cordonniers sont au nombre de 7 (7,95%). Un est célibataire et les autres familles ont en moyenne 5,83 membres. Une seule famille n'est pas catholique en entier. Qu'elles-uns de ses membres adhèrent à la foi anglicane. Les cordonniers cultivent 10,44% (5,18 acres) des 49,35 acres qu'ils occupent.

Exemple: Richard Donachey
 métier: cordonnier mais vit principalement de l'agriculture
 famille: 5
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: un anglican, 4 catholiques
 terre occupée: 60 acres
 terre cultivée: 15 acres

LES AUBERGISTES

Le Cap-Santé compte 6 auberges (6,81%). Leurs tenanciers ont des familles moyennes de 7,16 individus et sont tous catholiques. Ils occupent 53,5 acres qu'ils cultivent à 22,46% (12,02 acres).

Exemple: F. X. Allard
 métier: aubergiste
 famille: 7
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: catholique
 commerce ou négoce: 1
 terre occupée: 54,75 acres
 terre cultivée: 10,75 acres

LES CHARRONS

Ils sont quatre (4,54%) dans la paroisse, un n'est pas marié. Les trois au-

★ ★ ★

AVEC LES HOMMAGES DE

**LA CORPORATION MUNICIPALE DE
 LA PAROISSE DE SAINT-BASILE**

tres ont de familles moyennes de 3,33 membres. Tous sont catholiques. Ils occupent en moyenne 12,87 acres de terre qu'ils cultivent à 49,53% (6,37 acres).

Exemple: Noël Frenette
 métier: charron
 famille: 6
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: catholique
 terre occupée: 17 acres
 terre cultivée: 8 acres

LES CHARPENTIERS(3,40%)

Les trois charpentiers du Cap-Santé ont des familles moyennes de 9,3 personnes. Ils sont catholiques et cultivent 34,72% (10,83 acres) des 31,2 acres qui leur appartiennent.

Exemple: Pierre Frenette
 métier: charpentier
 famille: 4
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: catholique
 terre occupée: 20,12 acres
 terre cultivée: 7 acres

AUTRES

Dans la catégorie "autres", nous avons fait entrer toutes les professions et métiers qui comptent moins de 3 travailleurs, soit: les meubliers, les tailleurs, les fabricants de potasse, les navigateurs, les peintres, les tourneurs, les coupeurs de billots, les tonneliers, les maîtres-colleurs, les commis et les mouliniers. Ils totalisent 17 personnes (19,31%) et ont des familles moyennes de 7 membres. Une famille est anglicane, une est méthodiste, une compte des anglicans et des catholiques, une des adeptes de l'Eglise presbytérienne et des catholiques; le reste des familles (12) est catholique. Elles occupent 80,11 acres de terre dont elles cultivent 17,8% (14,26 acres).

Exemple: Richard White
 métier: moulinier
 famille: 4
 maisons habitées: 1
 propriétaire de biens-fonds
 religion: presbytérienne et 3 catholiques
 terre occupée: 100 acres
 terre cultivée: 14 acres

★ ★ ★

HOMMAGES DE LA
**CORPORATION MUNICIPALE
 DE
 SAINT-GILBERT**

HOMMAGES DE LA
VILLE DE SAINT-RAYMOND,

375, Saint-Joseph,
 Saint-Raymond
 Cté. Portneuf G0A 4G0

Plus le XIXe siècle prendra de l'âge, plus les artisans et commerçants prendront de l'importance à Cap-Santé. Notre municipalité connaîtra un boom économique dans la décennie 1860.

RELIGION ET MENTALITÉ

Le XVIIIe siècle

Se plonger dans le XVIIIe siècle, c'est accepter que les hommes qui y vivaient soient différents de nous ; en notre époque séculière, il peut s'avérer difficile de comprendre nos prédécesseurs du Régime français qui imprégnaient leur vie de religion mais aussi de superstition. Tissu socioculturel qui unissait les membres d'une communauté, le religieux n'était pas nécessairement synonyme de dévotion; à l'amour et à la crainte du Dieu suprême, l'habitant ajoutait un farouche esprit d'indépendance. Indiscipliné, il provoquait les jérémiades de son pasteur qui faisait apparaître le feu de l'enfer dans le but de le ramener dans le droit chemin. Juger la mentalité d'autrefois avec l'oeil d'un homme du XXe siècle, c'est un suicide intellectuel. Comprendre les impulsions profondes et les motivations de nos ancêtres, c'est les aimer tels qu'ils étaient: de simples êtres humains.

Pour sauver les âmes et garder les brebis dans le pré catholique, l'Eglise canadienne avait d'abord été missionnaire. Ainsi, le Cap de la Sainte-Famille était au début desservi par des prêtres missionnaires, Récollets la plupart du temps. En 1708, il en arriva un qui devait demeurer au Cap-Santé 20 ans: Charles-Jean-Baptiste Rageot-Morin. Il a été le fondateur religieux de notre paroisse puisqu'il l'a fait ériger en cure en 1714. Il était né à Paris et était membre de la Société des Messieurs du Séminaire des Missions étrangères. Il décéda à Montréal le 24 février 1729, cinq mois après son départ du Cap-Santé. Son successeur, Jean-Baptiste Lacoudray, semble avoir été un pasteur zélé et modeste. Né à Beaupaire en Dauphiné, il avait été ordonné prêtre à Québec le 29 juin 1721. Après plusieurs cures, il fut envoyé à Cap-Santé pour aider l'abbé Rageot-Morin, malade, qu'il remplacera ensuite. Il mourra à Varennes en 1760. Celui qui prit sa place en 1743 brilla par ses continuelles chicanes avec les héritiers Motard au sujet des terrains de la Fabrique ainsi que par la tenue d'assemblées de paroisse qui furent parfois houleuses. L'abbé Gatién dit de lui qu'il "semble avoir eu en partage un petit grain d'originalité à lui toute particulière". Il fut curé du Cap-Santé jusqu'en 1752 alors

★ ★ ★

Clé. Portneuf

G0A 3S0

**AVEC LES HOMMAGES DE
LA CORPORATION MUNICIPALE DE
SAINTE-JEANNE DE PONT-ROUGE**

Ct. Portneuf

G0A 2X0

Maire: Jules Carpentier
Conseillers: René Leclerc
Bruno Laroche
Laurent Julien
Roland Beaupré
Jean-Charles Parent
Emmanuel Denis

Line M. Marchand: secrétaire-trésorière

que l'abbé Joseph Fillion prit les rênes de la paroisse.



LES CURES DU CAP-SANTÉ.

1773 à septembre 1782. Il est mort dans sa nouvelle maison le 2 octobre 1795. Il avait été le pasteur de notre paroisse pendant 43 ans.

Comme partout ailleurs, les curés du Cap-Santé administraient les deniers de la Fabrique avec l'aide des marguilliers. Dans notre localité, cet office fut créé en 1709, cinq ans avant l'érection canonique. Chargés de toujours prendre l'intérêt de la Fabrique, les marguilliers percevaient la dîme et poursuivaient les "ennemis" de la paroisse.

A cette époque, la Fabrique était relativement riche. Les dons étaient fréquents. Par exemple, le seigneur Robineau de Bécancour donna 100 écus pour la construction de la première église, (pour tout ce qui concerne les temples paroissiaux, voir plus loin la partie "La vie religieuse") ainsi que deux cuillères et deux fourchettes d'argent pour faire un ciboire. Les bancs rapportaient aussi. Au nombre de 28 (dont un était réservé gratuitement à Louis Motard en vertu de l'entente passée lorsqu'il avait cédé le terrain à l'église), ils étaient vendus au plus haut enchérisseur qui devait ensuite payer une rente annuelle de 4 boisseaux de blé. Voici le budget de la Fabrique de 1714 à 1754.

★ ★ ★

AVEC LES HOMMAGES DE LA CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-UBALDE

Cté. Portneuf

GOA 4L0

Marguerite Paré: secrétaire-trésorière

Maire: Marcel Cossette
Conseillers: Apolinaire Gingras
Paul-Émile Gingras
J. Alcide St-Germain
Victorin Lavallière
Normand Hardy
Jacques Bureau

- I7I4-I5: Louis Motard: marguillier en charge;
recettes: 240 francs
dépenses: 72 francs
excédent: 168 francs
- I7I5-I6: Antoine Germain: marguillier en charge;
recettes: 379 francs
dépenses: 369 francs
excédent: 10 francs
- I7I6: Jean Bertrand: marguillier en charges;
recettes: 3003 francs (dont 600 francs de la
part de Mgr de Saint-Vallier et 1313
livres de quêtes hors de la paroisse
pour la construction de l'église).
dépenses: 2990 francs
excédent: 13 francs
- I7I8-I9: Claude Chailler: marguillier en charge;
recettes: 977 livres
dépenses: 977 livres
excédent: 0
- I7I9-20: Jacques Jugnac (argent et cartes):
recettes: 269 livres
dépenses: 265 livres
excédent: 4 livres
- I720-2I: Nicolas Petit: marguillier en charge;
excédent: 26 livres
- I722: Pierre Richard: marguillier en charge;
excédent: 109 livres
- I728: François Marcot: marguillier en charge;
recettes: 410 livres
dépenses: 36 livres
excédent: 374 livres
- I728 à I74I: recettes: 700 livres
- I754: recettes: 273 livres.

Les marguilliers tardaient cependant à remettre leurs comptes. En 1714, l'évêque avait dû les obliger à tenir des comptes en règle. En effet, de 1709 à 1714, les feuilles volantes qui servaient de registre avaient été perdues. En 1712, Saint-Vallier émit une ordonnance pour que les marguilliers ne gardent plus l'argent de la Fabrique chez eux, mais le mettent plutôt en dépôt chez le

★ ★ ★

**AVEC LES HOMMAGES DE
LA CORPORATION MUNICIPALE DE
LA PAROISSE DE SAINT-RAYMOND**

Cté. Portneuf

Guy Alain: secrétaire-trésorier

G0A 4S0

Maire: André Girard
Conseillers: Conrad Alain
Jean-Guy Denis
Bruno Cantin
Marcel Jobin
Rolland G. Cantin
Valmont Drolet

curé. Deux ans plus tard, le grand vicaire, M. Devarenne, demanda au curé de presser le marguillier en charge de 1723, Baptiste Chastenay, de rendre ses comptes plus tôt. Il fut aussi décidé qu'on cesserait de payer des gages (10 écus par année) à un bedeau. Pierre Richard s'offrit à remplir cette fonction gratuitement. En 1726, même scénario : le grand vicaire Eustache Chartier de Lotbinière ordonna aux marguilliers de 1723, 24, 25 de rendre leurs comptes avant octobre. Il exigea de plus qu'une croix soit érigée dans l'ancien cimetière et que la clôture de celui-ci soit achevée. Rien n'était réglé en ce qui concernait les marguilliers puisque Lotbinière dut réitérer son ordonnance. En 1731 et en 1733, les archidiacres revinrent à la charge. Ils voulaient également que le cimetière soit réparé ; sinon, ils exigeaient qu'on en interdise l'accès. Quand aux bancs non payés, ils demandaient qu'ils soient vendus aux enchères. De plus, l'église devait être inventoriée et les objets du culte améliorés.

Le 16 mai 1734, Chartier de Lotbinière est de nouveau en visite au Cap-Santé. Il accorde un délai aux marguilliers en retard, à cause de la construction du nouveau presbytère. En effet, le 2 juin 1733, le curé Lacoudray avait acquis de Marie-Elizabeth Motard, fille majeure de feu Louis Motard, un emplacement de 60 pieds de front sur 40 de profondeur. Il avait payé ce terrain 30 livres. Cette nouvelle maison curiale est terminée en 1734. L'archidiacre doit revenir le 31 juillet 1735 pour régler une querelle opposant François Mercure, ancien capitaine de milice, et la Fabrique du Cap-Santé. Mercure en a contre les marguilliers qui lui ont enlevé son banc, le premier de l'église, pour le donner au nouveau capitaine, Morisset. Chartier de Lotbinière approuve la Fabrique. En 1738, l'archidiacre Jean-Pierre de Miniac ordonne au marguillier en charge, Pierre Morisset, de poursuivre ses prédécesseurs qui n'ont pas encore rendu leurs comptes. Seul François Laroche, l'année précédente, avait rendu les comptes de 1723. En 1739, de Miniac menace de recourir à l'intendant. Gatien commente : " Comme, à quelques exceptions près, on a toujours vu dans les marguilliers de cette paroisse la même négligence poussée plus ou moins loin, jusqu' /.../ en 1830, on serait tenté d'en demander la cause sans doute". Il répond lui-même : 1 - la pauvreté de la paroisse, 2 - le peu de fermeté des marguilliers, 3 - la crainte de se faire des ennemis en collectant la dîme, 4 - la négligence des paroissiens, 5 - leur croyance que l'église n'a pas besoin de leur argent. Bien que partiel, nous croyons néanmoins que Gatien résume assez bien la situation.

Le 30 janvier 1740, de Miniac peut enfin allouer les comptes de Baptiste Chastenay (1725), d'Etienne Langlois (1726), d'Antoine Germain (1727), de François Marcot (1728), de Michel Frenet (1729), de Louis Pagé (1730), de Simon Frenet (1731), de Pierre Piché (1732), de Guillaume Gignac (1733), de Laurent Matte (1734), d'Adrien Piché (1735), de Jean Marcot (1736) et de Pierre Morisset (1737). Il ne reste à recevoir que les comptes de Jean Pagé (1738) et de Nicolas Lesage (1739). Mgr de Pontbriand les allouera en 1742 avec ceux de 1741 (Simon Frenet).

Il semble, quoiqu'en dise l'abbé Gatien, que les marguilliers seront désormais moins lents à rendre leurs comptes. Ainsi, le 5 août 1748, le vicaire gé-

★ ★ ★

**LA CORPORATION MUNICIPALE
DU VILLAGE DE DESCHAMBAULT**

Comté de Portneuf, Québec
GOA 1S0

Bravo à Cap-Santé

Bon succès

Club Kiwanis Portneuf

néral Villangevin alloue les comptes dus depuis 1742. Le 19 mai 1755, Mgr de Pontbriand fait de même pour ceux de 1749 et des années suivantes : "quoique n'y ayant trouvé aucun ordre, ce qu'il fit, comme il est dit dans l'acte même par lequel il alloua les comptes, à cause de la bonne foi des intéressés". Mgr Briand fait de même en 1767 ainsi que Mgr Hubert en 1789.

On voit apparaître au milieu du XVIIIe siècle, un conflit entre les héritiers de Louis Motard et la Fabrique. Celle-ci avait acquis divers terrains de Louis Motard et de ses enfants depuis 1709. Dans les années 1740, une dispute éclate au sujet des bornes des dits terrains. François-de-Sales-Motard refuse d'exécuter le précis d'accord donné par l'évêque et qui l'oblige à livrer un emplacement près de l'église. On décide de recourir à l'intendant et de poursuivre les Motard. En 1744, un arpenteur est engagé pour mesurer les terres de la Fabrique. Enfin, en 1749, Mgr Pontbriand règle la question. Le terrain de la Fabrique se rendra jusqu'à l'accore (cap) et il sera permis aux Motard de placer une dalle pour recevoir l'eau qui coule de la fontaine. Ces derniers reconnaissent que le terrain du presbytère acheté par M. Lacoudray sera toujours de 18 pieds de front sur 50 pieds de profondeur.

Un problème surgit également à la fin du siècle lorsque l'assemblée générale des marguilliers anciens et nouveaux décident de mettre en vente par une criée, une terre de 3 arpents de front sur 40 arpents de profondeur, située dans la seconde concession (Saint-Charles) et donnée par les anciens seigneurs. Elle est vendue à un nommé Morisset pour la somme de 100 livres. Certains se plaignent que la vente n'est pas légale. Les avocats consultés sont aussi de cet avis : "Les Dames Ursulines seigneures du lieu, très mécontentes du procédé de M. le curé et des marguilliers, /commencent/ une action contre l'acquéreur pour faire annuler cette vente. "L'acheteur, craignant les procédures, remet la terre. Une nouvelle assemblée des paroissiens est convoquée le 25 mars 1792. Cent quatre-vingt-trois sont en faveur de la vente et 39 sont contre. La Fabrique est donc autorisée à passer un nouveau contrat avec Mathurin Morisset. Selon l'abbé Gatien, on aurait dû garder cette terre à bois. Cela aurait évité d'acheter 25 ou 30 cordes de bois de chauffage chaque année. Et le prêtre-historien de conclure : "et l'on voit un exemple de cette vérité, que c'est souvent dans les grandes assemblées qu'il y a le moins de jugement". Nous verrons plus loin le pourquoi d'une telle affirmation.

La pratique religieuse est forte dans le Cap-Santé du XVIIIe siècle. L'église est toujours littéralement encombrée. Les paroissiens craignent la colère de Dieu et des saints et ne ménagent rien pour gagner leurs faveurs. Quand une épidémie de chenilles menace les récoltes, comme en 1774 et en 1781, ils demandent au curé de faire des prières et des processions publiques. C'est ainsi qu'on se rend dans les concessions pour conjurer le fléau. Crédule, Gatien écrit : "Dès le soir même, les chenilles prennent la route du fleuve et on ne

★ ★ ★

COMPLIMENTS DU
CONSEIL DE COMTÉ
DE PORTNEUF

les revoit pas." Le 17 juillet 1772, l'évêque de Québec, Mgr Briand, accorde que Cap-Santé ait Sainte-Anne comme seconde patronne et titulaire de l'église (les premiers patrons étant la Sainte-Famille). Il permet en même temps que la fête de Sainte-Anne soit chômée à perpétuité le 26 juillet: "les habitants, d'ailleurs, dans leur demande à Monseigneur pour obtenir cette grâce, promirent de célébrer cette fête avec tout le zèle, la piété et la dévotion dont ils seraient capables". Pour calmer le courroux de Dieu et surtout du curé Voyer, les propriétaires des moulins à scie, qui les ont fait fonctionner certains jours de fête, donnent 18 livres à la Fabrique. Ils sont ainsi assurés de la prospérité.

Ce ne sont cependant pas tous les paroissiens qui donnent leur argent de bonne grâce aux administrateurs paroissiaux. Nous avons déjà vu que les dîmes étaient difficiles à collecter. Il en était de même des ventes des bancs et du pain bénit. La pratique du pain bénit avait lieu chaque dimanche. Chaque paroissien devait apporter une miche de pain que l'officiant coupait en morceaux de différentes grosseurs. Plus une personne était importante, plus le morceau auquel elle avait droit était gros. Cette coutume donna lieu à beaucoup de querelles de préséance et d'ordonnances de justice.

En 1709, l'intendant Raudot émet trois ordonnances contre des particuliers qui refusent de rendre le pain bénit. La première, en date du 12 avril 1709, condamne Paul Perrot à rendre le pain bénit à la paroisse de Cap-Santé, bien qu'il soit fermier du seigneur de Deschambault. C'est pour cette raison que Perrot ne veut pas le rendre. S'il ne se plie pas à l'ordre de l'intendant, il devra payer 10 livres d'amende à la Fabrique de Cap-Santé. Le 3 juin suivant, il est condamné de nouveau. Cette fois, il lui est ordonné de rendre un pain bénit de même qualité que celui offert par les autres habitants à l'aise de la paroisse, dont il est. La troisième ordonnance est émise le 10 mai 1710 contre Jean Catelan qui refuse de rendre le pain bénit parce qu'il forme un seul ménage avec le particulier chez lequel il demeure.

Comme ceux des paroisses voisines, les habitants du Cap-Santé sont indisciplinés lors des services divins. Ils se battent à la sortie de l'église. Certains sortent même pour aller fumer. On leur fera payer une amende de dix livres. S'il récidivent, ils iront en prison.

Un fait divers illustre bien cet esprit d'indépendance. Les habitants avaient l'habitude d'assister aux offices divins avec leurs chiens. Le bedeau les chassait, ce qui n'avait pas l'heur de plaire à leurs maîtres qui malmenaient le garde-chien (c'est pour cette raison que le petit banc du connétable, à l'arrière de l'église, est appelé "banc du garde-chien"). L'abbé Rageot-Morin porta plainte à l'intendant Bégon qui émit une ordonnance le 15 avril 1722. Il y était stipulé que ceux qui menaceraient ou battraient le bedeau seraient condamnés à 10 livres d'amende. Il revenait au marguillier en charge d'appliquer la loi. L'intendant crut bon de préciser: "leur (les habitants) faisons en outre défense de commettre aucune voie de fait (sur la personne du marguillier en charge) /.../ à peine d'être poursuivis extraordinairement sur la dite voie de fait

★ ★ ★

MAISON DU DÉCOR PORTNEUF ENR.

Tentures — Couvre-lits — Papier peint
Tapis — Céramique — Acc. de salle de bain
Luminaires — Pôles — Etc.
Estimation gratuite
Service de décorateur professionnel
à domicile
Installation garantie
Jour: 285-0976 337-2034
Place Doneuil, Donnacona
Soir: 524-7348
101 St-Pierre, St-Raymond

CENTRE SINGER

Vente Service
Réparation 285-2552
Spécialité: Phildar
Tissus à la verge
Place Doneuil, Donnacona
A. Langlois, Prop.

et le scandale qu'ils auront commis".

Dans leur vie privée, les paroissiens ne sont pas non plus des saints. En 1749, une assemblée de paroisse, ordonnée par Mgr Pontbriand, fixe à trois le nombre de cabarets à Cap-Santé. Les cabaretiers n'ont pas droit de donner à boire à leurs co-paroissiens mais seulement aux voyageurs, et ce, sans risquer de les enivrer. On demandera à l'intendant qu'Etienne Pagé, Adrien Picher et Pierre Doré soient autorisés à vendre les boissons nécessaires aux malades et, dans certains cas, aux biens portants. Nous avons tout lieu de croire que les amateurs de spiritueux et de vin passaient outre à ces contraintes et trouvaient le moyen de se procurer le "p'tit boire".

Au XVII^e siècle, il semble que c'est l'abbé Fillion qui a le plus souffert de "l'ivrognerie et des scandales". Quand Georges Allsopp acquit la maison Picher, non loin du fort Jacques - Cartier, il la fit rénover considérablement et lui donna l'apparence d'un vrai manoir seigneurial. Ce chantier amena beaucoup d'étrangers au Cap-Santé. Il y eut parfois jusqu'à 200 hommes qui y travaillèrent ainsi qu'à la construction d'établissements "industriels" dans le fond Jacques-Cartier.

Ces ouvriers étaient payés tous les samedis et prenaient le jour de repos dominical pour fêter. L'abbé Gatien souligne que "D'ailleurs il ne manquait pas de se trouver dans la paroisse des gens très disposés à les imiter, à les seconder, et à prendre part à tous ces désordres, soit en se joignant à eux, soit en leur fournissant leurs maisons pour y célébrer leurs orgies".

L'abbé Fillion se plaignait souvent de ces désordres du haut de sa chaire et menaçait les coupables des pires souffrances éternelles. Un dimanche, après les vêpres, ceux qui s'étaient sentis visés par les paroles du curé, firent un charivari dans la côte de l'église. Armés de bouteilles et de chansons grivoises, ils insultèrent le curé et s'en retournèrent ensuite à Jacques - Cartier. Sagement, Fillion décida de garder le silence désormais. Laissons l'abbé Gatien tirer sa conclusion: "Un moulin à farine construit à frais immenses à Jacques-Cartier, consumé à deux reprises différentes par le feu, avec ses dépendances, semble être en partie l'accomplissement des malheurs qu'avait plusieurs fois annoncés M. Fillion, comme devant être la punition de tant de désordres".

En terminant, nous voulons raconter l'épisode de "la petite guerre de Portneuf", en priant toutefois le lecteur de le considérer comme une anecdote et de ne pas en tirer de conclusion générale.

En 1709, un habitant de Cap-Santé traite de "pelé" un nommé Perrot de Deschambault qui a été scalpé par les Iroquois. Blessé dans son amour propre, Perrot intéresse à sa cause ses co-paroissiens qui, aidés des gens de Lachevrotière, décident d'obtenir vengeance par la voie des armes. Munis de bâtons, ils se rendent aux limites de Cap-Santé où les attendent leurs ennemis. Ne se sentant pas assez nombreux, les "Deschambaultiens" se contentent d'injurier leurs voisins, qui le leur rendent bien, et ils les menacent de demander l'aide des habitants

★ ★ ★

HOMMAGES DES COMPAGNIES:

LES PAVAGES PORTNEUF INC.

&

ST-MARC READY MIX LTÉE

595 boulevard Dussault.

Saint-Marc-des-Carières (G0A 4B0)

de Sainte-Anne-de-la-Pérade: "... alors les habitants de Portneuf, pour avoir attendu, ne perdraient rien, parce que tout leur serait payé, avec les intérêts même, pour le retard du paiement, s'ils l'exigeaient". On se donne donc rendez-vous le dimanche de la Pentecôte mais l'intendant Raudot, averti des troubles, émet une ordonnance qu'il enjoint aux capitaines de milice concernés de lire à la porte de l'église. Elle stipule que les habitants qui se battront, sous n'importe quel prétexte, goûteront au cachot humide de l'intendant. Quant à celui qui commencera la querelle, il devra payer six livres d'amende. Apparemment, "La paix succéda enfin aux horreurs de cette guerre fraternelle" (Léon Trépanier).

Le XIXe siècle

Trois hommes remplirent les fonctions curiales au Cap-Santé dans la première moitié du XIXe siècle: Jean-Baptiste Dubord, Janvier Leclerc et Félix Gatien.

Des deux premiers, il n'y a pas grand-chose à dire. Arrivé à Cap-Santé le 15 octobre 1795, Dubord y resta 19 ans. Sa cure précédente avait été Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce. Tombé malade en juillet 1813, il décéda le 6 janvier 1814. Son successeur, l'abbé Janvier Leclerc, ne passe que 3 ans dans notre paroisse (1814-1817). Il avait été ordonné le 14 août 1796. De santé faible, il eut une violente attaque de paralysie au début de l'été 1817. Peu fortuné, il se retira chez son frère à Montréal. L'évêque Pierre Denaut avait déjà dit de lui: "Il a du zèle, de la vertu, mais il est fou des chevaux /.../ il aime à courir...".

L'abbé Félix Gatien, auquel nous nous sommes souvent référés en ce premier chapitre, est sans doute le prêtre qui a le plus influencé Cap-Santé, du moins jusqu'à 1909 (arrivée de l'abbé Pouliot). Né à Québec le 28 octobre 1776, il fut ordonné le 16 février 1800. D'abord missionnaire au Détroit, il devint, en 1806, professeur de théologie au Séminaire de Québec, où il avait étudié. Après y avoir occupé différents postes, il fut nommé à la cure du Cap-Santé en sep-



L'ANCIEN PRESBYTERE CONSTRUIT EN 1799.

tembre 1817. Homme cultivé qui ne sortait pas beaucoup et passait tous ses temps libres à étudier, l'abbé Gatien était aussi un homme d'action qui se donnait corps et âme pour la cause catholique. Ses "Mémoires sur la paroisse du Cap-Santé" en sont la preuve. A la fois oeuvre érudite et chronique du Cap-Santé depuis sa fondation, l'Histoire du Cap-Santé n'en est pas moins un ouvrage de combat contre ceux qui dérogeaient aux principes de la religion catholique, mais surtout contre ceux qui menaçaient le clergé dans ses assises matérielles et morales. Il n'y a qu'à lire ses pages sur l'Institution Royale (voir "La vie scolaire"), sur le bill de l'Union de 1822 ou sur le bill des notables pour s'en rendre compte. Nous ne retiendrons que ce dernier exemple.

La première moitié du XIXe siècle est marquée par la montée des professions libérales. Hommes de loi et médecins, qui constituent le trop-plein des collèges classiques, veulent se faire une place dans la société qu'ils définissent de façon différente que les seigneurs et les membres du clergé. Cela donnera lieu à divers affrontements qui trouveront un dénouement lors des insurrections de 1837-38. Dans plusieurs localités, le leadership du curé sera remis en question.

Il ne semble pas que ce soit le cas dans notre paroisse. Bien qu'une minorité tente de miner le pouvoir clérical, ce ne sera jamais une action concertée et la majorité de la population ne songera jamais sérieusement à s'en prendre à son pasteur. Pourtant, Gatien consacre plusieurs pages à la querelle des Fabriques. Il semble que ce soit plus dans un but apologétique à l'endroit de ses confrères Canadiens-français en général.

Le bill des Fabriques fut présenté à la session de 1830-31. Cependant, l'assemblée ajourna les travaux avant d'en avoir complété l'étude. L'année suivante, le député Bourdages, le parrain de la loi, revint à la charge. L'assemblée accepta le bill des Fabriques qui fut cependant bloqué par le Conseil législatif.

Le projet de loi du député Bourdages visait à rendre plus démocratique l'administration des Fabriques. La plupart des paroisses avaient été jusque-là dirigées par un conseil de Fabrique (3 marguilliers et le curé) qui ne convoquait la population que quand il fallait faire des réparations importantes à l'église ou au presbytère. Seuls les anciens marguilliers et ceux en fonction choisissaient, au vote à main levée, leurs successeurs. Le parti de Louis-Joseph Papineau et de Louis Bourdages désirait que les notables, c'est-à-dire ceux qui disposaient d'un certain avoir foncier, aient droit de participer aux assemblées de Fabrique.

Bien sûr, l'abbé Gatien s'oppose à ce projet de loi et aux méthodes de consultation de la Chambre d'assemblée. Il croit qu'augmenter le nombre de ceux qui ont voix au chapitre dans les affaires religieuses est synonyme d'anarchie. Avec beaucoup d'habileté, il fait ressortir le peu de jugement des marguilliers et la nécessité du leadership clérical dans l'administration paroissiale. Il donne un exemple précis. En 1825, il voulait acheter un tableau d'Antoine Plamondon pour en remplacer un autre "affreux". Les marguilliers s'y opposèrent: "changés tout à coup et comme par enchantement en admirateurs passionnés de

★ ★ ★

MASSIE AUTOMOBILES LTÉE

ROUTE DE L'ECONOMIE, NEUVILLE G0A 2R0

Tel: 876-2868
692-0316

leur vieux tableau...; et surtout charmés de ces couleurs qu'eux seuls y voyaient et demandant avec une espèce d'inquiétude ironique, si le tableau qu'on leur offrait à la place du leur, serait aussi brillant et aussi haut de couleur, car c'était les seules choses qu'ils paraissaient alors le plus apprécier..." Le curé croit que cette mauvaise conduite des marguilliers était due à l'influence pernicieuse de quelques paroissiens. D'ailleurs, ils se repentirent quand Gatien leur montra leurs torts: "Ils eurent honte de s'être ainsi laissé entraîner à des préjugés qui leur étaient étrangers..."

Selon Gatien, il n'y a pas de doute; à Cap-Santé, il n'y a que les marguilliers anciens et nouveaux qui ont droit d'assister aux délibérations de la Fabrique, et ce, depuis 1714. Les assemblées de paroisse n'ont toujours été convoquées que pour des questions particulières "qui se trouvaient hors de la ligne des affaires ordinaires de la Fabrique". Une fois seulement, une assemblée de paroisse a élu un marguillier, mais elle avait été convoquée pour d'autres fins (réparations à l'église). Quant à la résolution passée en 1751 à l'effet que quand les dépenses à l'église excéderaient 10 livres, on devrait demander la permission aux paroissiens, l'abbé Gatien est d'avis qu'elle n'a jamais été appliquée. D'ailleurs, "tout ce que l'on peut conclure de ce qui avait eu lieu dans cette assemblée, au sujet de l'emploi des deniers de l'église, c'est que probablement quelque tête chaude et mal disposée, quelque homme de parti, avait su communiquer à certaine majorité de cette assemblée la mauvaise humeur dont il était animé. D'ailleurs encore, il faut convenir que le bon curé d'alors (Joseph Voyer) avait un certain genre d'originalité à lui propre, qui aurait pu provoquer même à sa demande, la passation d'une semblable résolution".

Ces lignes furent écrites en 1830. A partir de ce moment, la santé de l'abbé Gatien fut chancelante et il dut s'en remettre de plus en plus à ses vicaires et abandonner ses activités intellectuelles. Pendant 14 ans, il resta au poste, espérant jouir d'une retraite paisible dans la demeure qu'il s'était fait construire sur le haut de la côte de l'église. Pourtant, le destin en avait décidé autrement. Il s'éteignit le 19 juillet 1844 à l'âge de 68 ans.

L'administration de la Fabrique n'a guère changé au XIXe siècle. Les marguilliers remettent leurs comptes en retard, particulièrement dans les années de mauvaises récoltes. Il faut les menacer de poursuites judiciaires. L'année 1822 voit cependant une recette record: 10 682 francs.

Ce sont les dépenses au presbytère et surtout à l'église qui englobent les revenus de la Fabrique. En 1795-96, les réparations au temple paroissial coûtent 3720 francs. En 1822, on refait les oeils-de-boeufs de la nef et du portail et les châssis des tours. Il en coûte 64 louis. En 1822, les marguilliers font crépir les murs extérieurs de l'église. L'abbé Gatien gémit sur les 2204 francs envolés en fumée: "Les essais multiples que l'on a faits /sic/ jusqu'à ce moment, démontrent et l'inutilité de toutes les dépenses qu'on voudrait renouveler pour faire tenir un crépi sur ces vieux murs, et la nécessité de les lambriser, comme seul moyen de les conserver et tenir l'extérieur de l'église dans un état décent". Il a prévenu les syndics, mais en vain, influencés qu'ils é-

★ ★ ★

HOMMAGES DE

HALLISSEY ET ASSELIN INC.

CONSULTANTS

285, Chemin Sainte-Foy,
 Québec Tél. 522-6872
 G1R 1T5

taient par "un public ignorant". Le 24 novembre 1833, la paroisse obtient la permission de l'évêque Signay de prendre 800\$ dans le coffre de la Fabrique pour des réparations urgentes à l'église. En 1827, on couvre en bardeaux le toit de l'église (130 Louis). Et on pourrait multiplier les exemples.

Ce qui "défraie la manchette" au début du XIXe siècle, c'est le nouveau presbytère du Cap-Santé.

Le 1er juillet 1798, une assemblée générale de la paroisse décide à la majorité des voix que l'on fera une allonge au sud-ouest du presbytère. Cette nouvelle maison curiale mesurera 30 pieds sur 30 de dedans en dedans. En même temps, on réparera l'ancien presbytère qui appartiendra aux curés et aux habitants. Il servira à ces derniers de salle (s) commune (s) (une pour les hommes et une pour les femmes). Mais une partie des paroissiens s'oppose à la bâtisse d'une nouvelle maison curiale et l'on doit recourir à la loi pour les obliger à contribuer aux frais du nouveau presbytère. Terminé en 1800, celui-ci ne restera en fonction que 49 ans puisque le presbytère actuel du Cap-Santé a été bâti en 1849. A ce moment, le "vieux presbytère" deviendra salle publique ou des habitants et servira à cet effet jusqu'en 1931, année de la construction de la salle paroissiale. Pendant un temps, de 1858-59 à 1920, il sera aussi la demeure des bedeaux. Bien que l'abbé Gatien dise que c'était une bâtisse médiocre, nous ne pouvons nous empêcher de regretter sa démolition, surtout quand on sait qu'il était semblable au "vieux presbytère" de Deschambault érigé en 1815.

La pratique religieuse continue de se bien porter au Cap-Santé. On dénombre 1120 communicants en 1830 et de 80 à 100 enfants font leur première communion chaque année. Deux jubilés sont accordés en 3 ans. Le premier est celui de Léon XII mandé par Mgr Panet le 28 octobre 1836. Il est célébré du 22 juillet au 5 août 1827. L'abbé Gatien, témoin oculaire, commente: "on n'a vu, ni plus de ferveur, ni plus de piété, ni plus d'éloignement pour les désordres qui régnaient avant ce temps". Celui de Pie VIII, célébré en juillet 1830, ne sera pas aussi solennel et les gens montreront moins d'empressement qu'en 1827: "Le retour trop subit de ce jubilé parut en avoir déminué le prix aux yeux du peuple". En 1819, Gatien avait tenté, par l'établissement de la neuvaine de Saint-François-Xavier, avec indulgence plénière tous les jours de la semaine, au commencement du carême, d'enrayer les divertissements "et autres désordres" auxquels donnaient lieu les jours gras. Apparemment, cet acte n'a pas eu tous les résultats escomptés mais la plupart des paroissiens se sont éloignés "des désordres et des excès". Cette neuvaine disparaîtra lors de l'institution des Quarante-Heures en 1872.

Les paroissiens éloignés de l'église souffraient des difficultés qu'ils avaient à faire leur religion. Cela amènera l'ère des démembrements dans les années 1840. Seuls, dans les années 1830, les habitants du Petit Bois de l'Ail et du Bourg-Louis demandèrent d'avoir leur propre pasteur. Dans le premier cas, l'évêque fit une réponse vague. Quatre-vingts personnes signèrent une requête. Gatien dit que plusieurs étaient pauvres et une, au moins, ivrogne. Directement concerné, il ne pardonne pas aux "séparatistes". D'ailleurs, leur projet n'aboutit pas; il en aurait coûté trop cher. Deux cent huit paroissiens signèrent

★ ★ ★

HOMMAGES AUX ANCÊTRES DE CAP-SANTÉ

CHEVALIERS DE COLOMB

CONSEIL DONNACONA 2814

une contre - requête; parmi elles, plusieurs avaient déjà apposé leur signature au bas du premier document. Pendant 20 ans, le Petit Bois de l'Arl gérait en-core partie du Cap-Santé.

Les habitants du Bourg-Louis avaient une quinzaine de mères à faire pour se rendre à l'église. C'est donc dire qu'ils ne recevaient pas souvent le Bon Dieu chez eux. En février 1836, ils envoyèrent une requête à Mgr Signay pour bénéficier des services d'un desservant. L'évêque de Québec décida que M. Palsley, curé de Sainte-Catherine, visiterait ces "pauvres gens" quatre fois l'an. Il ne voulait toutefois pas les exempter de payer la dame. Celle-ci n'habita donc à Paris-roy. Trois ans plus tard, les habitants de Bourg-Louis récidivèrent. Margrè le travail du curé de Sainte - Catherine, ils se sentent délaissés. Mgr Signay con-seille au curé Gatien de leur envoyer un de ses vicaires de temps en temps, ne serait-ce que pour confesser les enfants.

Communauté homogène, Cap-Santé tolère avec peine les marginaux en cette pre-mière moitié du XIXe siècle. Ceux-ci ont deux noms: Indiens et protestants an-glophones.

On ne fait mention des " Sauvages " qu'une seule fois dans l'Histoire du Cap-Santé. C'est pour dire qu'ils cessent de fréquenter le Cap-Santé vers 1825. Au-paravant, ils hivernaient dans les forêts du Petit Bois de l'Arl, de Saint-Charles et de Saint-Georges. Quelques fois, des particuliers leur donnaient gîte et nourriture et leur demandaient de petits services en échange. Gatien croit que les Indiens sont corrompus et sont une cause de trouble dans la paroisse: "Leur fréquentation même a été pour plusieurs une cause et une occasion de dé-sordres".

Pour le chroniqueur du Cap - Santé, comme sans doute pour ses ouailles, plus sérieux est le cas des protestants. Avant 1822, ils ne constituaient pas un dan-ger immédiat. A part les Alsopp, que Gatien a en horreur, les "Capotaéens" n'ont pas souvent la chance d'en voir en char et en os. Sauf en 1810, alors qu'on trouve un officier anglais noyé et que le curé Dubord refuse de l'inhumer, on n'entend guère parler des disciples de la religion réformée. Mais vers 1822, des Irlandais (18 familles) colonisent les terres qui deviendront plus tard le rang de la Chapelle. Ils sont presque tous protestants et un ministre anglican les visite de temps à autre. A partir de ce moment, Gatien s'y intéresse en les percevant constamment sous un mauvais jour. Même les Irlandais catholiques ne semblent pas avoir la faveur du prêtre-historien: "Il n'y a que six ou sept fa-milles catholiques, dans un état d'abandon bien déplorable pour les exercices de leur religion: d'abord par rapport à leur paresse et négligence pour ces pra-tiques, ensuite leur éloignement de l'église, dont ils ne sont pas à moins de trois ou quatre lieues, et leur manque de moyens pour s'y transporter, n'ayant point le plus souvent de voiture, et enfin parce que leur langue, que l'on n'en-tend point, et la nôtre, qu'ils ignorent, rendent notre ministère nul pour eux. Aussi, ne les voit-on que lorsqu'ils ont des enfants à faire baptiser et des morts à faire inhumer". Pendant le règne de Gatien, au moins cinq protestants (dont Marie-Anne Alsopp, copropriétaire des frères d'Autour et de Jacques - Car-

* * *

HOMMAGES A TOUTE LA POPULATION
DE
CAP-SANTÉ

LA CAISSE POPULAIRE DE DONNACONA

GASTON
ET
ST-PIERRE
ASSOCIES
INC.

Meilleurs Voeux

Gaston St-Pierre
ing. m.a. urbaniste
Urbaniste-conseil
5480, 1^{re} Ave.
Chathamburg
G1H 6T7, Tél.: 628-9690

tier), embrassent la foi catholique.

Comme au siècle précédent, les paroissiens se moquent parfois de l'autorité ecclésiastique. Ainsi en est-il des deux jeunes gens qui se marient "à la gaumine" en 1817 (le mariage à la gaumine consistait à se rendre à l'église avec des témoins et, au moment de l'Eucharistie, les intéressés se prenaient mutuellement pour époux et épouse). Dans le cas qui nous concerne, les fiancés choisirent cette forme d'union parce qu'ils n'avaient pu obtenir de Mgr Plessis une dispense de parenté. En janvier 1818, l'abbé Gatien les ramène dans le droit chemin en obtenant pour eux les dispenses nécessaires et en leur faisant réparer publiquement, le dimanche pendant le prône, le scandale qu'ils avaient causé.

En 1808, des ecclésiastiques, dont M. Dubord, demandèrent que la Législature passe un bill pour assurer l'ordre dans les églises. A Cap-Santé, on insista auprès des marguilliers sortant de charge pour qu'ils acceptent cette fonction de connétable. On leur éleva un banc près de la porte. Affublés d'une robe qui ressemblait à celle du bedeau, d'une écharpe en bandoulière et d'un bâton de connétable, les pauvres types étaient la risée de la paroisse. En 1820, un ancien marguillier, fatigué des moqueries et des insultes, laissa cet emploi ingrat et pendant plusieurs années, ce furent les marguilliers en charge qui assurèrent l'ordre dans la demeure de Dieu. La même année, Cap-Santé a connu sa première grève de chantres. L'un d'eux convainquit plusieurs de ses collègues d'abandonner le chœur. Non satisfait de cela, il s'installait dans son banc et y chantait à tue-tête. Pendant cinq ou six dimanches, M. Dubord dut arrêter le chant. Cette situation dura jusqu'à ce que le trouble-fête soit traduit en justice et mis à l'amende.

Les problèmes de moralité semblent s'être accrus au XIXe siècle, surtout à cause des activités du bois. Plusieurs étrangers affluaient dans la paroisse et plusieurs cultivateurs, transformés en bûcherons ou en petits commerçants, faisaient bombance du rhum antillais ou des produits "luxueux" que le numéraire qu'ils avaient en poche leur permettait de se procurer.

Ce fut le cas lors de l'ouverture du chantier de Portneuf (1800) dont nous avons parlé plus haut. Les habitants gagnaient de l'argent sonnante qu'ils dépensaient en "futilités", sans compter que les hommes qui travaillaient pour W. B. Coltman étaient "tous gens de moeurs, de langue et de conduite à former un tableau bien varié, et la plupart du temps, bien éloignés de pouvoir servir de modèle en fait de bonnes moeurs". Le dimanche, l'alcool coulait à flots et les parties de plaisir se terminaient souvent en bagarres. Le pire était que les agriculteurs délaissaient leurs fermes et "... se trouvèrent, quand ces travaux cessèrent, plus pauvres qu'ils ne l'étaient auparavant, parce que tout ce qu'ils avaient gagné à ces chantiers avait été employé, partie en superfluités, partie plus mal encore, et le reste pour se procurer ce que leurs terres ne leur fournissaient plus, depuis qu'ils les avaient ainsi négligées". Non sans perspicacité, Gatien donne l'exemple du Petit Bois de l'Ail où la misère noire avait remplacé la vie frugale d'antan.

★ ★ ★

HOMMAGE DE

Fer ornemental Frenette Inc.

Escaliers, rampes de tous genres,
Spécialité: portes de foyers

1 200, avenue Ti-Bi,
Saint-Marc-des-Carières.
Tél.: 268-8844

**LES RADIATEURS
P.E. ROY LTEE
Radiators LTD**

Bureau
285-3598

Manufacturers Manufacturers
20, Rte 138, Cap-Santé

En 1830, le prêtre-historien brosse le tableau moral de sa paroisse. Très justement, il écrit: "dans la réalité, cette paroisse, sous le rapport de la morale, ressemble aux autres paroisses. On n'y voit rien qui puisse obliger à la ranger au nombre des paroisses qui se feraient malheureusement remarquer par le débordement des moeurs ou par l'impiété; on n'y trouve rien non plus qui puisse engager à la mettre au rang des paroisses qui se rendraient recommandables par une régularité plus que commune". Ainsi, les paroissiens sont pratiquants. La sanctification du dimanche et des jours saints est observée par le plus grand nombre et le maintien des individus dans l'église est en général décent et religieux. Cependant, comme à peu près à toutes les époques, Gatien trouve que trop de liberté est laissée aux enfants qui courent aux assemblées et aux veillées: "De là, dans les jeunes gens et dans les jeunes filles, une certaine retenue à l'extérieur, quelque chose qu'on prendrait d'abord pour de la modestie, et qui n'est rien moins que de la retenue". Pour le curé de Cap-Santé, le problème majeur de la paroisse est celui de la boisson, comme en fait foi le meurtre de Jean-Baptiste Frenette père tué par son fils Jean-Baptiste en 1803. Honnête, Gatien écrit: "ce qu'il y a de plus, ce sont des hommes puissants à boire, des hommes qui ne passent pas pour ivrognes, parce qu'ils ne boivent pas habituellement, et que lors même qu'ils boivent ce n'est pas jusqu'aux derniers excès et jusqu'à perdre la raison".

La mentalité changera progressivement jusqu'à nos jours; la vie religieuse, la vie politique, la vie scolaire, la vie agricole, la vie économique et la vie socioculturelle aussi. Ce sera l'objet des prochains chapitres de raconter cette évolution.

la vie religieuse

"L'église, nos pères savent encore mieux que nous combien elle leur est bienfaisante et maternelle. Dans les premiers temps, quand le peuple n'était pas encore bâti, n'ont-ils pas vu l'église s'installer un peu partout, avec ses rites et ses mystères, dans la chaumière canadienne? N'était-ce pas l'église, du reste, qui, à elle seule, constituait la communauté paroissiale?"

F. Létourneau L'histoire de l'agriculture



L'ÉGLISE ACTUELLE DU CAP-SANTÉ, CONSTRUITE EN 1755

Nos églises...

Le Cap-Santé, autrefois nommé "le Cap de la Sainte-Famille", commença d'exister vers le milieu du XVII^e siècle, soit en 1679. Les premiers colons s'installent dans la baronnie de Portneuf, d'abord le long du fleuve, puis dans les terres. M. Robineau de Bécancour, alors seigneur de ce territoire, érige une petite chapelle de bois près de son manoir, (sis sur le bord de la rivière Portneuf), où pendant de nombreuses années, des Révérends Pères récollets dispensent les secours de la religion.

Ainsi de 1679 à 1708, seize missionnaires desservent cette chapelle mais aucun n'y demeure en permanence avant l'arrivée de Philippe Rageot-Morin, prêtre missionnaire du Séminaire de Québec. Dès son arrivée, constatant l'exiguïté de la chapelle, le nombre toujours croissant de la population, sa mauvaise situation géographique, M. Morin voit la nécessité d'un nouveau temple, à l'extrémité-est de la paroisse. En 1709, l'abbé Morin obtient donc de M. Gaudel, grand vicaire de Mgr. de la Croix de Saint-Vallier, second évêque de Québec, la permission de construire, sur la côte du Cap-Santé, un presbytère dont la moitié serait convertie en chapelle. Pendant les neuf années suivantes, le Cap-de-la-Sainte-Famille ne connut point d'autre endroit public l'exercice de la religion qu'une simple et minuscule pièce que partageait la demeure du curé. Cinq ans après la construction de la première chapelle, les lettres d'érection canonique sont enfin accordées et l'abbé Rageot-Morin en devient le curé fixe le 20 octobre 1714.

Maintenant que Cap-de-la-Sainte-Famille existe officiellement, on projette déjà la construction d'une église vaste et solide car la moitié du presbytère qui servit provisoirement aux offices divins, ne suffit plus à la population toujours grandissante. Des dons sont recueillis pour l'érection de l'édifice: le seigneur Robineau de Bécancour, affecté par la maladie, promet de donner 100 écus et la générosité du Mgr. de Québec s'élève à 100 livres "tant en clous qu'en argent" lit-on dans le premier livre de comptes. Le 6 juillet 1715, Louis Motard cède au curé et à la Fabrique, un terrain de trois arpents et demi de superficie destiné à ériger la bâtisse, à la charge et condition de deux messes à perpétuité pour sa famille, d'un banc offert gratuitement dans l'église leur vie durant, d'un gros morceau de pain béni pendant toute sa vie et de n'être tenu de fournir qu'un seul chemin royal pour aller à l'église. On trace les plans généraux, on rédige les devis et les travaux débutent. Deux ans après, le 8 septembre 1718, l'église est alors consacrée. Malheureusement, aucune image de cette première église n'a été conservée. On peut par contre en donner une description sommaire à partir d'anciens documents. Ainsi l'église, située au nord de celle existante et orientée vers l'est, a pour dimensions 68' x 35'. Comme la plupart des églises de type campagnard, elle ne possède point de transept, ne contient que 28 bancs et son clocher n'a qu'une lanterne meublée d'une cloche de moins

★ ★ ★

HOMMAGE AUX VALEUREUX PIONNIERS DE CAP-SANTÉ ET À LEURS DISTINGUÉS SUCCESSEURS

PAPIER JOURNAL DOMTAR
DONNACONA
K.J. MACKINTOSH, DIRECTEUR RÉSIDENT

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DOMTAR
DONNACONA
G.A. PAQUIN, DIRECTEUR RÉSIDENT



PREMIERE EGLISE DU CAP-SANTE,
CONSTRUITE EN 1716.



MAITRE-AUTEL.

de 100 livres. Elle est maçonnée en granit des champs, gris et rose, et en pierre d'ardoise prise à même la falaise du cap. Sa toiture en bardeaux de cèdre tire d'elle seule la beauté de l'édifice par son inclinaison aiguë. Une croix dentelée et un coq de tôle aux yeux de verre surmontent le haut clocher. Cette première église fut nommée "l'église des Trois-Soeurs" en mémoire de ses bienfaitrices, les demoiselles Petit de l'Angloiserie, filles du seigneur de Portneuf. Mais à peine est-elle terminée que déjà des réparations s'avèrent nécessaires. Bâtie sur un terrain contenant de nombreuses sources, les murailles demandent de fréquents crépis, ce qui exige des réparations continuelles et sans fin.

Le troisième successeur de M. Morin dans la cure du Cap-Santé est M. Joseph Fillion qui en prend possession à la fin de septembre 1752. Ce respectable curé, jeune et courageux, que l'on considère comme le second fondateur, rend à la paroisse des services sans nombre pendant 43 années consécutives. En voyant le piteux état et les petites dimensions de l'église des Trois-Soeurs et en jugeant l'inutilité d'investir d'autres argents à la réparation d'un bâtiment mal construit, il décide d'édifier une nouvelle église et ce, mal-

★ ★ ★

À CAP-SANTÉ DANS LE COMTÉ DE PORTNEUF, À L'OCCASION DE SON TRICENTENAIRE!

En souvenir de nos aïeux qui ont édifié la Nouvelle-France
HOMMAGES! car «Le passé, c'est la mémoire de l'avenir» (Gaston Miron, poète)

MEILLEURS VOEUX! car «L'avenir est plus beau que tous les passés» (Teilhard de Chardin)

De Huguette Paquin, i.l.;
De Lyette, Charles-Rémi et Marc-Olivier Saint-Amant;
De Hermann Saint-Amant, b.a., 11.1, d.d.n., notaire,
Maire de la Corporation de la paroisse de Saint-Alban

grê la pauvreté de la Fabrique et les maigres moyens des habitants de la paroisse. Tout à côté de l'église qui tombe en ruines, l'abbé Fillion projette de construire la plus grande et la plus haute église du Québec. Elle possède non pas un mais bien deux hauts clochers à sa façade et une lanterne en pavillon à son chevet.

Pour réaliser cet audacieux projet, M. Fillion quête des dons d'abord dans la paroisse et plus tard à l'extérieur. Il ramasse des écus çà et là et va même emprunter de l'argent sans savoir s'il pourra le rendre. Des corvées sont organisées où tous les paroissiens se doivent de participer et l'ouverture d'une carrière en pleine falaise en facilite les travaux. Dès l'été 1754, le chantier est ouvert et on débute la construction de l'édifice. Un nommé Renaud fut engagé comme maçon et entrepreneur, pour la somme de douze livres, la livre de 20 sols. Le tailleur de pierre se nomme Aide-Créquy, de Neuville; un nommé Belisle en est le maître-charpentier; le couvreur de bardeaux répond au nom de Montargis; les menuisiers sont les Godin, père et fils, tenanciers du village; et les habitants, se remplaçant à tour de rôle pour les récoltes, travaillent aussi comme manoeuvres.

Les travaux vont bon train jusqu'en 1758, date à laquelle la guerre appelle les hommes au combat et où les matériaux et les outils sont réquisitionnés au profit de l'armée. Le bois que l'on conserve pour la construction de l'église doit être donné pour ériger le Fort Jacques-Cartier. Cette interruption ne fut pas la seule cause du retard de l'édification de ce chef-d'oeuvre. Malgré la bonne volonté des tenanciers du village, l'argent manque; la Fabrique est toujours sans le sou et les gens ne sont guère plus riches. Et puis voilà les sauterelles qui envahissent les champs des cultivateurs, dévastant toutes leurs récoltes, ce qui oblige les habitants à se nourrir d'avoine lessivée. Quoiqu'il en soit, la guerre, le manque de fonds et l'invasion de sauterelles n'interrompent les travaux que de quelques mois et M. Fillion fait bientôt reprendre la construction.

Petit à petit, on voit se dessiner dans une verdure dense et capricieuse, près des peupliers vermoulus de la côte, un temple dont les dimensions immenses ébahissent les paroissiens qui en ont plein les yeux. L'église des Trois-Soeurs paraît bien peu élégante en côtoyant une telle oeuvre. C'est ainsi qu'en 1762, les longs-pans, le rond-point et la sacristie sont montés; les menuisiers Godin terminent ensuite la totalité de la toiture en bardeaux et on va même couvrir l'abside d'une lanterne que l'on a résolu d'y mettre. Mais à la façade, un grand trou béant existe au-dessus de la grande porte et les tours ne sont guère plus avancées. Un autre problème financier se pose. M. Fillion aussi courageux, repart en quête d'argent et les gens se montrent encore plus généreux. Grâce aux quelques milliers de francs amassés, les travaux peuvent reprendre

★ ★ ★

Tél.: (418) 329-2866

**CONFECTION
J.E. CARON LTÉE**

Manufacturier de vêtements de travail
Spécialité: «Jeans»
Négociant en gros et au détail

361, Boul. du Centenaire,

St-Basile, Qué.

«Encourageons une industrie du comté de Portneuf».
Les jeans que nous fabriquons sont d'une qualité exceptionnelle
Essayez-les, vous en serez convaincus.

J.E. Caron

leur élan. Fatigué des retards, Renaud, maçon et entrepreneur, abandonne son entreprise que l'on remet entre les mains d'un certain M. Descarreaux, de Neuville. Ce dernier termine donc les tours déjà commencées et le pignon de la façade. Le charpentier Belisle élève les clochers; les Godin fabriquent les bancs; les manoeuvres finissent leur tâche. En 1767, on enlève les derniers échafaudages l'oeuvre est enfin terminée.

Les paysans contemplant avec émerveillement cet immense édifice qui pointe vers le ciel ses deux hauts clochers. Ils admirent le chef-d'oeuvre qu'ils ont construit de leurs mains et se plaisent à dire de n'avoir jamais rien vu de comparable. En 1774, deux cloches meublent les clochers des tours; l'une est plus petite que l'autre. L'abbé Fillion déménage le maigre bagage de l'église des Trois-Soeurs, constitué d'un maître-autel et des crédences dans le nouveau temple. Par la suite, on démolit la première église. Il y a à peine une soixantaine d'années, il était encore possible de voir ses fondations.

Etant situé sur le même terrain imbibé d'eau de source que la petite église des Trois-Soeurs, ce nouveau temple subit le même sort que son aînée. Les murs lézardés demandent de nombreux crépis. En 1777, on effectue le crépissage du mur extérieur du côté nord de l'église, ce qui doit être recommencé dès 1785. En 1786, c'est la muraille méridionale qu'on enduit de crépi et trois ans plus tard c'est la partie supérieure du pignon qui déjà se fendille. D'autres réparations s'en suivirent et on se résigne enfin à recouvrir d'un lambris de planches la totalité de l'église, ce qui diminue du même coup ces ruineuses réparations. En 1807, les marguilliers prennent la malheureuse décision d'abattre la gracieuse lanterne du chevet car elle écrase la charpente de l'église et y fait infiltrer l'eau et la neige. Les deux clochers subissent le même sort pour des rai-



SANCTUAIRE DE L'ÉGLISE.

★ ★ ★

220, avenue du Manoir

Tél.: 285-3161

Boulangerie
GAUDREAU LTÉE

Donnacona

pâtisseries ass.

THIBAudeau
&
GERMAIN
Ltée.

Contracteurs généraux
Donnacona - Qué.

Tél.: bur. 285-2315

sons identiques à celles de la lanterne, cédant leur place à ceux qu'on y voit aujourd'hui. Avec les années, d'autres changements durent être apportés à l'allure générale de l'église. On a voulu l'embellir, la rajeunir, la solidifier et ce, au profit même de son architecture. Gérard Morisset dans son livre sur Cap-Santé regrette l'ancienne allure plus gracieuse de l'église qu'il décrit en ces termes : "A la façade point de portique; partout la maçonnerie apparaît dans le charme de ses cailloux de granit et d'ardoise, et non point cette imitation de pierre en bois peint et sablé, qui est une vulgaire adjonction du XIXe siècle; de chaque côté des tours, point d'appentis comme ceux que l'architecte David Ouellet a construits vers 1877 pour y loger des chapelles; et les clochers d'autrefois, robustes en leur unique lanterne, d'un dessin volontairement galbé, parfaitement adaptés à la carrure des tours, donnaient à l'ensemble une allure martiale. Et j'imagine que nos arrière-grands-pères, en contemplant avec émotion leur nouvelle église, éprouvaient au fond de l'âme je ne sais quel étrange contentement, qui vient de l'extrême simplicité des proportions et d'un certain genre de majesté..."

En 1778, on exhaussa, en forme de terre-plein, le terrain au devant de l'église qui fut entouré d'une palissade. Cette galerie, ornant élégamment la devanture de l'édifice, fut sans doute négligée et devint vite la proie des intempéries, ce qui amena sa destruction. Au même endroit, on y retrouve aujourd'hui une froide clôture de pierre, une fontaine et une statue représentant le Sacré-Coeur, maquillant singulièrement le décor.

Revenons un peu en l'arrière. Meublé d'un maître-autel et de crédences, seul



PETIT AUTEL DE MARIE.

★ ★ ★

BÉTON DONA LTÉE

Béton pré-mélangé à l'usine

100 rue Gauthier,
St-Marc-des-Carières
Tél.: (418) 268-8761
Rue Turgeon,
Donnacona
Tél.: (418) 285-3262

Établies en 1936

Alco
L'essayer c'est l'adopter

LES CARRIÈRES LANGLOIS LTÉE

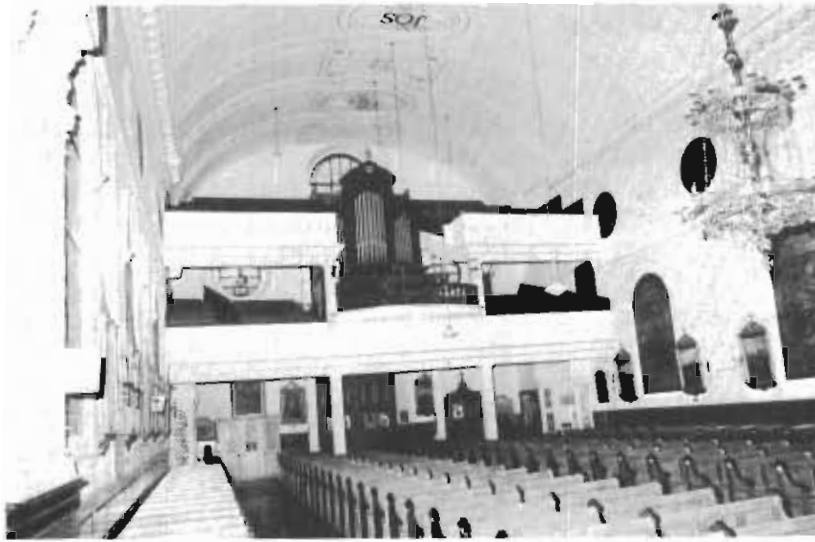
Pierre concassée — Pierre granulaire
Chaux agricole
St-Marc-des-Carières

Bur.: (418) 268-3537

Comté de Portneuf, Qué.

héritage de la première église, l'abbé Fillion pense sérieusement à la décoration intérieure que demande un si vaste édifice. On fait d'abord sculpter un tombeau d'autel, oeuvre probablement des frères Levasseur, qui doit supporter le tabernacle de Jean Valin. En 1772, on peint de dorure le grand autel et sept ans plus tard, on installe la première chaire. En 1784, deux petits autels sont achetés et servent de petites chapelles. Ce fut le seul mobilier que M. Fillion eut le temps de mettre dans son temple avant sa mort.

Son successeur à la cure du Cap-Santé, l'abbé Dubord, constatant la nudité des murs, s'engage à travailler à l'ornementation intérieure de l'église. De 1803 à 1807, maints travaux sont effectués : les retables du maître-autel des deux chapelles ainsi que leur tabernacle, de Louis-Xavier Leprohon; le marbre des petits autels; la voûte en soliveaux; le tabernacle du maître-autel, lui



NEF DE L'ÉGLISE.

aussi de Leprohon; un autel dit à la romaine de style vaguement Louis XV, oeuvre de Quevillon, prenant la place de celui qu'a installé M. Fillion et dont les débris sont employés à la construction des grands prie-Dieu au devant des chantres. En 1858, Raphaël Giroux, sculpte le banc d'oeuvre et les trois retables, travaille à la corniche, aux ornements de la voûte et à la nouvelle chaire. Il ne reste plus qu'à égayer les trumeaux du sanctuaire et les panneaux supérieurs des croisillons par des peintures qui sont, pour la plupart, signées du peintre Antoine Plamondon.

Il a fallu attendre deux cents ans après le début des travaux à l'édification du temple, soit en 1955, avant que Mgr. Lionel Audet, auxiliaire de Québec, consacre l'église. Rares sont celles qui furent consacrées mais l'église du Cap-Santé compte parmi celles qui le sont.

★ ★ ★

En hommage au Tricentenaire de Cap-Santé

DR. JEAN-PIERRE MASSICOTTE

DR. MICHEL TRÉPANIÉ

Encore aujourd'hui, en pénétrant dans cette seconde église du Cap-Santé, on est surpris et désarmé devant une telle hauteur et grandeur, de la même façon que nos ancêtres le furent, en 1767, en retirant les derniers échafaudages. Les deux petites chapelles, façonnées de manière identique, donnent l'impression d'élargir démesurément la nef de l'église et les gigantesques colonnes, entre lesquelles se trouve le maître-autel, ne font qu'accentuer cette impression de grandeur. S'ajoutent à cela, le décor et les meubles sculptés d'une conception plus que remarquable et attribuée en grande partie à Raphaël Giroux, auteur de la chaire qu'il considéra comme son chef-d'oeuvre. Enfin, c'est toute cette grande architecture, cette voûte d'une parfaite et plaisante courbure, ces tours qui s'élèvent autoritairement, cet ensemble de dimensions si bien proportionnées qui font que cette église est l'une des plus belles de chez-nous.

et leur trésor

L'église du Cap-Santé possède, en plus de sa magnifique architecture, un trésor des plus intéressants et d'une valeur inestimable. Bien sûr, beaucoup de sculptures, de peintures et de mobilier furent donnés, échangés, voire même détruits. C'est le cas, entre autres, de la chaire et de deux meubles de Jean Valin que contenait la première église. Les chandeliers de bois dorés ainsi qu'une toile, une "Madone" de 1770 provenant du même endroit, n'ont pas, eux, disparu. On les retrouve aujourd'hui au manoir Mauvide-Genest à St-Jean (île Orléans).

Le chandelier pascal, qui faisait jadis partie du maigre mobilier de l'église des Trois-Sœurs, existe encore et orne présentement le sanctuaire de la deuxième église. En bois sculpté, orné d'un filet de dorure et en forme de torchère de style Régence, il est, selon certains, le plus ancien de toute la Nouvelle-France. Son auteur, Jean Valin, le tailla aux ciseaux en 1738; son fût, très allongé et en partie tourné, porte un décor de feuilles d'acanthe couché sur la moulure du noeud et des rubans en feston. Cette pièce d'art enrichit à elle seule le trésor de l'église d'une façon considérable.



BENITIER EN ARGENT MASSIF, OEUVRE DE LAURENT AMYOT -1794-.



1.



2.

3.



4.



5.



1. AIGUILLIERE BAPTISMALE; LAURENT AMYOT, 1804.
2. ENCENSOIR EN ARGENT MASSIF; LAURENT AMYOT, 1822.
3. CALICE EN ARGENT MASSIF ET VERMEIL; FRANCOIS SASSEVILLE, 1843-44.
4. NAVETTE EN ARGENT; LAURENT AMYOT, 1822.
5. BOITIER AUX SAINTES HUILES; LAURENT AMYOT, 1822.

Les trois statues : Marie, Joseph et Jésus, meublant les niches du pignon à l'extérieur depuis 1775, sont d'après leur caractère et leur allure, l'oeuvre de François-Noël Levasseur, sculpteur, qui autrefois jouissait d'une très grande popularité. Napoléon Vêry de Québec construit, en 1880, le buffet d'orgue qu'on retrouve encore aujourd'hui, s'harmonisant merveilleusement au reste du mobilier. Cet orgue est l'un des plus anciens du comté et nous pouvons en être fiers puisque, selon des spécialistes en ce domaine, sa construction est d'une qualité remarquable.

En 1718, une peinture représentant la "Sainte Famille" est acquise par la Fabrique du Cap-Santé. Ce n'est que 28 ans plus tard qu'on s'hasarde à l'achat de deux autres peintures de Paul Beaucour : une "Madone tenant son enfant" et un "Joseph et l'Enfant-Jésus". Ces seules toiles suffirent pendant longtemps à décorer les murs de l'église. En 1817, on remplace la "Sainte Famille" par une autre de Charles Dusaultchoy que l'abbé Leclerc se procura à la vente de la collection Desjardins dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ce tableau, de peu de valeur servit d'enveloppe à d'autres toiles lors de leur importation de France. Malgré cela, on s'acharne à le garder jusqu'en 1830, date où Antoine



CHAIRE, OEUVRE DE RAPHAËL GIROUX. CHANDELIER PASCAL, EN 1738.

★ ★ ★

CHALET DU TAPIS ENR.

Tout pour la décoration intérieure
Tapis, prélat, tuile, peinture
Papier peint

Robert Noreau, Prop.
123, des Ormes
St-Raymond
Tél.: 337-2455

Entrepôt
337-2507

ROLLAND DION T.V. SERVICE

Distributeur Zénith

165, St-Ignace, St-Raymond

Tél.: 337-7016

Plamondon le restaure du mieux qu'il peut. Mais ne pouvant lui donner les qualités qu'il n'a point, on décide d'en faire don à l'église de Portneuf qui brûle le plus tard. Plamondon peint donc une nouvelle toile d'une "Sainte Famille" qu'il copie sur la "Vierge au diadème" de Raphaël.

En 1867, Plamondon obtint le contrat de deux médaillons: une copie du Christ de la "Cène" de Léonard de Vinci et une copie de la "Vierge à la chaise" de Raphaël. Enfin, en 1876, ce même artiste signe deux dernières toiles pour l'église du Cap-Santé: "La mort de St-Joseph" et la "Descente de croix". Toutes ces peintures de Plamondon ainsi qu'une "représentation de Marie au temple" de Joseph Légaré, datant de 1825, font encore partie aujourd'hui de la décoration murale de la présente église.

Passons maintenant aux pièces d'argenterie qui constituent la plus importante partie du trésor du Cap-Santé. On se rappelle que bien des objets ont malheureusement disparu au cours des années. Il en est ainsi d'un calice de 1740 de Paul Lambert et Michel Cotton; d'un ciboire de 1718 façonné par Jacques Pagé dit Quercy avec des cuillers et fourchettes d'argent; d'un boîtier aux Saintes Huiles; d'une paire de burettes de François Ranvoyzé, acquise en 1770; et de deux autres burettes, celles-ci de Laurent Amyot, datant de 1796.

L'argenterie actuelle est poinçonnée par trois orfèvres, -Laurent Amyot (1787), François Sasseville (1839) et Pierre L'Espérance (1864)- qui sont, dans leur ordre, les maîtres de ceux qui les suivent. Laurent Amyot met en oeuvre, pour l'église du Cap-Santé, un bénitier martelé et ciselé en 1794 et une lampe de sanctuaire façonnée en 1795. Ces deux pièces ouvragées merveilleusement et avec exactitude sont les plus anciennes du trésor. En 1801, il cisèle un calice dont il tire toute la beauté par sa simplicité. Une aiguière baptismale en argent massif, façonnée aussi par Amyot trois ans plus tard, est tout aussi simple et se compare à une minuscule thèière. En 1822, l'église du Cap-Santé reçoit quatre autres pièces du même artiste: un boîtier aux Saintes Huiles d'une grande perfection, un plateau à burettes impeccablement mouluré, une navette en forme de nacelle et un encensoir d'une finesse remarquable.

Son apprenti et successeur, François Sasseville, met deux ans (1843-1844) à marteler et ciseler un grand calice en argent massif et vermeil, commandé par l'abbé Gatién. Cette oeuvre, d'une grande beauté et complexité, est garnie en plus de motifs ornementaux et de gabarits, de scènes évangéliques, exécutées au poinçon. Les médaillons de la coupe représentent: la Foi, l'Espérance et la Charité. Quand au bas relief du pied, les sujets sont les suivants: l'Adoration des Bergers, le lavement des pieds et le Christ en croix. Ce somptueux calice d'argent est l'un des plus grands de l'Ecole Canadienne et fait l'orgueil de tous les paroissiens du Cap-Santé.

Pour compléter l'inventaire, le trésor comprend aussi: un petit ciboire de François Sasseville, dénudé de tout ornement et datant de 1845; une paire de burettes, ressemblant de très près à celles d'Amyot, façonnées en 1876 par

★ ★ ★

MANOIR ST-RAYMOND

Portneuf, P.Q.

Banquets - Noces - Réceptions

Bar-Salon - Taverne

Discothèque - Salon Rouge

Tél.: 337-2547

Tél.: 268-3525 Direct Donnacona:
268-3526 285-2720

EMILIEN AUDET & FILS, INC.

Spécialité: Matériaux de construction
Gros et détail

St-Marc-des-Carrières

Comté de Portneuf

Pierre Lespérance, successeur de Sasseville.

Tel est bien sommairement l'histoire des églises du Cap-Santé, leur construction, leurs modifications et leur contenu en objets d'art et mobilier.

Nous devons être fiers de nos ancêtres qui ont collaboré à l'édification des églises et qui ont aidé à la conservation de leur trésor. Il est de notre devoir maintenant de conserver précieusement ce que nos aïeux ont su maintenir en si bon état, afin que nos enfants et petits-enfants puissent jouir des beautés intimes de telles oeuvres, de la même façon qu'il nous est possible de le faire maintenant.

Nos anciennes traditions

L'église n'est pas la seule chose qui a changé avec le temps. La vie religieuse d'autrefois a subi de nombreuses variantes, ce qui fait que nous la vivons différemment de nos anciens. Bien des coutumes et des rites ont été abandonnés au profit de d'autres plus adaptés à notre temps. Plusieurs regrettent les années où la pratique de la religion comptait parmi les devoirs les plus importants et que l'on ne devait négliger sous aucun prétexte, de peur d'être châtiés. La nouvelle génération possède maintenant ses propres rites répondant mieux à la nouvelle conception qu'elle se fait de la religion. Rares sont ceux qui se recueillent encore pour "l'Angelus" du midi ou qui récitent le chapelet en famille après le souper. Quant à celui que l'on disait en chœur à l'école, il est tout à fait aboli.

Nous allons maintenant revivre ensemble la vie religieuse d'antan. La prière d'autrefois ressemble à une réunion de famille où les gens, à genoux, prient collectivement pour que soient bénits chacun d'entre eux et ceux qui leur sont chers. On implore le pardon des uns, la justice de d'autres, sans oublier de remédier aux malheurs de certains. Pour mieux se livrer à de pieuses méditations, des retraites fermées s'organisent à la Villa Manrèse, à Québec. M. Lorenzo Lavalée, en 1948, en est le premier organisateur et la première retraite comporte 24 participants. Ce lieu de recueillement, d'éloignement du monde, prépare les retraitants à un devoir religieux plus intense et respectueux. Ces maisons de retraite existent encore aujourd'hui mais ne semblent plus aussi nécessaires qu'autrefois et leur importance au niveau de la foi a de beaucoup diminué. Leur clientèle est restreinte aux personnes âgées qui ont vécu les années où l'on devait, pour obtenir un esprit pur, s'adonner à quelques jours de grande piété dans un endroit de circonstance.

N'oublions pas non plus, lors de la Fête-Dieu, les longues processions où l'on marche d'un pas solennel et religieux, accompagné de chants et de prières. Les gens défilent, les uns à la suite des autres, devant les petits autels préparés lors des processions et où repose le Saint-Sacrement, généreusement dé-

★ ★ ★

**HOMMAGES À LA MUNICIPALITÉ
DE CAP-SANTÉ**

**ET MEILLEURS, VOEUX DE SUCCÈS LORS DES
FESTIVITÉS DE SON TRICENTENAIRE
COMPLIMENTS DE**

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE QUÉBEC

1787, boul. Hamel, Duberger,
Téléphone (418) 688-9920



DECORATION DU VILLAGE LORS D'UNE PROCESSION.

coré de soie et de cotons de couleur. Il est exposé soit chez Arthur Frenette, chez Arthur Garneau, chez Gédéon Morisset ou chez Alfredix Delisle. En parcourant le chemin séparant ces reposoirs, on demande à Dieu, avec instance et humilité des grâces pour ceux qui en éprouvent le besoin. Une autre procession a lieu dans le cimetière de la paroisse. Cierges en main, les gens marchent lentement derrière le prêtre, paré de ses plus beaux ornements riches en couleurs et en dorures et ses servants, tout de blanc habillés, lui balaiant le passage en brandissant vers le ciel des bannières de soie soigneusement brodées et la croix du Christ. Il existe une grande fraternité entre les paroissiens qui participent en grand nombre à ces fêtes religieuses et il est déplorable qu'une si belle union n'ait pu résister aux modifications apportées aux rites religieux.

Un des grands changements qu'a connu l'Eglise semble sans contredit la messe du dimanche. On y vient à pied de Jacques-Cartier et des rangs les plus lointains du Cap-Santé, ne comptant point le temps qu'on y met à venir, mais la joie et la paix de l'âme qu'apporte une telle cérémonie. Tôt le matin, les pratiquants attellent leur voiture et s'acheminent en direction de l'église. Les enfants se pressent contre leurs parents afin de combattre le froid parfois vif et glacial de l'hiver. A jeun depuis déjà plusieurs heures, ils se serrent les dents jusqu'au moment de la communion où ils reçoivent dans leur plus grande pureté Celui qui remédie à tous leurs maux. Dans un silence absolu, on pénètre à l'intérieur du temple. Les gens s'assoient chacun dans leur banc respectif, suite à une gène flexion honorant le Tout-Puissant. Le prêtre est escorté pour débiter la messe. Bientôt on n'entend plus que la voix chantante du curé réciter en latin le "Kyrie".

★ ★ ★

**HOMMAGE DE:
LES AVOCATS:**

VÉZINA, POULIOT, L'ÉCUYER ET MORIN

220 est, Grande-Allée
Québec. G1R 4S3
Tél.: 647-1080

Les trois poêles à bois d'où on entend le crépitement des flammes, la douce odeur des lampes de pétrole nous font rappeler que ces scènes se passent au début du siècle et même au delà. La chorale toujours fidèle, entame ses plus beaux cantiques entraînant avec elle l'apport de tous les paroissiens. Les voix sonores de la chorale retentissent admirablement à l'intérieur de l'église, rendant d'un son prolongé les dernières notes de leurs chants. L'orgue, seul instrument de musique de l'église, accompagne mélodieusement les choristes. Ses notes vibrantes et traînantes sont produites par le truchement d'un homme actionnant le soufflet, appareil indispensable à son fonctionnement. Le son retentissant d'une claquette jaillit du chœur de l'église et invite les gens, soit à se lever pour la lecture de l'évangile, soit à s'asseoir au moment du sermon. Comme le commandant d'une armée dirigeant les manoeuvres de ses soldats, ce signal coordonne tous les gestes des pratiquants. Seul dans un banc plus petit et distant des autres, un homme fait le guet. Communément appelé "garde-chien", il a pour fonction de faire respecter l'ordre et le silence à l'intérieur de l'église. Doucement, sans bruit, il gravit les escaliers des jubés et prend en flagrant délit les joueurs de cartes désintéressés du sermon qui à leur avis est d'une longueur excessive. Ceux qui, par fatigue ou par paresse, s'assoient en pleine lecture de l'évangile, sont aussitôt remis sur pied par le vigilant "garde-chien" qui, de son perchoir, a déjà remarqué l'espace vide créé par leur absence. Suite à l'évangile, le prêtre s'avance, suivi de ses servants, vers la chaire. Il commencera doucement, d'une voix tranquille, devenant, après peu, forte et coléreuse, désignant du bout de son index les infidèles qu'il a vus danser impudiquement la veille. Il prêchera avec conviction et tiendra ainsi son auditoire en haleine. Le sermon terminé, la communion reçue, on a enfin droit à une pause de quinze minutes.



NOS ANCIETRES ALLANT A L'EGLISE.

★ ★ ★

HOMMAGES DE

RICHARD PICHÉ INC.

Souffleuses à neige Vohl
Équipements Ford

Téléphone: 285-1811

On profite de ce moment de relaxation pour s'acheter, chez le marchand général du coin, une bière d'épinette à 0,02¢ et un biscuit sablé à 0,01¢ que l'on déguste avec appétit. Même le curé, dans la sacristie, se nourrit d'une soupe bien chaude que sa gouvernante lui a préalablement préparée. Tout le monde semble frais et dispos pour assister aux Vêpres et au petit catéchisme. Après trois longues heures, tantôt debout, tantôt à genoux, quelquefois assis, cette même rengaine se répétant inlassablement à chaque semaine, prend fin. Les paroissiens se rassemblent à la sortie de l'église et bavardent des événements de la semaine avant de retourner à leur foyer où un repas fume depuis leur départ.

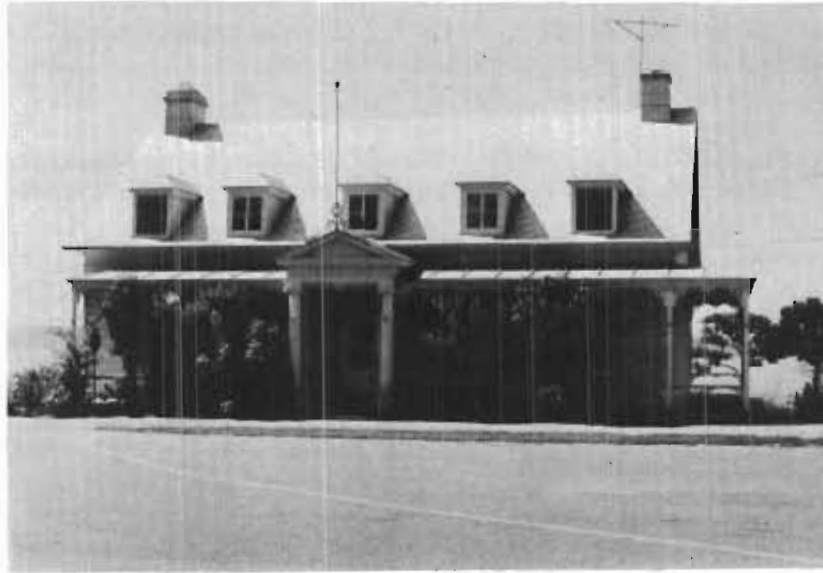
Les années s'écourent et les moteurs remplacent les chevaux. Vers 1950, les habitants qui autrefois, malgré le froid et la pluie, voyageaient à l'église en calèche, le font en véhicule motorisé. Edmond Delisle et Paul Mercure, grâce à leur camion de lait, assurent à tous les dimanches le transport au village des gens demeurant dans les rangs du Cap-Santé et ce, pour la modique somme de 0,15¢ par personne. Bien entendu, les plus riches possèdent leur propre voiture et profitent de cette occasion pour se balader lentement sous les regards envieux des moins fortunés. Tous ces sacrifices que les paroissiens s'imposent afin d'assister aux offices divins, démontrent la grande importance accordée à leur religion.

Lieu de rencontres, lieu de détente, lieu où la mode prend toute son importance, mais aussi lieu de recueillement profond, l'église connaît son ultime gloire au temps de nos ancêtres.

Malgré les durs labeurs de la terre et les soins qu'exigeaient les familles nombreuses d'autrefois, nos Anciens prenaient quand même le temps de se rencontrer dans une même adoration, de s'unir dans une même croyance, dans un même élan d'espérance et d'amour, et de fonder une même et unique famille, celle de leur culte religieux.



CAMION D'AUTREFOIS.



PRESBYTERE ACTUEL, CONSTRUIT EN 1849 .

nos curés

M. Jean-Baptiste Rageot-Morin
1714-1728

M. Jean-Baptiste Lacoudray
1728-1742

M. Joseph Voyer
1743-1752

M. Joseph Fillion
1752-1795

M. Jean-Baptiste Dubord
1795-1814

M. Janvier Leclerc
1814-1817

M. Félix Gatién
1817-1844

M. Joseph-Philippe Lefrançois
1844-1848

M. François Morin
1848-1857

M. Pierre-Léon Lahaye
1857-1862

M. Joseph-Narcisse Godbout
1862-1874

M. Joseph-Maximin Fortin
1874-1887

M. David Gosselin
1887-1899

M. Wenceslas Plaisance
1899-1908

M. Joseph-Napoléon Pouliot
1908-1934

M. Emile Bernard
1934-1936

M. Joseph-Horace Gagnon
1936-1950

M. Albert Fortier
1950-1966

M. Landry Chandonnet
1966-1977

M. Jacques Pelletier
1977-

l'abbé pouliot



A DROITE:

L'ABBE JOSEPH-NAPOLÉON POULIOT.

Le 8 mai 1870, à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, naît Joseph-Napoléon Pouliot, fils d'Aurélie Lapointe et de Damase Pouliot, constructeur de chaloupes. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-six ans, il enseigne au Séminaire de Québec pendant douze années consécutives. Nommé à la cure du Cap-Santé, il occupe ses nouvelles fonctions le 19 novembre 1908.

Ce jour-là, les paroissiens, désireux de connaître leur nouveau curé, s'attroupent aux portes et fenêtres des maisons. Grand, mince, vêtu d'une longue soutane noire surmontée d'un collet d'une blancheur impeccable, ce jeune curé, alors âgé de trente-huit ans, gagne sans peine la confiance des habitants du village.

Ses réalisations

Le nouveau pasteur projette, comme la plupart de ses prédécesseurs, de rénover et de réparer l'aspect du temple religieux et de ses environs. Le terrain raboteux où se situe l'église devient vite un terre-plein d'une verdure dense et capricieuse. Il érige au même endroit, grâce aux fonds soutirés des touristes, le monument du Sacré-Coeur, la fontaine et la clôture de pierre bordant le terrain de façade. M. Pouliot rajeunit admirablement l'allure défraîchie de l'église. Des ouvriers réparent les clochers; les peintres travaillent à redonner un air de jeunesse à tout ce qui a vieilli; on enlève les anciennes lampes à pétrole pour installer l'électricité.

Pour subventionner les dépenses encourues par les nombreuses réparations, des collectes s'organisent parmi les touristes et les autorités du diocèse. Pouliot demande peu à la quête du dimanche et les "tasses" se remplissent de petites monnaies sombres où les pièces de couleur argentée se distinguent rarement. Ex-

★ ★ ★

MARCHE CHEZ PAUL ENR.

Jean-Charles Proulx, propriétaire

Cap-Santé.

Tél.: 285-3122

Jean-Pierre Germain

Agent distributeur Croustilles,
Bonbons,
Pizza,
Produits marinés

Cap-Santé.

cellent administrateur, il couvre les dettes de la Fabrique et augmente les recettes de celle-ci. En effet, on retrouve dans le livre des comptes de la Fabrique un surplus d'environ \$ 5 000 que l'on doit à la prudente administration de M. Pouliot.

Aux instances des paroissiens, deux fêtes religieuses sont innovées par ce même pasteur: l'une en l'honneur du Sacré-Coeur, l'autre en l'honneur de Sainte-Anne, et auxquelles la population assiste en grand nombre. On égaye les cérémonies de bannières, de dais, d'ornements sacerdotaux, dont la couleur et la dorure plaisent orgueilleusement à l'abbé Pouliot.

A l'église

On n'oublie pas les interminables sermons de M. Pouliot qui, du haut de la chaire, prêche les paroles de l'Évangile avec toute la conviction dont lui seul en est capable. Quoique les mêmes sermons reviennent périodiquement, les malheureux pécheurs ne se lassent point d'écouter avec piété l'orateur s'obstiner à leur inculquer les devoirs religieux. La voix coléreuse, la coiffure dérangée, il débite son discours sur les mauvaises tentations de la vie et ses conséquences. La danse, faisant partie de cette classe, est catégoriquement interdite et M. Pouliot refuse même de donner l'absolution à ceux qui ont commis ce péché. On revoit la même réaction du bon pasteur lorsque certaines glissades organisées spécialement pour les filles se fusionnent à celles réservées uniquement aux garçons. Les jeunes revendiquent du mieux qu'ils peuvent ce droit, plus plaisant à leur avis, mais il n'en reste pas moins que ce jeu inoffensif demeure d'une gravité voisinant le scandale.

Rouge de confusion, Pouliot se met ainsi en colère pendant pas moins d'une demi-heure. La voix rauque et criarde, empruntée en cette circonstance afin d'impressionner son auditoire, devient vite irritante pour la gorge. Pour remédier à ce problème, l'abbé Pouliot se garde toujours avec lui quelques "peppermints" qu'il suce quand le besoin s'en fait sentir. Mais ces pastilles ne sont jamais complètement dégustées en entier puisqu'en parlant et criant comme lui seul en est capable, elles se transforment vite en projectiles que les auditeurs reçoivent parfois sur la tête.

Quelquefois, afin de mieux punir les auteurs de certains délits ou scandales, il lui arrive de révéler, en chaire, les noms de ces fautifs malgré leur présence à l'église. Ces coupables, bientôt transformés en victimes du sadisme du curé, se couvrent tellement de honte qu'il est facile de croire en leur bonne volonté dans l'avenir.

Et que dire de sa grande pudeur? La décence veut aux vêtements de femmes une manche longue et un décolleté de moins de deux doigts sous le cou. Sous peine de ne pouvoir recevoir la communion, les dames, malgré les chaleurs insupportables de l'été, s'emmitouflent dans de nombreux cotons dont seules la tête et

★ ★ ★

LAITERIE CHEZ-NOUS LTÉE

ST-RAYMOND

Compliments de **JACQUES ROYER**

Pharmacien de Pont-Rouge

rend hommage

au Tricentenaire de Cap-Santé

les mains se dégagent.

Les retardataires, n'ayant pas de bancs où s'installer pour l'office religieux, se pressent à l'arrière de la nef. Pour éviter que ces gens, fatigués d'être debout, ne s'assoient sur les balustrades des petites chapelles, l'abbé Pouliot installe une rangée d'excroissances pointues et en bois au-dessus de ces dernières. De cette façon, aucun blasphème n'est porté contre l'Eglise et les paroissiens deviennent plus ponctuels.

Quelques Anecdotes

M. Pouliot, sachant combien il est mal de désobéir aux lois de la religion, désire ardemment punir les insoumis afin de les voir reprendre le droit chemin. Aidé de ses commissionnaires, tel Ti-Père pour Séraphin, ils fouinent dans tous les foyers à la recherche de quelques crimes insignifiants. Désireux de bien accomplir sa tâche, M. Pouliot ne recule devant rien et va même jusqu'à se déguiser de façon à se rendre méconnaissable, afin de mieux espionner sournoisement la clientèle de certains établissements publics, comme l'hôtel appartenant à Omer Richard. Ceux qu'il retrouve dans la corruption même de ces lieux malsains seront, bien entendu, sujets de son prochain sermon.

On se rappelle aussi de cette chicane entre la municipalité du Cap-Santé et le curé Pouliot à propos de la salle paroissiale et de son administration. En 1931, la paroisse décide de construire une salle assez grande pour recevoir une bonne partie du village lors de festivités. M. Pouliot croit que, de par les fonctions qu'il occupe, la gestion de cette bâtisse lui revient et relève de son unique pouvoir. Hélas, la municipalité lui refuse catégoriquement ce privilège, se réservant tous les droits administratifs et la direction entière de la salle. Cette petite querelle de pouvoir n'a cependant pas empêché l'abbé Pouliot de bénir de bonne foi cet établissement qui lui tenait tant à cœur.

L'homme

L'abbé Pouliot se dévoue corps et âme pour le bien de ses fidèles, y consacrant ainsi la majeure partie de ses journées. D'une grande disponibilité, les paroissiens lui demandent des conseils et de l'aide qu'il ne refuse jamais de donner. Il n'est pas de ceux avec qui il est difficile de s'entretenir sur des sujets qui nous tiennent à cœur. Au contraire, il visite régulièrement les villageois et cherche à devenir leur ami et non leur maître. Même les enfants lui sont dévoués et ne se font pas prier pour devenir "enfants de chœur".

Son zèle et son dévouement auprès des malades semble inlassable. Il les encourage et leur apporte le secours moral dont ils ont besoin. Le curé Pouliot exerce aussi, lorsqu'il en sent la nécessité, la fonction de conseiller médical.

★ ★ ★

JACQUES GODIN, PHARMACIEN

2900, Chemin Saint-Louis,
Place Saint-Louis de France,
Sainte-Foy, Qué.
Tél.: 651-1374

2750, Chemin Sainte-Foy,
Plaza Laval,
Sainte-Foy, Qué.
Tél.: 651-9115

Livraison

Il soigne et guérit, comme pas un médecin, certaines infections cutanées et gagne ainsi la confiance des patients par ses talents de guérisseur.

Son Souvenir

Décédé dans son village natal, soit à Saint-Laurent de l'île d'Orléans, le 18 novembre 1943, à l'âge de 83 ans, il reste encore vivant dans la mémoire des gens qui l'ont connu.

Sévère mais aimable, le curé Pouliot aimait et était aimé de tous ceux relevant de sa juridiction. Il ne détestait pas non plus un "p'tit verre de vin" de temps à autre, mais ceci n'altère en rien le souvenir de l'homme respectable et dévoué qu'il a laissé.

Selon de nombreux témoignages, tels Mme Côme Matte, M. Georges Piché et M. Albert Morissette, l'abbé Pouliot a accompli ses devoirs de pasteur d'une manière plus que remarquable et ses grandes qualités ne seront jamais assez estimées à leur juste valeur.

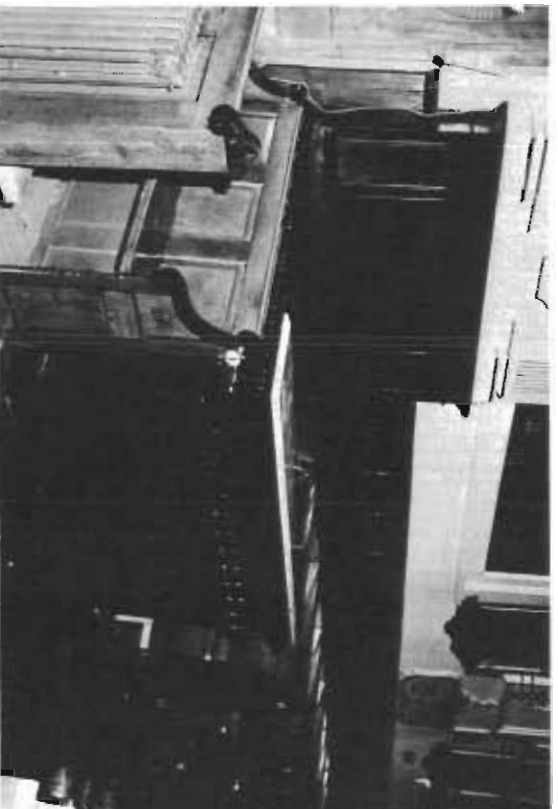


FETE DES ANCIENS, EN 1924, ORGANISEE PAR L'ABBE POULIOT.

★ ★ ★

HOMMAGES DE

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE PONT-ROUGE



BANC D'OEUVRE DE RAPHAËL GIROUX.

nos marguilliers

1714-1715--Louis Motard	1735-1736--Petit-Jean Marcotte
1715-1716--Antoine Germain	1736-1737--Pierre Morisset
1716-1718--Jean Bertrand	1738--Jean Pagé
1718-1719--Claude Chaillier	1739--Nicolas Lesage
1719-1720--Jacques Jugnac	1740--Estienne Langlois
1720-1721--Nicolas Petit	1741--Siméon Frenet
1721-1722--Pierre Richard	1742--Alexis Delisle
1722-1723--François Laroche	1743--François Pager
1723-1724--Baptiste Chaastenuye	1744--Jean-François Richard
1724-1725--Louis Richard	1745--Jean-François Bertrand
1725-1726--Estienne Langlois	1746--Alexis Germain
1726-1727--Antoine Germain	1747--Philippe Hardy
1727-1728--Janot Marcotte	1750--Jean Germain
1728-1729--Michel Frenet	1751--Pierre Doné
1729-1730--Louis Pagé	1752-1753--Adrien Piché
1730-1731--Simon Frenet	1753-1754--J.-B. Frenet
1731-1732--Pierre Piché	1754-1756--Louis Bertrand
1732-1733--Guillaume Jugnac	1756-1757--Jacques Gignac
1733-1734--Laurent Matte	1757-1758--Jean Carpentier
1734-1735--Adrien Piché	1758--Antoine Germain

★ ★ ★

EN HOMMAGE AU TRICENTENAIRE

VOTRE CAISSE POPULAIRE

CAP-SANTÉ

- 1759-1760--Pierre Matte
 1760-1763--Jean Lamothe
 1763--François Germain
 1764--François Langlois
 1765--Gervais Marcot
 1766--François Lamothe
 1767--Jean-Baptiste Marcot
 1768--Joseph Pagé
 1769--Joseph-Marie Marcot
 1770--Joseph Petit
 1771--François Marcot
 1772--Pierre...Lejast
 1773--Antoine Peltier
 1774--Jacques Delisle
 1775--Augustin Delisle
 1776--Pierre Giguère
 1777--Augustin Picher
 1778--François Dion
 1779--François-de-Sales Marcotte
 1780--François Pagé
 1781--Alexis Langlois
 1782--Jacques Giguère
 1783--François Marcot
 1784--Joseph Paris
 1785--Jean Piché
 1786--François Richard
 1787--Louis Germain
 1788--Augustin Bertrand
 1789--Augustin Gignac
 1790--Joseph Germain
 1791--François Piché
 1792--Jérémie Germain
 1793--Jean-Baptiste Marcot
 1794--François-de-Sales Bertrand
 1795--Louis Galarneau
 1796--Pierre Germain
 1797--François Gignac
 1798--Christophe Germain
 1799--Hyacinthe Piché
 1800--Jean-Baptiste Carpentier
 remplace Christophe Germain
 1801--Joseph Germain
 1802--Jean Pagé
 1803--François Morisset
 1804--Joseph Richard
 1805--Antoine Piché
 1806--Jean Deromme
 1807--Augustin Marcot
 1808--Pierre Richard
 1809--Jean Piché
 1810--Joseph Marcot
 1811--Augustin Paquin
 1812--Jean-Baptiste Matte
 1813--Augustin Delisle
 1814--Jacques Gignac
 1815--Joseph Lesage
 1816--Michel Frenette
 1817--Jean-Baptiste Marcot
 1818--Augustin Yong
 1819--Henri La Salle Marcot
 1820--Augustin Richard
 1821--Jean Carpentier
 1822--Alexis Jacques
 1823--François Piché
 1824--Gabriel Lamothe
 1825--Hyacinthe Germain
 1826--Mathurin Morisset
 1827--Jean Derome dit Descarreaux
 1828--Jean Richard
 1829--Bazile Piché
 1830--Joseph-Finet Richard
 1831--Joseph-François Germain
 élu et remplacé par...
 1831--Joseph-Josan Marcot
 1832--François-Xavier Germain
 1833--Grégoire Richard
 1834--Louis Galarneau
 1835--Jean Piché
 1836--Jean Laroche
 1837--Jos. Delisle
 1838--François Derome
 1839--Jacques Papillon
 1840--Etienne Bédard
 1841--Charles Paquin
 1842--Charles Germain
 1843--François Derome dit Des-
 carreaux
 1844--Joseph Delisle
 1845--Charles Hardy
 1846--François-Xavier Germain, jr.
 1847--Augustin Gignac
 1848--Isidore Mercure
 1849--Augustin Marcotte
 1850--Simon Frenette
 1851--Ferdinand Paquet
 1852--Félix Marcotte

★ ★ ★

325 Place Doneuil, Donnacona

Tél.: 285-2717

**SALON
 CLAUDE LE BOTTIER enr.**

G. Martel, prop.

«LE CHASSEUR SACHANT CHAUSSER»

- 1853--Augustin Delisle
 1854--Jean Richard
 1855--Maximin Bourk
 1856--Ferdinand Piché
 1857--Balthazar Leclerc
 1858--Charles Paquet
 1859--Louis Pagé
 1860--Auguste Lesage
 1861--Louis Vézina
 1862--Pierre Doré
 1863--Denis Denis
 1864--Prime Germain
 1865--Grégoire Richard
 1866--Onésime Leclerc
 1867--Joseph Delisle
 1868--Albert Richard
 1869--Ferdinand Paris
 1870--Dominique Lesage
 1871--Jean Chevalier
 1872--Félix Leclerc
 1873--Stanislas Larue
 1874--Philibert Mercure
 1875--Octave Thibaudeau
 1876--Liboire Picher
 1877--Damase Richard
 1878--Jean Galatneau
 1879--François-Xavier Paquet
 1880--Jean Laroche
 1881--Henri Marcotte
 1882--Alfred Godin
 1883--Nazaire Mercure
 1884--Edouard Lamothe
 1885--François-Xavier Marcotte
 1886--Ferdinand Mottard
 1887--Cléophas Godin
 1888--Ferdinand Richard
 1889--Ludger Leclerc
 1890--Alphonse Picher
 1891--Félix Doré
 1892--Damase Hardy
 1893--Joseph Leclerc
 1894--Pierre Morissette
 1895--Jean Savard
 1896--Alfred Germain
 1897--Isidore Gaudin
 1898--Félix Leclerc
 1899--Daniel-Liboire Picher
 1900--Léandre Frenette
 1901--Lévis Mercure
 1902--Alphonse Delisle
 1903--Elie Matte
 1904--Félix Doré
 1905--Eugène Frenette
 1906--François Piché
 1907--Hercule Laroche
 1908--Léon Frenette
 1908--Ulric Delisle
 1909--Uldéric Lavallée
 1910--Alfred Leclerc
 1910--F.-Xavier Richard
 1911--Silfrid Lavallée
 1912--Godfroy Gaudin
 1913--Félix Paquet
 1914--Rosaire Picher
 1915--Joseph Chevalier
 1916--Samuel Leclerc
 1917--Félix Marcotte
 1918--Azarias Pagé
 1919--Alfrédus Lamothe
 1920--Georges-J. Leclerc
 1921--Arthur Godin
 1922--Joseph Lavallée
 1923--Georges Papillon
 1924--Jos. Boivin
 1925--Georges-B. Leclerc
 1926--Eugène Bureau
 1927--Théophile Blondeau
 1928--Edouard Paquet-Lavallée
 1929--Ludger Hardy
 1930--Gustave Richard
 1931--Côme Leclerc
 1932--Mendoza Frenette
 1933--Jos. Matte
 1934--Emery Mercure
 1935--Alonzo Germain
 1936--Albéric Fournier
 1937--Roméo Leclerc
 1938--Francis Lesage
 1939--Arthur Frenette
 1939--Héliodore Richard
 1940--Laurent Savard
 1941--Diogène Doré
 1942--Philémon Morissette
 1943--Armagh (Quetton) Paquet-Lavallée
 1944--Eloi Germain

★ ★ ★

TOUT POUR LE BUREAU

RICHARD ÉQUIPEMENT INC.

Articles scolaire

285-0787

PLACE DONEUIL, DONNACONA

1945--Hildevert Alain	1965--Guy Matte
1946--Paul-Emile Leclerc	Mme Maurice Grenier
1947--Jos. Frenette	1966--René-Jean Jobin
1948--Nap. Guillemette	Roland Martel
1949--Jos. Laroche	1967--Emilien Thivierge
1950--Adjutor Papillon	Edmour Lamothe
1951--Lorenzo Lavallée	1968--Ludger Lavallée
1952--Héliodore Julien	Gaston Frenette
1953--Laurent Lesage	1969--Marcel Careau
1954--Georges-L. Germain	Léo Jacob
1955--Henri Piché	1970--Gérard Alain
1956--Emilien Leclerc	Daniel Piché
1957--Eugène Bertrand	1971--André Germain
Clément Lavoie	René Rochette
1958--Romuald Lamothe	1972--Hervé Frenette
1959--Jean-Noël Germain	Gilles Sansregret
1960--Jean-Noël Lesage	1973--Roger Lefebvre
Louis-Thomas Alain	Norbert Frenette
1961--Charles-Edouard Leclerc	1974--Roger Dussault
1962--Rodrigue Hardy	Lucien Cauchon
1963--Léopold Frenette	1975--Gilles Delisle
1964--Roger Matte	Enard Leclerc
1965--Gaston Frenette	1976--Mme Huguette Perron
Roger Matte	Roger Godin
Elphège Bois	1977--Pierre Leclerc
Richard Piché	Raymond Jobin

nos vocations

Notre paroisse est le berceau de quelques vocations religieuses.
Voici une liste partielle des prêtres originaires du Cap-Santé.

Mercure, Pierre: ordonné en 1822
Delage, François: ordonné en 1828
Thibaudeau, F.-O.: mort quelque temps avant son ordination
Matte, Joseph: ordonné en 1847
Gaudin, Jean-Charles Godefroi: ordonné en 1855
Frenette, Charles-Eugène: ordonné en 1864
Godin, Adolphe Ovide: ordonné en 1875
Tourangeau, Philippe-Eugène; ordonné en 1893
Derome, Joseph-Eugène: ordonné en 1895
Morissette, Bernard: ordonné en 1966
Morissette, Gilles: ordonné en 1970
Plamondon, Paul-Henri: ordonné en 1975.

★ ★ ★

JEAN-PAUL GAGNON C.A.

Comptable agréé

394 Rte 138

Cap-Santé

Téléphone: 285-2779

Nos Limites Primitives

Les limites primitives de la paroisse du Cap-de-la-Sainte-Famille comprennent, jusqu'en 1843, une superficie égalant le cinquième du territoire du comté de Portneuf. A l'origine, le Cap-de-la-Sainte-Famille comprend les paroisses de Saint-Basile, de Notre-Dame de Portneuf, de Sainte-Jeanne de Neuville et de la seigneurie de Bourg-Louis. L'église du Cap-Santé dessert, seule, tous ces habitants qui, tour à tour, se détachent de leur paroisse-mère pour ériger leur propre temple plus accessible. Ils obtiendront ainsi leur autonomie entière et ce, au détriment de la prospérité du Cap-Santé.

Les francs-tenanciers d'une partie des fiefs de Neuville et d'Auteuil présentent, les premiers, le désir d'établir une paroisse bien à eux et distincte de celle du Cap-Santé. Le 18 juillet 1842, une requête ad hoc est présentée à l'évêque de Québec dont les allégations se vérifient le 24 novembre de la même année. Le 28 février 1843, on décrète l'érection canonique de cette nouvelle paroisse baptisée Saint-Basile. En l'absence de pasteur résident, Saint-Basile reçoit pendant sept ou huit ans les services de la religion du curé de Cap-Santé. Prospère et florissante, elle devient aussi capricieuse et désire bientôt la possession d'un plus grand territoire en 1852. Cette paroisse n'est cependant érigée civilement que le 31 mai 1858.

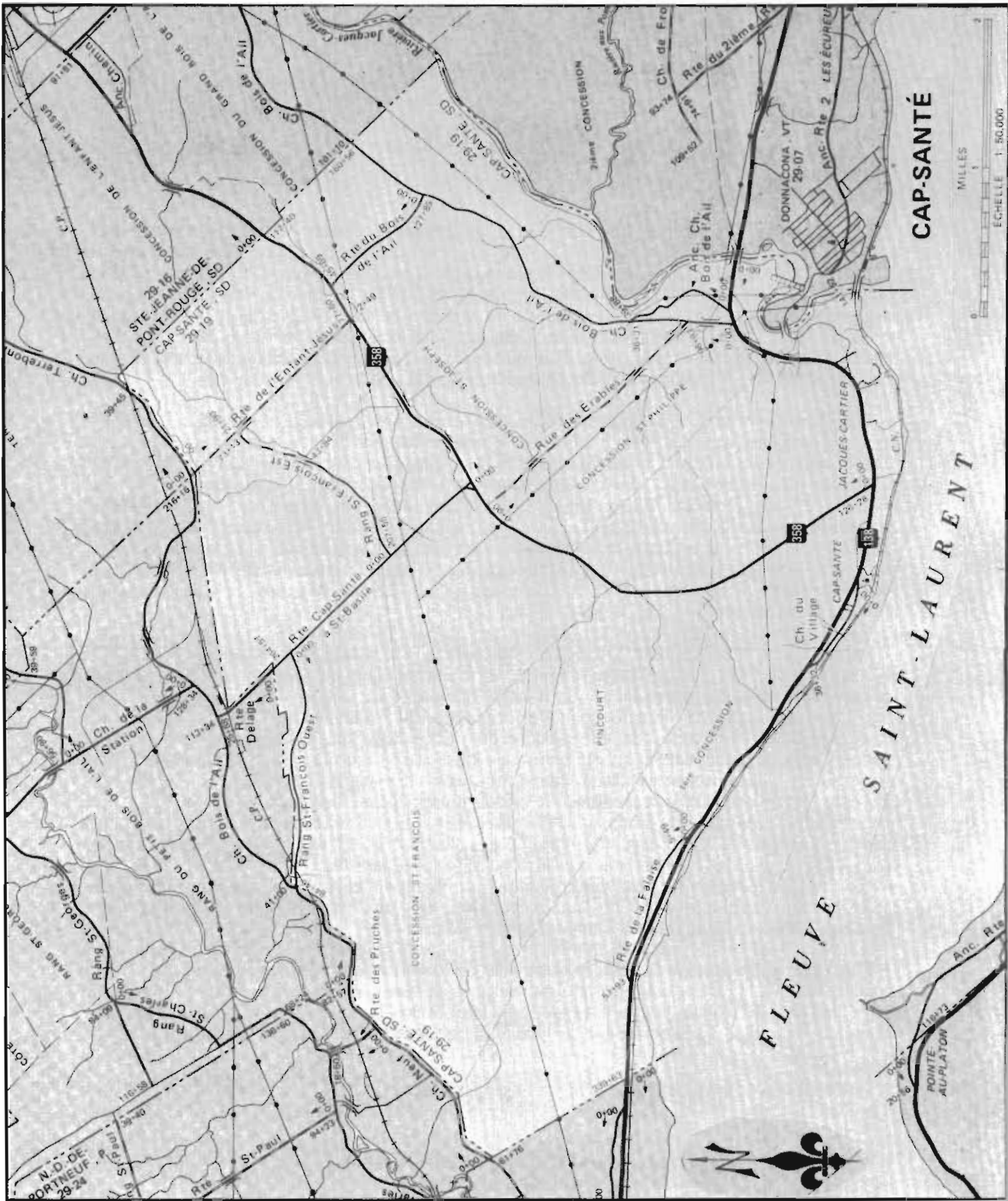
On délimite une seconde fois les frontières primitives de Saint-Basile et le 18 septembre 1852, une lettre signée de l'archevêque de Québec charge les deux curés compromis de promulguer le décret d'annexion. Les concessions de Sainte-Magdeleine, de Saint-Jacques, de Terrebonne, du Petit Saint-Charles, de Saint-Paul, de Saint-Eustache et une partie du Petit Bois de l'Ail font, par ce fait même, partie intégrante de la paroisse de Saint-Basile. Ces ordonnances, par contre, ne plaisent pas à tous les habitants. En effet, ceux du Petit Bois de l'Ail s'opposent catégoriquement à cette annexion qui, à leur avis, les éloigne encore plus des lieux divins. Ils plaident leur droit avec vigueur oubliant que ce règlement, émis par l'autorité ecclésiastique, est définitivement adopté. Ils ne veulent point se soumettre à ce jugement, très attachés à leur paroisse natale et se battent longuement pour en changer l'incorporation. En 1858, fatigués de cette lutte sans résultat, ils acceptent, malgré leur profonde tristesse, l'annexion à leur nouvelle paroisse.

D'autres problèmes se rencontrent, cette fois-ci dans la concession de Terrebonne, où les frères Laroche s'obstinent à traîner en justice le curé Morin de Cap-Santé. M. Morin, ayant refusé de baptiser le nouveau-né d'un des frères Laroche, vu que le service religieux de ce territoire ne relevait plus de sa

★ ★ ★

AUTOS PAUL AUDET LTÉE

Dépositaire autorisé: VOLKSWAGEN



CAP-SANTÉ

SAINTE-LAURENT

FLEUVE

MILES
0 1 2
ECHELLE 1:50,000



29-16
**STE-JEANNE-DE-
POINT-ROUGE . SD**
CAP-SANTÉ . SD
29-19 . SD

358

158

POINTE-
AU-PLATON

DONNACONA . VT
29-07

ANC. RTE 2 . LES ÉCUREUX

JACQUES-CARTIER

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

CAP-SANTÉ

juridiction, le plaignant (M. Laroche) intente une action contre son ancien curé.

Plus tard, son frère réclame les services du même curé pour sa fille gravement malade. L'abbé Morin refuse et la jeune fille meurt sans avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Il refuse aussi au même requérant un service avec sépulture, mais avec l'accord de l'archevêque de Québec, il procède à une inhumation, sans aucune cérémonie religieuse. Après tous ces débats, la défunte est enfin enterrée et le malheureux père de famille laisse M. Morin en paix.

Peu à peu, les insoumis semblent comprendre que leur obstination est inutile et cessent graduellement de fréquenter l'église du Cap-Santé au profit de celle de Saint-Basile. Ce conflit, qui dura plusieurs années, aurait probablement été vite réglé si la Fabrique de Cap-Santé avait remboursé aux habitants, tel que convenu par l'archevêque, le capital payé pour leur banc.

La paroisse de Saint-Basile reçoit en 1859, une nouvelle concession, celle du Brûlé. Les fidèles de ce coin de terre reculé ne veulent point, comme leurs confrères des autres concessions, de ce changement proposé. L'autorité ecclésiastique, n'oubliant pas les conflits de 1852, revise donc son ordonnance et laisse au Cap-Santé ce territoire. Ce n'est qu'en 1868 que Sainte-Jeanne de Neuville (maintenant Sainte-Jeanne de Pont-Rouge) se procure, sans problème, le Brûlé.

Le troisième démembrement du Cap-Santé a lieu le 29 août 1861, date de l'érection de la paroisse de Notre-Dame de Portneuf. Depuis nombre d'années, on projette cette séparation qui se déroule sans l'ombre d'un conflit. Assez nombreux pour qu'un curé vienne s'établir définitivement et que l'on pense à construire une église, la population de ce nouveau village se réjouit de son autonomie. Prouvant qu'aucune rancune n'existe entre la mère et la fille, Cap-Santé offre à Portneuf le produit de la quête de l'Enfant-Jésus de 1860, l'ancien tableau du maître-autel, deux prie-Dieu, l'ancienne chaire et encore bien d'autres trésors.

Cap-Santé est encore morcelé le 15 avril 1867 par son dernier démembrement, celui de Sainte-Jeanne de Neuville. L'autorité ecclésiastique, fatiguée des harcèlements des habitants de la seigneurie de Neuville, accorde la faveur de fonder une nouvelle paroisse où la population semble assez suffisante pour subvenir aux frais d'entretien d'un curé. Le 15 mars 1906, s'ajoutent à Sainte-Jeanne de Neuville une partie de la concession de l'Enfant-Jésus et du Grand Bois de l'Ail, ce qui dépouille définitivement Cap-Santé.

Toutes ces pertes de territoires causèrent un grand tort à l'expansion du Cap-Santé. Même si ces empiètements furent nécessaires aux biens des fidèles, il est dommage que Cap-Santé ait payé par une perte importante de population. Aujourd'hui, Cap-Santé n'est plus qu'un petit village, ne comptant que 2,500 habitants, ce qui n'enlève rien à son charme et à sa beauté indéniables.

★ ★ ★

ROGER JONES M.E.L.

Entrepreneur électricien

250, rue Germain,
Donnacona

Tél.: 285-3666

285-0808

PLOMBERIE GERARD NOBERT

33, rue Papillon, Village Jacques-Cartier,
Cité. Portneuf, P.Q. G0A 1Y0

Plombier - Chauffage - Brûleurs à l'huile

la vie politique

Les Prémices (1840-1855)

Les institutions municipales rurales commencèrent en 1840 au Canada. Le gouvernement Sydenham, suivant en cela les recommandations du célèbre rapport Durham, établit des conseils de district formés de conseillers paroissiaux élus, et d'un préfet nommé par le gouverneur. Pierre-Chrysologue Thibaudeau, George A. Allsopp et François Rinfret représentaient Cap-Santé au conseil.

La législation fut changée pour le mieux le 18 juin 1845 alors que 321 municipalités furent constituées. Les conseils de district étaient abolis et les habitants de chaque paroisse ou canton devaient élire un conseil de 7 membres qui se choisissaient un maire parmi l'un d'eux. Nous n'avons malheureusement aucune trace de ces deux années de vie municipale dans notre localité. Nous croyons toutefois que les agendas des sessions du conseil ne devaient pas être bien chargés.

La troisième loi municipale entra en vigueur le 1er septembre 1847. Elle abolissait les municipalités locales et créait 46 municipalités de comté. Chaque paroisse élisait 2 conseillers pour une période de deux ans. Ceux-ci allaient siéger au conseil du comté et, comme en 1840, choisissaient un maire pour présider à leurs débats.

Il semble que l'apprentissage de la démocratie ne s'est pas fait sans heurt au Cap-Santé. Le 13 septembre 1847, en vertu du nouveau régime municipal, des élections furent décrétées dans toutes les paroisses du Canada-Est (Québec). Dans notre localité, Elie Thibaudeau et F. X. Marcotte furent élus par acclamation.

Pourtant, le soir même des élections, deux ex-conseillers municipaux, Elie Rinfret et Alfred de Saint-Georges, protestent auprès du président de l'assemblée d'élection, M. Allsopp, des illégalités ayant eu cours. Premièrement, disent-ils, l'avis public donné verbalement le dimanche 5 septembre ne laissait en rien entendre que l'élection aurait lieu une semaine plus tard. Deuxièmement, le "poll" était censé être clos à 5 heures p.m. et non à 9.30 a.m., comme cela a été le cas. Subtilement, les deux requérants insinuent que le président d'élection, Allsopp, a été partial en proclamant élus Thibaudeau et Marcotte qui "si d'autres individus que le public voulait présenter eussent eu une chance égale, n'auraient pas réussi du tout ou au moins pas si facilement". Rinfret et de Saint-Georges menacent de porter plainte au conseil de comté. Malheureusement, nous ne savons jamais le dénouement de cette histoire, les archives du conseil de comté pour les années 1845 à 1849 n'ayant pu être retrouvées.

Joseph-Elie Thibaudeau avait 29 ans lors de cet épisode de l'histoire municipale. Jusqu'à ce moment, il s'était contenté de se créer une place dans la petite bourgeoisie. Cette tâche lui avait été facilitée par l'entourage familial. Son père, Pierre-Chrysologue, était un marchand à l'aise.

Isidore, son frère aîné, devint, vers 1858, le premier millionnaire canadien-français de la région de Québec. La politique était l'apanage de cette famille de notables. Deux des frères d'Elie en firent activement. Lui-même représenta Cap-Santé au conseil de comté jusqu'en 1855. A cette époque, il fut plusieurs fois maire du comté luttant âprement contre Paul Benoit de Deschambault, l'autre homme fort de l'assemblée des conseillers. En 1854, il se fit élire député du comté de Portneuf à l'Assemblée législative. Libéral modéré, il fut pendant 48 heures président du conseil et ministre de l'agriculture dans le ministère Brown-Dorion qui dura "ce que durent les roses". En 1861, il fut battu par un "bleu", Jean-Docile Brousseau. Cette défaite mit un terme à sa carrière politique "nationale". Désormais, il se consacrerait à son emploi de registraire du comté de Portneuf (1863-78) et à la politique municipale (maire de 1872 à 1878 et préfet de comté à partir de 1873). Il décéda le 5 janvier 1878. L'historienne Elizabeth Nish dit de lui : "Thibaudeau représentait le type du canadien français de classe moyenne même si sa famille était par tradition consacrée aux affaires plutôt qu'aux professions libérales. Sa carrière politique n'a pas été marquante, mais il a été pour ses électeurs, pour la région de Québec et le Bas-Canada un bon représentant, compétent et disert".

Chemins, taxes et boissons (1855-70)

Le 1er juillet 1855, l' "Acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada" (18 Victoria, chapitre 100) entra en vigueur. Base de notre régime municipal actuel, cette loi abrogeait les lois municipales antérieures et constituait en municipalité "toute paroisse érigée par l'autorité ecclésiastique ou par l'autorité civile (comprenant une population de 300 âmes ou plus)". Ainsi était formée la "municipalité de la paroisse de Sainte-Famille". Cependant, la corporation municipale n'adopta jamais cette dénomination. Dans la pratique, l'appellation "municipalité de Cap-Santé" prima. Récemment, une lettre du Ministère des Affaires municipales informait les autorités locales de la situation et les priait de demander un changement officiel de nom au lieutenant-gouverneur en conseil. Au moment où ces lignes sont écrites, la corporation municipale a passé la dite résolution et l'a acheminée à qui de droit.

La loi de 1855 ne modifiait pas considérablement le mode d'élection des conseillers. Au nombre de sept, ils étaient élus pour deux ans et se choisissaient un maire parmi eux. Les élections avaient lieu le deuxième lundi de janvier. Assez souvent, les candidats étaient élus par acclamation.

Au début, les réunions du conseil étaient mensuelles. Mais comme on se réunissait parfois pour rien, il fut décidé que désormais les sessions régulières seraient trimestrielles (1er lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier),

* * *

GENEST & LABRIE, Avocats

Notre-Dame-de-Portneuf

St-Marc-des-Carrières

Québec.

JEAN-YVES HOULE

VOTRE PHARMACIEN

285-3131 285-3132-3133

quitte à convoquer des assemblées spéciales si le besoin s'en faisait sentir. Quelquefois, on devait ajourner, faute de quorum.

La municipalité n'était pas riche. Une fois que les émoluments du secrétaire-trésorier étaient payés (20\$ à 25\$ par année) et que les comptes étaient soldés, il ne restait plus grand-chose dans la caisse de la corporation municipale. On a même vu une année où il ne restait rien (1857).

C'était la voirie qui avait la part du lion dans les préoccupations du conseil municipal du troisième-quart du XIXe siècle. Il n'est nullement question ici de s'étendre sur ce sujet qui, à lui seul, mériterait une étude poussée. Nous nous contenterons de donner un seul exemple: la liste des officiers municipaux en 1857.

Surintendant des chemins: Olivier Hamelin

Inspecteurs des cours d'eau, fossés et clôtures: Denis Denis, Thomas(?), Léon Delisle.

Estimateurs: Argent Lesage, Louis Pagé, F. Germain

Inspecteurs des chemins: 1-Félix Marcotte 5-Olivier Thibaudeau
2-Damase Langlois 6-Balthazar Leclerc
3-Ambroise Bussières 7-John Clary
4-Richard White 8-Moïse Frenette

Sous-Voyers: depuis Deschambault: Théophile Gignac, George Belts, Félix Germain

de la côte de la grève inclusivement jusqu'à Jacques-Cartier: Zéphirin Bélanger Damase Piché
James Galespy Louis Matte
Prisque Thibodeau Philibert Mercure
Damase Richard Iréné Laroche
Elie Delisle Xavier Richard
Thomas Mathews Marcel Morissette
Trefflé Bourds Félix Jannot Marcotte
Abraham Ball Edouard Chastenay
Antoine Delisle Edouard Descarreau
Joseph Lefebvre John Fitzgerald
F. X. André Marcotte

Bien entendu, la municipalité se finançait à même les taxes (foncières surtout) qu'elle recevait. A partir de 1862, elle émit aussi des permis d'exploitation de commerce. Tous les propriétaires de magasins ou de boutiques devaient payer 2\$, dont un chelin allait au secrétaire-trésorier qui était responsable de l'application du règlement. Les contrevenants étaient passibles d'une amen-

★ ★ ★

Tel.: 337-2824

RESTAURANT
"LE NOCTURNE" ENR.

Paul H. Genest, propriétaire
Licencié: Vins et spiritueux

Livraison à domicile
Coin St-Cyrille et Ave Morel
St-Raymond, Qué.

RADIO
ÉMOND TV INC.

Tél.: 285-1303

Boutique «Le Disque D'Or»

J.B. Emond, Donnacona

Tél.: 285-1515

de pouvant aller jusqu'à 20\$. La même année, une taxe d'amusement fut décrétée sur les théâtres et autres exhibitions publiques (deux louis par représentation). Ces règlements étaient reconduits chaque année avec des modifications mineures. Ainsi, à partir de 1865, les compagnies de bateaux à vapeur devaient payer 4\$ pour avoir droit d'utiliser les quais du Cap-Santé. En 1868, les marchands et les amuseurs publics durent payer 8 chelins et 18 sous au conseil municipal.

La question qui fit le plus de bruit dans les années 1850 fut celle des permis de boisson.

Le 5 mai 1856, le conseiller Isidore Morissette proposait qu'un certificat soit accordé à Olivier Boudreau de Portneuf pour qu'il puisse obtenir du gouvernement une licence d'aubergiste. Seul Jean-Baptiste Savard l'appuyait. Les autres conseillers Grégoire Mottard, Charles Lavallée et Charles Marcotte, étaient contre. Au début de 1857, le conseil, par un règlement, défendait la vente au détail du vin, de l'eau-de-vie, des autres liqueurs spiritueuses et de la bière. Ceux qui passeraient outre au règlement devraient payer 5 louis d'amende. Le 21 septembre, il était proposé par Louis Leclerc, appuyé par Jean-Baptiste Savard, qu'Olivier Boudreau, malgré le règlement du conseil, ait droit de vendre des boissons alcooliques et de la bière. Le vote fut pris et le conseil se divisa sur la question: pour la motion: Louis Leclerc, Jean-Baptiste Savard et Isidore Morissette; contre: F. X. Marcotte, Charles Lavallée et Charles Marcotte.

Il appartenait au maire Jean-Pierre Paquet de trancher la question. Il le fit en faveur des 3 premiers. Boudreau obtiendrait son permis. Sur une proposition de Louis Leclerc fixant à 5 louis le prix des licences de vente de boisson, le même scénario se répéta, les trois prohibitionnistes refusant d'un bloc le principe et l'application de la motion. A la session du 5 octobre, Louis Leclerc, appuyé par Jean-Baptiste Savard, proposa que des permis de boisson soient accordés à William Mathews et à John Grey du village de Portneuf.

Encore une fois, il y eut égalité de voix et le maire Paquet se rangea du côté du groupe de Louis Leclerc. Le même jour, le prix des licences fut baissé à 3 louis (au lieu de 5) au grand malheur des "abstinents". A la dernière assemblée de l'année, le 14 décembre, Louis Leclerc proposa qu'on poursuive Olivier Boudreau, John Grey et William Mathews qui ne s'étaient pas procuré les licences nécessaires à leur commerce. Pour une fois, il y eut unanimité.

Des élections eurent lieu en janvier 1858. Elles furent probablement faites sur cette question. Pendant deux ans au moins, les représentants du peuple seraient François-Xavier Frenette, Isidore Frenette, Siméon Larue, Louis Leclerc, Isidore Morissette, Joseph Piché et Jean-Baptiste Savard. Leclerc fut choisi comme maire. A la session mensuelle du 5 avril, Isidore Morissette, appuyé par Jean-Baptiste Savard, proposa que le règlement du 8 avril 1857 qui prohibait la vente au détail des liqueurs, continue d'être en application. On n'entendit plus parler de la question jusqu'au 4 octobre alors que Charles Gaulin présenta une requête pour obtenir une licence de vente au détail des liqueurs spiritueuses.

★ ★ ★

CLINIQUE CHIROPATRIQUE CAP-SANTÉ ENR.

DR. HENRI PELLETIER

LA PREMIÈRE DEPUIS 300 ANS

Les conseillers refusèrent d'entendre la requête de Gaulin et débattirent plutôt une proposition de Siméon Larue à l'effet qu'il soit accordé à Olivier Boudreau un permis d'aubergiste. François-Xavier Frenette étant absent, Larue et ses collègues Isidore Frenette et Jean-Baptiste Savard obtinrent gain de cause contre Isidore Morissette et Joseph Piché. Ces deux derniers ne furent pas plus heureux quand ils proposèrent que Boudreau fournisse une requête avant qu'on lui permette d'acquiescer une licence. Tous étaient cependant d'accord pour que Boudreau paye trois louis pour avoir droit d'opérer son commerce. Le 3 janvier suivant, le secrétaire-trésorier, Fleury de Lagorgendière, soumit au conseil que Boudreau n'avait payé que deux louis sur sa licence. Isidore Morissette proposa alors qu'on lui demande deux chelins additionnels. Seuls Isidore Frenette et Jean-Baptiste Savard n'étaient pas de cet avis.

Le 4 avril 1859, sans qu'on sache trop comment ni pourquoi, les prohibitionnistes semblent gagner la partie définitivement. Un nouveau règlement de tempérance est adopté. Assez sévère, il sera en vigueur longtemps dans notre municipalité. En premier lieu, le conseil défend la vente de boissons spiritueuses dans la paroisse. Une amende de cinq louis est fixée pour les contrevenants. Deuxièmement, les personnes trouvées coupables d'ivresse sur la voie publique payeront de 5 chelins à 5 louis ou seront passibles d'un mois de prison.

A partir de ce moment, la question de l'alcool ne semble plus faire l'objet de chicanes au conseil municipal. Le règlement de tempérance est renouvelé chaque année avec des changements mineurs. Par exemple, en 1860, la clause de l'ivresse sur la voie publique est abandonnée. En 1860, les amendes sont portées à 20\$.

Routine et conflits (1870-1900)

En 1870, la province de Québec se dote de son premier code municipal. En pratique, cela ne change rien de fondamental au fonctionnement des corporations municipales.

Le règlement de tempérance continue d'être en application ainsi que les taxes de commerçant (en 1882, elles deviennent proportionnelles à l'importance des établissements mais ne peuvent être en deçà de 2\$ ni dépasser 6\$). En 1882 également, le secrétaire-trésorier voit son salaire passer à 27\$. Comme aujourd'hui, il devait être solvable et quelqu'un devait porter caution pour lui. Ainsi, en 1878, quand Samuel Delisle remplaça le notaire L. - P. Bernard, qui agissait comme secrétaire-trésorier depuis 1868, son frère Auguste signa un papier comme quoi il était solidaire de Samuel quant à l'argent que celui-ci pourrait devoir à la municipalité; il hypothéqua ses biens pour une valeur de 100\$.

Il peut être intéressant de voir comment se déroulait une élection. Le 12 janvier 1880, à 10:00 heures du matin, Samuel Delisle se rend à la salle publi-

TRIBER

Salle à manger — Casse-Croûte
Bar salon — Tabagie

Licence complète

Spécialités: Steaks
Fruits de mer

Livraison à domicile 285-2426
Laurent, Michel et Jean-Pierre Bernier, prop.

★ ★ ★

Vous tirez des plans!
Parlez-en à votre marchand RO-NA

QUINCAILLERIE

DONNACONA

LTÉE

356, boul. Jacques-Cartier,
Donnacona. 285-2515

Service gratuit d'un conseiller en décoration

que en tant que président d'élection. Il s'enquiert à haute voix: "Qui demandez-vous pour remplacer Honoré Doré et Elie Delisle comme conseillers municipaux dont le terme d'office est maintenant expiré?" Quelqu'un propose alors Liboire Piché et Joseph Derome dit Descarreaux. A 11 heures, comme personne d'autre n'est proposé, les deux candidats sont élus par acclamation.

Les homologations de procès-verbaux de chemins abondent à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Les litiges avec les propriétaires quant aux travaux à faire par chacun sont très nombreux aussi. Par exemple, en 1882, les habitants entre la côte à Morasse et la côte Jacques-Cartier ne veulent plus faire à tour de rôle l'entretien de la côte de la grève, comme il était stipulé dans le procès-verbal de 1797. Ils demandent que l'inspecteur de voirie de l'arrondissement s'en occupe à leur place. De même, le 11 juillet 1885, quatre requérants, François-Xavier Richard, George Allsopp, Joseph Hardy et Téléphore Matte, demandent à être déchargés de l'entretien de la route Saint-Philippe, étant donné qu'ils ne sont pas nombreux et que ce chemin ne leur est pas utile.

Une séance spéciale du conseil est convoquée le 17 juillet et Samuel Delisle est nommé surintendant spécial. Dans son rapport, il préconise un compromis. Insatisfaits, les requérants reviennent à la charge le 2 juin 1886. Selon eux, tous les habitants du coin devraient participer aux corvées. A sa séance du 7 juin, le conseil acquiesce à leur demande.

La côte Jacques-Cartier causait des problèmes depuis longtemps aux gens de Cap-Santé. En 1867, les propriétaires de l'arrondissement en avaient été déchargés car ils contribuaient aussi à la côte de la grève. Le 4 mars 1878, Alfrédice Larue, gardien du pont de Jacques-Cartier, achemine une requête à la corporation municipale. Il se croit lésé par le procès-verbal de 1868 qui donne au propriétaire du pont l'entretien de la côte Jacques-Cartier. Il demande qu'un surintendant spécial soit nommé. Le conseil délègue le notaire L.P. Bernard pour voir clair dans cette affaire. Celui-ci convoque une assemblée publique des intéressés le 20 mai 1878. Après réflexion, Bernard recommande à la municipalité que la côte soit réparée au plus vite. Une partie sera à la charge de George Allsopp et des héritiers Camillien Piché, étant donné qu'elle constitue leur chemin de front. Quant aux travaux du reste de la côte, ils seront défrayés par les propriétaires du premier rang. Allsopp pourvoira le chantier en matériaux et chaque 40 arpents de terre devra fournir un homme et un cheval. Mais le problème n'est pas réglé. Alfrédice Larue se trouve encore trop chargé. Aussi présente-t-il une seconde requête le 31 octobre 1878. Un nouveau surintendant spécial est nommé en la personne de Pierre-Léandre Marcotte des Ecureuils. Après enquête, il encourage le conseil à décharger complètement Larue et à ne faire payer que Sophie Allsopp, curatrice des biens de feu George Allsopp, et Olivier Piché. En compensation, ceux-ci ne participeront plus aux corvées de la côte de la grève. Le procès-verbal de Marcotte est entériné par le conseil le 2 décembre. Fâchée, Mme Allsopp en appelle au conseil du comté le 12 mars 1879. L'assemblée des maires ne change cependant rien à la décision de la corporation locale.

Le fait marquant de la fin du XIXe siècle, c'est le conflit opposant le conseil municipal au curé. A cette époque, il n'était pas rare que les clercs se mêlent de politique du haut de leur chaire. Cette "influence indue" a donné lieu à plusieurs procès. Cela n'est pas allé jusque-là à Cap-Santé.

En 1878, le conseil municipal fait parvenir une lettre à l'archevêque de Québec. Le maire Camille Germain et ses conseillers veulent informer le prélat de

l'injustice dont ils croient avoir été victimes de la part du curé Joseph-Maximin Fortin. Cela a commencé lorsque le conseil, comme c'est son droit, a modifié la liste électorale en ajoutant et en retranchant certaines personnes. Deux semaines plus tard, le curé Fortin lisait en chaire la réponse de l'évêque à une lettre qu'il lui avait adressée. Il avait demandé au cardinal Taschereau: "si les conseillers de cette paroisse, dans le but de favoriser un parti politique, ont entre certaines personnes sur la liste, et refusé d'en entrer d'autres, se sont-ils rendus coupables de parjure, ou se sont-ils rendus coupables de péché grave?" Selon les membres du conseil, la lettre de l'archevêque de Québec donne l'impression qu'il les condamne: "Nous n'avons pas besoin de dire que cela fait un grand dommage à notre réputation dans la paroisse". Ils demandent que les faits soient rétablis et font savoir à "Sa Grandeur" qu'avant de réviser la liste électorale, ils ont consulté trois avocats. Ils aimeraient que le curé lise la réponse de l'évêque en chaire. Avant de signer, ils précisent que Fortin a refusé de les entendre.

Le 6 mai 1878, l'abbé Fortin écrit à son tour à son supérieur pour lui dire que les conseillers et le maire n'ont pas de preuves et qu'il exigera réparation. Dans le même sens, Taschereau demande aux élus du peuple de prouver leurs dires. Le 3 juin, il communique au curé du Cap-Santé: "Je n'ai encore rien reçu de vos conseillers /.../ S'ils attendent la visite, ils n'auront guère à s'en réjouir".

La visite eut lieu en effet et le cardinal Taschereau déclara au curé qu'il voulait en finir avec cette affaire. Mais il fut occupé à d'autres choses. Le 30 juillet, Fortin lui écrit: "... j'attache une grande importance à obtenir justice contre cette malice, comme vous l'avez appelée devant mon voisin, le curé de Portneuf". Le pasteur du Cap-Santé est fatigué des "cancans" et des mensonges. Quelqu'un lui a même demandé s'il était vrai qu'il quittait la paroisse à l'automne. Comme ses détracteurs, il veut que la réponse de son correspondant soit lue au prône par un de ses envoyés: "Vous me pardonnerez cette exigence Monseigneur, en vous rappelant que vous avez à traiter avec des gens qui n'en rougissent pas d'avancer hardiment que le curé forge les lettres épiscopales, falsifie les mandements et ne les comprend pas /.../ la plaie qui ronge et conduit cette paroisse à la ruine est le mépris de ce qui se dit en chaire, les gens n'entendent pas être conduits". Le curé en profite pour dénoncer le libéralisme: "Rien d'étonnant en tout cela, nous voyons aujourd'hui les fruits des doctrines empoisonnées qui ont été prêchées, ici plus qu'ailleurs, depuis de longues années, et que les journaux continuent à répandre".

Habile, le cardinal Taschereau donne aux plaignants jusqu'au 22 août pour prouver leurs dires: "Il vaut mieux les mettre complètement dans leur tort que de paraître vouloir brusquer l'affaire". Les conseillers, à l'exception d'Elie Delisle, envoient alors un volumineux mémoire de 30 pages à l'archevêque. Il est facile d'imaginer qu'ils mettent tous les maux de la paroisse sur le dos du curé Fortin.

Ce dernier se défend par deux lettres justificatrices en date des 12 et 18

★ ★ ★

Toujours plus chez STEDMANS

Agent Laura Secord

Place Doneuil

Donnacona, Québec.

Boutique LOUPIOT enr.

Linge pour enfants 0-14 ans

Place Doneuil,

Donnacona

août. D'abord, il fait remarquer à son supérieur que le conseiller Damase Pagé a déclaré n'avoir jamais voulu porter plainte et a quand même signé le mémoire. Samuel Delisle est aussi un signataire même s'il est étranger à toute l'affaire, sa fonction de secrétaire-trésorier lui défendant de commettre des tels actes.

Le curé s'attaque ensuite au contenu du mémoire. On l'accuse d'avoir lu en chaire une "réponse de votre Grandeur"; il nie aux paroissiens le droit de juger de telles questions, comme il "nie également à tous le droit de juger du motif ou du but qui me dirige en chaire". De plus, il n'a jamais lu de condamnation de l'évêque: "Votre Grandeur sait parfaitement qu'elle ne m'a jamais adressé une réponse comportant une condamnation contre les conseillers de cette paroisse."

Selon le curé du Cap-Santé, le problème réside dans l'interprétation erronée que les conseillers donnent à la lettre doctrinale que l'archevêque avait envoyée au curé de Portneuf, Mgr Déziel, au sujet des devoirs des officiers municipaux en temps d'élection. Il s'est efforcé de leur faire comprendre, lors d'une entrevue, que cette lettre, qu'il a lue en chaire, n'était pas une condamnation mais un document général: "Impossible de leur faire entendre raison; ils m'accablaient de reproches, d'invectives et de menaces. De leur côté, les hâbleurs d'élections, exploitant ces mauvaises dispositions, les ont conduits aux excès que vous connaissez." De toute façon, dit-il, il a lu la lettre sans la commenter et sur un ton neutre. Il se sentait obligé de le faire pour enseigner à ses paroissiens la position de l'Eglise sur le parjure. Il n'a pas agi privément car il n'a pas le droit de parler d'élections. Le conseiller Félix Leclerc l'a même approuvé après la messe et lui a demandé des explications supplémentaires pour être plus apte à remplir son devoir de conseiller.

Fatigué de la tempête, le cardinal Taschereau achemine une lettre pastorale aux fidèles du Cap-Santé. Il y explique les circonstances de la lettre lue en chaire par leur curé, "Et si quelques personnes mal intentionnées, ou entraînées par des préjugés politiques ou autres, ont cru voir en cela une dénonciation spéciale contre les membres du conseil municipal, nous condamnons absolument ces fausses imputations". En terminant, l'archevêque de Québec encourage les paroissiens à bien faire leur devoir de citoyens lors de la prochaine élection et à "éviter avec tant de soin toute faute". Lu en chaire par le curé Martel des Grondines qui, apparemment, y alla de commentaires "opportuns", "l'acte épiscopal produisit immédiatement son effet. Les esprits redescendirent à la température ordinaire" et le calme revint. Mais l'été avait été très orageux.

Le temps du progrès (1900-1937)

La municipalité avait beaucoup évolué depuis 1845. Le premier secrétaire-trésorier ou le premier maire se serait senti bien dépourvu dans une assemblée du conseil dans les années "20". En 1909, elles étaient devenues mensuelles, les

★ ★ ★

CHARLES FOURNIER

Marchand de meubles

Accessoires électriques
Tapis — Prêlart — Tuiles

Tél.: 286-3513

affaires courantes ne pouvant souffrir un délai de trois mois. En 1916, la législature avait adopté un nouveau code municipal qui changeait le mode d'élection des conseillers et du maire. Désormais, celui-ci devait être élu aux deux ans par toute la population et non plus seulement par ses collègues du conseil. Les élections avaient lieu chaque année, trois conseillers sur six devant retourner devant le peuple. Elus aussi pour un mandat de deux ans, ils administraient une entreprise publique dont le budget était maintenant de plusieurs milliers de dollars. Par exemple, en 1916, les dépenses s'élevaient à 3965,43\$ et les recettes à 5551,74\$, ce qui laissait un excédent de 1596,31\$. Alors que Samuel Delisle gagnait 25\$ par année en 1882, le secrétaire-trésorier J. Arthur Frenette avait un salaire de 250\$ en 1931.

Cette époque est également celle de l'électrification du Cap-Santé. En 1927, la "Donnacona Paper Compagny" passe un contrat avec la municipalité qui lui accorde une franchise pour la distribution de l'électricité dans la paroisse. La corporation municipale s'engage à fournir un passage pour les lignes de la compagnie. Elle fait également installer douze lumières de rue à 15\$ chacune. En 1931, une nouvelle entente stipule que la "Donnacona Paper" devra à l'avenir approvisionner en électricité l'anse de Cap-Santé. Le 15 mars 1933, la municipalité s'entend de la même façon avec la "Shawinigan Water & Power Co." qui achète les droits de distribution de la "Donnacona Paper".

Pendant la crise des années "30", les gouvernements mettent entre les mains des corporations municipales des sommes d'argent pour lutter contre le chômage. Le conseil s'en prévaut et en 1931 une somme de 1750\$ lui est promise par les gouvernements fédéral et provincial à condition qu'il fournisse lui-même une somme équivalente. La corporation doit emprunter et elle émet des obligations sur le marché. Une taxe annuelle pourvoira au paiement de ces billets. Une partie de cet argent servira à la construction de l'actuelle salle municipale, la salle Gédéon Morissette étant devenue vétuste. Lorenzo Lavallée est engagé comme contremaître au salaire de 0,50\$ l'heure. Il ne peut employer qui il veut. A part un couple d'ouvriers spécialisés, il doit prendre les chômeurs de la place qui alternent. Ainsi, l'argent des fonds publics profite à beaucoup de monde.

Le réseau routier connaît un développement phénoménal au début du XXe siècle. En 1907, tous les chemins de la paroisse sont verbalisés. Désormais, la municipalité sera encore plus directive qu'avant pour l'entretien des chemins. C'est le commencement d'une longue collaboration avec le département des Travaux publics et de la Voirie, notamment en ce qui concerne le macadamisage (asphaltage) des routes publiques. Par exemple, le 10 août 1915, le conseil passe une résolution pour macadamiser le chemin mitoyen du Petit Bois de l'Ail sur une distance de onze arpents. Napoléon Bertrand est nommé surveillant des travaux. Le contrat est donné à l'entrepreneur Joseph Leclerc, seul soumissionnaire [0,98\$ du pied].

En 1916, est faite la route de macadam Québec - Montréal. Comme son tracé est différent de l'ancienne, la municipalité décide de céder le vieux pont et la vieille côte à la "Donnacona Paper Compagny": "le maintien de ce chemin et de ce

★ ★ ★

Bois
Matériaux de construction
Quincaillerie
Plomberie
Gros et détail

**FRENETTE
& FRÈRES LTÉE**
Tout sous un même toit

376, rte nationale Portneuf, Cté. Portneuf

Téléphones: Local: 286-3321
Québec: 694-9264
878-2936



ROUTE DE TERRE TRAVERSANT LE VILLAGE.

pont constituent un danger continuel par le fait que ce chemin est dangereux, difficile d'entretien et qu'il expose la municipalité à des dommages de la part du public voyageur". Naturellement, les nouveaux propriétaires seront responsables de tout ce qui pourrait arriver sur leur terrain.

A l'été 1924, la corporation fait réparer les chemins du Grand Bois de l'Ail, de l'Enfant-Jésus, des deux Saint-François et d'une partie de Saint-Joseph. Le département de la Voirie promet de contribuer pour moitié au coût des travaux à condition qu'il fixe le tarif des employés:

Surveillant:	0.30\$
Journalier:	0,25\$
Cheval:	0,15 \$

Peu après, le conseil donne par résolution les chemins Saint-Joseph et Pin-court ainsi que la route Saint-François au gouvernement provincial qui les entretiendra, moyennant une contribution de la part de la municipalité.

Nous pourrions continuer longtemps à traiter des routes du Cap-Santé. Cependant, le temps nous manque. Dans le contexte, il est important d'accorder une place spéciale à un homme qui a été maire de Cap-Santé pendant 33 ans, Lorenzo Lavallée.

Lorenzo Lavallée

se raconte...



M. LORENZO LAVALLÉE.

Alerte, l'oeil vif malgré ses 84 ans, Lorenzo Lavallée a marqué Cap-Santé. Président de la commission scolaire, marguillier, maire, préfet de comté, organisateur politique, artisan-menuisier, il n'est guère de résidents de Cap-Santé, voire du comté de Portneuf, qui ne le connaissent ou n'en aient entendu parler. A sa manière, il est entré dans l'histoire.

Il est né le 27 novembre 1894, premier enfant de Charles Lavallée et de Ada Vadeboncoeur. "Les Lavallée, dit-il, sont une des plus vieilles familles de Cap-Santé. Ils sont arrivés du Château-Richer en 1775". Le premier ancêtre "capsantéen" était meunier. L'enfance de Lorenzo, c'était l'époque de la construction des chemins de fer (Trans-continental et Grand Nord), des débuts de l'usine de papier à Donnacona, de l'hebdomadaire Le Journal des Campagnes que son père

relisait trois ou quatre fois et des longues veillées d'hiver où l'on se racontait des histoires de loups-garous et de feux-follets. Avec une joie mêlée de tristesse, M. Lavallée se remémore le temps où il faisait son catéchisme; il pensionnait alors au village chez son oncle Uldéric. C'est lors de son mariage avec Emilia Frenette en 1918 qu'il vint habiter la maison qu'il occupe présentement. D'abord locataire, il payait la fabuleuse somme de \$5 par mois.

Il avait laissé l'école à l'âge de douze ans et demi: "J'ai commencé à travailler à douze ans et demi, j'ai toujours travaillé, je n'ai jamais sollicité d'ouvrage nulle part, je n'en ai jamais manqué; encore aujourd'hui, j'en refuse". Grand amateur de livres il s'est néanmoins instruit par lui-même. C'est que la vie d'alors avait ses exigences. Ses vraies études, ce fut l'apprentissage auprès de son père menuisier qui avait lui-même appris son art de son père et de sa mère [Eh! Oui!]. Ainsi, les Lavallée constituent pour ainsi dire une dynastie de travailleurs du bois: le grand-père et la grand-mère, le père et les oncles, Lorenzo et cinq de ses frères, son fils Louis-Paul qui continue la tradition. "Mon père, dit-il, était un homme de grosses "jobs". Il s'engageait à construire une maison en entier. Ça nous prenait un an". L'argent étant rare, Lorenzo prenait tout ce qui passait. Ainsi, en 1908, à l'âge de 14 ans, il était conducteur de chevaux pour la construction du Trans-continental. Mais son véritable métier, c'était le bois. Ce fut d'ailleurs comme menuisier qu'il entra au moulin de Donnacona. Il y resta 13 ans. Quand

la production diminuait et qu'on n'avait pas besoin de ses services, il travaillait à son compte. C'est dans ces circonstances qu'il bâtit sa première maison en 1927. C'était un gros contrat: \$1900. Mais en 1931, la crise sévissant, on le licencia avec 15 autres. Pour lui, c'était passer d'un salaire de 75¢/h. (il était contremaître) à 12½¢/h.. A cette époque, entre autres choses, il travailla pour l'ingénieur Genest à sa patinoire à roulettes à Jacques-Cartier. L'hiver, comme nombre de ses concitoyens, il bâchait. "Quand Maurice Duplessis prit le pouvoir en 1936, une vague de prospérité balaya la province. L'électrification rurale et le crédit agricole ont redonné vie à plusieurs fermes abandonnées. C'est à ce moment que j'ai commencé à contracter. Avec mes frères et une équipe d'hommes, nous faisons tout, de la cave au grenier. La seule chose à laquelle nous ne touchions pas, c'était l'électricité". Parmi ces travaux, il faut mentionner l'église et le presbytère sur lesquels M. Lavallée et ses hommes exercèrent leurs talents. Aujourd'hui âgé de 84 ans, il travaille tous les jours dans sa boutique, fabriquant et réparant chaises et tables, châssis, etc. Il est inutile de préciser qu'il adore son métier.

La politique municipale

Lorenzo Lavallée a une passion: la politique: "Jusqu'à tout récemment, je pensais à la politique à tous les jours". Amis comme ennemis se souviennent tous de la fougue qui caractérisait son activité politique. A la fleur de l'âge, il commença à assister aux séances du conseil où il se risquait à peine à poser quelques questions: "Je trouvais plus sage d'écouter pour commencer". Sa carrière active débuta en 1930 alors qu'il fut élu commissaire d'école et choisi président de la commission scolaire. Pendant son mandat, on donna une



PREMIERE MAISON BATIE PAR M. LAVALLÉE.

DENIS DENIS INC.

Directeur de funérailles
Service ambulancier

Donnacona
Cap-Santé
Neuville
Bureau: 324 Notre-Dame

285-2444

Tél.: Bur. 285-3973
Rés. 285-3072

★ ★ ★

Tél.: Portneuf: 286-3341
Québec: 692-0713

FRENECO LTÉE

Fermes préfabriquées

Portneuf Station, Comté Portneuf



INAUGURATION DE L'USINE DE POMPAGE A JACQUES-CARTIER (1954)

augmentation aux institutrices, leur salaire passant de \$175 à \$200 par année. "Certains criaient au scandale" de commenter rétrospectivement M. Lavallée. Il décida donc de ne pas demander un renouvellement de mandat. Cependant, peu après, des troubles survinrent au sujet de deux soeurs maîtresses d'école dont le frère était mort de la tuberculose. Des paroissiens craignaient qu'elles répandent la contagion chez leurs enfants. M. Lavallée "campagna" pour que les deux jeunes filles soient maintenues à leur poste, ce qui fut fait. Aux élections municipales suivantes (1933), des citoyens, dont le curé Pouliot, le sollicitèrent pour qu'il consente à briguer les suffrages. Il refusa, se contentant d'aider à l'élection d'Alfred Dérôme dit Descarreaux. C'est en 1937 qu'il se présenta à la mairie. Il y resta jusqu'au 1er novembre 1969. Pendant ces 33 ans, il n'alla en élection que trois fois : en 1951, alors qu'un groupe était mécontent, selon lui, de l'installation de l'aqueduc à Jacques-Cartier ; en 1955, pour les mêmes raisons, il dut aller devant les électeurs ; il défit son adversaire par 195 voix. Finalement, en 1959, on lui fit une élection très chaude (36 voix de majorité). Parmi ses réalisations, on compte la construction de la voûte municipale, l'installation du système d'aqueduc dans la partie urbaine de la paroisse, l'aménagement progressif d'un système d'égouts sanitaires et l'ouverture de rues (Langevin, Martel, etc.).

Du 10 mars 1954 au 10 mars 1956, il a occupé la fonction de préfet du comté de Portneuf : "A une certaine époque, je n'avais pas de misère à obtenir d'octrois. Je savais où aller" de dire M. Lavallée. Ce fut en tant que délégué et préfet de comté qu'il se rendit en congrès à Toronto, à Gaspé et à plusieurs endroits. Catholique fervent, il a en outre été marguillier de 1951 à 1953. Il eut ainsi la chance de collaborer avec l'abbé Fortier au début de sa cure.

★ ★ ★

COIFFURE

Salon Bienvenue
Danielle Gingras, prop.
Coupe au ciseau, brushing,
permanente, teinture,
mèche...
170, Notre-Dame
Donnacona.
Tél.: 285-2080

Le spécialiste du ciseau
Coiffure pour hommes
Coupe de tous genres
Spécialité: coupe en mèche
Jean-Yves Leclerc, prop.
170, Notre-Dame
Donnacona

La politique provinciale

Mais M. Lavallée ne se confinait pas à la politique locale. Toute sa vie, il a été un "bleu" actif. Il se rappelle de la campagne électorale de 1904 alors que les comités politiques conservateurs se réunissaient à la maison paternelle. Organisateur à Cap-Santé, il était de toutes les luttes. "C'était très dur, dit-il, tout le monde était "rouge". La situation changea avec la victoire de l' Union nationale en 1936. M. Lavallée se flatte d'avoir été le premier maire conservateur de Cap-Santé. C'est au début des années "50" avec l'élection de Rosaire Chalifour qu'il devint l'organisateur en chef et le grand argentier de l' Union nationale dans Portneuf: "Ce ne fut pas facile. Quand Bona Dussault est mort, son garçon, Louis, voulait prendre sa succession. Moi et d'autres, on favorisait Chalifour. Pourtant Dussault avait l'appui de Duplessis. Jos.-D. Bégin me prit à part et me dit: "Lui, il est premier ministre, mais l'organisateur en chef, c'est moi". Les grands noms de l'Union nationale, Lorenzo Lavallée les a connus, à commencer par le "Chef" qui l'appelait "Lavallée de Josaphat". À cette époque, le maire de Cap-Santé alla même faire des élections partielles dans d'autres régions de la province, Saint-Hyacinthe notamment. Il fut profondément déçu en 1960 mais il s'y attendait un peu. Il a fait sa dernière campagne en 1966 alors que Marcel Plamondon fut élu député unioniste de Portneuf. "Comme le reste, conclut M. Lavallée, la politique a changé. La télévision a changé les idées et la mentalité. Le vieux Cap-Santé n'existe plus".



SALLE PAROISSIALE CONSTRUITE PAR M. LAVALLEE -1931-.

★ ★ ★

ROMÉO Fiset INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Conseil municipal

de 1942 à nos jours

La vie municipale de 1942 à nos jours nous montre très bien le long cheminement qu'ont parcouru les hommes politiques du temps pour nous offrir une paroisse où il est agréable de vivre. Nous ferons, pour vous, une brève rétrospective des événements importants qui ont su marquer, d'une façon ou d'une autre, la vie municipale du Cap-Santé.

Rappelons-nous que dès 1942, Cap-Santé se développe considérablement et puisqu'il est au centre du comté, plusieurs commerces viennent s'y installer. Afin d'éviter l'implantation d'étrangers dans le monde du commerce ou tout simplement d'empêcher la venue de colporteurs, la municipalité implante un règlement obligeant tout commerce à détenir une licence qu'elle seule peut émettre. Même si ce règlement est adopté par le conseil municipal, il est pourtant refusé par le public qui trouve dérisoire de brimer ainsi le développement économique du village. On abandonne donc cette ordonnance et le commerce n'en souffre pas plus. Les hôtels et restaurants ont aussi droit à une attention toute particulière de la part du conseil. Ainsi, en 1949, époque où la religion occupe une place importante dans la vie des gens, on ordonne la fermeture de ces établissements le dimanche matin, plus précisément pendant la grand-messe; on espère ainsi concentrer la population entière dans les lieux saints du village. On défend, pour des raisons identiques, la danse le samedi soir et le jour du dimanche, considérée comme offense à la religion.

Les chiens demeurent longtemps une préoccupation importante pour la municipalité. En effet, trop de ces bêtes, sans laisse et sans propriétaire responsable, errent dans la paroisse, effrayant quelquefois les gens et courant les animaux de pâturage. On décide donc d'enregistrer les chiens et de porter responsables ceux qui en ont la garde. En 1959, sous la demande du gouvernement fédéral, le conseil municipal se doit de prévenir et d'enrayer la "rage sur les animaux" et voit à ce que tous les chiens reçoivent un vaccin contre cette maladie que l'on rencontre dans les limites du comté. On retrouve à Cap-Santé un autre règlement concernant, cette fois-ci, les boeufs errants. Aujourd'hui, on n'a pas l'idée de faire gambader un boeuf un peu partout et ce, librement tel un chien, mais il faut croire qu'en 1949, les propriétaires n'avaient pas froid aux yeux, puisque la municipalité a dû émettre un règlement pénalisant une telle désinvolture. Les coupables devaient payer une amende allant jusqu'à 25,00\$ pour chaque infraction commise.

Dans les années "40", plusieurs routes du Cap-Santé, pendant la saison hivernale, deviennent peu carrossables, malgré leur entretien par les habitants; en effet, les gens à cette époque, ont la responsabilité de la route faisant face à leur propriété. En 1944, le conseil pourvoit donc à l'entretien de certains chemins d'hiver municipaux et on devra attendre huit ans, soit en 1952, pour juger opportun et dans l'intérêt des résidents de la municipalité d'entretenir tous les chemins et routes pour la circulation des véhicules-automobiles. A de nombreuses reprises, on refait de nouvelles routes, telle la route régionale de Saint-Basile, et on doit, à ce moment-là, exproprier certains habitants qui ne

manifestent aucune résistance. Pourtant, lors des expropriations de terrains de sources, pour l'installation de l'aqueduc de Jacques-Cartier, certains contestent. Leur mécontentement à cette décision du conseil provoque de nouvelles élections au poste de maire, occupé en ce temps par M. Lorenzo Lavallée. Cette élection se terminera en faveur de ce dernier.

Le conseil municipal organise pour la protection de la population un corps de policiers dans les limites de la paroisse, dont M. Maurice Lavallée est le premier chef en 1956. Il se doit de maintenir la paix, le bon ordre et les bonnes moeurs. Ainsi le tapage dans les rues du village, la circulation et l'indécence vestimentaire ainsi que verbale sont sous sa juridiction, lui conférant le droit d'amender les fauteurs. Pour faciliter sa tâche, on instaure un couvre-feu pour les enfants âgés de moins de seize ans, leur interdisant toute sortie après 21:00 heures sans l'accompagnement d'une personne autorisée. Mentionnons, par contre que ce règlement, accepté par le conseil, ne sera jamais mis en application par la population. On doit aussi au conseil municipal l'immense amélioration des services d'incendie du Cap-Santé.

La voûte de la salle paroissiale compte parmi les réalisations de la municipalité. Les archives et les documents importants de la paroisse sont maintenant en lieu sûr grâce à l'initiative du maire du temps, M. Lorenzo Lavallée.

En 1974, on assiste à l'une des plus importantes réalisations du conseil municipal, soit la formation d'une commission d'urbanisme. Plusieurs développements domiciliaires prennent de l'expansion et on se doit de surveiller et de contrôler les transformations de la paroisse. Les commerces et industries ne font pas exception à la règle; ils doivent posséder l'autorisation de la commission d'urbanisme avant de s'installer au Cap-Santé. L'édification de tout bâtiment relève de cette même commission qui émet, sous certains critères et exigences, des permis de construction et de réparation.

Combien d'autres projets ont vu le jour par l'entremise du conseil municipal. L'achat du terrain de Donat Déry qui a permis le nouvel emplacement de l'O.T.J.; le système d'aqueduc du village construit à neuf; un système plus adéquat pour l'enlèvement des vidanges et l'allocation d'un dépotoir approprié plus hygiénique; l'achat d'un chargeur rétrocaveur; et nous en passons... La municipalité s'est, de plus, toujours montrée plus que généreuse envers plusieurs organismes et projets qui, à leur départ, souffraient de problèmes financiers. Et ce n'est pas terminé! En effet, le conseil municipal projette, pour un avenir prochain, la centralisation de tous les bureaux et services municipaux sur un même site, soit près de l'O.T.J..

Cap-Santé n'a pas connu de projets de grande envergure, créant des contestations importantes et des débats à n'en plus finir, qui auraient sans doute intéressé tout bon historien. Mais, entre-nous, n'en est-il pas mieux ainsi? Cap-Santé n'a aucunement besoin des manifestations qu'entraînent ces litiges pour que son histoire demeure des plus intéressantes.

★ ★ ★

LA MUTUELLE ST-FRANÇOIS DE SALES DE NEUVILLE

REND HOMMAGE

À LA MUNICIPALITÉ DE CAP-SANTÉ

POUR SON TRICENTENAIRE

nos maires et nos conseillers

Ci-dessous apparaît la liste des conseillers qui ont oeuvré au Cap-Santé depuis 1840. Au cours des années 1840 à 1855 le conseil municipal n'existait pas comme tel. Cependant, un conseil s'étendait à la grandeur du comté de Portneuf et Cap-Santé y envoyait ses représentants. Aussi, les noms qui apparaissent avant 1856 indiquent les représentants du Cap-Santé au conseil du comté.

1840-- Pierre C. Thibaudeau (1841-43)	1850-- Louis Leclerc
1844-- Georges A. Allsopp	1851-- J. E. Thibaudeau
François Rinfret	Louis Leclerc
1849-- J. E. Thibaudeau (maire du comté)	1853-- J. E. Thibaudeau
F. X. Marcotte	Isalle Rinfret

Lors d'un incendie ravageant la demeure du secrétaire-trésorier de l'époque, M. Fleury de Lagorgendière en janvier 1856, le registre et les autres papiers du conseil municipal du Cap-Santé se sont envolés en fumée. Nous sommes donc dans l'impossibilité de vous livrer avec certitude les noms des conseillers précédant cette époque.

1856-- Jean-Baptiste Paquet (maire)	Siméon Frenette
Isidore Morissette (maire en 1858)	Joseph Gignac
Charles Marcotte	Balthazard Leclerc
Grégoire Mottard	Richard White
Jean-Baptiste Savard	1862-- Jean Paquet
Charles Lavallée	Félix Leclerc
1857-- Louis Leclerc (maire 1857 et 1862)	Grégoire Richard
1858-- Xavier Frenette	Jacobé Germain
Isidore Frenette	Isidore Frenette
Siméon Larue	Denis Kenny
Joseph Piché	1863-- Louis Fafard
1859-- Denis Denis	Olivier Piché
Léon Delisle	1864-- Melville Bernard (maire 1865)

★ ★ ★

BOULANGERIE DONNACONA INC.

«Pain champion» «Pizza Elaine»

Donnacona

Tél.: (418) 285-3366

LE COIN DU CADEAU

Articles de pêches, cadeaux de tout genre, bijoux, peinture, etc...

8, de l'église
Cap-Santé.

Tél.: 285-0673

- Joseph Bertrand
Damase Richard
1865--Frédéric Pascal
1866--H. Q. de St-Georges (mairie 1870)
Philibert Mercure
Xavier Paquet
Ambroise Bussières
1868--F. X. Frenette (mairie)
Molse Frenette
Jacques Jobin
August Lesage
Joseph Derome dit Descarreau
Barthélémy Delisle
1869--Prime Germain
Camil Germain (mairie 1878)
Alfred Godin
Jean Galarneau
Ferdinand Leclerc
Clément Chaillé
1872--Elie Thibaudeau (mairie)
Louis Vézina
Damas Pagé
1874--Honoré Doré
Joseph Delisle
1878--Charles Falarneau
Jean Savard
1879--Télesphore Matte
1880--Liboire Piché
1881--Pierre Déry
Louis Jacques
Arthur Michaud
Etienne Lavallée
1882--Félix Doré
1883--Edouard Lavallée
Octave Thibaudeau
1884--Ferdinand Mottard
Arsène Savard
1885--Alfred Godin
1886--Alfred Germain
Elie Fafard
1887--Félix H. Leclerc (mairie 1909)
1888--Joseph Jacques
1889--Alphonse Piché
Joseph Leclerc
1890--Damase Hardy
Grégoire Frenette
Lévis Mercure
1891--Fortunat Morissette
1892--Louis Doré
Jacobé Germain
1893--Georges Frenette
Hercule Laroche
Alfred Leclerc
1894--Edouard Derome
Chrysologue Germain
1895--France Bertrand
Georges Allsopp
1896--Hercule Leclerc
Jean-Baptiste Matte
Ludger Lavallée
1897--Olivier Piché
1898--Dolphice Papillon
Alphonse Delisle
1900--Georges Rinfret
1901--Silfrid Lavallée
Félix B. Leclerc
1902--Célestin Delisle
Artis Leclerc
1903--J.-Léandre Frenette (mairie)
Xavier Richard
1904--Olivier Frenette
1905--Samuel Leclerc
Samuel Germain (mairie 1906)
1906--Joseph Guillemette
Wilbrod Julien
Gaufroid Gaudin (mairie 1907)
1907--Alfred Hardy
Artice Lavallée
Alfredix Lamothe
1909--F.-Ferdinand Leclerc (mairie)
François Piché
Azarias Pagé
1910--Eugène Lesage (mairie 1911)
Léon Frenette
1911--Jean-Baptiste Galarneau
Georges Gignac
1912--Charles Germain (mairie 1919)
Joseph Boivin
Georges B. Leclerc
1913--Georges Papillon
Jean-Baptiste Lavallée
1914--Joseph Lavallée
Joseph Fafard
1915--Samuel Marcotte
1917--Napoléon Germain
Arthur Godin

★ ★ ★

Me Claude Fournier, avocat

309, de l'église,
Donnacona.

Tél.: 285-0516

Bravo à Cap Santé

Boutique Le Sieur

Mercerie pour
hommes

Place Doneuil,

Sport Élan

Articles de sport

Donnacona

- 1917--Diogène Doré (mairre 1925)
 Siméon Matte
 1918--Joseph Martel
 Narcisse Pascal
 1919.-Omer Marcotte
 Alfrédice Delisle
 1920--Gustave Richard
 Joseph Bertrand
 1921--Alfred Piché
 Elle Matte
 Damien Bertrand
 1922--Armand Lavallée
 Emery Mercure
 Omer Piché
 1923--Raoul Pappillon
 Eliodore Richard
 Félix Marcotte
 1924--Alfred Detome dit Descautreau (mairre1933)
 Côme Leclerc
 Francis Lesage
 1925--Rosaine Piché
 Arthur Matte
 Napoléon Guillemette
 1926--Ludger Hardy
 Edouard Paquet dit Lavallée
 1927--Eugène Germain
 Oscar Piché
 1928--Georges Leclerc
 Joseph Matte
 Ferdinand Plamondon
 1929--Oscar Delisle
 Côme Matte
 1930--Adéland Godin
 Lauréat Mercure
 Gédéon Godin
 1931--Alonzo Germain
 Philmarid Germain
 1932--Armand Frenette
 Jean-Baptiste Laroche
 1933--Eugène Bertrand
 Jean-Baptiste Bertrand
 1935--Eloi Germain
 1936--Arthur Godin
 Adrien Matte
 Arthur B. Leclerc
 1937--Lorenzo Lavallée (mairre)
 Omer Verret
 Léo Frenette
 1938--Eloi Lavallée
 Joseph Laroche
 1939--Alfred Morissette
 Lucien Doré
 Léopold Frenette
 1940--Artice L. Frenette
- Alphonse Matte
 Melville Delisle
 1941--Georges Piché
 Léopold Frenette
 1943--Roméo Leclerc
 Jean-Louis Fournier
 1944--Laurent Lesage
 Laurent Savard
 Alvarez Bernard
 1945--Eugène Lesage
 1946--Albert Morissette
 Philémon Morissette
 Georges Marcotte
 1947--Georges Hardy
 1948--Alfred Morissette
 1949--Charles Lavallée
 Richard Piché (mairre 1969)
 1950--Eugène Gauthier
 Romuald Lamothe
 Clément Lavoie
 1951--Lionel Bertrand
 Joseph Matte
 1952--Jean-Paul Julien
 Georges G. Germain
 1954--Joseph Frenette
 Georges L. Germain
 1956--Paul Mercure
 Joséphat Marcotte
 1957--Arsène Leclerc
 René Marcotte
 1958--Charles Lesage
 1959--Paul-Emile Noël
 René Piché
 1960--Ludger Lavallée
 Paul Godin
 1961--Adrien Jacques
 1962--René Gauthier
 1963--Jean-Paul Jacques
 1964--Philippe Germain
 Emilien Leclerc
 1966--Jean-Noël Germain
 Aimé Doré
 1967--Marcel Carreau
 1968--Elphège Bois
 1969--Nicolas Leclerc
 Robert Lamothe
 1971--Jean Ricard (mairre)
 1972--Léo Jacobs
 Pierre Leclerc
 1974--Hervé Frenette
 1975--Pierre Beaupré
 1977--Alfred Larivière
 Roger Godin
 Jean-Baptiste Hardy

nos services

La bibliothèque

Parmi les nombreux services dont profite la population du Cap-Santé, on retrouve une bibliothèque. A l'origine, la bibliothèque du Cap-Santé était dans la sacristie à l'arrière de l'église. C'était une initiative de nos curés qui se sont toujours empressés de participer à la culture des paroissiens. C'est sous l'égide du curé Fortier que, Cap-Santé a connu sa première bibliothèque accessible à tous. Le prêtre recevait ses lecteurs une fois la semaine, le dimanche après la grand-messe. La majeure partie des volumes constituant la bibliothèque de l'époque provenaient de dons des paroissiens. Ce service bibliothécaire est disparu durant quelques années précédant 1967. En cette année, nous avons assisté à la fondation du "Service Jeunesse", organisme ayant pour but de rénover et remettre en opération la bibliothèque paroissiale. La fabrique a consenti volontiers à remettre la bibliothèque entre les mains de cet organisme. Ce "Service Jeunesse" dirigé par Mme Gérard Alain (présidente), M. André Braun (vice-président) et Mme Maurice Grenier (secrétaire) voulait maintenir la bibliothèque sur une base de bénévolat.

En janvier 1968, le conseil municipal a procédé à l'achat de la bibliothèque paroissiale et depuis, notre service bibliothécaire se tient à la salle paroissiale. Au départ, la bibliothèque municipale comptait 75 abonnés et quelques 2000 volumes. Notons que près de 1500 de ces livres proviennent de l'ancienne bibliothèque paroissiale. Soulignons aussi la générosité de M. Rosaire Chalfour qui a donné 200 volumes. Enfin, les quelque 250 autres volumes ont été achetés avec un montant d'argent provenant d'un don et de recettes d'une soirée-bazar. Depuis lors, notre bibliothèque a vu agrandir ses rayons pour en arriver à contenir les 5000 volumes qui la constituent aujourd'hui. Le nombre d'abonnés est passé aux environs de 500 mais le personnel administratif est réduit à deux. En effet, depuis quelques années, seulement deux dames assument les charges relatives au fonctionnement de la bibliothèque. Le "Service Jeunesse" n'existant plus, seules Mmes Gérard Alain et Maurice Grenier dirigent le service bibliothécaire.

De nos jours, la bibliothèque atteint une clientèle de tout âge et elle s'efforce de satisfaire ses lecteurs. Grâce à une subvention annuelle de la municipalité, on procède à l'achat de quelques volumes les plus en demande. Des bandes illustrées aux best-sellers, la bibliothèque du Cap-Santé répond à toutes les catégories de lecteurs. Bien qu'à l'origine notre bibliothèque municipale intéressait davantage les enfants, aujourd'hui, les adultes occupent environ 50% de sa clientèle. Notons que depuis 1977, le service bibliothécaire est ouvert deux fois par mois aux membres de l'âge d'or.

★ ★ ★

HOMMAGES AU TRICENTENAIRE ET À LEUR EXÉCUTIF

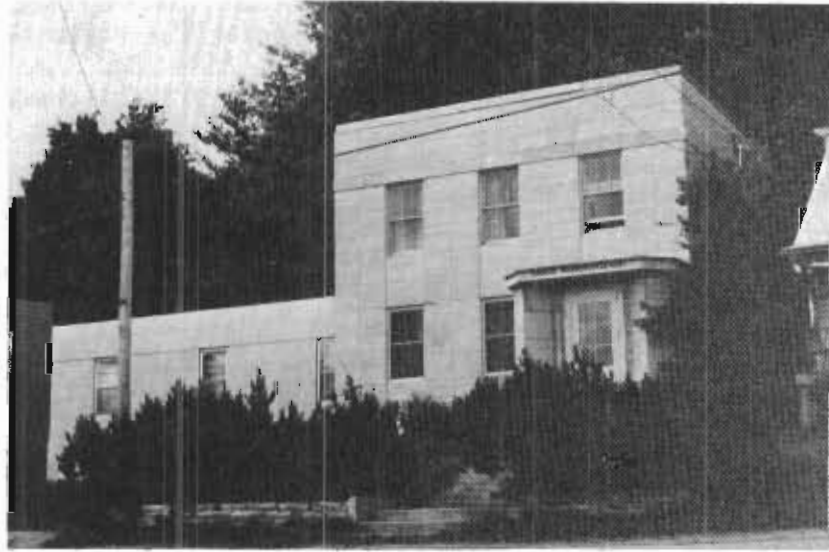
AUX MEMBRES QUI TRAVAILLENT DANS L'OMBRE
ET NOUS SOMMES CERTAINS D'UNE RÉUSSITE TOTALE
«Trippons au Tricentenaire»

On note plusieurs changements dans l'évolution de notre service bibliothécaire mais la gratuité de ce service et l'oeuvre bënévole de son personnel demeurent toujours.

Notre bureau d'enregistrement

Il y a plus d'un siècle, Cap-Santé jouissait d'une population si grande que l'on considérait ce village comme le plus important du comté de Portneuf. Pour cette raison, cette paroisse fut toute désignée pour recevoir le bureau d'enregistrement dont on projetait l'installation pour le service du comté en entier.

En 1842, le bureau d'enregistrement donne ses premiers services dans la maison d'Uldéric Lavallée et ce, jusqu'en 1863. A cette date, on transfère le bureau dans la demeure de M. H. Quetton de Saint-Georges pour une longue période de 65 ans. C'est donc en 1928 qu'il est de nouveau transféré dans la maison de Mlle Séphora Lesage. A peine dix ans plus tard, on doit démolir cette habita-



BUREAU D'ENREGISTREMENT ACTUEL.

tion en raison de la nouvelle route passant à cet endroit. En cette même année, soit en 1938, on construit une bâtisse pour y installer définitivement le bureau d'enregistrement. Agrandi pour les besoins de la cause en 1965, le bureau d'enregistrement opère aujourd'hui au même endroit, sis sur la route 138.

Cap-Santé connut plusieurs régistrateurs et employés qui travaillèrent au bon fonctionnement du bureau d'enregistrement. En voici la liste:

Régistrateurs: 1842 à 1863 M. Roger Lelièvre

★ ★ ★

Pourquoi la BCN a-t-elle plus de 400 succursales au Canada?

Parce que plus de gens apprécient le grand nombre de ses services au particulier, à l'industrie et au commerce, la très grande disponibilité de son personnel et sa grande discrétion.

Et parce que c'est un plaisir d'y faire affaires.

La Banque des gens d'affaires.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

1863 à 1878	M. Elie Thibaudeau
1878 à 1914	M. H. Quetton de Saint-Georges
1914 à 1927	M. Georges Rinfret
1927 à 1956	M. Edouard Hamel
1952 à 1956	M. Paul-Henry Moisan (conjoint)
1956 à 1965	M. Paul-Henry Moisan
1961 à 1967	M. Jos-Marc Boivin (conjoint)
1967 à 1968	M. Rosaire Chalifour
1968 à 1975	M. Elphège Bois
1976 à 1976	M. François Boucher
1976 à ?	M. Jean Poirier

Nos bureaux de poste

Sous le régime anglais, le chef révolutionnaire américain, Benjamin Franklin, donne naissance à notre poste canadienne. A titre de sous-ministre des Postes pour les colonies britanniques en Amérique du Nord, M. Franklin établit des bureaux de poste à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal, dès 1763.

A ses débuts, la poste ne connaît que très peu d'adeptes car rares sont les gens qui savent lire et écrire. Aussi, le service postal de l'époque est assez rudimentaire; une diligence chevauche entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, s'arrêtant en quelques endroits pour changer de chevaux et délivrer quelques lettres sur son passage. Au Cap-Santé, la diligence s'arrête à la demeure d'un certain M. Bernard. (Cette propriété appartient aujourd'hui à M. Clément Chayer.)



ANCIEN BUREAU DE POSTE DU CAP-SANTÉ.

★ ★ ★

GM (TV) PRODUCTIONS ENR.

Productions de commerciaux télévision
 Mode — documentaires — industriels
 Vidéo et film

A cet endroit, on procède à l'échange des chevaux et on répand le maigre courrier sur la table afin que les gens se servent eux-mêmes. Puis, la diligence continue son chemin en direction de Montréal.

Par la suite, on établit des bureaux de poste. Cap-Santé a son premier bureau en 1832 dans la demeure de M. G. W. Allsopp. Puis, avec l'arrivée des Loyalistes de l'Empire-Uni au Canada, la poste prend un essor considérable dans le dernier quart du dix-huitième siècle.

Pendant plusieurs années, le service postal de certaines colonies canadiennes, dont le Québec, est administré de Londres par le ministre des Postes du Royaume-Uni. Cet arrangement cause ainsi plusieurs dissensions entre le ministre britannique des Postes et les administrations coloniales. Puis, en 1851, les provinces prennent en main la direction de leurs propres services postaux.

Suite à la confédération de 1867, le nouveau gouvernement à Ottawa assume, pour toutes les provinces, la direction de ces services. Cette responsabilité du gouvernement central ne cesse de s'élargir et de se consolider.

Le bureau de poste de Cap-Santé s'est tenu en divers lieux de la paroisse: maisons privées, magasins, jusqu'à ce qu'on lui attribue son édifice propre. Soulignons en passant que le service postal s'est effectué durant cinquante années à la maison de M. Gédéon Morissette. Pendant tout ce temps, trois membres de la famille Morissette remplissent successivement la tâche de maître de poste. Depuis 1963, c'est une autre Morissette mais de famille différente qui assume cette tâche: c'est Mlle Madeleine Morissette. Notons que Madeleine a travaillé sept ans à la maison de son père avant d'aménager dans le bureau de poste actuel, en 1970.

La municipalité de Cap-Santé compte trois services postaux: le bureau de poste du village, celui de la région de J.-Cartier et le courrier rural. Voici la liste des noms des maîtres de poste qui ont oeuvré au Cap-Santé et à Jacques-Cartier depuis 1832.

Maîtres de poste de Cap-Santé

G. W. Allsopp 1832
 G. A. Allsopp 1853 à 1864
 Joseph Bernard 1865 à 1877
 Louis Jacques 1878 à 1894
 J. Gédéon Morissette 1894 à 1897
 Louis Jacques 1897 à 1910
 Azarias Pagé 1910 à 1913
 G. Morissette 1913 à 1915
 Emilien Morissette 1915 à 1945
 Isabelle Morissette 1945 à 1962
 Madeleine Morissette 1963 à ...

Maîtres de poste de Jacques-Cartier

Elie Derome dit Deccareaux
 Fermeture du bureau de poste.
 Courrier rural:
 J. Arthur Frenette
 Bureau de poste repris par:
 Simon Lavoie
 Mme Alfred Martel
 Mme Adrien Matte
 Norbert Gilbert

★ ★ ★

Hommage de

DÉNEIGEMENT PORTNEUF INC.

Cap-Santé
 GOA 1L0

Tél: 285-1813
 285-2635

En ce qui concerne le courrier, voici les noms des postillons qui ont circulé dans nos rangs. J. Arthur Frenette
Raymond Laliberté
Mlle Gisèle Brière

Parmi ces noms de postillons, celui de M. J. Arthur Frenette demeure célèbre dans l'histoire du service postal du Cap-Santé. Aux dires de M. et Mme Albert Morissette, M. Frenette délivrait un service de première classe. Ce postillon passait une fois par jour, beau temps mauvais temps. Même les violentes tempêtes de nos hivers ne parvenaient pas à l'arrêter dans son travail. Lorsque les chemins devenaient impraticables pour les voitures à cheval, notre célèbre employé des postes n'hésitait pas à atteler ses chiens.

Notre service postal a donc connu divers moyens de transport: la diligence, les voitures à cheval, les chiens, le train et enfin le camion.

Depuis sa fondation, le bureau de poste du Cap-Santé voit augmenter sa clientèle de semaine en semaine. Actuellement le bureau dessert 450 familles et nul doute qu'il prendra encore une grande expansion vu l'accroissement rapide de notre population.

Nos institutions financières

Cap-Santé se dote d'un service bancaire le 30 décembre 1914. Ce service essentiel à la population sera assuré par la Banque Canadienne Nationale. Située en plein milieu du village dans la maison Gédéon Morissette, la gérance en est confiée à Mlle Pauline Morissette. Cette dernière exécute son mandat à la perfection et lorsqu'elle abandonne en 1958, on assiste à la fermeture de la banque, faute de remplaçant. Cette raison peut paraître loufoque aux premiers regards, mais la gérance était le cœur d'une banque à cette époque.

Replaçons-nous maintenant à la fin des années 1930. Le mouvement coopératif Desjardins commence à être connu dans la région. Déjà certains de nos citoyens s'y intéressent fortement et pensent très sérieusement à l'implanter. Des organismes, tel que l'U.C.C., abondent dans le même sens. Finalement, c'est avec satisfaction qu'on apprend que l'ouverture de la caisse se fera le 16 juin 1940.

Modeste au départ, son conseil d'administration se compose de M. Napoléon Guillemette (prés.), M. Georges Marcotte, M. Siméon Matte, M. Louis-Georges Gignac et M. Alfred Piché; ils ont la ferme intention d'en faire une entreprise représentative de la population. Prudent, on ne s'aventure guère dans le prêt; on cherche plutôt à recruter des membres très rapidement. A la fin du premier exercice financier, la caisse comptera 85 sociétaires avec des épargnes de 9966,79\$; ce montant est très satisfaisant et n'est qu'un début très prometteur car la population a de plus en plus confiance en ce mouvement. Par contre, les avoirs

★ ★ ★

Tél.: 285-1777

LES HUILES BLANCHETTE

Donnacona
Gérard Blanchette, prop.
Vendeur «SHELL»

71, route Nationale

Cap-Santé

Hôtel, Restaurant BON-AIR

Danse, noces, banquets

Route 365, Pont-Rouge, Québec.

Tél.: 873-2540



MAISON GEDEON MORISETTE ; ANCIENNE BANQUE.

propres de la caisse sont de l'ordre de 30,33\$ ce qui n'est pas très riche. M. Gignac, gérant du temps, reçoit le bien maigre salaire d'un dollar par mois et en plus il fournit un local à l'intérieur de sa maison. En fait, c'est du bénévolat maquillé d'un petit revenu car la caisse n'est pas encore capable de subvenir à la rémunération d'un employé permanent. La maison des Gignac couvrira de son toit la Caisse Populaire jusqu'à l'hiver de 1966. A cette date, la caisse aménagera dans de nouveaux locaux, situés sur l'emplacement voisin des Gignac.

Il y a près de trois ans, les dirigeants s'apercevant que l'établissement ne cadrerait pas très bien avec le style du village, décident de transformer l'édifice en un style canadien. Cette amélioration a été goûtée par notre population. Cette institution d'épargne, difficilement acceptée à ses débuts, fait maintenant partie de la vie de tous les jours.

La voirie

L'époque des diligences et des voitures à pédales est dépassée. Nous vivons à l'ère de la vitesse où chaque minute est comptée. Comme les moyens de transport, les réseaux routiers ont subi une évolution marquante et aujourd'hui on voit un peu partout les réalisations du Ministère des Transports.

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, un bureau régional de la voirie publique apparaît au Cap-Santé. Grâce à sa situation centrale et à l'intervention du député de l'époque, M. Rosaire Chalifour, le choix de l'emplacement du

★ ★ ★

LÉO LECLERC TRANSPORT

Spécialité: déménagement
Local et longue distance
Marchandises assurées

Hommage aux ancêtres

ALIMENTATION M.C.

G.E.M. 131 Notre-Dame, Donnacona.

centre de voirie est fixé en 1955 au Cap-Santé. Le premier bureau de la voirie connaît des débuts fort modestes; son emplacement correspondrait aujourd'hui à la demeure de M. Richard Frenette. Puis quelques années plus tard, soit en 1957, le Ministère des Transports entreprend une construction de grande envergure; on érige un bureau, une résidence pour le chef de district et un garage, puis, en 1958 on bâtit un entrepôt. Toutes ces réalisations sont faites afin d'améliorer le système d'entretien et la construction du réseau routier du comté de Portneuf.

Actuellement, la voirie de Cap-Santé occupe 85 employés généraux et permanents; 15 de ces employés résident au Cap-Santé. Les chefs de district qui ont été responsables du Ministère des Transports dans le comté de Portneuf sont dans l'ordre: MM. Georges Champagne (1954-1968), Antoine Dion (1968-1971), Guy Paquin (1971-1974), José Michaud (1974-...).

Une belle vieille maison ajoute un cachet particulier à la propriété gouvernementale. Il s'agit de la maison Morissette qui date du XVIII^e siècle. C'est avec fierté que le Ministère des Transports conserve ce joli reflet de notre patrimoine québécois.

Depuis plus de vingt ans que le Ministère des Transports est installé au Cap-Santé, on compte deux grandes réalisations soit: la construction du pont Jacques-Cartier et de l'autoroute 40.

En 1973, la démolition du vieux pont de la rivière Jacques - Cartier s'avère nécessaire suite à la décision du Ministère de la voirie d'en ériger un nouveau. En effet, cette reconstruction était très urgente suite à plusieurs événements tragiques qui s'étaient déroulés sur ce pont. Une première tragédie y survenait en 1916 alors qu'un travailleur avait péri durant les travaux de construction. Puis, au cours du demi-siècle qui a suivi, de nombreux accidents de circulation ont entraîné des pertes de vies. Enfin, le 28 juin 1973, sa démolition a coûté la vie de deux travailleurs. Suite aux premières manoeuvres effectuées, la section-ouest de la travée centrale s'est effondrée entraînant ainsi la mort de deux ouvriers. Heureusement, il en est terminé des sueurs froides occasionnées par ce fameux pont; la voirie nous en a doté d'un nouveau beaucoup plus sécuritaire.

L'autre grande réalisation entreprise par la voirie n'est pas encore achevée. Il s'agit de l'autoroute 40 reliant les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal. Sa construction a débuté en 1975 et on prévoit qu'elle sera terminée vers les années 1980 - 81. Bientôt, nous pourrons circuler aisément sur cette nouvelle artère qui traversera une partie du comté de Portneuf. En direction de Québec ou de Montréal, il nous sera loisible d'emprunter l'autoroute 40 et de parvenir à destination beaucoup plus rapidement.

Nos pompiers volontaires

Nous n'avons pas besoin de fouiller à fond notre histoire pour nous rendre compte que les incendies ont été un véritable fléau pour notre paroisse. Tour à tour, l'abbé Gatién, l'abbé Gosselin et l'abbé Fortier retracent pour nous les nombreux incendies qui ont laissé de profondes cicatrices à beaucoup de nos paroissiens. Au temps de nos ancêtres, les flammes rasaient tout sur leur passage. Le seul moyen de les contrer était qu'hommes, femmes et enfants unissent



CAMIONS A INCENDIE DU CAP-SANTÉ.

leurs efforts en faisant de longues chaînes avec des seaux d'eau. Trop souvent ce seul moyen fut inefficace.

En 1950, une poignée d'hommes de la région de Jacques - Cartier, visiblement sensibilisés à ce problème, adressent une demande au conseil municipal pour que Cap-Santé se dote d'un service contre les incendies. Ainsi naîtra le corps de pompiers volontaires du Cap-Santé. Modeste à ses débuts, on ne retrouve qu'une pompe montée sur une remorque qu'on traîne à l'aide d'un minuscule camion.

Les années " 50 " seront particulièrement difficiles pour nos pompiers. Plusieurs fermes brûleront, ce qui semble trop exigeant pour la petite pompe. Voyant qu'elle n'est plus adéquate, on fait l'achat, en 1962, d'un camion-pompe. Ce dernier suffit à la tâche jusqu'en 1975. L'eau n'étant pas toujours proche du lieu de l'incendie, beaucoup de nos propriétés sont en danger. On se doit de résoudre le problème rapidement, soit en achetant un camion-réservoir ou en creusant de vastes bassins coûteux dans différents coins de la paroisse. On opte pour le camion qui reviendra à un coût beaucoup moindre.

L'équipement est maintenant à la hauteur de la situation. Et que dire des hommes qui s'occupent de son bon fonctionnement! Tous bénévoles, on en comptait à peine douze au début du service; ils se pratiquaient un soir par semaine pendant la saison estivale. Maintenant, ils sont au nombre de vingt et ils s'entraînent encore autant que par le passé. Cependant, il semble que nos gens soient de plus en plus prudents car aucune conflagration d'importance n'a été signalée au Cap-Santé depuis deux ans.

Se sont succédés au poste de chef des pompiers, dans l'ordre: M. Laurent Gingras, M. Armand Lavallée et M. Maurice Lavallée.

★ ★ ★

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL RENÉ GAUTHIER

41, Gauthier, Cap-Santé, Tél.: 285-0279

«Viens me voir pour un bon prix»
Possibilité de 250 terrains
Aqueduc et goûts

la vie scolaire

En trois siècles d'existence, l'éducation à Cap-Santé a connu une évolution considérable. Nous consacrons le présent chapitre à l'étude des différentes phases qui ont contribué à l'élaboration de notre système scolaire actuel.

De nos jours, l'instruction de nos enfants ne cause plus les mêmes problèmes. L'école est accessible pour tous les jeunes de Cap-Santé et nous bénéficions d'une commission scolaire adaptée à nos besoins. Mais avant de regarder les principaux faits qui ont animé la vie de notre institution scolaire, voyons un peu quelle instruction recevaient nos enfants auparavant.

Notre système éducationnel connaît des débuts fort modestes. Sous le régime français, dans notre paroisse, ce sont nos mères de famille qui se chargent d'instruire les enfants en leur montrant à lire et à écrire au meilleur de leurs connaissances. De plus, elles pourvoient à leur éducation religieuse que parachèvent ensuite les prêtres. Dans ces conditions, l'instruction demeure très restreinte; on enseigne le strict nécessaire pour les besoins de la vie courante.

Un peu plus tard, les autorités ecclésiastiques font une entrée dans l'enseignement. Elles espèrent ainsi parer à l'insuffisance de l'éducation religieuse et à l'ignorance du petit catéchisme.

Au début du XIXe siècle, apparaît la première loi officielle visant à établir un système d'éducation cohérent pour le Bas-Canada. En vertu de cette loi, on établit une corporation: "l'Institution Royale". Ce bill ne reçoit pas d'accueil favorable de la part des Canadiens français et encore moins du clergé catholique. L'Institution Royale s'applique à angliciser et à déchristianiser les Canadiens français.

L'échec de cette loi de 1801 est causé en grande partie par l'opposition constante du clergé catholique. Mieux que personne, nos curés manifestent une sollicitude pour l'éducation, et sous l'empire d'une telle loi, ils n'hésitent pas à manifester leur mécontentement et leur inquiétude face à l'avenir d'un tel système éducationnel. Les écoles royales créées en vertu de cette loi sont soumises à la direction et à l'influence immédiate et unique du clergé protestant. Par ailleurs, on exclut formellement toute influence, même indirecte, de la part du clergé catholique sur les écoles. De plus, on forme des prêtres protestants pour les placer dans ces écoles composées presque uniquement d'enfants catholiques.

L'abbé Félix Gatién du Cap-Santé s'oppose à l'instauration de ces écoles royales, mais malgré cela, deux de ces écoles s'établissent dans sa paroisse. Privées de l'influence du clergé catholique, les écoles royales ne font que peu de progrès. Les membres de l'Institution Royale tentent d'améliorer la situation en essayant d'intéresser l'abbé de Cap-Santé au soutien de ces écoles, mais notre curé refuse de se soumettre à une telle institution si défavorable aux Ca-

nadiens catholiques français. L'abbé Gatien est convaincu qu'il appartient à un curé catholique, d'une paroisse de catholiques, de veiller et de diriger une école d'enfants catholiques, érigée dans sa paroisse, mais il refuse d'exercer un tel pouvoir sous l'influence d'une autorité absolument étrangère à celle de son état. D'ailleurs, l'abbé Gatien n'est pas le seul à réprouber le mode d'existence de ces écoles royales. La majorité des membres du clergé catholique et l'opinion publique en général manifestent une opposition toujours croissante qui démontre le non-sens de l'acte de 1801.

L'Institution Royale prône l'influence du clergé protestant et l'enseignement obligatoire de la langue anglaise dès le jeune âge. Les catholiques maintiennent une opposition constante à ce régime et nombreux parents canadiens français retirent leurs enfants de l'école. Bien que nos campagnards ne brillent pas souvent par le degré d'instruction, ils sont doués, pour la plupart, d'un solide jugement, attachés à la langue de leur mère-patrie et fermement résolus à la garder. Ainsi, l'obligation d'enseigner la langue anglaise provoque de vives et de nombreuses protestations de la part des parents insatisfaits. Ceux-ci opinent en faveur de l'instruction pour leurs enfants mais pas au prix de leur langue et de leur culture. Aussi, la clientèle étudiante connaît une baisse considérable alors que plusieurs parents, mus par un esprit patriotique, retirent de l'école leurs enfants.

Bref, la loi de 1801 créant l'Institution Royale et ses écoles ne contient presque rien qui avantage les Canadiens français; toutefois, elle est une étape décisive dans la conquête de nos libertés scolaires.

Puis arrive en 1824 la loi des écoles de fabrique. Cette loi concrétise l'é-



EXPOSITION SCOLAIRE DES ETUDIANTS DU CAP-SANTÉ.

★ ★ ★

HOMMAGE À MON PÈRE ET À MA MÈRE

Monsieur et madame Jean-Louis Fournier ainsi qu'à mon frère et mes soeurs Clément, Marie-Claire et Lise

PAR

Jean-Pierre Fournier (1976) Inc.
 Entrepreneur général

galement et officiellement les premières écoles confessionnelles. Une législation de la sorte vise à identifier la fabrique à une commission scolaire paroissiale. La loi des écoles de fabrique est destinée exclusivement aux Canadiens français catholiques et elle autorise la fabrique à consacrer le quart de ses revenus au soutien de ces écoles et à ériger une école par deux cents familles.

Les écoles de fabrique viennent en quelque sorte instaurer un second système d'éducation dans le Bas-Canada, parallèle et indépendant de l'Institution Royale. Cette législation ne s'est guère avérée plus efficace que la loi de 1801. L'insuccès de ces écoles dépend surtout du fait que les curés ne sont pas convaincus de l'opportunité de telles écoles et d'autre part, plusieurs paroisses ne peuvent subvenir financièrement à l'entretien d'une école de fabrique.

En fait, le clergé ne peut pas assumer à lui seul l'instruction de ses ouailles. La seule issue possible semble être le recours à l'Etat et c'est précisément l'objet de la loi de 1829.

Cette nouvelle législation est autrement plus efficace que les lois précédentes et cela surtout grâce aux octrois accordés aux instituteurs et aux avantages de l'instruction publique. Sous l'empire de cette loi, on établit les "Ecoles Syndics". Il s'agit d'une nouvelle formule élaborée par la chambre du Bas-Canada et conçue spécialement pour décentraliser les pouvoirs en confiant aux parents certaines responsabilités, notamment le choix des syndics. Pour éviter toute querelle avec les autorités ecclésiastiques, la nouvelle loi permet aux écoles de fabrique, aux couvents et collèges sous la juridiction des communautés religieuses, de profiter de ses "largesses" sans être astreints à l'autorité des syndics.

En vertu de cette loi, plusieurs écoles se sont établies dans la paroisse. Dès le mois de septembre, Cap-Santé compte six écoles élémentaires, sans oublier les deux écoles royales préexistantes. Ces nouvelles écoles se répartissent de la façon suivante: une dans le village de Saint-Charles, deux dans le Petit Bois de l'Ail, une dans le village de l'Enfant-Jésus, une dans le Grand Bois de l'Ail et une autre près de l'église. D'autres encore sont sur le point de s'établir en d'autres endroits de la paroisse.

Grâce à la loi de 1829, l'éducation prend une envergure considérable au Cap-Santé. L'abbé Gatien se réjouit d'une telle situation car il souhaite que l'enseignement se propage le plus rapidement possible. L'enseignement du catéchisme importe beaucoup à l'époque puisque les enfants qui ignorent ces principes se voient renvoyés à la première communion.

A l'été de 1829, Mgr Panet rend visite à la paroisse. Au cours de son passage, seulement 31 enfants reçoivent la première communion, tous les autres ayant été renvoyés en raison de leur ignorance et de la négligence des parents à leur montrer le petit catéchisme.

Le curé de Cap-Santé est désolé d'un si faible résultat mais la nouvelle loi

★ ★ ★

LES BUFFETS
JIDO enr.

Confiez-nous votre réception
Choix de buffet froid
Minimum 15 personnes
Commandez 48 heures à l'avance

Oeuvre Funéraire Ste-Famille de Cap Santé

L'assurance familiale qui indemnise dans les quarante-huit heures qui suivent le décès d'un membre

de 1829 lui laisse présager un avenir meilleur. L'avènement de plusieurs nouvelles écoles dans la paroisse rendra l'instruction beaucoup plus accessible à nos jeunes. Ainsi, beaucoup plus d'enfants pourront bénéficier de l'instruction publique et il leur sera d'autant plus facile d'apprendre les principes et les mystères du catéchisme.

En somme, à bien des points de vue, la loi de 1829 nous semble un franc succès. Mais malheureusement cette législation n'est que provisoire et ses effets prennent fin en mai 1836.

Notre commission scolaire

Entre les années 1836 et 1846, c'est la période de transition. La situation reste calme, les écoles fonctionnent au meilleur de leur capacité et la mentalité des habitants change peu à peu. Les paroissiens s'inquiètent de plus en plus de la qualité de l'enseignement qui se diffuse dans leurs écoles et on cherche des solutions afin d'y apporter quelques améliorations.

Une nouvelle loi en 1846 consacre le principe qui met l'organisation paroissiale à la base de notre système scolaire. Chaque année, les propriétaires de biens-fonds de la municipalité scolaire devront élire des commissaires d'école. Ces commissaires seront au nombre de cinq dont un président et ils seront nommés pour trois ans. A compter de cette date, les écoles échappent à l'autorité municipale et elles relèvent désormais des commissaires, représentants du peuple, et du surintendant de l'Instruction Publique, délégué de la Couronne. Ainsi débute notre commission scolaire.

Malheureusement, nos recherches afin de retracer les registres de l'époque se sont avérées infructueuses. Nous croyons que les documents se sont envolés en fumée lorsqu'un incendie est venu dévaster la demeure du secrétaire-trésorier du temps, M. Fleury de Lagorgendière. Toutefois en consultant les archives officielles de l'Instruction Publique de Québec, nous avons pu retrouver certaines lettres officielles et ainsi obtenir les noms des premiers commissaires. Voici d'ailleurs la liste: M. L.A. de Saint-Georges, président, M. François Derome, M. Olivier Morissette, M. Eustache Marcotte, M. Isidore Frenette, commissaires et M. Joseph Bernard notre premier secrétaire-trésorier. Donc, même si nous ne possédons plus les fameux registres de l'époque de la fondation de notre commission scolaire, ces lettres officielles adressées au surintendant Jean-Baptiste Meilleur nous permettent de déduire avec certitude que la municipalité scolaire du Cap-Santé fonde sa propre commission scolaire dès 1846.

Cette nouvelle loi sur l'éducation institue le département de l'Instruction Publique. Dès lors, la municipalité prend l'éducation en charge, mais elle sera sous la dépendance du surintendant de l'Instruction Publique. Aussi, nos premiers commissaires ont-ils recours au surintendant à maintes reprises. En fait, c'est grâce à ce système de soumission au surintendant que nous pouvons retra-

★ ★ ★

HÔTEL DOBERT INC.

Danse & Spectacles
Chambres & Pension

139, Jacques-Cartier. Donnacona

cer aujourd'hui l'origine de la commission scolaire du Cap-Santé et d'autres précieux renseignements.

Voici un fait important qui ressort de ces consultations. Il s'agit de la cession de deux emplacements, maisons et d'autres bâtiments situés en la première concession de la seigneurie de Portneuf (paroisse du Cap-Santé). Ces emplacements ayant été acquis sous le contrôle de l'Institution Royale, nos commissaires en obtiennent la cession par le biais du surintendant.

Une lettre du 31 juillet 1846 révèle au surintendant que la municipalité scolaire du Cap-Santé compte à cette date neuf arrondissements et huit cent six enfants d'âge scolaire, entre cinq et seize ans.

En juin 1851, la corporation considère les deux arrondissements #8 et #9 comme différents et on choisit trois hommes : M. Richard White, M. Denis Henry et M. John Scott pour occuper le poste de syndic dans les dits arrondissements. A cette époque, M. Isale Rinfret préside notre commission scolaire alors que M. François-Xavier Rinfret est secrétaire-trésorier.

Dans la même année, les habitants du Grand Bois de l'Ail, arrondissement #3, présentent une requête au surintendant afin de reconsidérer l'emplacement de leur maison d'école. Les habitants considèrent que l'ancienne maison d'école est située à l'endroit le plus central et avantageux pour tous les enfants de l'arrondissement. C'est pourquoi ces paroissiens demandent, en vertu de leur droit que l'arrondissement soit légalement mesuré afin que la nouvelle maison d'école soit placée au point le plus central.



ANCIENNE ECOLE DU CAP-SANTÉ VILLAGE (ARRONDISSEMENT # 2).

★ ★ ★

HÔTEL MODERNE ENR.

Licencié

Salle à Diner — Bar Salon

Motels — Cuisinette

Tél.: 285-9007

Les premiers registres que nous possédons datent de 1856. Cap-Santé compte alors sept arrondissements:

- #1 Jacques-Cartier
- #2 Le village du Cap-Santé
- #3 Le Grand Bois de l'Ail
- #4 Le Petit Bois de l'Ail
- #5 Saint-Joseph et Saint-François
- #6 Saint-Charles
- #7 Portneuf

Au début de ce registre, les commissaires procèdent à l'engagement d'instituteurs. Nous avons recueilli le nom de quelques enseignants ainsi que le salaire annuel qu'on leur versait à l'époque.

Arrondissement	Noms des instituteurs	Salaire
#1	Félix-Edouard Gaudry	50 livres
#2	Louise Blumhart	26 livres
#3	Séraphine Barette	22 livres
#4	Rosalie Matte	22 livres
#5	Luce Frenette	22 livres
#6	Joseph Gauthier	22 livres
#7	Hector Durocher	60 livres

Les instituteurs ne s'engagent pas seulement pour l'éducation et l'instruction des enfants. Il leur faut habiter la maison d'école afin de voir à ce qu'elle soit bien tenue. Les enfants qui fréquentent l'école doivent fournir soit une demi-corde de bois franc ou une corde de bois sec et mou. Cette disposition permet de solutionner les problèmes de chauffage.

Le 12 décembre 1856 se déroule une séance spéciale et nos commissaires décident d'imposer la rétribution mensuelle dans les différentes écoles du Cap-Santé à savoir: les enfants de sept à quatorze ans résidents des arrondissements # 1, 2, 3, 4 et 5 seront tenus de payer six sous par mois chacun durant les huit mois scolaires à partir du premier jour de juillet 1856.

Cette rétribution mensuelle devient vite générale pour toutes les écoles et en juin 1858, on l'augmente à deux shillings par enfant pour l'année. La perception des rétributions s'avère difficile à cause de la pauvreté ou la négligence de certaines gens. Aussi, les commissaires donnent l'autorisation à leur secrétaire-trésorier de prendre toutes les poursuites nécessaires contre ceux qui refusent de payer leur cotisation ou arrérages à la commission scolaire du Cap-Santé.

Un vieux compte de Georges Alfred Allsopp au montant de six livres datant de 1842 vient faire surface en 1859. Il s'agit du prix de location de la maison du docteur Allsopp, située dans l'arrondissement #5, pour une année. Loué en l'année 1842, le dit loyer n'avait été soumis qu'au président commissaire de ce temps: feu M. de Saint-Georges. Ce compte, ayant été assermenté devant maître Joseph Elie Thibodeau, juge de paix, M. Aimé Descarreaux et Félix Pagé, alors commissaires n'ont pas hésité à autoriser son paiement.

★ ★ ★

J.C. JULIEN ENR.

Matériaux de Construction
Bois de linition de toutes sortes
Veneer, Arborite, Peinture Benjamin Moore

**MARCHÉ D'ALIMENTATION
CASINO D'AUBAINES**

332—2ième Avenue Ouest

Dès 1859, on assiste à un démembrement de la municipalité du Cap-Santé. Les commissaires du Cap-Santé et de Saint-Basile adoptent la résolution que l'école du Petit Bois de l'Ail demeure sous la domination de Saint-Basile.

Le premier état de compte de la municipalité du Cap-Santé apparaît en 1860. Tout comme les revenus, les dépenses ne sont pas excessives. Nous vivons à l'ère du strict nécessaire. La majeure partie du budget est attribuée aux salaires des instituteurs. On note aussi quelques dépenses contingentes, mais elles sont si minimes qu'on ne prend pas la peine de les détailler. Les revenus proviennent de diverses sources: les arrérages de cotisation, les cotisations mensuelles et les octrois gouvernementaux. Les cotisations pour les réparations des maisons d'école et les taux mensuels se partagent la maigre partie qui reste.



ANCIENNE ÉCOLE DE JACQUES-CARTIER (ARRONDISSEMENT # 1).

Chaque année, les écoles reçoivent la visite d'un inspecteur, des commissaires et du curé. L'inspection existe depuis 1831. Un comité permanent, à caractère consultatif et choisi parmi les députés, a pour mission de surveiller l'éducation, de préparer la législation, de centraliser les statistiques se rapportant à l'instruction publique ainsi que de préparer le budget scolaire. Ces inspecteurs sont d'un grand secours pour la réforme de l'enseignement et pour le développement et le progrès des écoles. Cap-Santé reçoit chaque année un de ces inspecteurs et généralement, les instituteurs méritent une bonne appréciation. Nos petites écoles reçoivent également la visite des commissaires qui s'empressent de noter les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de notre système éducationnel.

Aussi nos commissaires d'école surveillent de très près la vie privée des instituteurs. Nous notons dans les registres une affaire qui s'est terminée entre les mains des tribunaux. Il s'agit d'un instituteur qui est surpris en é-

★ ★ ★

«HOMMAGES AUX ANCÊTRES»

Le spécialiste de matériel
d'haltérophilie et de musculation

STUDIO JULIEN

Alfred Julien, Propriétaire
10 du Roi, Cap-Santé
Tél.: 285-2598

Tél. Bur.: (418) 286-3556
Rés.: 286-6288

Les ÉQUIPEMENTS HARDY Inc.

Fabriqueur à chargeur agricole et
d'équipement hydraulique

100, rue Arthur,
Co Portneuf

Portneuf-Station
G0A 2Z0



PETITE ECOLE DU RANG SAINT-FRANCOIS (ARRONDISSEMENT # 4).

tat d'ëbriëtë. Sa mauvaise conduite vient vite aux oreilles des commissaires qui s'empressent de le congédier. L'instituteur en question refuse de quitter l'école mais le tribunal réussit à le déloger. Toutefois, nos commissaires n'obtiennent pas entièrement gain de cause et ils doivent lui verser un salaire jusqu'à échéance du contrat. Il faut noter que l'instituteur n'était pas dans l'exercice de ses fonctions lorsqu'on surprit son inconduite. Il semble que cette affaire a créé un véritable scandale, mais c'est le seul que l'on note dans nos registres. Les congédiements qui suivent ne touchent pas la moralité, mais plutôt l'incompétence des instituteurs. D'ailleurs, les congédiements sont assez exceptionnels et, règle générale, Cap-Santé peut se vanter d'avoir connu des instituteurs fiables, honnêtes et dignes de mention.

Mis à part l'engagement des maîtres et des maîtresses d'écoles, la principale préoccupation des commissaires est, à cette époque, de construire les écoles selon les besoins, de les pourvoir en ameublement nécessaire et de voir à l'entretien, l'agrandissement ou à la réparation des plus vétustes.

N'oublions pas nos curés qui visitent annuellement nos écoles. Ils surveillent depuis longtemps l'enseignement dans nos classes et ils soumettent aux commissaires des améliorations notables. Aux alentours des années 1820, ce sont les prêtres qui décèlent les enfants doués pour poursuivre leurs études soit au collège ou au couvent. Nos prêtres se sont toujours souciés de l'enseignement de nos jeunes et encore aujourd'hui, ils s'empressent d'offrir leur collaboration.

Puis arrive une période de démembrements et de subdivisions. A la fin de l'année 1862, M. le curé Provencher présente une requête demandant que la paroisse de Portneuf soit détachée de la municipalité scolaire du Cap-Santé et qu'elle soit érigée en municipalité scolaire séparée. Les commissaires ne s'opposent pas à ce changement en autant qu'il ne devienne en force qu'après le premier juillet 1863. Au début du mois d'août 1863, les commissaires du Cap-Santé donnent quittance de toutes les dettes et redevances aux commissaires de la nouvelle paroisse de Notre-Dame de Portneuf. Nous croyons opportun de mentionner les noms des commissaires et secrétaires-trésoriers de la municipalité du Cap-Santé et de Notre-Dame de Portneuf en exercice à cette époque.

Municipalité scolaire du Cap-Santé: Jean Richard (président)
Onésime Leclerc
Damas Grégoire Richard
Ferdinand Paris
Joseph Delisle
Félix Pagé (secrétaire-trésorier)

Municipalité scolaire de Notre-Dame de Portneuf:
Félix Marcotte (président)
Charles Paquin
Antoine Delisle
Théophile Langlois
Damas Piché
Félix Gignac (secrétaire-trésorier)

Un autre démembrement survient au mois d'août 1870 alors qu'une partie du rang Saint-François s'annexe à la municipalité scolaire de Saint-Basile. La partie annexée comprend Saint-François depuis la ligne que sépare la terre de M. François Derome et celle de M. Augustin Morissette en continuant jusqu'à celle de M. Joseph Belleau inclusivement. (La commission scolaire du Cap-Santé rapatriera les étudiants de Saint-François ouest en 1963-64.)

Au mois d'avril 1873, ce sont les habitants de l'arrondissement #1 qui font parler d'eux. Ils formulent une requête et demandent qu'une école soit érigée dans les environs du village du Cap-Santé parce que les enfants ont une distance trop considérable à franchir pour aller à l'école #1 en opération. D'ailleurs, l'école actuelle a déjà plus d'enfants qu'elle ne peut en contenir. La requête demande de situer une école sans diviser l'arrondissement mais puisque cela est contraire à la loi, les commissaires ne décident rien et l'affaire est suspendue. Puis, suite à une motion de M. Ferdinand-Louis Leclerc, il est résolu que l'arrondissement #1 soit divisé en deux arrondissements séparés. Le nouvel arrondissement portera le numéro 4 et il comprendra depuis la côte de l'église incluse la propriété de M. Pierre Garneau, jusque chez M. Usèbe Richard inclusivement. Et en mai 1874, sur réponse d'une lettre reçue du surintendant de l'Instruction Publique, on conseille aux commissaires d'école de situer la maison d'école #4 à vingt-cinq ou trente arpents de l'église.

Au mois d'avril 1877, les commissaires d'école reçoivent une lettre du surintendant leur ordonnant de bâtir une maison d'école dans le centre de l'arrondissement #4. On propose toutefois qu'elle ne soit pas construite cette année.

L'arrondissement #1 est divisé officiellement par un jugement du surintendant le troisième jour de juillet 1881 et l'arrondissement #1 comprend depuis M. Louis Pagé inclusivement jusque chez Mlle Germain inclus. Le nouvel arrondissement #4 comprend depuis Simon Frenette inclusivement jusqu'à la limite ouest de cette municipalité.

Une autre subdivision survient au mois de novembre de l'année 1883. L'arrondis-

★ ★ ★

HOMMAGE
DE

Z. LAROCHE & FRÈRES LTÉE
FONDERIE

De fonte, cuivre et aluminium
Atelier de mécanique et de modelerie
Pont-Rouge

Tél. Bur.: 873-2516
Zéphirin Laroche
Tél.: 873-2705

Chs-H. Laroche
Tél.: 873-4531

L. LECLERC & FILS LTÉE

Thanatologues diplômés
10 résidences funéraires
à votre disposition

Bureau: 247, Dupont O., Pont-Rouge
Bureau: 18, Ave du Parc, St-Basile

873-2542
329-2222

sement #4 se voit scinder en deux pour donner naissance à l'arrondissement #5. Ce nouvel arrondissement s'étendra depuis la propriété de M. Grégoire Richard et de M. Raphaël Morasse jusqu'à la limite ouest de l'arrondissement #4. La maison d'école pour le nouvel arrondissement #5 sera fixée sur la propriété de M. François - Xavier Marcotte portant le numéro 173 au cadastre officiel du Cap-Santé.

Désormais, l'arrondissement #4 comprendra depuis M. Simon Frenette inclusivement jusqu'au lot numéro 162 compris au cadastre du Cap-Santé et occupé par M. Grégoire Richard.

En 1887 vient le tour de l'arrondissement #2 à se subdiviser en deux. Ainsi nous voyons apparaître encore un nouvel arrondissement, celui portant le numéro 6.

Enfin, un dernier arrondissement subit la subdivision en 1888. Il s'agit de l'arrondissement #3 qui se divise en deux pour donner naissance à l'arrondissement #7.

Cette période de démembrements et de subdivisions se couronne par l'érection du village du Cap-Santé en deux municipalités scolaires séparées. Cette division se fait en 1889. Les numéros de chaque arrondissement sont disposés de manière irrégulière.

L'arrondissement #1 comprend depuis M. Pierre Gignac inclusivement jusqu'à la propriété de M. Camille Germain.

L'arrondissement #2 comprend depuis M. Jean Marcotte inclusivement jusqu'à la propriété de M. F. U. Petit.

L'arrondissement #3 comprend le village de l'Enfant-Jésus.

L'arrondissement #4 comprend le village de Saint - François Est.

L'arrondissement #5 comprend le village de Saint-Joseph.

L'arrondissement #6 comprend l'anse du Cap-Santé depuis le lot 163 au cadastre en gagnant l'ouest jusqu'à Portneuf.

A partir du quatorze octobre 1889, les registres sont tenus en deux exemplaires. Un registre relate les minutes pour la municipalité scolaire du village de Cap-Santé et un autre relate les minutes de la municipalité scolaire de la paroisse du Cap-Santé. Dès lors, deux groupes de commissaires dirigent distinctement les deux municipalités scolaires du Cap-Santé. Voici la liste de ces commissaires selon leur municipalité scolaire respective.

Municipalité scolaire du village du Cap-Santé: (1889)

M. J.P. Bernard (président)

M. G.A. de Saint-Georges

M. Léandre Frenette

★ ★ ★

Service de comptabilité
ALAIN & THIBODEAU ENR.

Comptabilité générale, service de paie
Impôts.

313, rue de l'Église
Donnacona G0A 1T0

Tél.: 285-2333
Hugues Thibodeau

Jean-Guy Alain

J. E. FOURNIER

Quincaillerie, Outils, Cadeaux
Sport, Plomberie, Électricité

Portneuf Station

Tél.: 286-3345

Tél.: 286-3000

R. Julien Gérant
Tél.: 286-6325

M. Ferdinand Richard
M. Louis Jacques

Municipalité scolaire de la paroisse du Cap-Santé: (1889)

M. Isale Frenette (président)
M. Lévis Frenette
M. Ferdinand Lavallée
M. Ensèle Mercure
M. François-Xavier Pagé

La période comprise entre les années 1889 et 1951 en est une d'accalmie. Les enfants continuent leurs études dans nos écoles; les plus avancés fréquentent nos deux écoles modèles. Ces écoles modèles ne sont pas très nombreuses car ce



ÉCOLE ACTUELLE DE JACQUES-CARTIER, CONSTRUITE EN 1951.

ne sont pas tous les élèves qui y accèdent; elles sont réservées à un degré plus élevé de l'enseignement. Il peut y avoir une certaine similitude entre ces écoles dites modèles et le début des cours secondaires d'aujourd'hui.

De leur côté, les commissaires continuent d'exercer leur fonction en prélevant les deniers des paroissiens, en veillant sur les écoles et en engageant les instituteurs. Cette période de calme et de tranquillité doit cependant laisser mûrir secrètement de grands projets.

L'usine de Donnacona, une industrie de pâtes et papiers, connaît, à cette époque, une vraie expansion, ce qui entraîne un accroissement démographique dans la région de Jacques-Cartier. Cet arrondissement prend une ampleur considérable et bientôt la petite école du quartier ne peut plus contenir tous les enfants. Au départ, cette école contient seulement deux classes. Puis le nombre d'enfants

★ ★ ★

R. DÉSILETS — J. COULOMBE

PHARMACIENS

augmente à un tel point qu'il faut convertir le local réservé à l'institutrice en une troisième classe alors qu'une quatrième doit s'établir dans le fournil de M. Eugène Picher. Bientôt, l'école ne suffisant plus à contenir tous ces enfants, on procède à l'érection de l'école Jacques-Cartier.

L'école du village devient trop petite à son tour et nos petites écoles de rang subissent plusieurs détériorations avec le temps. Aussi, nos commissaires s'adressent au surintendant de l'Instruction Publique pour obtenir quelques argentés afin de procéder à ces rénovations, mais cette démarche prend une toute autre allure. Le département de l'Instruction Publique croit qu'il en coûte trop cher de maintenir ouvertes nos petites écoles et de fonctionner avec deux commissions scolaires distinctes. Aussi, le surintendant suggère à nos commissaires de regrouper les deux municipalités scolaires du Cap-Santé en une seule et de construire une école centrale de huit classes au village. De cette façon, il en coûtera beaucoup moins cher pour instruire nos enfants et l'enseignement sera sans doute plus uniforme.

En août 1953, au cours d'une séance spéciale, la commission scolaire de la paroisse favorise le projet d'annexion des deux commissions scolaires. De son côté, la municipalité scolaire du village demande à l'honorable surintendant de l'Instruction Publique l'autorisation de construire une école de huit classes qui sera bâtie près de l'église afin de satisfaire les besoins des deux commissions scolaires.

Les commissaires du village font alors l'acquisition d'un terrain nécessaire pour cette construction; il appartient à M. Lucien Groleau et il est situé au nord et à l'est du cimetière. Pour se rendre au dit terrain, il faut passer sur



COUVENT DU CAP-SANTÉ, CONSTRUIT EN 1954.

★ ★ ★

LES PROMOTIONS YVON PLAMONDON

262, Rte 138, Cap-Santé

Clé Portneuf GOA 1L0
PROGRAMMATION DE SPECTACLES
ARTISTES DE VARIÉTÉS

montage de programmes divers

le terrain de la fabrique par une ancienne servitude. Aussi, afin de parer à cet inconvénient, la commission scolaire demande aux représentants de la Fabrique du Cap-Santé de leur accorder un droit de passage officiel de quarante pieds sur le dit terrain et en retour, la commission scolaire cèdera une lisière de terrain de quarante pieds à l'est du cimetière pour en faire l'agrandissement en temps opportun.

En janvier 1954, la commission scolaire du village demande au gouvernement d'annexer son territoire à celui de la commission scolaire de la paroisse. Cette procédure est rédigée de telle sorte qu'elle prend effet le premier jour de juillet 1954 et cela en vue de la construction d'une école de huit classes près de l'église. Même si le regroupement des deux territoires ne doit s'effectuer qu'en juillet, la municipalité scolaire de la paroisse accepte et s'engage à respecter toutes les décisions et obligations que prendra la municipalité scolaire du village relativement à la construction de la nouvelle école.

Notons que l'idée de la construction du couvent provient plus directement de l'inspecteur Godbout qui, au cours de sa dernière visite, constate l'insuffisance de l'école du village. Aussi, il propose au surintendant de construire une nouvelle école beaucoup plus grande qui pourrait regrouper un grand nombre d'élèves.

Puisqu'il devient urgent de construire l'école le plus tôt possible afin qu'elle soit prête pour septembre 1954, dès le mois de mars, on demande des soumissions pour la construction de l'école. Le mois suivant, on accepte la soumission de "Grand Nord Construction" au montant de \$109,400. Par ailleurs, il est résolu que M. Lorenzo Lavallée soit engagé pour surveiller la construction de la dite école. Puis au premier jour de mai, apparaît la résolution d'emprunt. Nous pouvons lire les détails de l'estimation dans le registre officiel; voici quelques-uns de ces chiffres:

Terrain	5,000.
Contrat	109,400.
Egoût et aqueduc	3,000.
Ameublement	7,600.
Frais financiers	7,820.

Total de l'estimation	\$132,820.

L'année 1954 est une année remarquable par ses décisions importantes: on assiste à la fusion de nos deux commissions scolaires et à la construction du couvent. C'est un progrès considérable en une très courte période de temps.

Pendant la construction du couvent, l'abbé Fortier, notre curé du temps, se donne pour mission d'amener dans la paroisse une communauté religieuse afin d'instruire et d'éduquer nos enfants dans la foi chrétienne. Le curé Fortier ne calcule pas son temps et il n'hésite pas à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de son projet. Grâce à sa précieuse intervention, la renommée de notre couvent sera très grande sous la direction des Soeurs du Bon - Pasteur de Québec. Les trois premières religieuses de notre couvent,

★ ★ ★

GAÉTAN GERMAIN, INSÉMINATEUR

soeur Sainte - Camille (supérieure) , soeur Sainte - Gilberte et soeur Saint-Bertrand devront donc diriger l'enseignement à l'école Bon-Pasteur (l'école du village) et à l'école Jacques-Cartier. Dès la première année, nos trois religieuses et quelques instituteurs laïques ont deux cent trente élèves sous leur responsabilité, soit cent quatre à l'école Jacques - Cartier et cent vingt-six au couvent du Bon-Pasteur. Loin de se confiner à leur rôle d'enseignantes, les religieuses du Bon-Pasteur ne ménagent ni leur temps ni leurs énergies pour animer la vie au couvent et créer une atmosphère de travail. Nous ne saurons jamais apprécier suffisamment le merveilleux travail des religieuses au sein de notre paroisse.

Maintenant que nous avons deux belles grandes écoles à notre disposition, il nous faudra décider de quelle façon sera réparti l'enseignement. Aussi, par une résolution en date du 31 août 1954, nos commissaires décident que les enfants des arrondissements numéros 2, 3, 4 et 5 continueront de fréquenter leurs écoles respectives jusqu'à la septième année inclusivement et les enfants de l'arrondissement #1 fréquenteront l'école Jacques-Cartier jusqu'à leur quatrième année incluse. Toutes les autres classes de la cinquième à la dixième année pourront fréquenter le couvent du village du Cap-Santé.

L'avènement du couvent et de l'école Jacques - Cartier, sous la direction des révérendes soeurs du Bon-Pasteur, contribue à uniformiser l'enseignement et à en hausser la qualité. En effet, avant l'arrivée du couvent et de nos religieuses, les élèves du Cap-Santé ne bénéficiaient que de environ neuf degrés de scolarité mais dès la construction du couvent, les religieuses desservent dix années scolaires. (Quelques années plus tard, le degré de la scolarité enseigné au couvent atteint la onzième année.) Par ailleurs, les classes sous la direction de nos religieuses avec l'aide de quelques professeurs laïques sont d'une qualité supérieure à celle des écoles de rang.

Un tel service se doit d'être bénéfique au plus grand nombre d'enfants possible. Alors dès 1958, on procède progressivement à la fermeture des petites écoles de rang. Même si la première fermeture ne se produit qu'en 1958, on songe à fermer une certaine école depuis longue date. A la même époque où l'école du village devient trop petite, soit en 1954, la petite école du rang Saint-François devient trop grande en regard du nombre d'élèves qui la fréquentent; seulement neuf enfants occupent cette école. Selon un règlement du département de l'Instruction Publique, on ne doit pas engager d'institutrice pour une classe où il y a si peu d'élèves; et on doit essayer de trouver un moyen de les transporter dans une autre école avoisinante. Cette interdiction devient un problème épineux pour nos commissaires car la classe du rang Saint - François ne contient pas assez d'élèves pour que l'on puisse procéder à l'engagement d'une institutrice mais elle en contient tout de même trop pour se joindre à l'école du rang avoisinant. Alors il ne reste qu'une solution: transporter ces enfants à l'école du village. Les habitants de ce rang sont très attachés à leur école, et ils n'acceptent pas facilement de voir leurs enfants fréquenter l'école du village. Nos commissaires ont donc beaucoup de difficulté pour procéder à cette fermeture car les parents du rang Saint-François manifestent leur opposition

* * *

HOMMAGES DE

LA COMMISSION SCOLAIRE DE PORTNEUF

151, Boul. Jacques-Cartier,
Donnacona
Ctè. Portneuf
G0A 1T0

à tout moment. Cependant, ces parents doivent s'incliner devant l'autorisation du surintendant de l'Instruction Publique et alors nos commissaires peuvent procéder à la fermeture de l'école.

Les autres fermetures d'écoles se sont déroulées sans trop d'incidents. En quatre années d'intervalle, on assiste à la fermeture de nos quatre écoles de rang: celle du rang Saint-François en 1959, celle du rang Saint-Joseph en 1958, celle du Grand Bois de l'Ail en 1960 et celle de l'anse du Cap-Santé en 1961. La fermeture des trois dernières petites écoles s'accomplit avec une grande facilité puisque la majeure partie des contribuables y sont favorables et que le couvent a suffisamment de place pour accueillir les enfants.

Au fur et à mesure que les maisons d'écoles ferment leurs portes, le surintendant de l'Instruction Publique autorise nos commissaires à procéder à leur vente par encan. De nos jours, ces petites écoles sont presque toutes disparues. Néanmoins, il en demeure une, celle du rang Saint-François; elle est la propriété de Mme Melville Delisle.

Les petites écoles de rang étant désormais fermées, on doit faire face à un problème de transport. Comment transporter nos enfants jusqu'au couvent du village? Dès 1959, nos commissaires reçoivent deux octrois de \$300.00 pour défrayer les coûts de transport. Deux autobus desserviront la région du Cap-Santé. Une transportera les élèves des rangs (l'autobus des rangs) et l'autre transportera les élèves de Jacques-Cartier au couvent (l'autobus du bord de l'eau). Au départ, les octrois permettent de transporter les élèves matin, midi et soir; puis, le gouvernement coupe l'octroi pour le transport du dîner. Ainsi, les dépenses pour le transport se coupent de moitié et le gouvernement bénéficie d'une bonne économie. Toutefois, les parents n'acceptent pas que leurs enfants soient privés d'un bon repas à la maison et ils préfèrent payer de leurs poches le coût du transport pour le dîner. Aujourd'hui, la situation est rétablie et les octrois comprennent le transport du midi à la grande satisfaction de tout le monde.

Les années 1960 marquent un renouveau remarquable dans tout le système éducatif au Québec. L'industrialisation, l'urbanisation, la mécanisation et l'automatisation influencent grandement la mentalité des habitants et de nouveaux besoins se font sentir. Ceci nécessite donc une refonte de l'enseignement qui, dans sa structure, ne semble plus répondre aux conditions économiques et sociales. Suite aux nombreuses recommandations énoncées dans le rapport Parent chargé d'étudier la situation de l'enseignement, on note plusieurs modifications dans notre système scolaire. En 1964, arrive le bill 60 qui institue le Ministère de l'éducation. Cette nouvelle loi favorise la concentration des services et l'implantation des écoles polyvalentes. Dans la région de Portneuf, plus précisément à Donnacona, un premier complexe polyvalent s'érige en 1967. Les années qui suivent voient apparaître le regroupement de toutes les commissions scolaires du comté de Portneuf. Aussi, en 1971 la petite municipalité scolaire du Cap-Santé cède la place à une nouvelle commission scolaire de dimension régionale. Aujourd'hui la paroisse du Cap-Santé est comprise à l'intérieur de la Commission Scolaire Régionale Tardivel pour le cours secondaire et dans la Commission Scolaire de Portneuf pour le primaire. Actuellement, les deux écoles du Cap-Santé, soit: Jacques-Cartier et Bon-Pasteur diffusent l'enseignement de la maternelle à la sixième année inclusivement.

nos commissaires

Nous ne pouvons continuer ce chapitre traitant de l'éducation sans mentionner le nom des présidents, des commissaires et des secrétaires-trésoriers qui ont contribué à l'élaboration de notre système scolaire. En voici la liste:

1845--L. A. de St-Georges (prés.)	François Derome
Olivier Marcotte	Eustache Marcotte
Isidore Frenette	Joseph Bernard (sec.-trés.)

En ce qui a trait aux années 1847 à 1856, nous ne pouvons vous communiquer leurs noms puisque les registres de cette époque ne sont plus retraçables en raison d'un incendie.

1856--Olivier Morissette (prés.)	1870--Charles Morissette (prés. 1871)
Maximin Bourque	1871--Flavien Frenette
Denis Denis	1872--Ethienne Lavallée
Isidore Hardy	1873--Louis Jacques (prés. 1875)
J.-Bte Richard	Ferdinand Louis Leclerc
F.-X. Frenette (sec.-trés.)	1875--Alfred Godin
1857--Félix Leclerc	Célestin Delisle
Joseph Rhéaume	1877--Camil Germain (prés. 1879)
Félix Pagé (sec.-trés.)	1878--Ferdinand Larrivé
1858--Aimé Derome dit Descarreau	Joseph Bertrand
1859--Félix Marcotte (prés.)	1879--Clément Chailier
Jean Laroche (prés. en 1860)	Ferdinand Mottard
Félix Langlois	1880--Ferdinand Louis Richard
1860--Mollse Frenette (prés. 1862)	Pierre Morissette (prés. 1882)
1861--Onésime Paquin	1881--Cyrille Lavallée
1862--Onésime Leclerc (prés. 1864)	Jean Savard (prés. 1883)
Célestin Germain	1882--Jean Julien
1863--Jean Richard (prés.)	Stanislas Larue
Ferdinand Paris (prés. 1865)	1883--Félix Doré
Damas Grégoire Richard	1884--Georges A. de St-Georges
Joseph Delisle	Louis Doré
1864--Camil Germain	1885--Isidore Godin
1865--Augustin Delisle (prés. 1867)	F.-X. Marcotte
1866--F.-X. Vézina	1886--Ferdinand Morissette
1867--Damas Richard	1887--J.-P. Bernard (prés.)
François Vézina	Isaï Frenette (prés. 1889)
Pierre Doré	1888--Ferdinand Lavallée
Samuel Delisle (sec.-trés.)	Ensèle Mercure
1869--Jean Lamothe	1889--F.-X. Piché
Philippe Mercure (prés. 1873)	

* * *

DR. GILLES LACASSE M.V.

En 1889 une nouvelle municipalité scolaire est fondée: celle du village de Cap-Santé. Aussi, à partir de cette date, nous pouvons lire les noms des membres de nos municipalités scolaires, soit celle de la paroisse et celle du village. (* indique le nom des membres de la commission scolaire de la paroisse.)

- | | |
|--|---|
| 1889--J. A. Bernard (prés.) | 1903--*Joseph Derome |
| G. A. de St-Georges | 1904--Napoléon Germain |
| Léandre Frenette | *Isaï Piché (prés. 1906) |
| Ferdinand Richard | *Hercule Leclerc |
| Louis Jacques (prés. 1893-1898) | 1905--*Siméon Fournier (prés.) |
| Samuel Delisle (sec.-trés.) | *Siméon Matte |
| *Isaï Frenette (prés.) | *Eugène Lesage |
| *F.-X. Richard (prés. 1890) | 1906--Uldéric Lavallée |
| *Ferdinand Lavallée | *Alfrédice Lamothe |
| *Usèbe Mercure | *Emile Hardy |
| *Léon Frenette | 1907--*Ulric Delisle |
| 1890--Georges Frenette | *Charles Germain (prés. 1909) |
| *Napoléon Bertrand | 1908--*Emile Hardy |
| *Liboire Piché | 1909--Théophile Blondeau |
| 1891--*Lévis Mercure | Gustave Lord |
| *Félix B. Leclerc | *Joseph Boivin |
| 1892--*Edouard Derome (prés.) | *Damien Bertrand |
| 1893--H. I. de St-Georges (prés. 1894) | *Rosaire Piché |
| Augustin Papillon | 1911--Azarias Pagé (prés. 1913-19-20) |
| Charles Falardeau | Alfred Gaboury (prés.) |
| *Delphis Papillon | *Georges Papillon (prés.) |
| *Joseph Leclerc (prés. 1895) | *Arthur Matte |
| 1894--Joseph Guillemet | *Artis Lavallée |
| *Arsène Savard | 1912--Arthur Frenette (prés. 1922-1933) |
| *Arthur Richard | J. G. Morissette (sec.-trés.) |
| 1895--Isidore Hardy | *Damien Marcotte (remplacé par) |
| *Ophile Matte | *Narcisse Richard |
| 1896--*Wilfrid Vézina (prés. 1896-97-98) | *Mauris Mercure |
| *Eugène Leclerc | 1913--Gaëtan Fafard |
| 1897--*Ludger Leclerc | *A.Omer Piché (prés.) |
| *Artis Leclerc | *Narcisse Richard |
| 1898--Godefroid Godin | 1914--*Eléodore Richard (prés. 1916) |
| *Octave Godin (prés. 1899) | *Silfrid Lavallée |
| *Théophile Matte | 1915--Alfrédice Delisle |
| 1899--Elie Matte (prés. 1915) | Joseph Chevalier |
| *J.-Bte Galarneau | *Edouard Lavallée (prés. 1917) |
| 1900--Georges Rinfret (prés. 1910) | 1916--Alfred G. Gingras |
| *Barthélémy Delisle (prés.) | *Adelard Piché |
| 1901--Alfred Despré (sec.-trés.) | 1917--Alfred Gingras (prés. 1918) |
| 1902--Wilbrode Julien | *Georges Gignac (prés. 1918) |
| *France Bertrand (prés. 1904) | J. A. Frenette (sec.-trés.) |
| 1903--*Jérôme Bertrand | *Ludger Hardy |

* * *

BENOÎT PICHE & FILS INC.

Transport en vrac

Spécialité: sable, pierre, gravier, terre à gazon, déneigement

1918--* Joseph Lavallée (prés. 1922)	1934--* Eugène Bertrand
* Joseph Borvin	1935--Albert Morissette
1919--Raoul Papiillon (prés. 1921)	* Laurent Lesage
* Joseph Bertrand	1936--* J.-Bte Lavoche
1920--J. Amédé Gaudin	* Jean-Louis Fournier (prés. 1938)
* Alfred Picher	1937--* Armand Bertrand
1921--Napoleon Germain	1938--Arthur L. Frenette
Johnny Ricard	Maurice Hardy
1922--Theophile Blondeau	* Georges Leclerc
* Diogène Doré	* Antonio Delisle
1923--Laval Morisset	1939--J. Arthur Frenette
Napoleon Fiset	Napoleon Fiset
* Joseph Matte	Henri Vézina
* Francis Lesage	* Elodora Julien
1924--Napoleon Guillemette (prés. 1929)	1940--* Adjuitor Papiillon
* Côme Leclerc	1941--Albany Bertrand (prés. 1943)
1925--Octave Nadeau	* Philémon Morissette
* Henry Vézina (prés. 1927)	* Joseph Frenette
1926--Edouard Leclerc (prés. 1927)	1942--* Alphonse Matte
Alfred Guay	* Alphonse Matte
* Eugène Lesage (prés. 1928)	1943--Charles Auguste Gaudin
* J.-Bte Bertrand	1944--Jean-Noël Lesage
1927--Armand Lavallée	* Adelbert Alain (prés. 1945)
* Emery Mercure (prés. 1929)	1945--Robert Poliquin (prés. 1948)
* Albrotic Fournier	* Alfred Morissette
1928--Ernest St-Jean (prés.)	* Charles Lavallée (prés. 1947)
* Georges Picher	1946--Nazaire Mercier
1929--Côme Matte	* Georges Germain
Philmond Germain	1947--Maurice Matte (prés.)
* Lorenzo Lavallée (prés. 1930)	* Melville Delisle
* Artis Lavallée	* André Delisle
1930--* Ferdinand Plamondon (prés. 1932)	1949--Georges Hardy
1931--Eugène Lesage	* Emilien Thivierge
1932--Raoul Germain	* Adeland Hardy
Godefroid Gaudin	1950--Eugène Gauthier
* Adrien Bertrand	Clement Chaillet
* Albert Alain (prés. 1936)	* Charles Bertrand
1933--Georges Richard	* Ludger Lavallée
1934--Rosaire Chaliquot	1951--Omer Hardy
J.-Richard Morissette (sec.-trés.)	1952--* Jean-Paul Bertrand

Fusion de nos deux municipalités scolaires en 1954.

1954--Charles Lavallée (prés.)	1954--Jean-Marie Mercure (prés.)
(début) Alfred Morissette	(fin) Noël Papiillon
Ludger Lavallée	Emilien Leclerc
Charles Bertrand	
Jean-Paul Bertrand	

* * *

JEAN-PIERRE JULIEN

Notaire et conseiller juridique

DR GUY FRENETTE

Lic. 75-070

MÉDECINE GÉNÉRALE

Sur rendez-vous

1958--Raymond Côté
 1959--Rodrigue Hardy
 1960--Jean Ricard (prés. 1962)
 Paul Mercure
 1961--Paul-Emile Piché
 Mme Jean Chalifour (sec.-trés.)

1961--Vauquelin Frenette (sec.-trés.)
 1962--Paul-Emile Plamondon
 1963--Robert Robitaille
 1967--Guy Matte
 1969--Jean-Guy Jacques

Regroupement régional des commissions scolaires en 1971.

1971--Jean-Paul Julien

Gaston Frenette

Nos professeurs laïques

En terminant ce chapitre sur l'éducation à Cap-Santé, nous voudrions souligner le beau travail accompli par nos instituteurs laïques au début du vingtième siècle. Enseigner dans une classe où l'on ne connaît pas l'électricité ni l'eau courante et où il faut chauffer au bois très tôt chaque matin n'est pas une tâche de tout repos. Durant les rigoureuses froidures de nos hivers, le "poêle à deux ponts" ne suffit pas toujours à dégager assez de chaleur et le maître comme les élèves doivent conserver leurs habits dans la classe afin de se préserver contre le gel. Il n'y a pas que les conditions matérielles qui rendent difficile le travail des enseignants. Les conditions de travail en elles-mêmes s'avèrent fort exigeantes. Dans une même classe, un professeur reçoit un grand nombre d'élèves, de la première à la septième année inclusivement. Bien que l'enseignant débute sa journée de travail bien avant l'arrivée de ses élèves, il doit demeurer disponible après la classe afin de venir en aide aux étudiants qui éprouvent plus de difficultés à assimiler la matière. En fait, le nombre d'heures que les enseignants consacrent à leur tâche n'est même pas compté. On leur verse un salaire dérisoire et personne ne s'en soucie. La classe terminée, nos professeurs doivent toujours se comporter selon un code d'éthique bien établi, et gare à celui qui contreviendra à ces exigences. Donc, être instituteur, en ce temps-là, n'était pas seulement une profession, c'était aussi une façon de vivre... Pour enseigner dans de telles conditions, il fallait vraiment avoir la "vocation"...

Heureusement, Cap-Santé, depuis le début de sa vie scolaire, a connu en majorité des professeurs exemplaires et les inspecteurs ont toujours abondé en ce sens. Certains de nos enseignants se sont même vus décerner des mentions honorifiques. Mlle Eva Germain figure parmi ceux-ci. Cette dame a consacré quarante années de sa vie à l'enseignement, dont vingt-six ans dans la région de Cap-Santé. Plusieurs élèves ont circulé dans ses classes qu'elle surveillait d'un oeil sévère. De nombreux témoignages soulignent la qualité de l'enseignement diffusé par Mlle Germain, entre autres, celui d'un prêtre, M. Gilles Morissette, qui est un de ses anciens élèves.

Nous avons communiqué avec Mlle Germain et elle nous a livré ses souvenirs en tant qu'institutrice.

* * *

Tél.: 873-2539

J. DONAT BÉDARD

M.H.B.
 Horloger — Bijoutier
 Donnacona, Qué.
 Tél.: 285-0422

Cadeaux

Bijoux

Montres

H. DEFOY & FILS INC.

Bois et Matériaux de Construction
 Quincaillerie — Plomberie

52, Charles Julien,
 Pont-Rouge, Québec.
 G0A 1X0

Les souvenirs d'une institutrice

des années 1927 à 1967



Mlle EVA GERMAIN.

moins quarante ans...

A cette époque, tout respirait la simplicité: absence d'eau, absence d'électricité, chauffage au bois. Il ne faut pas en conclure de tout cela que nous étions malheureuses; bien au contraire, c'était le cœur joyeux que, tous les matins, je me rendais à l'école et c'était un plaisir renouvelé tous les jours de revoir mes élèves que j'aimais et auxquels je suis restée attachée.

Dans mon cas, ma vocation d'institutrice s'est dessinée alors que j'étais très jeune; vers l'âge de cinq ans peut-être... Mes jeux d'enfants étaient toujours portés vers l'enseignement--je jouais à l'école comme on disait--plutôt que de jouer avec des poupées; mon rêve de jeunesse était de devenir institutrice et à dix-huit ans mon but était atteint, mes espérances longtemps caressées étaient réalisées; je prenais la direction d'une classe et je désirais enseigner au

Pour moi, enseigner en 1927 signifiait:

- a) consacrer ma vie à mes élèves pendant dix mois de présence active auprès d'eux, et préparer d'une façon éloignée mes classes pendant une bonne partie de mes vacances.
- b) rester après les classes pour venir en aide aux élèves qui avaient une certaine difficulté à saisir toutes les explications données au groupe; donc chasser les ténèbres du cerveau de l'enfant pour y faire pénétrer la lumière.
- c) seconder les parents dans leur rôle d'éducateurs.
- d) buriner dans le cœur de nos enfants les principes qui feront d'eux des citoyens utiles à la famille et à la société et des chrétiens pour le ciel.

Je peux dire que tout au long de ma carrière, les enfants ont été ma raison de vivre.

Les matières enseignées à cette époque étaient celles imposées par les programmes du temps:

- en tout premier, les vérités de la religion: prière, catéchisme, évangile, histoire sainte;
- la connaissance et l'amour de la langue maternelle;
- les mathématiques;

- l'histoire de notre pays le Canada;
- la géographie, l'agriculture, l'hygiène, les bienséances, les connaissances usuelles, les notions de la langue seconde, l'enseignement ménager, le civisme...

Quand arriva l'ère de la "ruralisation", si l'on peut parler ainsi, vers les années 38 - 39 - 40, on nous obligeait en quelque sorte à cultiver des fleurs, à planter des arbres, à nettoyer la cour à tous les printemps; cela se faisait avec la collaboration des élèves.

A mes débuts, M. le curé Pouliot qui avait un rôle important dans l'école, m'assigna une classe qui, selon lui, était préalablement un peu négligée en me disant que je pourrais probablement opérer un changement notable. Le défi était grand, mais par un travail opiniâtre et constant, le résultat fut vraiment remarquable au point que M. le curé et certains parents m'avaient félicitée pour les résultats obtenus dès la première année.



SES ETUDIANTS...

- Un bon professeur doit posséder certaines qualités, en voici quelques-unes:
- a) en premier lieu l'amour: aimer ses élèves et son travail car sans amour, pas de succès possible.
 - b) agir avec souplesse mais être ferme.
 - c) comprendre ses élèves et leur être disponible en tout temps.
 - d) ne pas crier inutilement et savoir se faire respecter et obéir.
 - e) se dévouer sans compter à tous les instants du jour.
 - f) être juste: n'avoir aucune préférence marquée pour tel ou tel élève; c'est très important à mon point de vue.
 - g) être un modèle pour ses élèves parce que le mauvais exemple est encore plus

* * *

CAFÉ GÉRARD

Cuisine canadienne

Bons spéciaux
pour hommes d'affaires et travailleurs

196, Route 138, Cap-Santé

HOMMAGE À LA PAROISSE DE CAP-SANTÉ
ET À SES CITOYENS

HEUREUX TRICENTENAIRE

IMPRIMERIE NOR-VER
61, Bois-de-l'Ail
Cap-Santé, G0A 1L0
Tél. 285-3083

funeste que le mauvais enseignement.

Les élèves se pliaient peut-être beaucoup plus qu'aujourd'hui aux méthodes d'enseignement. Ils avaient tous les mêmes livres, le même professeur avec lequel ils passaient la journée entière; par conséquent, l'enseignant les connaissait foncièrement et la communication était plus facile avec eux.

Quant aux enfants, ils n'ont pas tellement changé; la nature humaine reste la même; c'est l'évolution de la société qui a amené certaines transformations; l'enfant reste naïf, candide, ingénu, spontané, réceptif.

Quelques élèves reviennent me voir à l'occasion; d'autres, me parlent sur la rue, me saluent, me sourient; tout cela me fait plaisir. L'enseignement et l'éducation que je leur ai prodigués ont été à la base de belles vocations sacerdotales, missionnaires, religieuses, de médecins, de spécialistes, d'avocats, d'actuares, de comptables, d'infirmières, d'institutrices, de techniciennes, de secrétaires, de bonnes mères de famille et d'autres belles professions et bons métiers.

Une foule de choses m'ont encouragée et ont soutenu mon ardeur au cours de ma carrière: témoignages écrits de certains élèves; nombreuses louanges rendues de vive voix et qu'il serait trop long d'énumérer de peur d'en oublier, tellement j'en ai reçu; confiance que d'autres me donnaient en venant demander certaines explications après leur sortie de l'école; demandes de prières récitées en classe; nombreux compliments de plusieurs parents sur ma manière d'enseigner et d'éduquer; dix-sept gratifications de la part des trois inspecteurs qui ont visité mes classes; décoration de l'Ordre du Mérite Scolaire au deuxième degré; fête en 1954 avec l'obtention d'une bourse bien garnie; autre fête en 1960 à l'occasion de la semaine de l'Education; bref, il n'en fallait pas plus pour m'attacher à cette profession et la quitter avec un certain regret.

J'ai aimé tous les endroits où j'ai enseigné parce que dans chacun j'ai rencontré des gens sympathiques pour me seconder, des élèves formidables qui ont su répondre aux efforts exigés. C'est pourquoi je ne peux pas dire lequel j'ai préféré; je les porte tous dans mon cœur.

Il y a eu de beaux jours dans ma vie d'institutrice mais on n'oeuvre pas quarante ans dans une profession sans rencontrer des jours plus sombres; ceux-là, j'aime mieux les oublier et ne pas en parler. J'ai tellement aimé ma vocation d'institutrice que jamais l'enthousiasme des premières années n'a tombé; j'oubliais facilement les moments de lassitude, je ne mesurais jamais ce que je recevais avec ce que je donnais. J'aimais mon devoir en m'y donnant avec tout mon cœur, toute mon âme, toute ma bonne volonté, sans négligence, sans recul, sans découragement. J'aimais mon devoir même s'il était difficile, et j'y trouvais tout mon bonheur. Bref, je cherchais toujours le devoir avant le plaisir et je trouvais le plaisir dans le devoir.

Aujourd'hui, la prière et le souvenir m'unissent à mes élèves et je voudrais que tous et chacun sachent que je prie pour eux tous les jours et que j'ai gardé de chacun un bon souvenir. Quel fidèle gardien du passé que le souvenir!

Si je recommençais ma vie, j'opterais encore pour l'enseignement mais je tâcherais de faire mes rêves encore plus grands parce que la vie est infiniment plus belle et plus grande que je n'avais cru.

MILLE EVA GERMAIN.

Aujourd'hui...

Les temps ont bien changé et aujourd'hui nos professeurs ne rencontrent plus les mêmes difficultés qu'autrefois. Le syndicalisme a fait son apparition et on peut dire qu'il a largement contribué à améliorer les conditions de travail des enseignants. Cet organisme a dû défendre la maxime: "à travail égal, salaire égal"; cela a eu pour effet de faciliter la tâche des instituteurs féminins. Aussi, les heures de travail sont moins longues et le nombre d'étudiants par classe diminue.

La mentalité des gens change de sorte que notre morale et nos mœurs sont continuellement remises en question. Avec la révolution industrielle et la mécanisation, le travail devient plus facile et le niveau de vie augmente constamment. Tout cela contribue à susciter des besoins nouveaux et l'éducation n'est pas exemptée de ces perturbations. Les familles sont moins nombreuses et les enfants sont plus exigeants que ceux d'autrefois. Nous vivons dans une ère de liberté et l'éducation doit s'adapter en conséquence. Autrefois, on ne se souciait guère des goûts des enfants et les professeurs devaient suivre un programme imposé à toutes les écoles. Par contre, aujourd'hui, on tente de concilier le programme éducatif et les aspirations de nos jeunes. Avec l'avènement de la télévision et de tous les médias d'information, une foule de connaissances circulent autour des enfants alors qu'ils n'ont même pas besoin de faire d'efforts pour les rechercher. Aussi, avec cette loi de la facilité, nos professeurs doivent user d'un dynamisme plus grand afin de susciter l'intérêt et motiver l'apprentissage de nos enfants.

Même si les conditions de travail des enseignants se sont grandement améliorées, leur tâche demeure passablement exigeante. Aujourd'hui l'enseignement se diffuse plus librement et cela amène nos professeurs à être beaucoup plus polyvalents. De plus, il survient tellement de nouveautés dans le monde éducatif que les instituteurs doivent constamment se recycler.

Bref, plusieurs changements se sont produits dans le secteur de l'éducation, mais les enfants resteront toujours des enfants et nous retrouvons encore en eux cette spontanéité, cette franchise et cette simplicité qui les rendent si attachants.

Nous entrevoyons l'éducation dans l'avenir avec un oeil optimiste car de plus en plus les parents se soucient de l'enseignement diffusé à leurs enfants et les nouvelles politiques du gouvernement encouragent leur participation.



ANCIENNE RÉSIDENCE DES RELIGIEUSES DU BON-PASTEUR.

nos religieuses

Voici la liste, par ordre chronologique, des religieuses qui ont été de passage à Cap-Santé. Elles ont toutes touché de près ou de loin le milieu scolaire d'hier et d'aujourd'hui.

- | | |
|--|------------------------------------|
| S. Ste-Camille (supérieure 1954) | S. Ste-Gilberte |
| S. St-Bertrand | S. Marie de Jésus-Hostie |
| S. Ste-Claire du Rosaire | S. Ste-Micheline |
| S. St-Athanase | S. St-Marc |
| S. St-Lin | S. St-Blaise |
| S. St-Alphonse de Jésus | S. Ste-Thérèse du Bon-Pasteur |
| S. Ste-Thérèse-Marguerite | S. Ste-Adélaïde |
| S. Marie-Eugène | S. St-Jean de Jésus-Marie |
| S. Marie des Anges de Lorette | S. St-Jacques du Cénacle |
| S. Marguerite du Coeur de Jésus
(supérieure 1961) | S. Rose-Françoise |
| S. Ste-Marguerite d'Ecosse | S. Béatrice du Bon-Pasteur |
| S. St-Gilbert | S. Ste-Lucienne |
| S. St-André | S. St-Pamphile |
| S. St-Clarisse | S. Ste-Colette de la Croix |
| S. Marie de l'Assomption (sup. 1967) | S. Ste-Léna |
| S. Marie-Alma (2e dir.) | S. Ste-Bertille (1ère dir.) |
| S. Lise Gagné | S. Germaine Morneau |
| S. Micheline Bernier (3e dir.) | S. Jeanne Paquet |
| S. Jeannine Lachance | S. Réjeanne Pelletier |
| S. Alice Lavoie | S. Laurette Gagnon |
| S. Yolande Gilbert (4e dir.) | S. Gemma Lévesque |
| S. Jeanne Lebel | S. Jeanne-d'Arc Laforce (sup 1973) |
| | S. Céline Landry |

une grande dame



MONUMENT ÉRIGÉ EN L'HONNEUR DE
SOEUR MARIE FITZBACK ROY.

En trois cents ans d'existence, plusieurs grands noms ont circulé dans la paroisse du Cap-Santé. Parmi eux, on retrouve celui de la fondatrice de la congrégation des Soeurs du Bon-Pasteur de Québec. Voici une courte biographie de cette grande dame qui a demeuré à Cap-Santé de 1826 à 1840.

Marie Fitzback naît à St-Vallier, le 16 octobre 1806. Encore toute jeune, Marie fut privée de l'affection paternelle car son père décède alors qu'elle esquisse à peine ses premiers pas.

Après quelques années de deuil, Mme Fitzback épouse un honnête cultivateur et le nouveau foyer érige domicile en la paroisse de St-Charles de Bellechasse.

Le déplacement ne s'exerce pas sans causer de tristesse et les enfants quittent la maison natale en pleurant leurs souvenirs et les cendres de leur père.

Déjà à 13 ans, Marie quitte le bonheur familial, sa mère et la campagne afin de conquérir la grande cité et de rechercher son gagne-pain.

Elle trouve un emploi chez M. François-Xavier Roy, marchand de la haute-ville. Chez les Roy, Marie est appréciée au plus haut point et est considérée comme de la famille.

Dans ses loisirs, la petite servante va prier à la cathédrale, à la chapelle du Séminaire et parfois elle visite les malades de l'Hôtel-Dieu ainsi que le monastère des Ursulines.

Dès cette époque, Marie poursuit secrètement l'idée de se consacrer à Dieu. Elle va même frapper à la porte de plusieurs communautés mais on la refuse en raison de sa santé trop faible.

La maladie frappe madame Roy et c'est alors qu'on apprécie davantage la pré-

★ ★ ★

DIANE FORTIN BOUFFARD, d.d.
Denturologiste

Détaillant
TEXACO

Jean-Yves Langlais, prop.

GARAGE MARTEL ENR.
Réparations générales

sence de Marie et son grand dévouement au chevet de sa maîtresse malade. Malgré tous les bons soins que lui procure Marie, madame Roy décède en 1827. Son mari profondément affecté abandonne son commerce et se retire avec ses enfants à sa résidence du Cap-Santé.

Marie a 21 ans, et c'est avec regret qu'elle s'éloigne du milieu où doit demeurer son estime. Mais, peu de temps après son départ, Marie reçoit une proposition de mariage de son ancien patron, M. François-Xavier Roy.

La jeune fille réfléchit longuement à cette proposition car elle est désireuse d'un tout autre destin: la vie religieuse. Elle s'en remet à l'abbé Antoine Parent, son directeur de conscience, puis enfin elle opine en faveur du mariage.

Quelque temps avant le mariage, M. Roy subit une attaque de paralysie et il devient impotent, mais Marie ne désiste pas sa parole.

C'est dans la paroisse de Cap-Santé que M. Roy choisit d'amener son épouse. La bénédiction nuptiale, en l'église de Cap-Santé, leur est donnée le 17 avril 1828 par l'abbé René-Flavien Lajus, vicaire. M. Roy assiste à la cérémonie en chaise roulante alors que sa jeune femme se tient à ses côtés.

De leur union, trois filles naissent successivement.

Le curé de Cap-Santé, à l'époque M. Félix Gatien, décède rapidement en cette nouvelle paroissienne une âme d'élite déjà avancée dans les voies de la spiritualité.

Son mari décède en septembre 1833. Il est enterré "dans" l'église de Cap-Santé et une plaque souvenir commémore cet événement.

Dès lors, Mme Roy se dévoue afin de subvenir au bien-être de ses filles. Les deux aînées embrassent la vocation de religieuse au grand bonheur de leur mère, tandis que la plus jeune succombe à une maladie de langueur.

Mme Roy ose demander son entrée au noviciat mais on lui refuse de crainte que l'amour maternel n'ait trop de part dans ce désir.

Un dénommé M. Georges-Manly Muir, catholique ardent et un enflammé de l'apostolat, élabore un projet afin de créer un refuge pour les femmes déçues. Ce projet est soumis à l'approbation de Mgr Turgeon qui s'empresse de recommander madame Roy pour entreprendre sa fondation.

Suite à ces valeureuses recommandations, Mme Roy accepte cette lourde tâche de fonder un asile afin de convertir les malheureuses femmes.

Marie Roy accomplit un travail sans pareil et M. Muir ne peut espérer autant de collaboration de cette femme dont la générosité, le dévouement et la charité

* * *

HOMMAGE DE LA FABRIQUE DE CAP-SANTÉ

Marguillers:
Roger Godin, Mme Huguette Perron,
Raymond Jobin, Mme Jeanne D'Arc Leclerc,
Vincent Hardy, Jacques Martel.

Curé: Jacques Pelletier, prêtre.

IMPRIMERIE L.G.R. ENR.

97, St-Philippe, Cap-Santé,

Luc
285-0827

Roger
285-1979

dépassent les limites du mesurable. Grâce à son bon travail, l'asile du Bon-Pasteur est fondé en 1850.

Le Révérend Père Louis Saché joue un grand rôle, sur le plan divin, dans l'établissement du Bon-Pasteur. A partir de mai 1850, il agit comme le délégué de Dieu dans cette oeuvre encore obscure. Graduellement, le père Saché forme les directrices de l'Institution à l'esprit religieux. Grâce à son intervention et au merveilleux travail de la fondatrice ainsi que de ses collaboratrices, les servantes de l'asile du Bon-Pasteur forment une communauté religieuse.

A son origine, la communauté portait le nom des "Soeurs du Bon-Pasteur". Aujourd'hui nous les connaissons sous le vocable des "Servantes du Coeur Immaculé de Marie" (SCIM).

Mme Roy, en religion mère Marie du Sacré-Coeur, meurt à Québec le premier septembre 1885.

Cap-Santé tient à souligner le passage de cette grande dame dans la paroisse. Aussi, une plaque commémorative érigée par la Société des Monuments historiques fait face à la résidence où elle vécut de 1826 à 1840.

Cette résidence existe toujours au village de Cap-Santé et est habitée par M. et Mme Clément Chayer.



LA RESIDENCE DE MARIE FITZBACK ROY DE 1826 A 1840.

* * *

Tél.: (418) 285-0498

G0A 1L0

Gulf

MOTEL DE CHATILLON

W. Fecteau, prop.

30 Unités de Motels
Magnifique vue sur le fleuve St-Laurent

628, Route 138, Cap-Santé, Cté. Portneuf

GARAGE JULES LAMOTHE

52-1^{re} Ave. est
Portneuf ville
Cté. Portneuf

Tél.: 286-6565
Rés.: 286-6367

garage

la vie agricole

Nous, de la seconde moitié du XXe siècle, connaissons mal le travail qu'exige une terre pour la rendre propre à la culture. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, notre paroisse n'était qu'un grand boisé. Alors vous raconter l'histoire de notre agriculture, c'est vous faire revivre le passé glorieux mais parfois dramatique de nos ancêtres. C'est aussi connaître la mentalité du peuple de défricheurs qu'étaient les Québécois.

Les moins jeunes se rappellent encore très bien de l'époque des chevaux. Ils se souviennent qu'une journée de travail débutait dès le lever du soleil et ne se terminait que très tard le soir. Par contre, ils n'ont qu'un très vague souvenir du temps où leurs aïeux se trouvaient dans l'impossibilité de se procurer un bon cheval de trait, soit par un manque d'argent ou tout simplement parce qu'il n'y en avait pas de disponible dans la place. En ces circonstances, le corps humain devenait le seul instrument de travail et le produit de la terre, son pain quotidien.

Regardons maintenant comment notre agriculture a évolué pendant ces trois cents ans d'histoire.

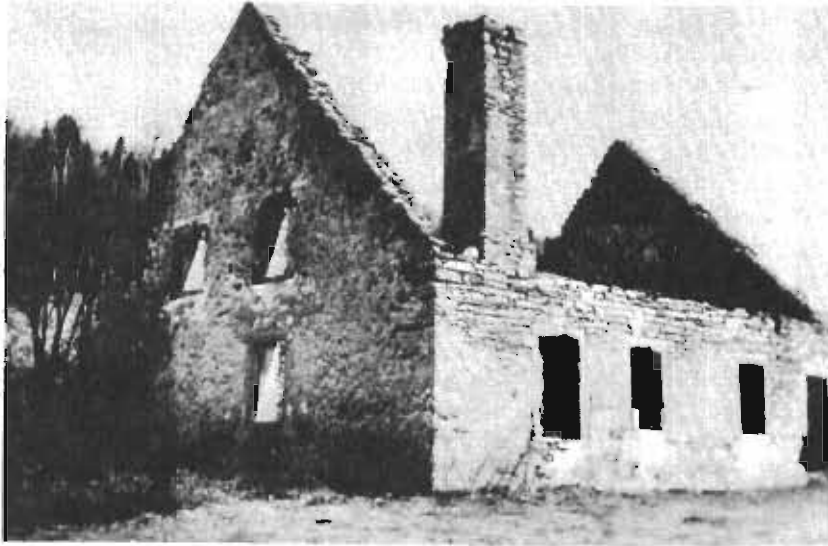
Une période de défrichement

L'agriculture prend naissance au Québec avec l'arrivée de Louis Hébert en 1617; c'est en cette même année que le sieur Hébert enfouit dans le sol les premiers grains de blé.

Dix-neuf ans plus tard, soit en 1636, le sieur de la Poterie se fait concéder officieusement les premières pièces de terre sur les bords de la rivière Portneuf, en vue d'y pratiquer un jour l'agriculture.

En 1647, le régime seigneurial s'installe dans Portneuf. Le sieur Jacques Le Neuf de la Poterie tente d'implanter de nouveaux colons sur les terres qui demandent une énorme somme de travail pour les rendre propres à la culture. Ainsi débute le défrichement dans la seigneurie de Portneuf et plus précisément dans l'anse du Cap-Santé. Les terres que l'on déboise appartiennent cependant au seigneur. On doit patienter jusqu'en 1684 pour voir apparaître le premier contrat de concession, en vertu duquel on accorde une terre à M. Robert Germain. Ceci permet à l'abbé Rageot-Morin, second curé du Cap-Santé, de dire à la mort de ce dernier qu'il a été le premier cultivateur de la place.

Après trois ou quatre ans de service à la seigneurie, le colon peut demander au seigneur une concession ou un bail de concession. Voici un exemple de bail



LES RUINES DE LA MAISON DE ROBERT GERMAIN.

de concession obtenu par M. Joseph Marcot en 1708 (ferme Josaphat Marcotte) du seigneur François Desjordy, Escuyer.

BAIL DE CONCESSION

"LAN Mil sept cent huict, Le vingt sixiesme Jour de septembre, furent presens francois Desjordy Escuyer Seigneur de la seigneurie de portneuf, Capitaine dune Compagnie du destachement de la marine, dune part & Jacques Marcot habitant dudit portneuf; Entre lesquels le Marché du bail quy suit a esté fait; Cest a scavoir que Moy Seigneur bailleur donne a ferme audit Marcot preneur pour une année a Commencē au douziesme mars prochain & finir au douziesme mars mil sept cent dix, les Terres labourables & preries de mon manoir seigneurial dud. portneuf; Jardin, avec les bastimens, grange, maison estables, & autres bastiments quy sont sur mondit manoir; a moitiē de tous les grains quy seront receuillis sur lesd. terres labourables dont Nous fourniront toutes la semance moitiē par moitiē. Les grains seront semez; coupés engrangés par Led. Marcot; & pour battre leursd. grains Ledit Seigneur bailleur fournira dun homme pour ayder a battre & vaner lesd, grains lesquels seront partagez Entre led. seigneur & preneur moitiē par moitiē au feur & a mesure qu'ils seront battus & vanés; sera tenu & obligē led. preneur de charroyés sur les terres labourables les fumiers quy sont dans les estables & autour des bastimens, fera aussy ledit preneur tous les foins qu'il y aura a faire sur Les preries dudit manoir pour La Nourriture des bestiaux de lad. ferme & sil y en a de Reste il pourra les faire faire à moitiē & en connera la preference a mes tenanciers preferabelent a dautres pour faire valloir mon manoir Moy Seigneur bailleur fournist audit preneur, scavoir trois vieux boeufs deux autres de quatre ans deux autres de deux ans deux vieilles vaches... une vache Led. preneur donnera aud. Seigneur dix livres

* * *

BOUTIQUE ST-ONGE

170, Notre-Dame
Donnacona

Spécialité: vêtements sports

Tél.: 285-1091

Prop.: Julien St-Onge, 12 Vieux Chemin, Cap-Santé

de beurre bien conditionné en l'authonne de lannée prochaine avec La Moitié des Escroys; une toire de deux ans, trois cochons du printemps que led. preneur Rendra aud. Seigneur a la fin dud. bail; & couront les Risques des bestiaux moitié par moitié en cas de mort naturelle; Deux Charrues neuves garnies, une paire de Roues neuves; un gros taloir; une gouge; quatre plats; un petit bassin; un anchre; un croc; & une fourche de fert; que led. tout, ainsy que les bestiaux sy dessus seront donnés & Rendus par Led. Preneur aud. Seigneur bailleur a la fin dud. bail, ainsy que la moitié des Escrois desd, vaches; Moy Seigneur bailleur Donne aussi a ferme aud. Marcot ma pesche des Islets pour lannée prochaine aux mesmes Conditions qu'il l'avait cette année courante; sera tenu led. preneur des menues Reparations des bastimens quil pourra faire Luy mesme & non aux grosses, Car ainsy a esté accordé Entre led. seigneur bailleurs & Led. preneur; obligant &c. fait & passé aud. portneuf, logis Seigneurial; double & a chacun de Nous demuré un Compte. L'original gardé Lacte passé en présence de Doniel Normandin No/re Royal quy a signe avec Nous pour Tesmoin"

Desjordy

Jacque Marcot

D. Normandin, Tesmoin

Dès la fondation de notre paroisse en 1679, les cultivateurs prennent le rôle qui leur revient: ils défrichent, labourent, sèment et récoltent le fruit de leur travail. Ils s'établissent pour commencer le long de la côte et une distance d'environ deux arpents les séparent les uns des autres. L'éloignement entre chaque fermier n'est pas un signe d'individualisme mais bien une forme d'indépendance envers le seigneur. Les colons veulent choisir, par eux-mêmes, l'endroit où ils bâtiront la paroisse.

A Cap-Santé comme ailleurs, la culture et l'élevage demeurent les seuls moyens de subsistance. Au début du XVIIIe siècle, certains colons possèdent quelques arpents de terre qui leur ont été cédés par le seigneur de la région. Le colon consacre sa première année de travail à la construction de sa maison et de son étable. En ce temps, notre paroisse étant riche en épinettes et en pins, le colon coupe ces arbres pour les transformer en bois d'oeuvre. Ce n'est qu'après avoir terminé sa maison qu'il commence à essoucher sa terre pour la mettre prête à recevoir les semences.

La maison construite, les couches enlevées et le blé semé, il ne reste plus qu'à attendre la récolte. Mais les cultivateurs du Cap-Santé visent encore un autre objectif: ils veulent pénétrer à l'intérieur des terres et ainsi ouvrir de nouvelles concessions, telles que: Saint-Joseph et le Petit Bois de l'Ail. S'acharnant à ce travail, ils constatent avec satisfaction que ce n'est pas en vain qu'ils accomplissent ce dur labeur. Les étendues de terre arable s'accroissent de jour en jour; ce n'est qu'à partir de ce moment que nos fermiers

* * *

J. LÉONARD CARON

Horloger diplômé P.C.H. Bijoutier
200, avenue Ste-Agnès, Donnacona.

pourront tirer profit de leur sol.

Les terres de Cap-Santé étant d'une qualité appréciable, les agriculteurs des années 1700 exploitent au meilleur de leurs connaissances la culture du blé. Cette céréale transformée en farine procure à la population une denrée essentielle à leur existence.

On ne cultive pas que le blé à Cap-Santé. L'orge ne tarde pas à faire son apparition; elle sera suivie de l'avoine et de la pomme de terre. Par contre, les fermiers de la place ne portent que très peu d'attention à la culture des arbres fruitiers. Le foin y pousse en abondance, ce qui est de bonne augure pour l'élevage des bestiaux, qui en est à ses premiers pas dans notre paroisse. Voici donc quelques statistiques pour illustrer le progrès de notre agriculture.



PREMIERES TERRES DU CAP-SANTÉ, SITUÉES DANS L'ANSE.

Recensement du gouvernement du Québec en 1762:

Population	784
arpents de terre cultivable	340
semences de blé	1575 boisseaux
tourailles	98
boeufs	40
vaches	219
moutons	124
chevaux	166
cochons	251

En examinant ces quelques chiffres, nous constatons que les gens ne tiraient de la terre que le strict nécessaire. Mais si la récolte était bonne, la population exportait un peu de blé vers Québec.

* * *

**LES AUTOMOBILES
MICHEL ASSELIN INC.**

ROUTE 138,
CAP-SANTÉ, CTÉ PORTNEUF, QUÉ.

CAP-SANTÉ

LIGNE DIRECTE DE QUÉBEC: 692-0513

TÉL.: 285-3222

L'agriculture étant l'un des seuls moyens de subsistance à Cap-Santé, la famine apparaît lorsque la récolte est atteinte par un fléau. Notre population a beaucoup souffert de ces désastres pendant la période de colonisation. Les sauterelles en 1759 obligent nos paroissiens à se nourrir d'avoine lessivée pendant l'hiver. Il y a eu aussi les chenilles en 1774, les gelées de 1783, réduisant les colons à se nourrir d'une bien maigre pitance. Pour comble de malheur, nos gens ont dû subir la répression de la conquête de 1759.

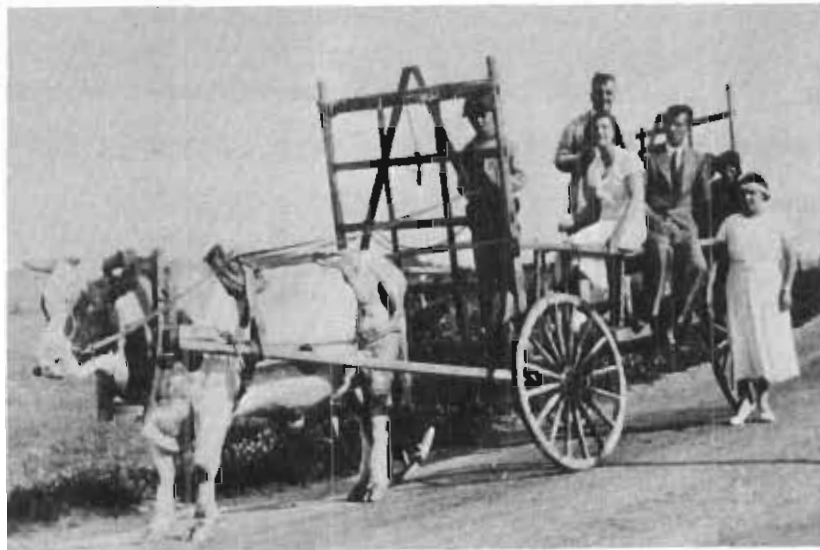
Mais pendant toutes ces épreuves, nos vieux ne se découragent pas. Ils se tournent vers l'Eglise pour demander la protection de Dieu. Le curé Fillion organise des processions, rassemblant tout le village. Ils partent du grand temple pour se rendre à Jacques - Cartier, en passant par les rangs Saint-Joseph, le Petit Bois de l'Ail, Saint-François et le Grand Bois de l'Ail.

Le moral toujours bon, nos agriculteurs demanderont au Seigneur de bénir leurs grains et recommenceront la saison suivante en espérant que la récolte sera meilleure.

Ainsi se termine cette première période de défrichement. Nos ancêtres ont es-souché la terre dans le but d'en tirer leur pain quotidien, tout en espérant un avenir meilleur pour leurs descendants.

Une agriculture rentable

Au XIXe siècle, on assiste au déboisement de Cap-Santé. Les défricheurs de



ATTELAGE A BOEUF D'AUTREFOIS.

* * *

Hôtel-Motel CHALET-MORIN

Cuisine chinoise et cuisine canadienne

Piscine Intérieure — sauna

Piano Bar Salon Café Terrasse
Salle de réceptions
Route 138, Ville Portneuf
Tél.: (418) 286-3391

GEORGES JUNEAU ENR.

Vêtements-chaussures
Hommes-Dames-Enfants
Tissus-Jouets

Pont-Rouge
Cté. Portneuf

cette époque amplifient le mouvement commencé depuis plus d'un siècle par leurs aïeux. La cause en est certainement le commerce du bois d'oeuvre qui est très florissant pendant cette période. De plus, l'abbé Gatién souligne dans son ouvrage sur Cap-Santé que ces nombreux abattis provoqueront l'épuisement de nos forêts. Donc, les agriculteurs du temps ont délaissé la terre pour profiter de la manne et ainsi agrandir leur emplacement.

Ce carnage des forêts entraînera un changement radical à notre agriculture. Elle passera du simple moyen de subsistance à celui d'une entreprise familiale rentable. Les lopins de terre deviendront des champs et le blé un produit d'exportation. Pour ce qui est de la culture à Cap-Santé, le blé constituera la grande majorité des semences du printemps. Ce phénomène s'explique par la demande très forte provenant du vieux continent (l'Europe) et des grandes villes du nord des Etats-Unis. Les "Capsantéens" exportent le surplus de blé vers Qué-



LA SAIGNEE DU COCHON.

bec qui sera ensuite acheminé par bateau vers la France ou l'Angleterre. L'autre explication est que le blé demeure encore, à ce moment-là, l'aliment de base pour nos gens. Trois moulins à farine sont alors en opération, dont celui du Grand Bois de l'Ail mieux connu de nos jours sous le nom de "moulin à Matte".

Par contre, à cette époque, le blé n'est plus seul; l'avoine, l'orge, les pois et les pommes de terre sont devenus des cultures qui, d'après leur production, ne sont plus à négliger. Les vaches, les moutons et les boeufs se comptent en très grand nombre à Cap-Santé. Pour mieux saisir la situation de notre agriculture pour ces années, prenons connaissance des statistiques de Bouchette en 1831.

Population: 3 382
récolte de blé: 19 169 boisseaux

moulins à blé: 3
avoine: 2 000 boisseaux

* * *

L. LECLERC ENR.

42, rue du Collège
Pont-Rouge
Cté. Portneuf

91, St-François ouest
Portneuf-Station, Cté. Portneuf
GOA 2Z0
Tél.: 286-3328

BIASOTTO & HARDY INC.

Vente & Service — Pièces

British Leyland — Case — New Holland

orge: 2000 boisseaux
 pois: 5000 boisseaux
 boeufs: 920
 moutons: 5100

pommes de terre: 25 000 boisseaux
 chevaux: 1020
 vaches: 2040
 cochons: 1600

L'élevage du mouton qui, pendant un certain temps a été très important, disparaît complètement avec la fin de ce siècle. Pour ce qui est du très grand nombre de boeufs, il semble qu'on les utilise comme animaux de trait. Pourtant, notre paroisse favorise plutôt le cheval à cette époque. Donc l'explication la plus plausible serait que le boeuf en serait un de boucherie et certains fermiers l'utiliseraient comme bête de trait.

En comparant Cap-Santé au reste du comté de Portneuf, on s'aperçoit que notre paroisse produit le 1/5 de la production agricole totale du comté. Toujours d'après Bouchette, 94 354 boisseaux de blé sont produits annuellement dans Portneuf et pour ce qui est de l'élevage, 11 425 vaches constituent le cheptel laitier du comté. De plus, il y a bien des cultures pratiquées dans la région qui sont à peine exploitées dans la paroisse, telles le maïs indien et les arbres fruitiers.

L'exportation de blé du Québec vers les autres pays cesse vers les années 1835. Alors Cap-Santé, comme ailleurs devra délaisser sa culture de blé pour se tourner vers autre chose.

Vers l'industrie laitière

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la situation de nos cultivateurs est dramatique. Ils sont très pauvres et leur principale source de revenus, soit la vente du blé, est maintenant chose du passé. Nos gens s'inquiètent aussi de fait qu'il n'y a pratiquement pas d'industrie et de commerce dans la région, ce qui ne favorise pas la création d'un marché local où ils pourraient éventuellement écouler leurs produits.

La réorganisation en profondeur du monde agricole demandera un certain temps car on ne sait plus vers quoi se tourner. Cependant, il est assuré qu'on ne s'orientera plus vers une culture massive du blé au Cap-Santé. D'ailleurs cette situation était à prévoir; déjà en 1831, l'abbé Gatien disait, en parlant de nos terres, qu'on s'acharnait à semer le blé pour en tirer de médiocres récoltes. Seul le tiers de nos terres défrichées offre les qualités requises pour cette culture. Mais il ne faudrait pas pour autant penser que ce sont des terres incultes. Au contraire, le foin et les autres céréales y poussent en abondance, ce qui permet aux fermiers de s'orienter vers l'élevage de la vache laitière.

Artisanale et familiale, la production laitière se veut avant tout un moyen de subsistance. L'étable n'est garnie que de deux ou trois bêtes à cornes; certains cultivateurs en garderont jusqu'à huit mais ce sont les exceptions. Quant

* * *

C.H. JOHNSON ABATTOIRE

Grossiste et détail

Deschambeault

Tél.: 286-6004

RESTAURANT DU PHARE

Portneuf — route 2

Tél.: 286-3222
 Rés.: 286-3404

Albert Langlais, prop.



AGRICULTEUR TRAYANT UNE VACHE.

à la basse-cour, on y trouve de tout: des lapins, des poules, des cochons et des dindes. Ces animaux ne produisent que la nourriture nécessaire à la famille du cultivateur et parfois, on vend le surplus aux voisins mais à des prix dérisoires.

Ce n'est qu'au début des années 1900 que commencera l'évolution de la production laitière. L'exode des populations rurales vers les grandes villes en est la principale cause. De plus, les villages de la région s'accroissent sans cesse. Ces phénomènes démographiques entraîneront l'ouverture de marchés à caractère local et régional.

Le marché local consiste en des beurreries familiales éparpillées aux différents coins de la paroisse. Elles sont au nombre de trois soit l'une à l'intersection du rang Saint-François et de la route de Saint-Basile, l'une au Grand Bois de l'Ail face à la route à Paris et une dernière sur la côte du Cap-Santé près de la propriété de M. Charles-Augustin Godin. Il y a aussi deux crémeries, l'une dans le rang Saint-Joseph et l'autre dans l'Enfant-Jésus.

C'est dans ces endroits que la grande majorité des cultivateurs vont vendre leur lait. Le transport est assuré par le producteur et il reçoit en 1920 la fabuleuse somme de 0,50\$ du cent livres de lait. Ce système a satisfait nos fermiers pendant longtemps, jusqu'au jour où la compagnie Crino de Sainte-Anne de la Pérade, à la recherche de producteurs, vienne ici pour en recruter quelques-uns. Il va s'en dire que nos gens accueillent avec une certaine méfiance cette nouvelle industrie du lait. Le prix consenti par la Crino étant plus élevé, quelques braves se laissent tenter et obtiennent un permis pour expédier leur lait à cette dernière. A partir de 1935-36, plusieurs autres cultivateurs sui-

★ ★ ★

Ford
TUNDEBIRD
L.T.D. II
GRANADA
FAIRMOND
MUSTANG
PINTO
FIESTA
Camions FORD

CAP-SANTÉ
285-3311

OUVERT TOUS LES SOIRS

PLAMONDON AUTOMOBILES INC.

FORD

QUÉBEC
692-1522

vront leur exemple ce qui augure très mal pour les petites beurreries. La situation allant de mal en pis, on assiste, quelques années plus tard, à la fermeture de la dernière beurrerie dans le Grand Bois de l'Ail.

Pendant cette période, on assiste à la naissance d'un nouveau genre de laiterie. La population de la ville de Québec augmentant de jour en jour, les besoins en produits laitiers sont grandissants. Dès 1920, certains cultivateurs de Cap-Santé se voient consentir un quota de lait nature par Québec. C'est sans hésitation que nos fermiers les acceptent car ils reçoivent le double du prix pour leur lait soit un dollar du cent livres. Nos producteurs auront à faire face à quelques inconvénients, dont celui d'aller porter le lait hiver comme été aux gares de Saint-Basile et de Pont-Rouge. On changera ce mode de transport quelques années plus tard et des camions iront chercher le lait chez les cultivateurs mais seulement en période estivale. De nos jours, la majorité de nos cultivateurs produisent du lait nature pour Québec et sa banlieue.

Comme nous pouvons le remarquer, l'agriculture progresse lentement à Cap-Santé. L'avènement d'associations en vue de protéger la classe agricole sera un pas vers l'industrialisation de nos fermes. Les premières à voir le jour sont: le Cercle Agricole et la Société d'Agriculture du comté de Portneuf. Leurs objectifs sont des plus différents. La première favorise l'aide aux cultivateurs en leur fournissant des outils qu'ils ne peuvent se procurer. Ces instruments sont mis à la disposition des fermiers en autant qu'ils aient payé leur cotisation. Ce groupement existe encore de nos jours mais il ne compte plus que quelques membres. Par contre, le second mouvement est beaucoup plus avant-gardiste; il vise à améliorer la qualité de nos élevages et cultures. Les moyens utilisés sont les expositions régionales et les concours de toutes sortes. Contrairement au



BEURRERIE DU RANG SAINT-FRANCOIS.

* * *

CASSE-CROÛTE LE GLACIER

STATION SERVICE AIGLE D'OR

ÉPICERIE ACCOMODATION

ROUTE 138
CAP-SANTÉ

JEAN GALARNEAU, Prop.

Circle Agricole, cette dernière association est disparue quelques années après sa fondation.

Comme nous pouvons le constater, ces organismes n'ont pas une vocation syndicale. Cependant, il existe, à ce moment-là, dans la province l'Union Catholique des Cultivateurs. Cette association de niveau provincial fonctionne grâce aux municipalités qui forment des associations paroissiales. M. Alfred Descarreaux, intéressé par ce mouvement, organise une première réunion chez lui en vue d'amener les gens d'ici à s'impliquer dans l'U.C.C.. Il rencontre alors toutes les difficultés inimaginables tant du côté politique, qu'administratif. Il parvient cependant à l'établir en 1936.

Difficilement acceptée par la population, l'U.C.C. n'évolue pas aussi rapidement que prévu. M. Paul Mercure, qui a été longtemps président de cette asso-



INSTRUMENTS ARATOIRES DES ANNEES "1900".

ciation tant pour Cap-Santé que pour la zone Québec-Nord, dit que la principale difficulté est le recrutement des membres. Les gens, au départ, ne croient pas à l'efficacité de cette union et en plus ils y mêlent leurs intérêts politiques. Le curé du temps encourage très fortement les agriculteurs à joindre les rangs de l'U.C.C.. Finalement, ce n'est qu'au début des années 1950 qu'elle prendra l'importance qu'on lui connaît aujourd'hui. Notons cependant que ce syndicat ne porte plus le nom d'U.C.C. mais bien celui d'U.P.A.. Aussi ce ne sont plus des associations paroissiales; il y a eu un regroupement régional en 1976 et Cap-Santé s'y est greffé.

En dernier lieu, nous aimerions vous entretenir de l'évolution de l'outillage agricole, de la mentalité qui existe dans les rangs. Le corps humain et le cheval demeureront les principaux outils de travail jusqu'à la fin des années 1940,

* * *

**LE SYNDICAT DE BASE DE L'U.P.A.
DU CENTRE DE PORTNEUF**

REND
HOMMAGE AU

TRICENTENAIRE DE CAP-SANTÉ

ÉNARD LECLERC

Fabrication et réparations de machineries
agricoles et industrielles

9, Saint-François est,
Cap-Santé, Téléphone 285-2188

Détenteur d'un Brevet
pour Herse ronde portée

ce qui ne veut pas dire qu'on ne s'est pas servi d'instruments mécanisés pendant cette période. Au contraire, on attelle les chevaux sur toute une gamme d'instruments aratoires. Il y a aussi l'apparition de l'engin qui procure une force motrice indispensable pour certains travaux, tel que le sciage du bois. Mais il faut bien se l'avouer, ce sera l'arrivée du tracteur qui bouleversera définitivement les vieilles techniques agricoles. Le premier tracteur de Cap-Santé est acheté en 1927-28 par M. Philémon Morissette. C'était un tracteur usagé, de marque Ford, qui était monté sur des roues de fer et qui fonctionnait à l'aide de piles sèches.

Les plus fortunés suivront l'exemple de M. Morissette tandis que les autres se doteront d'un tracteur dès qu'ils en auront les moyens financiers. Rares seront les fermiers qui refuseront de délaisser le cheval, car dès 1950 la majorité des cultivateurs s'en seront procurés un. C'est une amélioration qui permet de travailler beaucoup plus rapidement et qui entraînera le mouvement irréversible de la mécanisation de nos fermes.

Une autre étape importante est certainement l'arrivée du réservoir à lait en 1967. Cet événement provoquera à la grandeur du Québec un énorme remue-ménage. Cap-Santé est grandement touché par cette situation: les petits agriculteurs ne pouvant pas investir une telle somme abandonnent leur terre au voisin par la vente ou l'encan.

Ces nombreuses modifications inciteront nos fermiers à grossir leur cheptel laitier, mais malgré tout ils ne changeront pas leur mode de vie. Travailleur infatigable, l'agriculteur affectionne son métier. Il est conscient que la vie d'aujourd'hui ne requiert plus autant du corps humain. Mais pour lui le travail constitue un élément essentiel à la vie de tous les jours. Il accepterait volontiers qu'on améliore ses conditions de travail mais il est très patient à ce niveau. De plus, dans les rangs, les gens communiquent entre eux; on échange ses connaissances et on accueille bien les idées nouvelles. On conserve toujours cette vieille méthode de travail qu'est la corvée. L'agriculteur en difficulté sait très bien que ses voisins ne l'oublieront pas et viendront lui donner quelques heures de travail.

L'avenir de notre agriculture n'est pas des plus intéressants. Le développement domiciliaire ainsi que le retour à la nature des gens de la ville risquent d'entraîner la disparition de nos terres arables. Le plan de zonage du gouvernement actuel ne devra pas tarder à se concrétiser car Cap-Santé ne compte plus que 30 cultivateurs comparativement à 43 en 1951. C'est en étudiant la vie agricole qu'on apprécie davantage le travail énorme qu'accomplissent nos travailleurs de la terre...

la vie économique

La vie économique du Cap-Santé, depuis la fondation de la paroisse, n'a pas toujours été celle que l'on connaît aujourd'hui. Il y a trois cents ans, on n'avait guère besoin d'une industrie de souffleuses à neige ou d'un atelier de réparations mécaniques. Pourtant d'autres industries, aujourd'hui disparues, ont existé et ont répondu aux besoins urgents de la population.

Au début de la colonie, Cap-Santé apparaît comme un vaste boisé longeant le fleuve Saint-Laurent. Le défrichement, que nos aïeux effectuent, apporte la première industrie, soit celle de l'agriculture. La culture des terres se présente, durant la période de colonisation, comme l'unique source de revenus pour les habitants. Mais le défrichement s'accompagne aussi d'un certain commerce de bois, sinon d'une certaine industrie du bois. En effet, des chantiers considérables s'établissent pour préparer des madriers d'épinette et de pin, destinés au commerce d'exportation des bois du pays. Pendant de longues années, les colons dépouillent des forêts entières pour la fabrication de madriers et de planches qu'ils mettent ensuite sur le marché. Suite à l'épuisement des forêts, succède le commerce du bois de chauffage, qui procure aux colons une quantité d'argent supplémentaire parce que les revenus provenant de l'agriculture ne sont pas suffisants. A ce commerce, se joint celui d'épinettes en billots qui fera naître un grand nombre de moulins à scie. En 1830, une vingtaine d'usines de ce genre sont déjà construites et opèrent à leur grand pouvoir. Mentionnons aussi qu'en 1810, la seigneurie de Portneuf devient un chantier naval où la construction de navires sert à l'exportation de bois pour l'Angleterre. Pendant



LE TRAVAIL A LA SCIE RONDE.

plusieurs années, sinon quelques siècles, le bois demeure l'industrie la plus florissante et lucrative au Cap-Santé.

En se référant au recensement de 1851-52, on remarque que tous les établissements en activité traitent soit des produits de l'agriculture, soit ceux du bois. Ainsi, au Cap-Santé, on retrouve dans ces mêmes années: trois moulins, six scieries, deux moulins à carder et à fouler et deux tanneries. Cap-Santé compte à cette date, 19 employés industriels engagés pour le fonctionnement de ces moulins et manufactures. Ces établissements, sauf les scieries, sont donc au service de l'agriculture ou des compléments de l'agriculture; les produits demeurent donc en grande partie sur le marché local étant donné l'économie de subsistance pratiquée en ce temps-là. Cap-Santé se présente alors comme une région agricole où l'industrie n'occupe qu'une maigre place dans la vie économique.

Dans les années suivantes, il apparaît au Cap-Santé une manufacture de cigares nommée "Compagnie de cigares du Canada" et une autre de canneliers. Ces deux établissements n'existent malheureusement plus aujourd'hui malgré leurs nombreuses années de bon fonctionnement et de rentabilité. Il s'établit aussi dans le Grand Bois de l'Ail une boutique de forgeron desservant le territoire au-delà même des limites du village et qui fonctionne toujours aujourd'hui.

L'autre recensement que nous avons consulté date de 1959. A ce moment, la presque totalité des moulins ont disparu, sauf le moulin à farine du Grand Bois de l'Ail transformé en scierie par son nouveau propriétaire M. Siméon Matte. De plus, on voit naître une nouvelle industrie, soit celle de portes et châssis de Noël et Frères.

Le recensement de 1962 nous indique quatre manufactures opérant au Cap-Santé. Il s'agit de la scierie de Roger Matte; des articles divers en bois de l'industrie "International Sign Erection Hardware Reg'd"; d'une quincaillerie coutellerie et outillage de "Sign Erection Hardware Reg'd"; d'une imprimerie nommée Portneuf-Pressé Enr.. Ces industries constituent avec l'agriculture les seules ressources économiques du village dans les années "60".

Cap-Santé a perdu toutes ces anciennes industries qui ont marqué la vie économique de ce village. Bien sûr, d'autres établissements se sont installés à la demande de la population, répondant mieux au contexte actuel dans lequel nous vivons. Cap-Santé ne se décrit pas comme une région industrielle mais les quelques manufactures qu'elle possède contribuent certainement à hausser la vie économique de ce coin de terre.

Voyons maintenant les industries et manufactures constituant, en 1979, la vie économique du Cap-Santé.

* * *

Nous souhaitons un franc succès au Tricentenaire

AUBERGE DE L'ÉTANG

Centre de réceptions et de congrès
Cap-Santé.
Tél.: 285-3405

HARDY & DESJARDINS

Entrepreneur général
LES MAISONS DU PATRIMOINE ENR.
Vente de maisons style d'autrefois
Cap-Santé Tél.: 285-2782

les moulins

La rivière endormie, sillonnant dans les prés verdoyants de la plaine, se perd dans le silence quasi absolu de la nature. Subitement, elle se transforme en eaux tumultueuses et de là commence sa course folle, dégringolant à toute allure cascades et cataractes. Sur son passage, une bâtisse de pierre se dresse et pour poursuivre son cours, la rivière devra franchir les aubes d'une grande roue de bois.

Cette image n'est pas unique. Combien de fois sommes-nous éblouis par le charme d'un tel tableau au Québec? Les hauts murs de pierre, la grande roue de bois et la rivière ne sont-ils pas les repères infailibles des moulins d'autrefois? Il y a bien longtemps, chaque seigneurie, ou presque, possédait dans son territoire un de ces moulins où tous les habitants y venaient moudre leurs grains. Dans notre seule région, nous en comptons plus qu'un. Il y a bien celui des Grondines, de Deschambault, de Saint-Basile, de Pont-Rouge et bien sûr, celui du Cap-Santé. Ce dernier mérite, à lui seul, un bref historique réveillant un passé presque oublié et des personnages aux noms perdus dans le silence des années.

Moulin Matte

Le vieux moulin de Cap-Santé, nommé aujourd'hui le "Moulin Matte" en raison de son ancien propriétaire, est situé au Grand Bois de l'Ail, près de la rivière des Prairies (affluent de la rivière Jacques-Cartier). Sa construction remonte aux environs des années 1700; on ne peut malheureusement pas préciser davantage l'année de sa fondation par manque de documents et d'informations. Ancien moulin banal, il dessert la totalité de la seigneurie Bélair (les Ecu-reuils) sur laquelle il est construit. Le seigneur de ce temps met à la disposition de ses colons, le moulin seigneurial qui transformera leurs grains en farine prête à la consommation.

Ce bâtiment a malheureusement changé complètement d'aspect tant du côté extérieur qu'intérieur. Auparavant, le toit, recouvert de bardeaux de cèdre, logeait, à lui seul, trois étages; la cheminée, autoritaire, surplombait tout le bâtiment et mesurait trente-trois pieds de hauteur; les froids murs de pierre étaient à la base, larges de cinq pieds. Une roue à aubes d'une hauteur de vingt pieds tournait lentement sous le poids de l'eau qui y pénétrait. Elle actionnait les moulages de pierre et le mécanisme se mettait ainsi en branle.

Ce moulin a connu plusieurs propriétaires dont les tout premiers nous échappent. On sait qu'il est, pendant une période de temps, la propriété d'un cer-

* * *

GASTON PERRON & FILS LTÉE

MEUBLES

CAP-SANTÉ, P.Q. — Tél.: 285-2555



MOULIN MATTE AVANT LES RENOVATIONS.

tain Toupin, puis d'un Lamothe et enfin d'un Marcotte. En 1917, Siméon Matte en fait l'acquisition et lui donne une nouvelle fonction, celle de moulin à scie. Il remplace, dans ces mêmes années, les moulages de pierre pour d'autres en acier. Adrien Matte s'en empare en 1927. C'est sous son règne que l'on effectue au moulin les transformations notoires que l'on connaît aujourd'hui. En 1932, Roger Matte devient le nouveau propriétaire. A cette époque, le rendement du moulin atteint le 100 %, puisqu'on scie le jour et on moule la nuit. La mécanisation fait apparaître, à la place de la roue de bois, une turbine que l'on trouve plus productive. On assiste en 1970, à la dernière transaction où M. Denis Tanguay en devient propriétaire. Le moulin connaît, en cette même année, sa dernière vocation: "l'habitation". En effet, ce moulin est devenu une simple maison où ses fonctions originales n'existent plus.

Jadis, il y demeurait un homme d'une force exceptionnelle mais dont la raison était douteuse. Afin d'éviter tout ennui, on lui attachait une cheville à l'aide d'une chaîne qui limitait tous ses mouvements. Quelquefois, il lui arrivait de s'échapper, mais on finissait par le retrouver, soit assis sur la toiture ou suspendu à une poutre. Ses acrobaties, des plus dangereuses, ne semblaient pas approuvées par ceux qui tentaient en vain de le faire redescendre, mais amusaient réellement le jeune fou.

Mentionnons aussi les anciennes fondations se dressant encore aujourd'hui derrière ce moulin à farine. Ce sont celles d'un petit moulin à carder dont l'âge reste encore inconnu. Il était actionné par le principe de la roue à aubes; il n'utilisait point l'eau de la rivière mais, par économie, celle du moulin à farine.

* * *

MAURICE GRENIER, b. sc.a., a.g.

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

Roger Perreault, b. sc.a., a.g.

Hélas, le moulin a subi beaucoup de modifications qui lui ont enlevé son charme d'antan. Malgré cela, estimons - nous chanceux qu'il soit encore debout et qu'il puisse nous rappeler les coutumes et traditions d'autrefois. Trop de moulins ont disparu sans même nous laisser leur histoire. De grâce, conservons ceux qui ont survécu au désastre des années et des hommes.

LES FORGERONS

Dès l'aube, le tintement régulier d'un marteau se fait entendre. Ce bruit, s'arrêtant brusquement de temps à autre, provient d'une petite boutique où la chaleur produite par les flammes devient insupportable. Pourtant, tout près, un homme travaille consciencieusement. Il frappe et frappe encore sur un immense bloc de fer aciéré, une longue tige de métal rougie par le feu qui, tout doucement, prend la forme qui lui est désignée.

C'est de cette façon que travaille le forgeron. Le feu de forge, les marteaux et l'enclume caractérisent spécifiquement les anciennes forges d'autrefois. L'on y transforme la fonte en acier et l'on martèle ce métal à chaud pour lui donner différentes formes. Ce métier, plus qu'honorable, semble indispensable non seulement pour les cultivateurs dont les instruments aratoires demandent de fréquentes réparations, mais pour les habitants en général. Tout ce qui concerne le métal, soit pour la réparation ou la fabrication de certains objets, relève des services du forgeron. C'est lui aussi qui forge les fers à chevaux dont le maréchal-ferrant se servira, par la suite, pour ferrer ces animaux. Souvent, le forgeron tient le rôle de maréchal-ferrant, ce qui accomode énormément les propriétaires de chevaux. Chaque forge possède alors un enclos où on y attache, à l'aide de câbles et de poulies, les chevaux trop nerveux qui ne peuvent être ferrés de façon habituelle.

Les saisons apportent au forgeron un travail différent. Ainsi, l'été est la saison des réparations aux outillages agricoles des cultivateurs; l'automne est consacré au forgeage des fers à chevaux d'hiver; enfin, on fabrique les fers d'été durant la saison hivernale. Le travail ne manque pas; malgré les douze heures de travail par jour, on ne réussit pas à accomplir toutes ces tâches.

L'ère de l'automobile arrive et bientôt les tracteurs succèdent aux chevaux. Par ce fait même, les cultivateurs, clients importants de la forge, ne font plus appel aux services du forgeron mais plutôt à celui d'un bon mécanicien. Plus tard, vient la technique révolutionnaire de l'alliage fusible à basse température que l'on nomme "soudure". Encore une fois, le travail du forgeron est gravement troublé. Peu à peu, on assiste à l'extinction graduelle des forgerons ainsi que de leur forge. Sur les 1385 hommes pratiquant ce vieux métier au Québec il y a à peine cinquante ans, on en compte en 1972, seulement 142. Aujourd'hui, le compte n'atteint même pas la centaine. Ces derniers n'ont pu

* * *

BAR SALON HÔTEL DES MARINS

Rendez-vous des sportifs
68, 2ième Avenue
Portneuf

Jean & Maureen Fontaine, props.

Tél.: 286-6066

LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-RAYMOND

225, avenue Saint-Maxime
Saint-Raymond. P.Q. G0A 4G0

(418) 337-2218

se résigner à abandonner leur travail constituant, en fait, une partie d'eux-mêmes. Malgré la mécanisation et les techniques nouvelles de soudure, ces forges subsistent encore; parmi elles, on retrouve celle du Grand Bois de l'Ail (Cap-Santé).

La forge du Grand-Bois de l'Ail

En 1790, Pierre Thibodeau, charron de métier, s'établit au Grand Bois de l'Ail et y ouvre la première boutique pour la fabrication et la réparation de voitures. Pendant vingt ans, le premier plancher de sa demeure lui sert modestement d'atelier pour l'exercice de ses fonctions. En 1810, un certain M. Paris, premier forgeron de la place, lui succède. Il construit derrière cette



M. LAROCHE TRAVAILLANT AU FEU DE FORGE.

même maison une petite forge où il y travaillera plusieurs années. Toujours sur cette même propriété, d'autres forgerons s'installent par la suite. M. Ferdinand Larivée prend la relève de M. Paris, suivi de M. Gabriel Hamel et de M. Félix Laroche. Puis, cette forge devient la possession de M. Joseph Laroche, fils de ce dernier propriétaire. Après avoir étudié le métier de forgeron et de maréchal-ferrant, il met en pratique son savoir dans la même boutique où il a vu travailler son père.

A peine trois ans plus tard, il érige une forge plus grande et plus fonctionnelle que cette dernière. Au milieu de la forge, s'élève la cheminée d'où les flammes jaillissent de l'âtre; un énorme soufflet alimente le feu servant à chauffer le métal. Plus tard, on installe à sa place un ventilateur à manivelle qui sera par la suite remplacé par un moteur électrique.

* * *

Jean Tardif
Président

ST-RAYMOND MERCURY & LINCOLN

Cité. Portneuf

Tél.: 337-7339
Québec direct: 692-1313

BOUTIK LE MARQUIS

29, du Collège.

Pont-Rouge.

Pendant plusieurs années, le forgeage de fers et le ferrage des chevaux demeurent les principales occupations de la forge. M. Laroche ferre, en moyenne, dix chevaux par jour et forge près de 1600 fers par année. Les cultivateurs, les boulangers et la Domtar de Donnacona composent, en ce temps, une grande partie de sa clientèle. Bien entendu, d'autres forges s'installent au Cap-Santé afin de répondre à la demande des villageois. MM. Blondeau et Ricard exercent, avec M. Laroche, ce métier, ce qui crée ainsi une rude compétition entre eux; pourtant, chacun y trouve son travail et sa clientèle.

Hélas, la mécanisation n'exempte pas M. Laroche, et son commerce en est fortement ébranlé. Il concentre donc son travail au forgeage de toutes les pièces de métal utilisées à cette époque, telles les ferrures de fenêtres, les bandages de roues de bois et les coudes ou autres pièces des charrues.

C'est de cette façon qu'a survécu la forge du Grand Bois de l'Ail. Aujourd'hui, M. Laroche n'est plus propriétaire. En effet, M. Grégoire Ferland en fait l'acquisition pendant un certain temps. Aujourd'hui elle est la propriété de M. Jean-Paul Beurivage. On y travaille encore à la mode d'autrefois; le feu chauffe le métal et on le frappe ensuite sur l'enclume pour lui donner une forme quelconque. Les calèches du Vieux Québec constituent une partie importante de la clientèle présente.

M. Beurivage ne songe aucunement à transformer sa forge en atelier mécanique. Bien au contraire, son amour du patrimoine et son désir ardent de conserver les anciennes coutumes et traditions de nos anciens assurent la survie de la forge et ce, de façon typique. Soyons heureux qu'il y ait encore certaines gens pour prendre la relève de nos anciens afin que ne s'éteigne jamais notre folklore québécois.

Nos anciennes manufactures

Au début de l'Anse soit en bas de la vieille côte située auparavant chez M. Fidèle Bradette, se trouvait une tannerie et une tonnellerie. C'est vers le milieu du XIXe siècle qu'elles ont vu le jour car, déjà en 1831, le recensement nous indique qu'il y a un artisan-tanneur à Cap-Santé et un second spécialiste dans la fabrication des tonneaux.

La tannerie était construite sur les propriétés de M. Ferdinand Richard. La technique employée pour tanner le cuir était très simple. On trempait les peaux d'animaux séchées au soleil dans des grands bassins d'acide chauffés par un feu de bran de scie. Ce procédé donnait au cuir la souplesse nécessaire lorsqu'il était destiné à la confection de vêtements. Ensuite, on le laissait dans les cuves remplies de tan pour enlever le surplus de graisse et lui donner la couleur qu'on désirait. Cette manufacture a disparu en 1897 et elle est devenue par la suite une maison privée qui n'existe malheureusement plus.

* * *

Téléphone: 285-3242

JOHN DEERE

Tél.: 285-3231
Rés.: 285-2575

LES EXCAVATIONS LU-CAU LTÉE

Contracteur d'Excavation et Nivelage
avec Machinerie Lourde

Lucien Cauchon, président

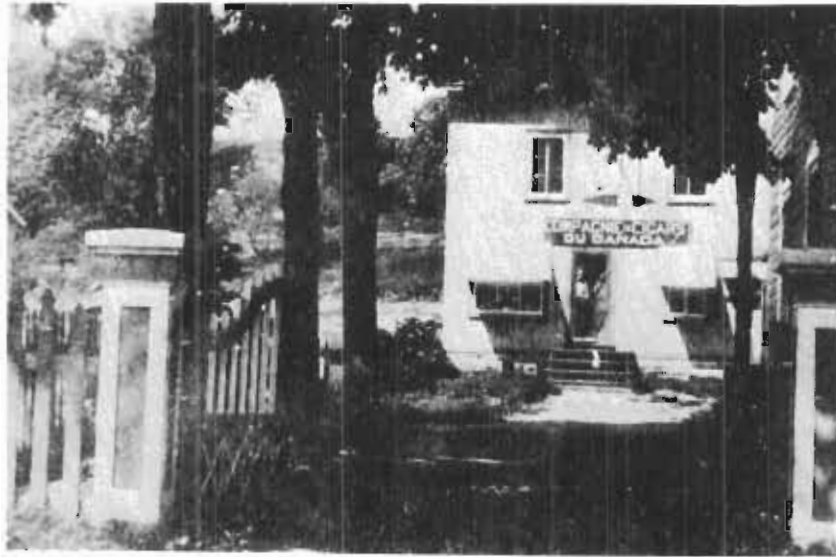
52, Route 138, Village Jacques-Cartier.

GOGIN ENR.

«Mécanique générale»

224, route Nationale, Cap-Santé
Comté de Portneuf GOA 1L0

Quant à la manufacture de petits tonneaux, elle a appartenu à M. F. Richard et dans les derniers temps à M. Morasse. Cette entreprise engageait quelques journaliers car on produisait plus que la demande locale. La quantité supplémentaire était destinée aux marchands des grands centres.



ANCIENNE MANUFACTURE DE CIGARES.

En dernier lieu, nous aimerions vous entretenir de la compagnie de cigares du Canada qui appartenait à M. Alvarez Bernard. Le tout a commencé vers 1905, dans la remise située à l'arrière de sa maison, au coeur du village. M. Bernard achetait son tabac un peu partout et aussi dans la paroisse puisqu'à cette époque on en récoltait des quantités importantes. Puis il choisissait la meilleure partie pour l'enveloppe du cigare; quant au reste, il le hachait pour en faire le centre. Se servant de petits moules, il en fabriquait plusieurs milliers par année qu'il exportait vers Québec. Sa manufacture prenant de l'ampleur, il a alors engagé un employé du nom d'Eugène Papillon qui ne tarda pas à se faire connaître comme étant un bon artisan. Une telle entreprise aurait pu devenir intéressante économiquement pour la paroisse, mais des difficultés au niveau du permis de fabrication ont entraîné sa fermeture. Sa disparition a été accueillie avec tristesse par nos fumeurs car il semblerait que les cigares fabriqués ici avaient une saveur particulière.

* * *

BÉDARD, GUILBAULT & ASSOCIÉS

COMPTABLES AGRÉÉS / CHARTERED ACCOUNTANTS

PLACE DONEUIL,
C.P. 400,
DONNACONA
G0A 1T0

MARCEL BÉDARD, c.a.
RICHARD GUILBAULT, c.a.

(418) 285-1234
et
ST-MARC-des-CARRIÈRES

L'HOMME ET SON ENTREPRISE



M. RICHARD PICHE.

L'industriel

M. Richard Piché gère, depuis près de trente ans, l'industrie la plus importante de Cap-Santé: la compagnie Richard Piché Inc.. Elle n'a cependant pas toujours été aussi prospère comme elle l'est aujourd'hui et beaucoup de difficultés ont dû être surmontées avant d'atteindre le sommet actuel. En remontant dans le temps, nous allons revivre les débuts de cette grande entreprise.

NÉ le 3 novembre 1913, du mariage de Bernadette Richard et d'Adélard Piché, Richard fait partie de la cinquième génération de sa famille installée au Cap-Santé. Il fréquente l'école du rang jusqu'à l'âge de dix ans. Par la suite, il étudie deux ans à Québec et fréquente le Collège de Lévis pendant les trois années suivantes. Possesseur d'un diplôme d'études commerciales, le jeune Richard ne se trouve point de travail. Il accepte la proposition de son père d'aller étudier trois autres années à l'école d'agriculture d'Oka. A ce moment, le Canada traverse la crise économique des années "30" et les dernières ressources disponibles restent, bien sûr, la terre. A sa sortie d'école, Richard Piché devient donc cultivateur et le restera jusqu'en 1957, date où il vend la majeure partie de sa propriété et de son bétail. Entre temps, il épouse, le 7 août 1937, Georgette Papillon et devient par la suite père de quatre enfants.

A l'hiver 1946, la route reliant Québec à Montréal sur la rive nord du fleuve, est, pour la première fois, ouverte à la circulation automobile. Plusieurs présidents de compagnies de la région de Portneuf désirent ardemment le déneigement des routes entières, afin que s'accroisse leur expansion. On décide donc, sous leur incitation, principalement de M. Piché, d'ouvrir les routes de campagne. On réussit l'exploit à l'hiver 47-48 à l'aide d'une souffleuse à neige ayant pour nom "Snowfly", achetée par le groupe de Portneuf. L'année suivante,

* * *

JEAN-PAUL JULIEN

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

43, Bois de l'Ail
CAP-SANTÉ

Tel : 285-3393

soit en 1949, M. Piché devient distributeur de machinerie agricole pour la compagnie Massey-Harris, aujourd'hui Massey-Ferguson. Plus tard, en 1954, M. Piché abandonnera ces produits pour ceux de la compagnie Ford.

Toujours à l'affût des nouvelles découvertes se rapportant aux souffleuses à neige, il contacte un dénommé Vohl de Saint-Marc-des-Carières, propriétaire d'un atelier mécanique dans la même municipalité. Etant donné que le problème majeur auquel les contracteurs font face semble l'insuffisance du moteur, il lui propose d'installer un second moteur de marque Ford sur une souffleuse à neige déjà montée sur un tracteur. Le succès, remporté par cette première, incite M. Piché à élaborer cette transformation pour combler la demande pressante de souffleuses à neige. Les deux associés, convaincus de l'efficacité de leur découverte, prennent contact avec plusieurs fabricants de machinerie agricole



SOUFFLEUSE A NEIGE DE LA PREMIERE SÉRIE -1959-

afin qu'on leur livre des tracteurs qu'ils modifieront, par la suite, en souffleuses à neige. Hélas, tous exigent le paiement du produit sur livraison. Faute d'argent, le projet échoue. M. Piché, sans perdre son courage, se tourne en dernier ressort de son agence de machinerie agricole, en l'occurrence Ford. C'est donc au printemps 1958, qu'il discute de l'affaire avec les représentants de Ford à Montréal. Mais la réponse est négative. Sans perdre un instant, il décide de rencontrer lui-même le représentant de la même compagnie à Toronto. Cette fois-ci, on est d'accord et on autorise la fabrication d'un modèle type, à l'aide d'un tracteur et d'un moteur supplémentaire fournis par Ford. Chez Vohl, l'on se met à l'oeuvre. De son côté M. Piché s'occupe du financement du produit. La compagnie "Commercial Credit", suite au rapport favorable établi par leur propre ingénieur, n'éprouve aucune crainte à financer trois autres unités.

Et c'est parti ! En 1959, on construit dix souffleuses à neige que l'on vend

* * *

HOMMAGE À NOS ANCÊTRES

LISE FRENETTE CHALIFOUR

Présidente

de

L'HEBDO DE PORTNEUF LTÉE

15, de Courval, Neuville
876-2456

LE JOURNAL DE CHEZ-NOUS

sans difficulté aux municipalités et aux contracteurs de campagne. A la ville, par contre, la vente n'est pas si facile, en raison de la concurrence existant avec la compagnie Sicard. En 1967, on parvient enfin à vendre la première souffleuse Vohl au marché urbain. A partir de ce moment, les ventes ne cessent de s'accroître à un rythme effarant. Des dix unités vendues en 1959, on atteint maintenant, annuellement, la soixantaine. En 1978, la compagnie Richard Piché Inc. dessert la totalité du Canada, le nord des Etats-Unis et même la Terre de Baffin. Par ce fait même, le chiffre d'affaires qu'on estimait au début à 150 000\$ s'élève aujourd'hui à 5 000 000\$. De plus l'apport économique de cette compagnie semble le plus important du Cap-Santé. Elle emploie, à son service, trente hommes dont la plupart résident au Cap-Santé même.

Bien sûr, avant de jouir d'une telle réputation et d'une aussi grande expansion, Richard Piché doit résoudre bien des problèmes. En 1949, installé au rang Saint-Joseph, il n'a pour bureau de travail que la cuisine de sa maison. Plus tard, une annexe s'ajoute au carré original de la maison où M. Piché y posséderait son bureau et ce, bien à l'écart des chaudrons de la cuisine. En 1953, le feu ravage la totalité du garage et les pertes matérielles s'estiment à \$50 000. En un mois, on reconstruit un nouveau garage sur les mêmes fondations que l'ancien et on repart à nouveau. En raison de l'expansion toujours grandissante de la compagnie, ce garage situé au rang Saint-Joseph ne répond déjà plus à la demande des acheteurs. De plus, il est difficile pour les maires des municipalités et les ingénieurs de visiter les locaux où se trouve la machinerie, l'endroit étant trop éloigné de la route principale. En 1972, M. Piché décide donc de reconstruire un garage plus vaste et des bureaux plus luxueux et confortables. C'est sur la route 138 à proximité du village de Cap-Santé, que se situe maintenant la compagnie Richard Piché Inc. Mentionnons aussi qu'en juillet 1961, un problème financier survient. Cinq employés travaillent alors pour M. Piché. N'ayant point d'argent pour les payer pendant une période de trois mois, trois des employés démissionnent, alors que les deux autres restent, convaincus que les finances ne tarderont pas à augmenter. En guise de remerciement pour leur loyauté, M. Piché leur vend alors des parts de la compagnie qui ont fait d'eux les plus gros actionnaires.

En 1978, M. Piché pense sérieusement à sa retraite. En trente ans de travail ardu, il mérite bien quelques années de repos. Le marché de la compagnie Richard Piché Inc. continuera, même sans son fondateur, à augmenter en Europe. A ce moment, elle sera sous l'habile administration de son fils Daniel, de deux actionnaires importants : André Leclerc et Henri Frenette et de l'ingénieur Marcel Papillon. Rien n'a semblé facile pour M. Piché : ses débuts, ses difficultés monétaires et encore moins son départ. Il a fondé, à partir de son courage et sa conviction une entreprise des plus florissantes du comté. Son sens aigu des affaires lui a permis de mener à bien les destinées de cette compagnie ; ceci est un exemple de courage pour nous tous.

L'homme politique

M. Richard Piché n'exerce pas le seul métier d'industriel. Il consacre une partie de ses énergies à la politique, dérivant ainsi de ses occupations journalières. Dès ses 18 ans, il voit naître en lui une passion pour les affaires de l'Etat. Il devient vite organisateur politique, d'abord dans son village, puis pour le comté et plus tard, pour la province tout entière. On ne saurait décrire avec quel enthousiasme et avec quelle ardeur il organise des assemblées et ne refuse jamais de transporter les gens aux urnes. Il côtoie les grands noms

de la politique et lorsqu'il nous en parle, on remarque une étincelle de fierté et de gloire dans son visage.

Il a été de plus conseiller municipal de 48 à 50 et de 59 à 69. A cette dernière année, il se présente alors au poste de maire et y demeurera jusqu'en 71. Depuis, les affaires municipales ne sont plus sous sa juridiction et il préfère concentrer ses efforts aux niveaux de la politique fédérale et provinciale.

C'est ici que se termine l'histoire de Richard Piché. L'entreprise qu'il s'est acharné à bâtir, apporte au Cap-Santé, bien plus que sa part économique. Les nombreux problèmes qu'il a su surmonter avec succès lui confèrent les qualités d'un bon industriel.

L'INDUSTRIE SE DEVELOPPE

Le secteur industriel de notre paroisse est demeuré stagnant jusqu'aux années soixante; seule l'industrie de "souffleuses à neige" est apparue. Par contre, depuis quelques années, on assiste à la naissance d'industries nouvelles à Cap-Santé soit: une manufacture de herse tournantes et une autre de radiateurs.

La première a vu le jour dans le rang Saint-François Est en 1965. M. Enard Leclerc, alors cultivateur, décide d'ouvrir un petit atelier de travail afin de procéder à la réparation de la machinerie agricole de l'entourage et ainsi mettre à profit l'expérience qu'il a acquise pour la mécanique industrielle. En 1969, son entreprise prenant de l'ampleur, il abandonne complètement la culture de sa terre pour se consacrer uniquement à la réparation de la machinerie agricole et industrielle. Pendant cette période, M. Leclerc se livre aussi à la fabrication d'outils nécessaires aux travaux de la ferme. Ce n'est qu'en 1967 qu'il met au point la fameuse herse tournante. M. Leclerc détient des brevets d'invention sur ce nouvel instrument pour travailler la terre et il entend bien le produire sur le marché. Puis en 1977, son industrie à caractère familial prend encore de l'expansion. La production commerciale de la herse tournante entraîne ainsi la création de six emplois permanents pour desservir le marché régional. Actuellement, nous en retrouvons quelques-unes même à l'extérieur de la région de Québec. Cela nous laisse présager que cette entreprise occupera un marché d'envergure provinciale d'ici peu.

Une deuxième industrie vient d'apparaître dans la région de Jacques-Cartier. Il s'agit des radiateurs P.E. Roy Ltée. Depuis nombres d'années, M. P. E. Roy se voue à la pose et à la réparation de radiateurs; il se propose maintenant de les fabriquer. Aussi, cette année M. Roy vient de convertir son atelier en usine de fabrication pour radiateurs. Donc, Cap-Santé peut se glorifier de posséder la première manufacture de radiateurs pour tout l'Est du pays. L'implantation et l'opération de cette entreprise doit se faire en trois phases: une première emploiera sept personnes, une seconde en emploiera neuf, alors que la

* * *

**BUSSIÈRE, THIBAUT, GRIMARD, JULIEN
& ASSOCIÉS LTÉE**

COURTIERS D'ASSURANCES
CHARTERED INSURANCE BROKERS

dernière occupera douze employés. La capacité de production de cette usine s'élève à 1100 radiateurs par mois. Les perspectives de marché s'avèrent très florissantes puisque le marché pour l'Est du Québec atteint deux millions et demi à lui seul. La nouvelle entreprise de M. Roy fabrique tous les types de radiateurs commerciaux et industriels pouvant s'adapter à toutes les sortes de voitures.

nos commerces

En circulant dans les rues de Cap-Santé, on s'aperçoit que le commerce est un organe vital de notre secteur économique. Mais en était-il ainsi à la fondation de notre paroisse? En fait, Cap-Santé n'a apparemment jamais été un lieu de pelleteries. La raison en est fort simple: déjà, en 1679, les coureurs des bois avaient ravagé toute notre région. Par contre, en ce temps, la rivière Jacques-Cartier servait de route pour conduire les trappeurs plus au nord et Cap-Santé les accueillait au retour de la chasse. Donc, la fourrure n'a joué qu'un rôle minime dans le développement de la place.

Pour retrouver l'origine du commerce à Cap-Santé, il faut se replacer au milieu du XVIII^e siècle. C'était l'époque où l'on exportait le blé vers le continent européen. Par la suite, il y a eu le bois d'oeuvre dans les années 1810,



BILLOTS COUPÉS SUR LA COTE DU CAP-SANTÉ.

* * *

TONDEUSES JACQUES-CARTIER INC.
M. DUMONT & FILS

39, Bellevue, Jacques-Cartier
Cap-Santé

M. Dumont, président
Madeleine Dumont, secrétaire
Jacques Dumont, directeur

Jean-Pierre Dumont, directeur

bois servant à la construction de navires. La demande devenant ensuite inexistante pour ce produit, on s'est tourné vers le bois de chauffage pour tirer profit de nos forêts. Le vent dans les voiles, les commerçants d'ici ont fait leur affaire pendant une trop courte période. Eh oui! Vers les années 1835, se termine cette grande épopée du commerce du bois; il en est de même pour le commerce du blé qui connaît la fin de ses exportations à peu près dans le même temps.

Le magasin général

Cette époque révolue, les gens de la place s'engagent dans des entreprises plus modestes. Le magasin général sera très longtemps le seul commerce de la place. Situé dans la maison Pagé, à l'entrée Est du village, on y trouve de tout. Epicerie, lingerie, quincaillerie et tissus à la verge sont tous des articles essentiels à notre population isolée des grands centres. Les agriculteurs peuvent même se procurer les outils nécessaires à la ferme. Ce magasin a été tenu très longtemps par M. Azarias Pagé qui l'a ensuite agrandi en 1911 pour satisfaire les besoins de sa clientèle. Bien que ce magasin ait fermé en 1954-55, nos pères en conservent un très bon souvenir. Ils se souviennent des années 1930 où l'on vendait le pain 0,10\$ et la livre de beurre 0,12\$. Le magasin général était plus qu'un établissement commercial; c'était un lieu de rencontre où l'on prenait le temps de se raconter les nouvelles de la semaine.

L'hôtellerie

Au début du XIX^e siècle, soit en 1829, l'abbé Félix Gatien alors curé du temps, dénombre 10 ou 11 cabarets et hôtels à Cap-Santé, ce qu'il trouve énorme pour une population de 3000 âmes. Ce phénomène entraîne un état de désordre dans la paroisse. Notre bon curé constate alors qu'il y a trop d'ivrognes dans la place et que ces multiples cabarets procurent à la jeunesse trop d'occasions pour prendre l'habitude de la boisson.

Malgré tous ses sermons, l'abbé Gatien ne peut remédier à sa situation. La période de prospérité que connaît la paroisse à cette date favorise l'établissement de ces nombreux hôtels. De plus, il y a une seconde raison: Cap-Santé est à cette époque, un lieu de repos pour les voyageurs qui parcourent la distance entre Québec et Trois-Rivières. Finalement, le temps arrangera bien les choses et, quelques années plus tard, ces dits endroits de perdition ne seront plus que des vagues souvenirs.

L'avènement de l'automobile marquera la seconde étape de notre histoire sur l'hôtellerie. Vers les années 1930, beaucoup de véhicules-moteurs circulent déjà sur le chemin du roy. Cependant, neuf automobiles sur dix sont en provenance des Etats-Unis. Donc, ce grand nombre de touristes crée une situation propice à la construction de maisons de chambres. Cap-Santé sera muni en un rien de temps de trois établissements aptes à accueillir ces visiteurs estivaux. Le

* * *

CLAUDE BRODEUR

Arpenteur-Géomètre

Centre d'achats
Place Doneuil
(418) 285-1578

C.P. 370
Donnacona
G0A 1T0

L'HOMME CHIC

Mercerie et vêtements
pour hommes

Roger Marcotte, prop.

319 Notre-Dame, Donnacona, Qué.

Cap-Santé Inn., le Grand Central et le Grey House se partageront cette clientèle. Ce qui est remarquable dans tout ceci, c'est que, d'après les nombreux témoignages, les gens préféreraient s'arrêter ici plutôt qu'ailleurs dans la région. Les raisons qu'ils donnaient étaient que Cap-Santé respirait la paix et la tranquillité et que les résidents étaient très sociables. La concurrence devenant trop forte, ces maisons ont abandonné leur vocation pour devenir soit des maisons à logements ou ont tout simplement disparu.

À l'heure actuelle, Cap-Santé compte un très grand nombre de restaurants et d'hôtels. Ils ont pratiquement tous été construits entre le début des années 1940 et la fin des années 1960. L'Auberge de l'Étang et le Manoir Cap-Santé sont parmi les plus célèbres. L'Auberge, ayant été bâtie en 1940 par M. Rosaire Chalifour, a vu à ses débuts des personnalités importantes de l'Union Nationale se réunir pour débattre les grandes questions politiques du temps. Le Manoir, érigé en 1945, est unique en son genre: c'est la vieille grange d'Eugène Hardy que l'on a déménagée à cause de la construction de la route 2 et qu'on a ensuite transformée en hôtel. Le tourisme diminuant de beaucoup dans la région, les permis de boisson ont comblé le vide laissé par cette situation. Les hôteliers de Cap-Santé étaient pratiquement les seuls dans le comté à détenir de tels permis. Les gens de toute la région venaient prendre un verre chez-nous. L'abus a entraîné quelques difficultés et le curé Gagnon, du haut de la chaire, condamnait ces endroits. Ceci n'empêcha pas les hôteliers du temps de faire des affaires d'or. Peu de temps après, les permis se délivraient plus facilement un peu partout dans le comté. C'est à ce moment que le domaine de l'hôtellerie a connu de sombres moments. Les réceptions de tous genres ont donné, ces derniers temps, un souffle nouveau à ces commerces.



HOTEL CAP-SANTE INN.

* * *

AUBÉ ET LAROCHELLE, NOTAIRES

271, Notre-Dame, Donnacona

Tél.: 285-2222

Tél.: 285-1063

Gaz Bar

Accommodation
E. Dubé, prop.

Grassage et changement d'huile
Vente et pose de pneus Michelin

Route 138, Village Jacques-Cartier

Les garages

Cap-Santé se veut la "capitale régionale de l'automobile". Plus d'une quinzaine de garages couvrent la vente de toutes les grandes marques ainsi que la réparation de tous genres. De plus, certains sont spécialisés dans la vente et réparation de machineries agricoles. Le tourisme est certes l'une des raisons majeures qui a fait que nos gens se sont intéressés à la mécanique. L'autre facteur est que notre patelin se situe au centre du comté.

C'est dans les années 1918-19 que M. Herménégilde Frenette a fait l'acquisition de la première automobile. En 1922-23, M. Emmanuel Blondeau a ouvert le premier garage à Cap-Santé. Il dépannait les voyageurs en réparant et fournissant gazoline et huile à moteur. Ce n'est qu'à partir de 1945 qu'on a assisté au développement de ce commerce tel que nous le connaissons aujourd'hui. M. Rosaire Chalifour a érigé un garage sur la côte et il vendait les produits Dodge. Puis, c'est dans la région de Jacques-Cartier que des dénommés Ramsay et Brochu ont introduit la marque Ford. Plusieurs autres personnes ont suivi leurs exemples de telle sorte que Cap-Santé est devenu un grand centre de l'automobile...

En terminant ce chapitre, notons que la vie économique du Cap-Santé n'est pas stimulée que par le revenu des garages et de l'hôtellerie. D'autres entreprises telles que des firmes spécialisées dans l'aménagement de nos réseaux routiers, des marchands de meubles, un distributeur de bicyclettes et bien d'autres répondent aux besoins des villageois et des gens de la région.

Le secteur économique du Cap-Santé est très calme; le moulin à papier de Don-nacona demeure encore aujourd'hui la principale source de revenus de plusieurs de nos travailleurs. Malgré tout, Cap-Santé garde toujours son caractère résidentiel, apprécié par ceux qui sont ou qui veulent s'y installer.

la vie socioculturelle

Nous savons tous que l'homme est un animal social et qu'il éprouve le besoin de rencontrer d'autres gens. Les habitants du Cap-Santé suivent cette règle et ils ont mis sur pied, depuis longtemps déjà, plusieurs groupements pour animer la paroisse. C'est donc dire que la vie sociale du Cap-Santé ne date pas d'aujourd'hui. Plusieurs organismes ont oeuvré chez-nous et nous nous empressons de souligner leur passage.

En consultant nos grands-pères, ils nous ont relaté des souvenirs d'antan dont quelques-uns sur des organismes qui reviennent à leur mémoire pour réveiller en eux les belles périodes du temps passé.

On se souvient de la "Ligue du Sacré-Coeur" fondée sous l'égide du curé Pouliot. Sa fondation remonte à l'année 1917 et son but visait à animer la pratique de la religion. De nombreux paroissiens se sont réunis au sein de cette association. Puis en 1951, un nouvel organisme apparaît soit: les "Dames de Sainte-Anne". Ce nouveau mouvement a pris naissance sous le règne du curé Fortier. Une paroissienne, Madame Napoléon Noël, a présidé cet organisme pendant 18 belles années. Puis, sous le règne du curé Chandonnet, on assiste à la fondation du mouvement des "Femmes Chrétiennes" et des "Hommes Chrétiens". Ces nouveaux groupements ne sont ni plus ni moins que la continuation de l'oeuvre des Dames de Sainte-Anne.

On se souvient aussi du "Cercle Lacordaire" et des "Jeanne D'Arc" qui prônaient la sobriété dans notre paroisse. Ces cercles sont apparus au temps de la "Croix de la Tempérance", alors que le curé, lors de la grand-messe, faisait prêter à ses paroissiens le serment de résister aux tentations de l'alcool.

Mais Cap-Santé ne comptait pas seulement des cercles religieux. Nos grands-pères se souviennent du "Cercle athlétique" qui occupait la salle de M. Morissette, sise à l'extrémité-ouest du village. Plusieurs activités se sont déroulées dans cet endroit: de la boxe, en passant par les quilles, jusqu'aux soirées récréatives. Le "Cercle athlétique" de l'époque s'adressait à tous ceux qui désiraient se récréer sainement en société.

De ces organismes sociaux, un seul demeure: celui des Femmes Chrétiennes. Par contre, plusieurs nouveaux groupements ont vu le jour et nous vous les présentons afin de souligner leur contribution à la vie sociale du Cap-Santé.

Le cercle des fermières

Depuis le 3 décembre 1935, le Cercle des Fermières existe officiellement au Cap-Santé. Cet organisme autonome, sans but lucratif, ni politique, groupe les femmes et les jeunes filles de tous les milieux, sans distinction sociale.

La fondatrice, Mme Georges Papillon, décide en cette date que les femmes ont droit à un peu de loisirs. Avec l'appui du Ministère de l'Agriculture de la province, elle fonde le Cercle des Fermières au Cap-Santé et en devient la présidente. Sous le règne de Mme Papillon, on voit naître la première exposition locale, l'achat du premier métier à tisser et les premiers cours de tissage, de tricot et de filage sont offerts aux dames. Cet organisme s'adresse surtout, en ce temps, aux femmes de milieu strictement rural, c'est-à-dire vivant sur une ferme; d'où le nom des "Fermières".

Aujourd'hui, les adeptes proviennent de tous les milieux et leur âge varie entre 18 et 72 ans. Les buts principaux de l'organisme n'ont guère changé depuis 1935. Ils se résument ainsi: a) le développement moral, culturel et social de la femme.

b) la stabilité du foyer par son influence dans la famille et dans la société.



CERCLE DES FERMIERES DES ANNEES "40".



CERCLE DES FERMIERES -1978-.

c) la vulgarisation des techniques ménagères et agricoles modernes de production et de consommation pour une saine économie.

d) le maintien de nos meilleures traditions.

On remarque, par contre, que le côté loisir et détente semble plus prononcé qu'autrefois. Ainsi, plusieurs activités et sorties de groupe sont organisées dont le seul but est de distraire les femmes. Sous l'habile administration de la présidente actuelle, Mme Céline Massicotte, le Cercle des Fermières met à la disposition de ses membres des cours d'artisanat, des conférences, des activités sociales et de nombreux voyages culturels. Des expositions locales d'artisanat sont montées régulièrement où l'on peut admirer le travail fait par les membres.

Les plus âgées du Cercle ont la responsabilité de voir à ce que ne s'éteignent pas les anciennes coutumes et que se continuent certaines techniques de travail, telle le tissage sur métier. Les jeunes, par contre, doivent lancer les nouveautés afin de parer à la routine des mêmes activités.

C'est ainsi qu'une centaine de femmes se retrouvent régulièrement dans une amitié qui les unit dans une même famille, sous un même nom: "Le Cercle des Fermières du Cap-Santé". La persévérance de la fondatrice, Mme Georges Papillon, a su créer pour le bien de la femme, un organisme qui répond bien à ses besoins et aspirations. Un hommage lui est rendu pour avoir donné à la femme le sentiment qu'elle méritait, elle aussi, quelques instants de bon temps.

Nous avons recueilli pour vous le nom des présidentes et des secrétaires du Cercle des Fermières du Cap-Santé depuis sa fondation.

1936--Mme Georges Papillon (prés.)	1958--45 membres
Mlle Jeannette Lavallée (sec.)	1959--Mme Gérald Bertrand (sec.)
57 membres	55 membres
1937--Mme Arthur Godin (prés.)	1963--Mme Lucien Vachon (prés.)
43 membres	55 membres
1938--Mlle Corinne Germain (sec.)	1967--Mme Rita Hardy (prés.)
53 membres	Mlle Monique Richard (sec.)
1939--Mme Omer Pouliot (prés.)	85 membres
40 membres	1968--Mme Emilien Leclerc (prés.)
1940--Mlle Fernande Rinfret (sec.)	110 membres
50 membres	1970--Mme Lise Naud (sec.)
1942--Mme Laurent Savard (prés.)	107 membres
50 membres	1971--Mme Nazaire Mercier (prés.)
1944--Mlle Régina Doré (sec.)	106 membres
62 membres	1972--Mme Céline Massicotte (sec.)
1946--Mme Salomon Germain (prés.)	102 membres
80 membres	1974--Mme Claire Hardy (sec.)
1947--Mlle Blanche Piché (sec.)	95 membres
115 membres	1976--Mme Céline Massicotte (prés.)
1958--Mme Odilon Fiset (prés.)	Mme Gisèle Faucher (sec.)
Mme Georges Germain	117 membres

* * *

Guy Papillon, Prés. 285-2643
Marcel Papillon, Ing. 285-1458

La cie J.E. Papillon et Fils Inc.

Entrepreneurs généraux

Tél.: 285-2633, Cap-Santé, Cté. Portneuf P.Q.

Cap-Santé Muffler enr.

Garage J.-B. Plamondon

Installation et vérification gratuite

Mécanique générale
Remorquage jour et nuit
Amortisseurs Monroe garantie à vie

218, Rte 138, Cap-Santé, Cté. Portneuf
Tél.: 285-0993

Le club de l'âge d'or

Depuis quelques années, on se soucie davantage de nos personnes âgées qui se sont tant dévouées pour notre paroisse. Cependant, la formation de notre club de l'âge d'or a été très lente; différents clubs se formaient aux alentours, mais Cap-Santé tardait à fonder le sien. Aussi, plusieurs de nos paroissiens se joignaient aux différents cercles des municipalités environnantes.

Maintenant nos personnes âgées ne s'ennuient plus à Cap-Santé. En 1977, M. Norbert Frenette qui, à ce moment-là, présidait la "Fête au Village", lance l'idée de fonder un club de l'âge d'or à Cap-Santé; on décide alors de réserver une centaine de dollars, pris à même les fonds disponibles de la "Fête au Village", pour faire démarrer officiellement l'organisme. Ainsi, à l'hiver 1977, MM. Alfred Leclerc et Roland Martel, chargés de voir au bon fonctionnement des clubs d'âge d'or régionaux, viennent initier celui du Cap-Santé. Actuellement, nos personnes âgées bénéficient de nombreux avantages et de plusieurs activités. Ils se réunissent au moins une fois la semaine pour participer à des soirées récréatives, des euchres, des bingos, des voyages par autobus etc... Dès le début, le club de l'âge d'or du Cap-Santé a recruté 93 membres et l'année suivante, ce nombre est passé à 115. Cet organisme comprend un conseil exécutif formé d'une présidente: Mme Joseph Tremblay, d'une vice-présidente: Mme Gérald Bertrand et d'un secrétaire-trésorier, M. Bernard Delisle. Le gouvernement, la "Fête au Village" et le conseil municipal contribuent au financement de notre club de l'âge d'or. Notons aussi que la Caisse Populaire du Cap-Santé accorde certains privilèges aux gens du troisième âge.

Les membres de l'âge d'or du Cap-Santé sont des gens fort dynamiques et ils n'ont pas peur d'élaborer des projets. Aussi, l'avenir réserve de nouveaux horizons pour nos gens du troisième âge. Un projet, "Pré-Vert", est soumis au gouvernement afin d'aménager un terrain de jeux d'été: pique-nique, jeu de pétanque etc...

Cap-Santé souligne avec fierté le beau travail accompli par cet organisme.

La chambre de commerce

En 1967, le comté de Portneuf voit naître dans son territoire la Chambre de Commerce régionale, regroupant douze Chambres de Commerce locales. Etant donné que ce comté est très peu représenté au niveau commercial et industriel, en raison de sa proximité de Québec, il semble urgent de créer des comités locaux afin de réagir devant ce problème.

Cap-Santé ne fait donc pas exception à la règle et on décide d'implanter, là

* * *

LE GENTILHOMME ENR.

(Au choix de l'habit inc.)
Mercerie pour hommes

67, Route 138
Jacques-Cartier

Jean-Guy Grondines, propriétaire

Tél.: 285-1222

Stéréo

Akai
Technics
Sansui
Sony
Bast
Celestion
3-A

S. Giguère Gérant
R. Girard, Pro.

C.B. Citizen

CENTRE ÉLECTRONIQUE PORTNEUF

25, Route 138
Cap-Santé
Vente et service

T.V.

Tél.: 285-3626



FABRICATION DU PAIN PAR LES GENS DE L'AGE D'OR
(VOIR TEXTE PRÉCÉDENT).

aussi, une Chambre de Commerce locale. La paroisse, ne comptant pas assez d'habitants, de commerces et d'industries, se joint alors à sa voisine, Donnacona pour former une même et unique Chambre de Commerce locale. Toujours en 1967, M. Jean-Claude Langevin, alors président-fondateur de cet organisme, fait appel à la participation des gens pour qu'ils adhèrent à titre de membres à la Chambre de Commerce de Cap-Santé et de Donnacona. On compte à cette époque approximativement 95 membres. Mentionnons que ce mouvement n'est pas composé uniquement d'hommes d'affaires mais de simples ouvriers peuvent également s'inscrire à cet organisme. Malheureusement, la vie de la Chambre de Commerce du Cap-Santé et de Donnacona est interrompue en 1973 par manque de projets d'envergure. Dès 1975, elle reprend ses fonctions avec plus de vivacité et d'énergie, sous la présidence de M. Edouard Aubé.

La Chambre de Commerce se veut une association de citoyens éclairés qui mettent volontairement en commun leur expérience et certains de leurs fonds en vue de promouvoir et de défendre leurs intérêts collectifs et individuels de même que ceux de leur communauté, qu'ils soient à caractère économique, civique ou social. Ainsi, la Chambre de Commerce locale, suite à des études, agit en faveur de certains projets en présentant des mémoires ou en faisant des pressions ou recommandations vis-à-vis le gouvernement provincial. Cette démarche employée a souvent fait voir le jour à plusieurs projets que l'on croyait irréalisables, tel l'autoroute 40. La Chambre de Commerce locale a consacré dix ans de travail ardu à ce seul projet et leurs maints efforts ont enfin porté fruit; en effet, l'autoroute desservira Cap-Santé dans quelques années.

La Chambre de Commerce locale travaille aujourd'hui à la réalisation de d'autres projets d'une aussi grande importance au niveau économique. On projette

* * *

ROGER FRENETTE

ÉPICERIE LICENCIÉE — QUINCAILLERIE
STATION SERVICE DEPUIS 1948

la construction d'un pénitencier qui créera 600 nouveaux emplois et suscitera l'implantation de services additionnels. Une base de plein-air, sise au bord de la rivière Jacques-Cartier, est présentement à l'étude. Un atelier pour handicapés mentaux fait aussi l'objet d'une étude approfondie et l'on croit réellement, à la Chambre de Commerce locale, à l'aboutissement concret de cette entreprise.

Les 110 membres, constituant la Chambre de Commerce du Cap-Santé et de Donnacona, travaillent solidairement à développer dans notre région le secteur économique, civique et social. La Chambre de Commerce locale se présente comme étant l'outil permettant de représenter tous les citoyens impliqués au niveau du gouvernement provincial. Le monde de l'industrie et du commerce est le moteur de notre vie économique; il se doit donc d'être présent et d'intervenir dans tous les domaines qui l'intéressent ou qui le touchent.

Les loisirs de nos ancêtres

Il y a trois cents ans, les colons de Cap-Santé ne connaissaient point la "Grosse foire" ou la "Fête au village" que nous fêtons annuellement, depuis un certain temps. En effet, ils étaient tellement préoccupés à nous défricher un joli coin de terre, qu'ils y travaillaient sans relâche, sans profiter de la vie. Les mariages, le jour de Noël et celui de l'An constituaient les seuls moments de réjouissance auxquels ont eu droit nos ancêtres. De telles festivités ne se prolongeaient, à cette époque, jamais plus qu'une seule journée. Dès le lendemain, on se remettait à l'ouvrage et on essayait, en vain, de reprendre le temps perdu à festoyer. Nos colonisateurs vivaient donc dans le désir ardent de fonder une région bien à eux et pour ce, consacraient leur vie entière à la réalisation de ce projet. C'est à se demander s'ils ne trouvaient pas le plaisir dans le travail!

Les loisirs de nos grands-parents

Remontons maintenant d'une cinquantaine d'années. Le travail conserve toujours son importance capitale mais occupe moins de temps dans la vie des gens qu'autrefois. On travaille et on s'amuse aussi. L'occupation des moments de loisirs ne semble causer aucun problème.

En été, le tennis apparaît comme le sport le plus populaire au Cap-Santé.

* * *

MAGASIN CO-OP

LES ECUREUILS TÉL. 285-2281

QUINCAILLERIE

MATERIAUX

MOULÉES

ENGRAIS CHIMIQUES

M. Paul Frenette, M. Gustave Bernard et un certain M. Godin sont propriétaires chacun, à cette époque, d'un court de tennis. Des abonnements et des tarifs fixés à chacun de ces courts permettent aux gens du Cap-Santé de pratiquer leur sport favori. Les grands "tennismen" de l'époque sont M. Rosaire Chalifour et M. Pigeon Frenette qui ne manquent aucune occasion de "compétitionner" dans d'autres paroisses avoisinantes. Lorsque la chaleur devient quasi-insupportable, les "Capsantéens" se rassemblent sur la grève où le fleuve leur procure le meilleur moyen de se rafraîchir. Les gens se prélassent sur la plage et malgré leurs accoutrements, ne dévoilant qu'une maigre partie des jambes et des bras, l'improbation du curé se fait entendre: [Que dirait-il aujourd'hui de nos fameux bikinis?] On pratique aussi la voile et la chaloupe, mais seuls les fortunés, tel M. Paul Frenette, peuvent se payer un tel luxe.

A la saison hivernale, le fleuve offre une autre activité plus que passion-



PATINOIRE DU VILLAGE, SISE CHEZ ARTHUR GARNEAU -1930-

nante: le patinage. En effet, les glaces du fleuve se transforment en véritable patinoire d'une étendue surprenante. Pour les plus jeunes, l'étang de l'Auberge de l'Étang devient l'endroit idéal pour leurs jeux sur glace. Enfin, on compte aussi plusieurs patinoires où les moins aventureux s'adonnent à ce sport. Nous en situons une près du manoir du Cap-Santé, une autre chez Godefroi Godin (sur la côte du Roy) et une dernière sur le quai du village. Plus tard, on les retrouve chez Jean-Baptiste Hardy (Jacques-Cartier), chez Arthur Garneau et enfin chez Arthur Frenette. On y patine strictement le jour, étant donné l'inexistence d'éclairage en soirée. Pour les amateurs de pêche, le fleuve semble, encore là, le meilleur endroit à leur disposition. La pêche aux petits poissons des cheneaux est depuis longtemps une partie de plaisir où on oublie trop souvent la raison première de cette activité. La côte du Roy donne naissance au ski alpin qui attire bon nombre de jeunes. Bien souvent, deux simples

* * *

MEILLEURS VOEUX À L'OCCASION DU
TRICENTENAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CAP-SANTÉ

**LA CAISSE POPULAIRE DE
PONT-ROUGE**

EDDY JENKINS
Directeur

planches de bois, légèrement modifiées, servent d'équipement aux moins fortunés. Les glissades en bobsleigh (traîneau) réjouissent les jeunes et les moins jeunes et les endroits propices à ce sport ne manquent pas au Cap-Santé. L'hiver permet aussi les randonnées en raquettes dans les bois et les longues promenades en carrioles, réservées souvent au dimanche.

Il existe à Jacques-Cartier, à une certaine époque, une grande salle complètement fermée où l'on pratique le patin à roulettes. Malheureusement, ce ne sont là que les seuls et uniques renseignements dont nous disposons à ce sujet. Aussi, une salle de jeux de quilles installée au village passionne énormément les paroissiens qui pratiquent, à ce même endroit, la boxe, sport longuement contesté.

Il se forme au Cap-Santé des clubs de cartes qui s'affrontent régulièrement pour jouer quelques parties de bridge ou de euchre. On ne joue point avec de l'argent, considéré comme un vice, mais plutôt avec des allumettes ou des avelines, permettant ainsi la participation de tout le monde. Enfin, certaines veillées à la salle paroissiale du village sont organisées par Arthur Frenette, Jos Matte et Lorenzo Lavallée. Des pièces théâtrales y sont présentées par des gens du Cap-Santé; ces pièces sont imprégnées d'un grand humour.



JOUEURS DE TENNIS DU CAP-SANTÉ, 1927-28 (CHEZ ARTHUR GODIN).

Les loisirs d'aujourd'hui

En 1964, à la suite d'une résolution du conseil municipal, on instaure au Cap-Santé un organisme à but non lucratif, nommé "l'Oeuvre du terrain de jeux"

★ ★ ★

**CAP-SANTÉ
RADIATEUR ENR.**

MARC LAVALLÉE, prop.

RÉPARATIONS DE TOUS GENRES DE RADIATEURS

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
REMORQUAGE 24 HEURES

ROUTE 138, Cap-Santé
Comté de Portneuf.
Tél.: 285-1211
Nuit: 285-0918

(O.T.J.). Cet organisme se veut une aide dynamique à la réalisation de certains projets concernant le loisir et le sport des jeunes. Il se fixe pour objectif de récréer tout spécialement les enfants, en organisant pour eux des divertissements agréables où ils pourront se réunir et s'amuser. La première équipe de directeurs, composée de M. Paul-Emile Plamondon, M. Guy Matte, M. Maurice Dumont, M. Maurice Grenier et M. Edmour Lamothe à la présidence, fonde donc l'O.T.J. du Cap-Santé dans l'espoir de voir dépenser l'énergie des jeunes dans le sport et les activités de plein air plutôt que dans les mauvais coups.

On reçoit, à cette même époque, un octroi du Ministère de l'Education de \$500. Ce maigre argent, additionné à celui offert par la municipalité, suffit à démarrer les travaux de l'O.T.J.. On construit d'abord deux patinoires pour chacune des agglomérations, soit le village et Jacques-Cartier. On bâtit ensuite un petit chalet tout à côté de la patinoire du village que l'on agrandira plusieurs fois par la suite. Jacques-Cartier devra attendre trois ans, soit en 1967, pour voir édifier son propre chalet. Tous les sportifs du Cap-Santé, jeunes et moins jeunes, peuvent ainsi facilement profiter des plaisirs de la glace sans pour cela déboursier le moindre sou. On forme alors des équipes de hockey de catégories différentes, allant des mosquitos aux midgets, ainsi qu'une équipe dite "Olympic", participant à la ligue du comté et dont les joueurs sont plus âgés. En 1968, le hockey mineur du Cap-Santé s'associe à celui de Donnacona afin de former une équipe plus puissante et plus dynamique que jamais. Des clubs de ballon-balai ne tardent pas à se former et bientôt de nombreuses compétitions s'en suivent. On ne peut oublier l'équipe masculine "Houla Houla" qui, pendant plusieurs années, remporta tous les mérites du comté et même au-delà. Les "Bombardières", l'équipe féminine, était tellement puissante qu'on lui refusa sa participation dans certains tournois.

L'O.T.J. réalise, à l'hiver 1969, son premier carnaval qui est d'une telle réussite qu'elle en incitera d'autres par la suite. Trois duchesses représentant les différentes agglomérations du Cap-Santé se disputent le trône et des festivités de tous genres y sont organisées. Cette activité, ayant pour principal but d'amuser les citoyens de la paroisse, reste une source importante de revenus servant à augmenter le maigre budget de l'O.T.J..

En été, la patinoire du village se transforme en court de tennis. On crée, en 1965, la première ligue interparoissiale qui s'incorporera, plus tard, à la ligue du comté. À l'été 1967, on organise une colonie de vacances pour tous les jeunes de la paroisse. Pendant plusieurs années consécutives, ces colonies remportent un véritable succès et ce, grâce à la collaboration des monitrices et moniteurs qui y sont engagés.

Les deux centres de loisirs du Cap-Santé, soit celui du village et de Jacques-Cartier, deviennent peu à peu trop dispendieux à entretenir. Les octrois de la municipalité ne suffisent plus à la survie de ces deux centres et bientôt, on ne pourra éviter la fermeture de la patinoire de Jacques-Cartier ainsi que celle du tennis au village. L'O.T.J. décide donc, sous la présidence de M. Jacques Massicotte, de regrouper à un même endroit les loisirs de toute la mu-

* * *



CENTRE DE LA RENCONTRE.

nicipalité. On centralise, à mi-chemin du village et de Jacques-Cartier, sur le terrain de Donat Déry, les services de l'O.T.J.. Un octroi du "Haut Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports" permet la construction du "Centre de la Rencontre" comprenant: un terrain de balle, une patinoire, quelques pistes de ski, des tennis et un chalet. Le 11 décembre 1977, on inaugure officiellement ce nouveau centre qui demeure à la disposition de tous les citoyens du Cap-Santé.

Les loisirs de demain

Malgré la réalisation du projet de regroupement des loisirs, l'O.T.J. du Cap-Santé n'a pas pour autant terminé sa tâche. On projette pour l'avenir la construction d'une piscine extérieure et l'organisation de jeux estivaux pour les jeunes de la municipalité.

On doit à l'O.T.J. l'esprit sportif des "Capsantéens". Elle a su orienter leurs moments de loisirs vers le plaisir et la bonne forme physique que procurent le sport et le plein air. Soulignons ici, ceux qui, bénévolement, ont donné au profit de l'O.T.J. son orientation et son but premier: amuser les gens.

nos peintres

Antoine-Sébastien Falardeau

Cap-Santé, par le charme enchanteur de ses paysages, où la verdure des champs se marie exquisément au bleu éblouissant du ciel, semble l'endroit idéal pour tout amateur de peinture. Les nombreux sujets de peinture qu'offre ce magnifique village ont sans aucun doute accentué l'intérêt déjà marqué pour les arts du jeune Antoine-Sébastien Falardeau. Peintre de renommée mondiale, il n'oubliera jamais son village natal qui lui prêta son décor pour esquisser ses premières ébauches.

Né au Petit Bois de l'Ail (Cap-Santé) le 13 août 1822, il est le fils d'Isabelle Savard et de Joseph Falardeau, cultivateur propriétaire. Dès son bas âge, il griffonne sur du papier des courbes qui ressemblent étrangement à des formes humaines. On remarque déjà ses goûts artistiques prononcés qu'il ne délaisse que rarement pour aller jouer avec ses frères et soeurs.

A huit ans, il débute ses études à la petite école du rang; il les achève dès l'âge de douze ans. Les marges de ses cahiers s'enjolivent rapidement de dessins minutieusement tracés et peints à l'aide de jus de betterave et de fiel. Il attache une plus grande importance au langage de la peinture qu'à celui de l'écriture et son père, d'un tout autre avis, l'initiera bientôt aux durs labeurs de la terre. Le jeune garçon ne possède, par contre, aucune affinité pour les travaux de la ferme. Il délaisse souvent son travail inachevé pour dessiner, caché derrière une botte de foin, quelques croquis représentant tout ce qui frappe ses yeux. Son père, le réprimandant à tout instant, comprend mal que son fils puisse ainsi perdre son temps alors que les champs n'attendent que les semences.

A quatorze ans, las d'être courbé sur un sillon, Antoine-Sébastien déserte la maison familiale pour aller tenter sa chance dans la grande ville de Québec. Seul, sans argent, il doit travailler au service de différentes personnes afin de subvenir à ses besoins. Son grand désir est d'entrer à l'atelier de M. Hamel, dès que celui-ci serait de retour de ses études en Europe. Puis, imaginant les chefs-d'oeuvre du vieux monde qu'il pourrait peindre à volonté, Falardeau décide de partir lui aussi pour la France.

Fixé à Florence, Falardeau peint dans une petite chambre qu'il loue bon marché. Malgré ses maigres revenus, pinceau et palette en main, il continue à étudier les arts. Notre artiste vend quelquefois certaines de ses oeuvres, mais le

* * *

Plymouth

Chrysler

Camions
Dodge

Vente & Service

**FALARDEAU
AUTOMOBILES
INC.**

Donnacona, P.Q.
Tél.: 285-2373

**RESTAURANT
KOW LOON**

METS chinois
canadiens

licencié

660, route 138, Cap-Santé

Tél.: 285-0653

profit n'est pas assez grand pour qu'il puisse vivre convenablement. En décembre 1851, la chance s'offre à lui. Il s'inscrit au concours pour la copie du "Saint-Jérôme" de Conrège. Avec témérité, Falardeau exécute la reproduction avec tant de ressemblance que le jury n'hésite aucun instant à lui décerner le premier prix. A partir de cet instant, Falardeau jouit d'une réputation de grand artiste; sa célébrité s'étend jusqu'au Canada. La fortune ne tarde pas à couronner les nombreuses années de travail et de privation où Falardeau ne connut que la faim, l'ennui et le désespoir. En un clin d'oeil, il devient le peintre du temps dont les oeuvres sont des plus recherchées.

Pendant les quatre années suivantes, Falardeau délaisse son pinceau. Atteint d'une fièvre et ensuite d'hydrophobie, il met plusieurs années à retrouver une santé plus que chancelante. En 1861, il épouse Catherine Manucci-Benincasa, fille du marquis du même nom. Son bonheur est enfin à son comble lorsque Falardeau et sa femme quittent Florence pour le Canada le 13 avril 1862. Il retrouve sa famille et ses amis dont il avait dû se séparer, mais sans jamais avoir pu les oublier.

Ce jeune enfant, dont les qualités artistiques n'étaient point estimées à leur juste valeur, a cependant démontré beaucoup de patience et de courage avant d'atteindre le succès et la gloire. Antoine-Sébastien Falardeau fut l'un de nos plus grands artistes et nous sommes fiers qu'il puisse nous représenter si noblement.

Elzébert Garneau



A DROITE: M. ELZÉBERT GARNEAU.

J. - Elzébert Garneau, peintre natif de Cap-Santé, était l'unique fils de J.-Elzébert Garneau, fonctionnaire au ministère des Travaux publics, et de Séraphine Roy de Québec. Bien que sourd-muet, l'aisance financière de sa famille lui permet de suivre son cours classique à l'Institution des Sourds - Muets à Montréal. Son désir de savoir et son esprit très littéraire l'incitent à parachever cette instruction. Il passe tous ses étés avec sa famille à Cap-Santé,



PEINTURE D'ELZEBERT GARNEAU.

et à la mort de ses parents, une tante lui permettra de garder vivante cette liaison avec sa place natale.

Cette indépendance de fortune et son attachement à Cap-Santé lui assurent temps et sujet... Aussi le photographe voisinera-t-il le peintre, reflétant tous deux un esprit attentif, un esprit observateur, qui se retrouvera tout au long de son oeuvre.

Cap-Santé et Baie Saint-Paul seront ses deux principales sources d'inspiration. Il y puise ses "vieux" typiques, ses maisons accueillantes, tout un monde d'aspect banal semble-t-il, mais que l'artiste nous rend avec une sensibilité respectueuse de l'homme et de l'objet quotidien.

Bien qu'il ait eu Edmond Le Moine et Charles Huot comme professeurs et amis, son style s'apparente de plus près à celui d'un Osias Leduc. Le coup de pinceau est franc, l'estompe subtile, la technique sincère, les tons étudiés. Il perd peu à peu la froideur de ses premières reproductions, pour s'inspirer de l'environnement pittoresque du Cap-Santé et de la Baie Saint-Paul. Il n'y a qu'à observer une huile comme *La boutique de forge*, pour percevoir l'admiration d'un petit-fils, ou un fusain comme *Le père Martel*, pour confirmer l'évolution de ce peintre à l'orée du XXe siècle.

Sa production est abondante et les ventes peu nombreuses, puisque sans intérêt pour ce peintre aisé. Peut-être cette méfiance naturelle d'Elzébert Garneau, selon ses proches, a-t-elle nui à le faire connaître; toutefois, elle a sûrement permis à l'artiste de se pencher longuement sur son oeuvre et d'atteindre une maturité si perceptible, ne serait-ce qu'à travers ses fusains.

* * *

Tél.: 285-3030

G. Robitaille, prop.

**MANOIR
CAP-SANTÉ**

Réceptions de tous genres

348, Rte 138, Cap-Santé, P.Q. G0A 1L0

Pontiac-Buick-GMC

**PAUL ROUSSEAU AUTO INC.
CAP-SANTÉ**

R.R. 2, Cap-Santé, P.Q.

Bur.: 285-2734

Rés.: 285-1731

Ligne directe Québec

694-1530

Elzēbert Garneau, auteur de plus de 400 toiles, exécutées entre 1905 et 1930, atteindra la maturité de son art très tôt, soit vers 1909-1913. Québec le recevra un long moment et lui procurera la possibilité d'exposer avec des Suzor-Côté, des Le Moine, des Huot...

On s'amuse à cap-santé

L'abbé Pouliot, comme nous l'avons dit un peu plus tôt, a été un homme apprécié dans la paroisse comme tous les curés qui ont circulé ici depuis 300 ans. Sa plus grande réalisation est sans aucun doute "La fête des centenaires" ou si vous préférez "La fête des anciens". Cette célébration a souligné deux faits mémorables : le 250^e anniversaire de fondation de Cap-Santé ainsi que les 160 ans d'existence de notre église.

Ce projet mijotait dans le cœur de notre curé depuis quelques années. Ne voulant pas tenter l'aventure seul, il en parle à ses ouailles qui, sans hésitation, appuient son projet. Retraçant dans les vieux registres le nom et l'adresse de tous les anciens paroissiens, il charge un groupe de citoyens de leur écrire une lettre pour les inviter personnellement à venir assister aux festivités du 27 juillet 1924. Pour ne pas oublier personne, on fait passer des avis dans les journaux du temps et on s'assure que les familles s'occuperont de faire le message aux parents éloignés. On invite aussi le délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, Mgr Piètre di Maria.

Retrouvons-nous à la veille du 27 juillet 1924. Déjà les décorations ajoutent au village un air de fête. Les plus jeunes entourent de leur curiosité les nombreux visiteurs tandis que les plus vieux s'empressent d'aller donner la main à un vieil ami qui n'a pas changé malgré les années. Les hôtels de toute la région sont bondés, ce qui annonce très bien pour la journée du lendemain.

Dimanche matin, on débute par une grand-messe concélébrée. Les nombreux prêtres invités forment une couronne autour de Mgr di Maria qui présidera la cérémonie. Le chant est d'une qualité exceptionnelle et les homélies faites par le délégué papal et notre bon curé Pouliot sont extraordinaires. L'Office religieux terminé, on se regroupe sur la place de l'église pour entendre le maire Charles Germain souhaiter la bienvenue aux anciens. Ce mot sera suivi d'un grand repas donné à l'avant du presbytère construit en face de notre temple en l'honneur de nos aïeux.

L'après-midi sera divertissant puisqu'on assiste au concert des cadets de

* * *

AMBULANCE BENOIT

DONNACONA

Tél.: 285-2211

GODIN

Bicycles enr.

Vente Service Pièces

Rés.: 285-2888

230, Rte 138,
Tél.: 285-2186

Cap-Santé
Clé. Portneuf

Saint-Jean Baptiste de Québec. En soirée, ce sera la procession solennelle aux flambeaux en l'honneur de la bonne Sainte-Anne, seconde patronne de Cap-Santé. Les fêtes se termineront le lundi matin par un grand pique-nique dans l'Anse pour les hommes et les jeunes gens.

Ces cérémonies demeurent encore gravées dans la mémoire de nos grands-parents et nul doute qu'on n'espérait pas un tel succès. Mille huit cents voitures et dix mille personnes avaient envahi la place. Tout ceci s'était déroulé dans un esprit de fraternité et un grand sentiment d'attachement à sa place natale.

Et ça continue...

Plusieurs décennies se sont écoulées depuis la Fête des Anciens. Les temps ne se prêtant guère à des festivités, c'est l'accalmie totale dans la paroisse. Seules quelques réceptions organisées dans des circonstances particulières meubleront les loisirs de nos gens. C'est finalement Fête au Village, le carnaval d'hiver [voir la partie "les loisirs"] et la Grosse Foire, organisation toute récente, qui viendront combler ce vide.

Fête au Village a connu des débuts très modestes. Un groupe de jeunes n'ayant pas froid aux yeux, décident d'intéresser la population à son passé. Travaillant avec rien, ils s'acharnent à convaincre les gens de sortir sur la galerie leurs antiquités. Ils font des recherches afin de trouver des pièces d'artisanat et des objets d'autrefois. On organise des jeux pour les jeunes et le dimanche matin, on revêt un costume d'époque. Une messe en latin et une parade d'autos antiques sont aussi au programme. Dans la soirée, on danse au son de la musique folklorique et après, on s'attroupe à l'Auberge de l'Etang pour voir scintiller de toutes ses couleurs le feu d'artifice. Même si ce sont à peu près les mêmes activités qui se déroulent à Fête au Village depuis 9 ans, les paroissiens aiment cette fête et ne voudraient pas se départir du plaisir de fraterniser ensemble et de créer des liens solides entre eux.

Il y a à peine deux ans, nous avons assisté à la naissance d'un autre "festival" ou "manifestation". Il s'agit de la Grosse Foire inc., organisme à but non-lucratif venant en aide à l'Oeuvre du Terrain de Jeux. Contrairement à la Fête au Village, ce sont les nombreux spectacles qui font accourir des foules. La Grosse Foire a atteint la maturité très tôt puisque cette année un nombre record de spectateurs a été enregistré.

Les réjouissances ne font que commencer chez-nous car, l'an prochain, nous vivrons à Cap-Santé le Tricentenaire de notre paroisse. Le comité organisateur de ces fêtes met actuellement au point un programme d'activités diverses très intéressantes et nul doute que chacun se souviendra pendant très longtemps de notre Tricentenaire.

Nous espérons que d'ici quelques années, d'autres personnes reprendront l'histoire du Cap-Santé pour y ajouter les faits nouveaux qui s'y seront déroulés.

Sur cette note, nous vous disons: "A l'été prochain!".

Remerciements

Tout au cours du projet, l'équipe a bénéficié de l'entière collaboration de toute la population de Cap-Santé. Nous voulons remercier de façon spéciale Jean Desjardins, promoteur du projet, Margot Michaud qui a sacrifié de belles journées d'été à améliorer la présentation des textes, Michèle Bouchard et Manon Lavoie qui ont participé à la phase finale des travaux et Mlle Eva Germain qui nous a écrit quelques pages sur ses 40 ans d'enseignement. Nous ne voudrions point passer sous silence l'appui de la Municipalité de Cap-Santé sans qui ce projet n'aurait pu être réalisé. Quant à la Commission Scolaire de Portneuf, elle nous a gracieusement prêté deux locaux pendant l'été.

Nous avons en outre bénéficié des suggestions et de l'expérience de messieurs Jacques Mathieu, Michel Monet, Yves Roby, Philippe Sylvain et Yves Zoltvany du département d'histoire de l'Université Laval. M. Marc Rouleau, de Neuville, nous a permis de puiser dans sa documentation personnelle pour obtenir des renseignements sur les concessions du Grand Bois de l'Ail et de l'Enfant-Jésus.

Les personnes ou organismes suivants ont consenti à ce que nous reproduisions leurs photos: la Station de Recherches agricoles de Deschambault, la Société Historique de Portneuf, Mme Louis-Thomas Alain, Mme Donat Bertrand, Mme Gérald Bertrand, M. & Mme Bernard Delisle, M. & Mme Jocelyn Fortin, M. Vauquelin Frenette, Mlle Eva Germain, M. & Mme Maurice Grenier, M. Louis Guillemette, M. Jean-Baptiste Hardy, Mme Maurice Matte, M. Paul Mercure, Mme Armagh Paquet et M. Gilles Ricard. Enfin, nous voulons souligner la collaboration du Studio Photo Donnacona et de son propriétaire, M. Claude Noël.

A tous, encore une fois, merci et Joyeux Tricentenaire!

Auteurs

Ce Livre-Souvenir a été réalisé dans
dans le cadre du programme Jeunesse
Canada au Travail par une équipe de cinq
étudiants:

Madeleine Bourque (textes),

Bernard Côté (coordination et textes),

Yves Frenette (textes),

Myriam Mottard (édition),

Martine Trottier (textes).

CE LIVRE SOUVENIR A ETE REALISE
GRACE A
LA GENEROSITE DES PAROISSIENS
ET DES COMMANDITAIRES



SINCERES REMERCIEMENTS A TOUS



